

Formulaire pratique des hôpitaux civils de Paris, ou recueil des prescriptions médicamenteuses employées par les médecins et chirurgiens de ces établissements; avec des notes sur les doses, le mode d'administration, les applications particulières; et des considérations générales sur chaque hôpital, sur le genre d'affections auquel il est spécialement destiné, et sur la doctrine des praticiens qui le dirigent / Par F.-S. Ratier.

Contributors

Ratier, F.-S. (Félix-Séverin), 1797-1866

Publication/Creation

Paris : J.-B. Baillière, 1825.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/vs5qz948>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



BIS

KING & RIDINGS

Booksellers & Station

Patrick St

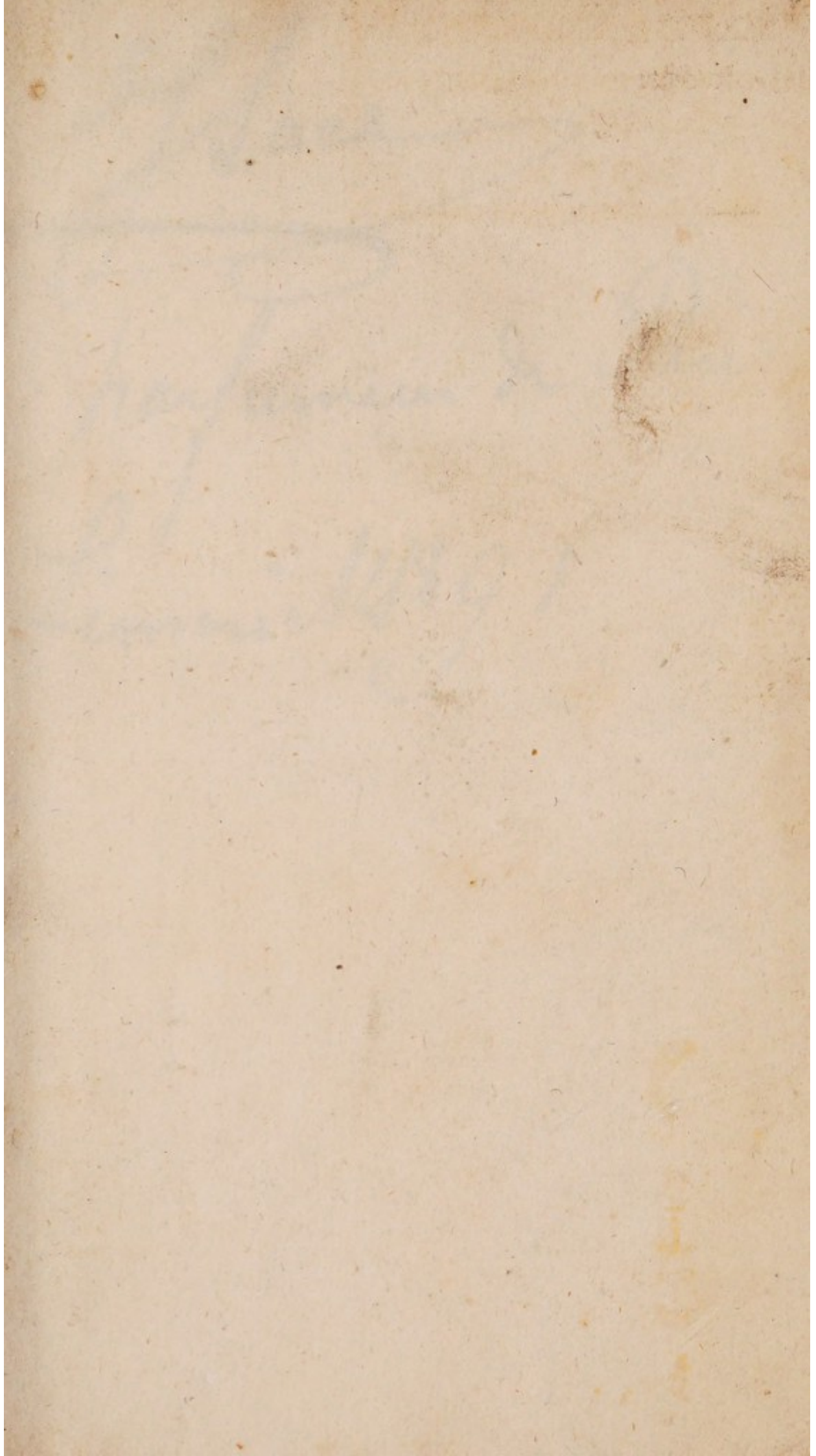
05

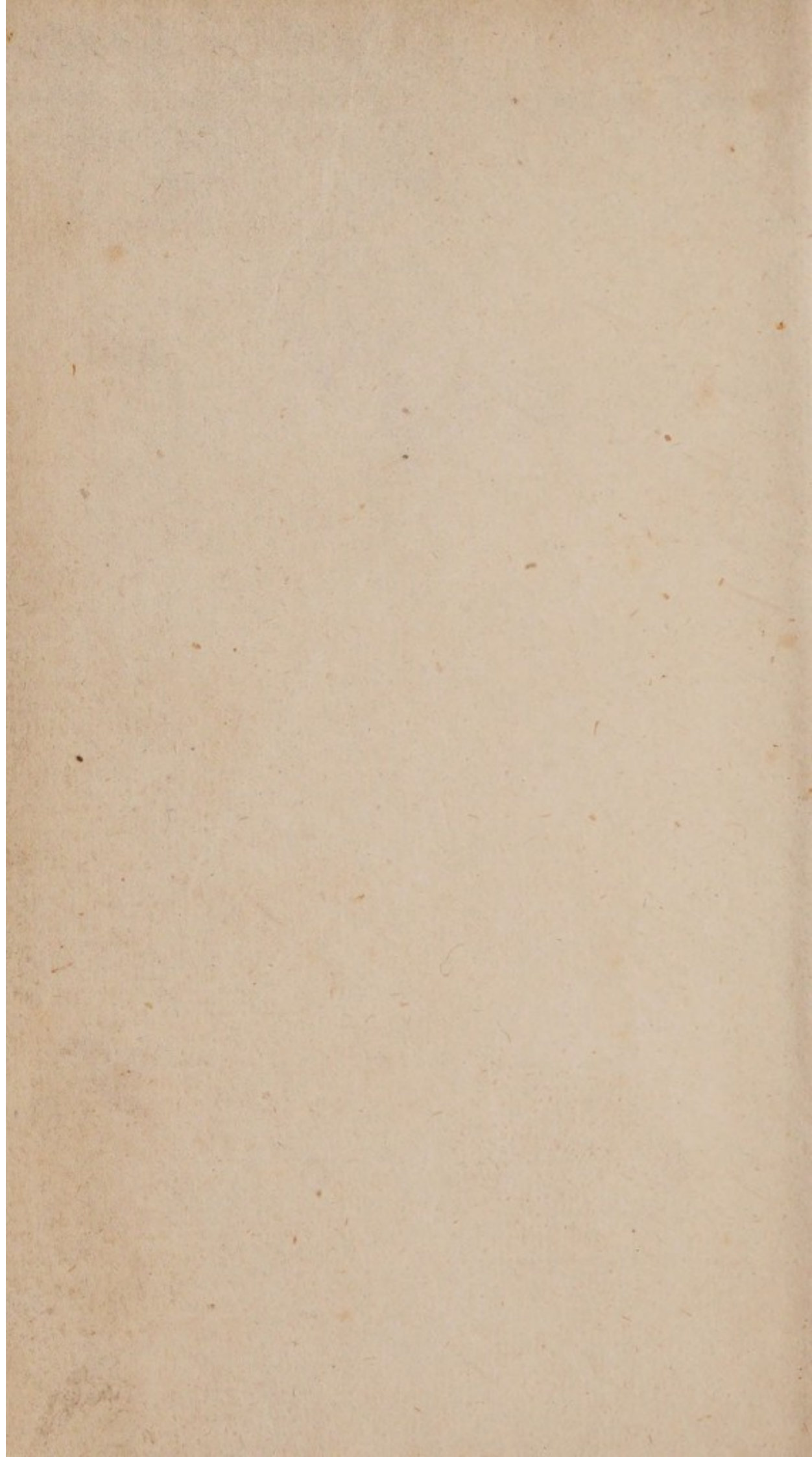
43022/A

L. XXIV 24

463
1570

boat 72-430





Face

parfumeur de Paris

Limeric 1891

1844

Received of
J. H. Williams
the sum of

FORMULAIRE
PRATIQUE
DES HÔPITAUX CIVILS
DE PARIS.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS

successeur de CELLER, rue du Colombier, n. 30.

FORMULAIRE

PRATIQUE

DES HÔPITAUX CIVILS DE PARIS,

OU RECUEIL DES PRESCRIPTIONS MÉDICAMENTEUSES
EMPLOYÉES PAR LES MÉDECINS ET CHIRURGIENS
DE CES ÉTABLISSEMENTS ;

AVEC

Des Notes sur les doses , le mode d'administration , les applications particulières ; et des Considérations générales sur chaque hôpital , sur le genre d'affections auquel il est spécialement destiné , et sur la doctrine des praticiens qui le dirigent ;

PAR F.-S. RATIER,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris , membre correspondant
de la Société royale de médecine de Bordeaux.

SECONDE ÉDITION,
REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

A PARIS,
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, n° 14.

1825.

FOR MUSEUM

LIBRARY

ESSAYS ON THE HISTORY OF

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE

OF THE



OF THE

OF THE

OF THE

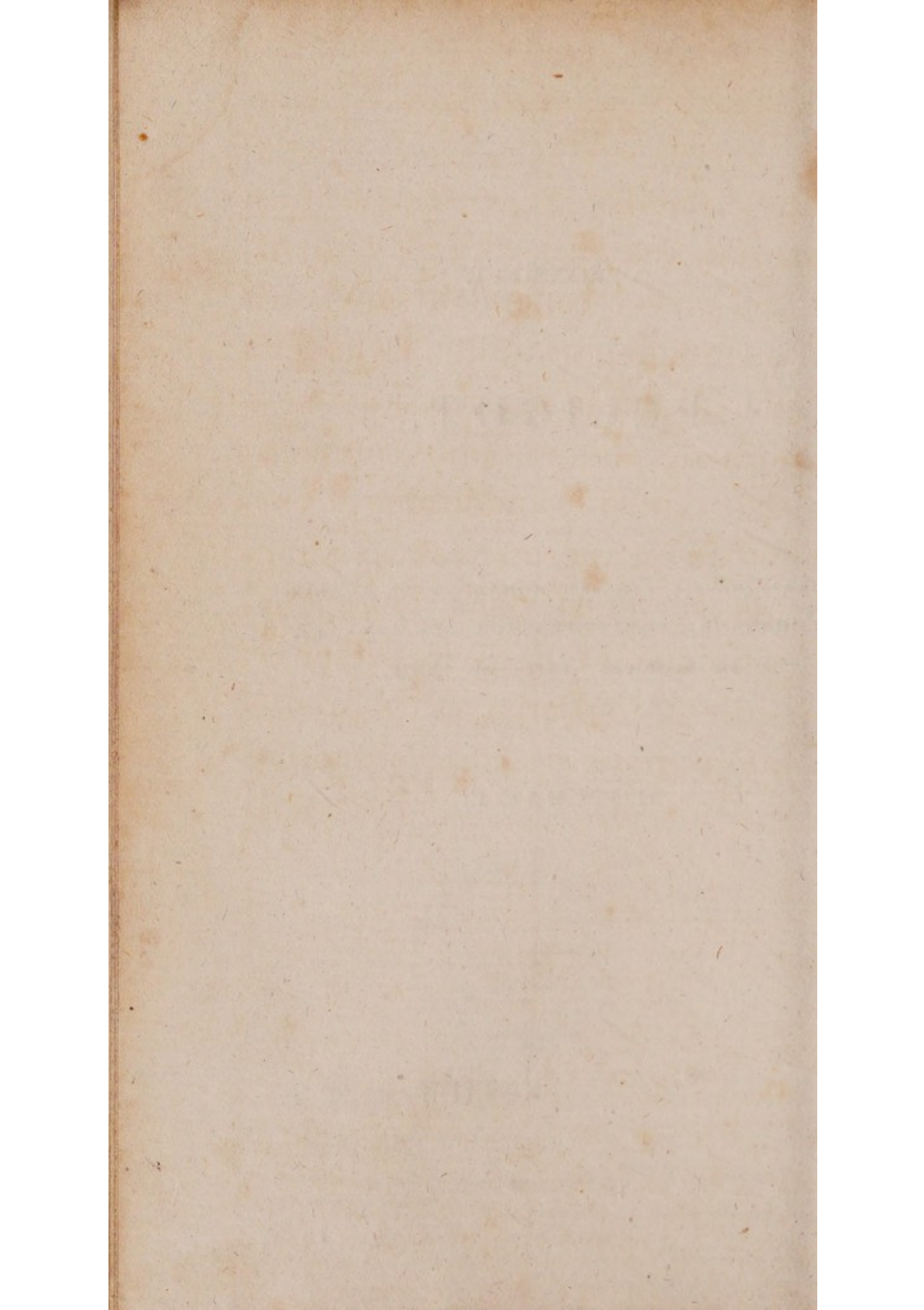
A MONSIEUR

PÉLIGOT,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-
D'HONNEUR, ADMINISTRATEUR DES HÔPITAUX
ET HOSPICES CIVILS DE PARIS,

HOMMAGE.

RATIER, D. M. P.



Sans attacher à ce recueil plus
l'importance qu'il n'en a réellement,
j'ose me flatter cependant qu'il n'a
pas été sans quelque utilité. Dans cette
seconde édition je me suis attaché à
le rendre de plus en plus complet ;
j'y ai fait toutes les additions et cor-
rections qu'ont nécessitées les chan-
gements survenus dans l'enseigne-
ment clinique et dans le personnel
des hôpitaux de Paris, et les progrès
non interrompus de l'art de guérir.

Je me suis attaché à ce recueil plus
important qu'il n'est à l'ordinaire,
et me flatter cependant qu'il n'a
été sans quelque utilité. Dans cette
seconde édition je me suis attaché à
rendre de plus en plus complet ;
et j'ai fait toutes les additions et cor-
rections qu'ont nécessitées les chan-
gements survenus dans l'enseignement
et clinique et dans le personnel
des hôpitaux de Paris, et les progrès
de l'art de guérir.

Explication des signes et abréviations pour les poids et mesures.

℔	livre.
℥	once.
ʒ	gros.
ʒ	scrupule.
gr.	grain.
ß	demi (1).
manip.	une poignée.
āā	de chaque.

(1) Ce signe a une valeur différente suivant qu'il est placé avant ou après le chiffre. Exemple : une demi-once s'écrit ainsi : $\frac{1}{2}$ ß ; une once et demie , $\frac{1}{2}$ j ß. Au reste , on voit que ce signe exprime la moitié de la quantité qui précède.

Exposition des principes de la morale
pour les peuples et nations

Il est de la nature de l'homme
de chercher le bien et d'éviter le mal.
C'est pourquoi la morale est la science
qui nous enseigne à vivre
en harmonie avec nous-mêmes
et avec les autres.
Elle nous apprend à respecter
la loi et à remplir nos devoirs.
C'est la base de toute société
civilisée et prospère.

La morale est une science
qui s'applique à tous les hommes.
Elle est la base de toute éducation.
C'est pourquoi elle doit être
enseignée à tous les enfants.
Elle leur apprend à être
honnêtes, courageux et justes.
C'est la première leçon
qu'ils doivent apprendre.

INTRODUCTION.

Dans la plupart des hôpitaux de Paris, les médecins et chirurgiens emploient, pour leurs prescriptions, des termes abrégés et de convention qui laissent dans l'embarras les personnes qui suivent leur visite. *Eau minérale, eau bénite, eau de casse avec les grains, julep béchique, julep somnifère*, sont des expressions employées tous les jours et dont on a besoin d'avoir la clef.

L'administration avait voulu établir un *Formulaire général*; mais elle a senti la difficulté qu'il y aurait à réaliser un pareil projet, et chacun le conçoit aisément: aussi non seulement chaque hôpital a son formulaire, mais encore chaque médecin fait des modifications aux formules qu'il emploie, au point de les rendre méconnaissables. Il sera donc agréable de trouver rassemblées dans un volume portatif les différentes formules dési-

gnées par ces expressions énigmatiques, d'en connaître en même temps les doses et le mode d'administration.

Une copie servilement exacte des différents formulaires des hôpitaux eût été un travail aussi fastidieux qu'inutile ; c'est pourquoi j'ai dû extraire de chacun ce qu'il contient de plus intéressant, et y ajouter des notes recueillies, soit aux visites, soit aux leçons cliniques, soit enfin dans les conversations particulières de ces hommes si recommandables, et que l'opinion publique, équitable, place à la tête des praticiens de Paris. Les renseignements que plusieurs d'entre eux ont bien voulu me communiquer par écrit répandront sur cet ouvrage un intérêt plus grand que ceux que j'aurais pu me procurer moi-même, parcequ'ils sont l'expression positive de leur opinion personnelle sur différents points de pratique.

Comme il règne maintenant, en général, une grande simplicité dans les prescriptions médicamenteuses, on trouve entre elles beaucoup d'analogie : cependant on remarquera que les modifications dans les doses, dans

les combinaisons, et la manière d'administrer les médicaments, établissent les traits caractéristiques de chaque praticien.

Est-ce à la nouvelle doctrine physiologique qu'on doit attribuer la simplicité qu'on observe dans le traitement; ou bien la constitution médicale aurait-elle changé, comme le pensent quelques médecins, et notamment M. Jadelot et les professeurs Laennec et Cayol, et les phlegmasies gastro-intestinales seraient-elles devenues plus fréquentes en même temps que le nombre des fièvres adynamiques et ataxiques aurait considérablement diminué? Toujours est-il vrai, et les registres d'observations médicales le prouveraient au besoin, que l'on rencontre bien plus rarement ces fièvres graves; qu'on a beaucoup restreint l'usage des vomitifs, des purgatifs et des toniques de toute espèce, et qu'on accorde maintenant beaucoup d'importance aux phlegmasies du canal digestif.

Ce Formulaire, tout différent de ceux qui existent, offrira, j'espère, aux élèves qui suivent les leçons cliniques des médecins des hôpitaux, et aux médecins étrangers qui dé-

sirent avoir des données précises sur leur manière d'agir, un guide fidèle et un tableau complet. De plus, et pour qu'il puisse être avantageux encore à ceux qui auront quitté les hôpitaux, j'y ai fait entrer les composés pharmaceutiques dont ces médecins font usage dans leur pratique civile, et les remèdes nouvellement découverts par la chimie, tels que l'émétine, la morphine, les sels de quinine, l'iode, etc. J'ai profité de la bienveillance de quelques praticiens distingués étrangers aux hôpitaux, qui ont bien voulu me communiquer la formule de remèdes dont ils ont eu à se louer. Enfin, sous le titre de *Considérations générales*, j'ai donné succinctement quelques détails sur chaque hôpital en particulier, sur le genre d'affections auxquelles il est destiné, et sur la doctrine des praticiens qui le dirigent.

Tous les hôpitaux ne présentant point le même intérêt, auront dans mon travail une place inégale; c'est pourquoi je m'attacherai surtout à ce que chacun offre de remarquable à raison de sa destination spéciale. Je n'indiquerai qu'une seule fois les préparations

qui sont les mêmes ou presque les mêmes partout ; je passerai sous silence celles qui , étant le résultat d'une intention passagère , ne sont pas consacrées par un usage suivi. D'ailleurs , ces formules étant énoncées en entier au lit du malade, on peut les recueillir à l'instant , de même que les modifications faites à des formules déjà connues.

Il existe un grand nombre de formulaires , mais , comme on le verra sans doute par l'exécution de celui-ci , ils ne m'ont été que d'un bien faible secours , excepté celui de l'hôpital des Vénériens , publié en 1816 , mais qui a subi depuis plusieurs changements.

Je n'ai pas attaché d'importance à l'ordre que j'ai suivi ; j'ai même été obligé de renvoyer à un appendice plusieurs formules que je n'ai pu me procurer que fort tard : mais une table alphabétique servira à faciliter les recherches. Enfin , dans un article intitulé *Posologie* , on trouvera indiquées en général les doses des médicaments simples et composés. J'ai exprimé les quantités en poids médicinal ; c'est le seul employé par les mé-

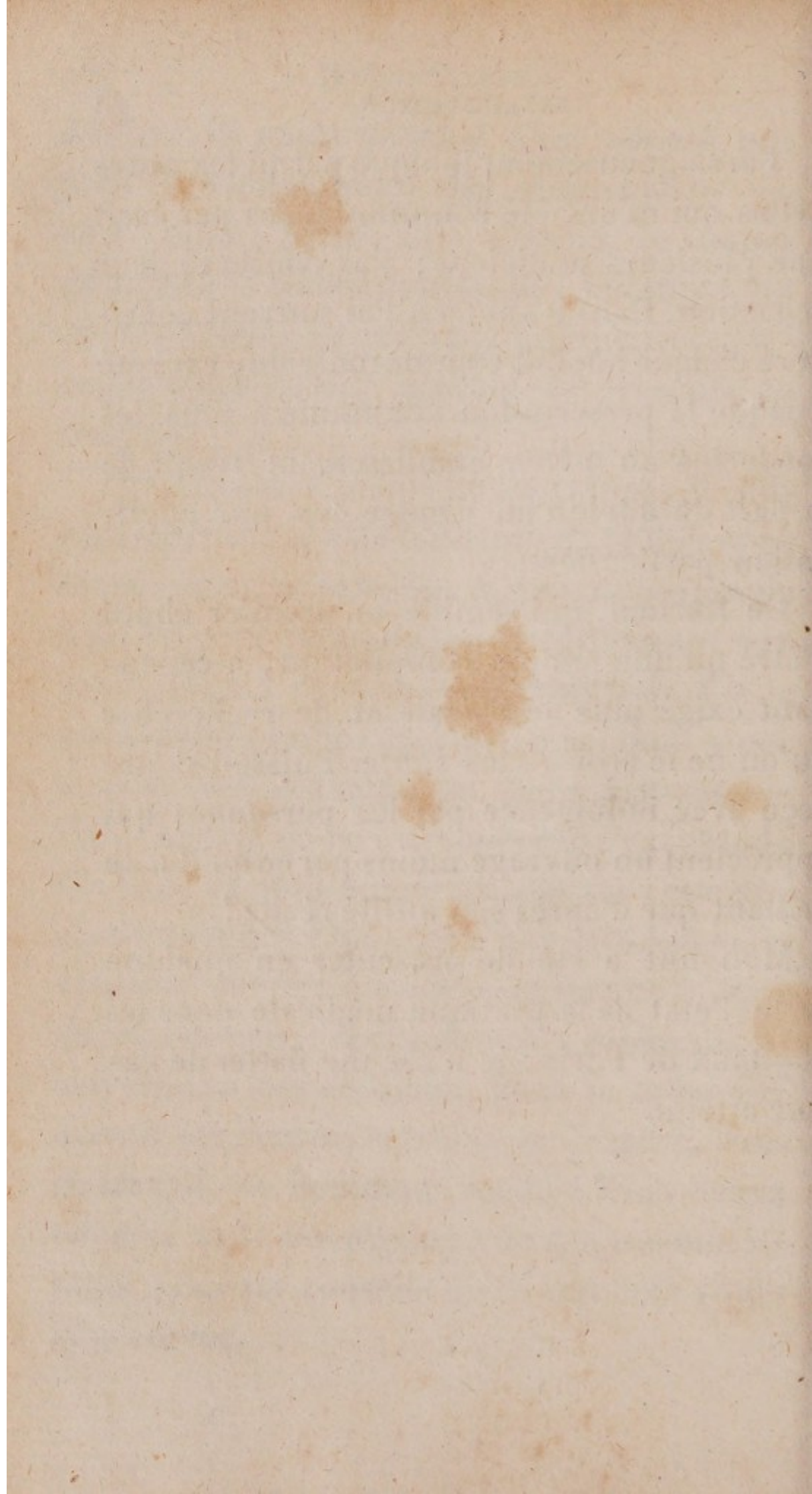
decins : le poids décimal n'est adopté que pour la comptabilité des pharmaciens en chef. Enfin, je me suis abstenu de mettre en regard la traduction latine, comme l'ont fait les auteurs de quelques formulaires, parceque c'est l'usage général de prescrire en français.

Par la nature même de l'ouvrage, je suis restreint dans le rôle d'historien : je dois conséquemment m'interdire toute expression de mon opinion personnelle, relativement aux médicaments dont je n'approuverais pas la composition ou les applications ; mais aussi je dois être déchargé de toute responsabilité, excepté en ce qui concerne l'exactitude des faits. Je crois devoir insister sur cette déclaration, pour répondre à une critique malveillante qui m'a été adressée lors de la première édition. Messieurs les médecins et chirurgiens des hôpitaux, dont je m'honore d'avoir été l'élève, verront, je l'espère, dans ce travail, un hommage rendu à leurs beaux talents, et le témoignage de ma reconnaissance pour les conseils qu'ils ont bien voulu m'accorder.

J'ai soigneusement indiqué parmi les notes celles qui m'ont été communiquées par écrit par plusieurs praticiens ; j'ai conservé leur rédaction. Dans les autres, j'ai souvent considéré chaque hôpital comme individu, excepté lorsque la prescription commune à tous les médecins du même établissement reçoit de la part de quelqu'un d'entre eux une application particulière.

Ce Recueil, qui semble au premier abord n'être qu'une simple compilation, a cependant exigé plus de travail et de recherches qu'on ne le croira sans doute. Puisse-t-il être reçu avec indulgence par les personnes qui apprécient un ouvrage moins par ce qu'il a de brillant que d'après son utilité réelle !

Mon but a été de présenter en quelque sorte l'état de la pratique médicale dans les hôpitaux de Paris : je n'ose me flatter de l'avoir atteint.



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LES HÔPITAUX.

Grâces aux soins d'une administration sage et bienveillante, les hôpitaux de Paris, destinés primitivement à offrir un asile à la souffrance et au malheur, sont devenus des foyers d'une instruction médicale aussi pure que solide. Des écoles cliniques y sont formées de toutes parts, sous les auspices des médecins les plus célèbres, dont une jeunesse studieuse recueille avidement les leçons. On voit chaque praticien, mettant à profit la position dans laquelle il est placé, diriger ses efforts vers un point qu'il éclaire par de nombreuses recherches, par des expériences ingénieuses, et concourir ainsi puissamment au progrès et au perfectionnement de la science et de l'art.

L'anatomie pathologique, cultivée avec autant de zèle que de succès, révèle aux médecins et le siège et les causes des maladies,

et leur indique de nouvelles méthodes de traitement, ou du moins, et c'est toujours un précieux avantage, elle leur signale les affections contre lesquelles doivent échouer leurs tentatives, et les avertit de se borner à un traitement palliatif. Chaque année l'Administration publie un Recueil médical (1), fruit des observations faites dans tous les hôpitaux ; elle encourage, par des récompenses honorables, ceux des élèves qui se sont distingués par leurs travaux et par leur assiduité. C'est par ces moyens que les hôpitaux de Paris ont produit tant d'hommes qui occupent maintenant un rang distingué parmi les médecins, et dont un grand nombre siège maintenant, ou peut prétendre à s'asseoir au rang des professeurs dans les différentes Facultés de France. C'est en sortant des hôpitaux de Paris, que les professeurs Delpech et Lallemand ont été chargés d'un enseignement public à la Faculté de Médecine de Montpellier.

(1) Ce recueil n'a encore paru qu'une fois ; mais les causes qui ont entravé sa publication vont, dit-on, disparaître, et l'on verra bientôt continuer cette belle entreprise.

Les nombreuses et utiles modifications faites dans le régime intérieur des hôpitaux, les constructions nouvelles élevées d'après les plans les plus sages, les anciennes assainies par tous les moyens imaginables ; l'établissement dans la plupart des hôpitaux des appareils propres à administrer les fumigations, les bains, les douches de toute espèce ; les consultations publiques au moyen desquelles un grand nombre de malades sont traités à domicile, attestent l'active sollicitude de l'Administration pour le soulagement de l'humanité et pour l'avancement de l'art de guérir, et mettent les hôpitaux de Paris au premier rang parmi les institutions de ce genre.

Bien que tous les hôpitaux présentent des sujets d'instruction, il en est cependant qui, à raison de leur étendue, de leur situation, et des écoles cliniques qui y sont organisées, méritent une attention spéciale de la part des élèves et des médecins étrangers.

HÔTEL-DIEU.

L'Hôtel-Dieu, le plus ancien, le plus étendu de tous les hôpitaux de Paris, est aussi

le plus important sous le rapport de l'enseignement clinique dont il est le centre. Cet hôpital, où jadis étaient reçues et entassées indistinctement les maladies de toute espèce, est maintenant consacré seulement aux maladies aiguës, soit internes, soit externes. Les sujets atteints d'affections spéciales comme la gale, les dartres, la syphilis, les aliénations mentales, sont dirigés sur les hôpitaux qui leur sont destinés.

Le service chirurgical, confié aux soins de MM. Dupuytren et Marjolin, est fait exclusivement par le premier de ces deux célèbres professeurs. Visite quotidienne répétée matin et soir, consultations gratuites, opérations de chirurgie, tout est fait par lui-même avec un zèle et une assiduité difficiles à imaginer. Je ne crois rien de plus propre à donner une idée juste de la pratique et des opinions de cet illustre chirurgien, que les notes qu'il a bien voulu me donner avec autant de complaisance que de bonté.

» La démolition des maisons voisines de
» l'Hôtel-Dieu, l'accès donné à l'air autour
» de ce bâtiment et dans son intérieur; la

» suppression des salles jugées insalubres ,
» l'assainissement des autres par la réduction
» du nombre des lits, l'abaissement des croi-
» sées jusqu'aux planchers ; par le renvoi des
» aliénés , des femmes en couche , des mala-
» dies contagieuses cutanées ou autres , des
» ulcères , des vieillards et des infirmes dans
» d'autres établissements ; l'abondance et le
» choix de toutes les choses nécessaires aux
» vêtements de lit et de corps , aux panse-
» ments , aux aliments et aux médicaments ;
» l'ordre et la régularité établis dans tous les
» services , ont fait de l'Hôtel-Dieu un des
» hôpitaux les plus salubres de la capitale. La
» vue et l'odorat n'y sont plus affectés désa-
» gréablement comme autrefois ; on n'y ob-
» serve presque plus ces fièvres adynamiques
» qu'un air concentré chargé de miasmes pu-
» trides y développait en si grand nombre ;
» on n'y trouve plus de pourriture d'hôpital,
» et M. Dupuytren a été plus d'une fois
» obligé de fermer ses cours de chirurgie cli-
» nique sans avoir pu en offrir un seul exem-
» ple à ses élèves. L'opération du trépan ,
» pratiquée dans les cas où son emploi est

» indiqué , et dans les circonstances qui ne
» sont pas au-dessus de toute ressource , y
» réussit comme les autres et n'y échoue que
» pour des raisons analogues.

» En revanche , et probablement par l'effet
» des précautions prises pour favoriser l'accès
» de l'air dans l'hôpital , pour le renouveler ,
» pour le faire circuler dans les salles , on y
» observe un grand nombre d'inflammations ,
» comme si , pour éviter un extrême , on de-
» vait nécessairement tomber dans un autre.
» En effet , si l'on n'y voit plus de fièvres
» putrides et malignes , de pourritures , de
» gangrènes , on y observe des pleurésies ,
» des pneumonies , des péritonites : telles
» sont les causes de la mort du plus grand
» nombre de personnes qui succombent dans
» les salles de chirurgie. Tous les corps des
» individus décédés depuis six ans dans ces
» salles ont été ouverts sans aucune exception ,
» et l'on a pu se convaincre que , comme
» Desault le disait souvent , sans pouvoir en
» fournir la preuve , la plupart des personnes
» qui meurent pendant le traitement des af-
» fections chirurgicales succombent à des in-

» inflammations internes qui le plus souvent
» sont au nombre de deux, trois ou quatre
» sur le même sujet.

» Cette observation n'a pas été perdue
» pour le traitement des maladies chirurgi-
» cales. Les délayants et les rafraîchissants
» ont pris dans presque tous les cas la place
» des toniques ; les saignées et les sangsues
» ont pris celle des excitants et des stimu-
» lants. On y emploie à peine une livre de
» quinquina à l'intérieur, et quelques livres
» à l'extérieur, sur près de trois mille malades
» qui sont reçus et traités chaque année dans
» les salles de chirurgie.

» Les fractures y sont presque toutes trai-
» tées par la position ; quelques unes, telles
» que celles du col du fémur et du col de
» l'humérus, par ce moyen uniquement ; les
» autres, par la position, aidée d'appareils
» destinés plutôt à prévenir les mouvements
» qu'à agir avec force sur les membres. L'ex-
» tension continuelle n'y est mise en usage
» dans aucun cas. L'appareil effrayant de la
» réduction des fractures et des luxations en
» a été banni, et a fait place à des méthodes

» plus douces. Les hernies y sont opérées au
 » moment de l'entrée des malades. Les opé-
 » rations de cataracte sont faites par abaisse-
 » ment et au lit des malades ; ce qui prévient
 » les inconvénients de leur translation après
 » l'opération.

» La mortalité y est réduite , année com-
 » mune , à 1 sur 18 , 19 et 20. L'opération
 » de la pierre y réussit chez les $\frac{5}{6}$ des indi-
 » vidus. L'opération de la hernie sur les $\frac{3}{5}$;
 » celle de la cataracte sur les $\frac{7}{8}$; celle de la
 » fistule lacrymale par l'introduction de la ca-
 » nule en or ou en platine sur les $\frac{19}{20}$. » (*Note*
communiquée par M. le profes. Dupuytren.)

Indépendamment de la clinique chirurgi-
 cale , on trouve encore à l'Hôtel-Dieu un
 enseignement clinique médical , dont se
 chargent tour à tour , et par trimestre , les
 médecins de cet établissement. Ce sont
 MM. Récamier (1) , Petit , Husson , Asselin ,
 Borie , de Montaigu , Geoffroy.

(1) Depuis la nouvelle organisation de la Faculté ,
 M. Récamier est professeur de la clinique de l'École
 de médecine , et non plus de celle fondée par l'ad-
 ministration.

M. Récamier , l'un des praticiens les plus répandus de la capitale , et enflammé du plus beau zèle pour l'art qu'il exerce avec distinction , se fait remarquer par la sagacité avec laquelle il reconnaît les maladies et leurs diverses complications, par la certitude de son pronostic , et par l'habileté avec laquelle il manie les moyens infiniment variés que fournit la thérapeutique. Au milieu des systèmes qui se succèdent rapidement en médecine , il ne donne à aucun d'eux de préférence absolue ; il emprunte à chacun ce qui lui paraît avantageux. Passant tour à tour de l'expectation à la médecine la plus énergique , il laisse dans le plus grand embarras ceux qui veulent se faire une idée exacte de sa doctrine. Comme tous les médecins des hôpitaux , il s'applique aux recherches d'anatomie pathologique et de matière médicale , et il n'a pas peu contribué aux progrès de la science et de l'art.

Il est plus facile de faire le tableau des opinions des autres médecins de l'Hôtel-Dieu , qui se partagent , bien que d'une manière inégale , entre l'ancienne doctrine mé-

dicale et celle qui paraît devoir lui succéder. D'un côté, MM. de Montaigu, Petit, Borie et Geoffroy paraissent avoir conservé dans leur pratique les idées anciennes de l'humorisme et les opinions de Brown sur l'emploi des toniques et des stimulants ; et ils s'appuient sur des théories plus ou moins séduisantes et sur des résultats avantageux. De l'autre, M. Husson, adoptant les principes du chef de la médecine physiologique, semble en-chérir même sur ses opinions. Prescrivant dans presque tous les cas la diète, des boissons adoucissantes, des saignées locales ou générales, des bains et des applications relâchantes, il enveloppe dans une proscription complète la plupart des autres moyens thérapeutiques, et des succès nombreux le confirment dans la pratique à laquelle il a cru devoir s'arrêter depuis quelques années (1).

Bien qu'il s'exprime d'une manière moins

(1) Telle était la pratique de M. Husson à l'époque de la première édition de cet ouvrage. Depuis lors de nouvelles réflexions, de nouvelles expériences l'ont conduit à mettre en pratique la doctrine du contro-stimulisme.

positive sur la thérapeutique générale ou spéciale, M. Asselin cependant se fait remarquer par la sage expectation qu'il suit dans le traitement des maladies. Persuadé que la nature fait souvent les frais de la guérison lorsqu'on n'entrave pas sa marche, il donne tous ses soins à écarter les influences propres à déterminer ou à entretenir l'état morbide par un régime convenablement dirigé, et surtout par la plus grande réserve dans l'emploi des moyens perturbateurs.

HÔPITAL DE LA PITIÉ.

Cette maison est en quelque sorte une succursale de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital des Vénériens. On y envoie du premier les convalescents, et les sujets qui, atteints de maladies chroniques, attendent là leur placement définitif dans un hospice. Une division est réservée aux filles publiques affectées de la syphilis; elles y sont placées par la police et traitées par messieurs les médecins et chirurgiens de l'hôpital des Vénériens. Ce service est tout-à-fait distinct du reste de l'établissement, dont le chirurgien en

chef est le professeur Béclard. Les médecins sont le docteur Serres, connu par des travaux curieux sur différents points d'anatomie générale et pathologique et de physiologie expérimentale, et le docteur Bally qui se livre à des recherches sur divers points de matière médicale et de thérapeutique.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ.

Cet hôpital, considérablement agrandi, et nouvellement pourvu d'appareils nécessaires pour l'administration des bains et des fumigations de toute espèce, est considéré comme le second hôpital de Paris. Le service des salles de chirurgie est confié aux soins de MM. les professeurs Boyer et Roux, chargés par la Faculté de Médecine, l'un des leçons de clinique chirurgicale, l'autre de l'enseignement de la médecine opératoire. Les médecins de cet établissement sont MM. Fouquier et Lerminier, et M. Chomel, chargé, indépendamment du service des salles, de la consultation gratuite.

M. Fouquier, depuis que le renouvelle-

ment de la Faculté l'a appelé à une chaire de pathologie interne, ne fait plus de leçons de clinique proprement dite ; mais il continue à exposer au lit de chaque malade les causes et les symptômes des maladies, à indiquer le diagnostic et le pronostic, enfin à exposer les motifs et les bases du traitement.

Ce professeur, dont les cours sont suivis assidûment par un grand nombre d'élèves et de médecins, montre dans sa pratique cette prudente temporisation qui sait laisser quelque chose aux efforts conservateurs de la nature, et ces déterminations promptes et énergiques, qui, changeant ou modifiant une tendance vicieuse, arrachent le malade à une mort certaine. Observateur attentif et scrupuleux, alliant une rare franchise à un coup d'œil exercé, il se distingue par l'exactitude de son diagnostic, et la certitude d'un pronostic qu'il ne fait jamais connaître qu'après un mûr examen. Loin de chercher à éblouir par une prétendue perspicacité qui fait deviner les maladies, en quelque sorte, à la première vue, il enseigne au contraire à ses élèves à porter, dans l'in-

vestigation des maladies, une attention minutieuse et une sage lenteur, qui conduisent à des résultats positifs, ou du moins font éviter ces erreurs qui compromettent la dignité de l'art. Sa thérapeutique est simple et rationnelle; et, s'il se livre quelquefois à des expériences, c'est avec la prudence et la réserve qu'imposent et l'honneur et la grande responsabilité qui pèse sur la tête du médecin.

Absolument étranger à l'esprit de système, et suivant la voie tracée par l'observation et l'expérience, depuis long-temps déjà il avait signalé dans ses cours théoriques et pratiques la fréquence des phlegmasies, le besoin d'insister sur le traitement antiphlogistique, même lorsqu'elles avaient passé à l'état chronique. Il avait aussi enseigné que les fièvres essentielles des anciens étaient très souvent le symptôme d'une inflammation mal reconnue; mais cependant il pense qu'il existe des fièvres essentielles, c'est-à-dire, dans lesquelles l'état d'excitation est général, et ne se montre nulle part assez prédominant pour pouvoir être considéré comme la cause lo-

cale de ce phénomène. Depuis long-temps aussi ce professeur s'était élevé contre l'abus des stimulants et des toniques dans le traitement des maladies aiguës ; et cependant il ne peut pas croire que l'inflammation gangréneuse des intestins et de la peau, qui se manifeste dans la fièvre adynamique et dans le charbon , soit de la même nature et réclame les mêmes moyens curatifs que l'inflammation franche des mêmes parties , qui constitue la dysenterie et l'érysipèle.

Dans plusieurs maladies , M. Fouquier suit une méthode particulière : dans la colique des peintres , par exemple , il a cru devoir s'écarter du sentier battu , et il a fait au traitement dont une longue expérience avait démontré l'efficacité, les modifications qu'exigeait une thérapeutique rationnelle. Le rhumatisme aigu est considéré par lui comme une inflammation, et il le traite en conséquence ; mais il préfère l'application des sangsues et des cataplasmes , aidée de boissons légèrement diaphorétiques , et de bains tièdes , aux saignées veineuses , qu entraînent une convalescence longue. Ce procédé lui a

réussi plusieurs fois contre des rhumatismes articulaires chroniques , qui avaient déterminé une sorte d'ankylose. Dans les névralgies , en général , il emploie d'abord quelques saignées, soit veineuses, soit capillaires, qu'il fait suivre de vésicatoires , appliqués , non sur le trajet du nerf malade , comme le voulait Cotugno, mais à la partie opposée du membre.

Le nombre des maladies *nerveuses*, si considérable pour ceux qui observent légèrement , est diminué de beaucoup par le praticien qui cherche , le plus possible , à rattacher chaque série de symptômes à la lésion d'un organe. Cependant , malgré cette réduction , les affections auxquelles on est forcé de conserver la dénomination de *nerveuses* sont encore assez multipliées. M. Fouquier admet l'existence de maladies purement nerveuses , c'est-à-dire dans lesquelles nos moyens d'investigation n'ont , jusqu'à présent , découvert aucune lésion matérielle à laquelle on puisse les rapporter. Il professe cette opinion relativement à l'asthme , que M. Rostan , de la Salpêtrière , regarde

comme dépendant de l'anévrysme du cœur.

C'est dans le traitement des maladies nerveuses telles que l'épilepsie, l'hystérie, l'hypocondrie, qu'il a essayé les extraits des plantes vireuses, comme la jusquiame, la belladone, la laitue vireuse, etc., et quelques substances peu connues, comme l'eau distillée de laurier-cerise et l'acide hydrocyanique.

Les hydropisies ont été pour M. Fouquier l'objet d'une étude particulière, et il a fait à ce sujet beaucoup de recherches sur l'action des diurétiques dont, pour le dire en passant, et sans rien préjuger de ce qu'il publiera sans doute un jour à ce sujet, il a porté les doses plus haut que la plupart des praticiens. Dans ces derniers temps, d'après les expériences du docteur Ségalas, il a essayé l'urée, à laquelle il a reconnu une action très énergique sur l'appareil de la sécrétion urinaire.

Ce médecin ne professe pas d'opinion particulière relativement à la maladie vénérienne : il emploie le plus ordinairement contre cette affection, après avoir combattu

les symptômes locaux par les ressources ordinaires de la thérapeutique, les pilules d'onguent napolitain, dont il a retranché le savon qui entre dans les pilules dites de *Sédillot*; il administre aussi la liqueur de Van-Swieten, et pense, avec M. Cullerier, que ce médicament ne mérite pas les reproches qu'on lui adresse, et surtout qu'il est incapable de produire la phthisie pulmonaire, bien qu'il ait pu hâter le développement de cette maladie chez des sujets qui y étaient prédisposés.

La prédisposition originelle aux affections tuberculeuses ou cancéreuses a été l'objet de nombreuses controverses. M. Fouquier admet que, pour la plupart du temps, cette prédisposition existe, bien qu'il soit possible de lui échapper, et que les maladies qu'elle amène ordinairement puissent se manifester d'une manière accidentelle.

Dans les anévrysmes du cœur et des gros vaisseaux, son traitement consiste en saignées locales ou générales; plus souvent il a recours aux dernières pour dégorger le système vasculaire : il les répète plus ou moins sui-

vant la facilité avec laquelle le sang se répare. Il les emploie jusqu'au terme de la maladie, et souvent il a vu la saignée veineuse faire, pour ainsi dire, renaître des malades prêts à suffoquer. Loin que ces évacuations favorisent l'augmentation de l'anasarque symptomatique, elles semblent au contraire faciliter la résorption des liquides épanchés et seconder l'action des diurétiques. Lorsque cette résolution se fait long-temps attendre, et que la distension de la peau est considérable, M. Fouquier fait pratiquer, avec une lancette bien aiguë, des piqûres assez profondes pour arriver jusqu'aux mailles du tissu cellulaire, ce qui procure une détumescence rapide. Une longue expérience a démontré à ce praticien qu'on n'a pas à craindre la gangrène, comme l'ont dit quelques auteurs ; mais la condition indispensable est de traverser tout-à-fait la peau, au lieu de se borner à diviser l'épiderme en promenant sur lui le tranchant d'une lancette. A ces moyens on ajoute un régime peu substantiel, quelques diurétiques pour arrêter les progrès de l'infiltration ; enfin, quelques préparations

de scille et de digitale, qui sont considérées et comme diurétiques et comme propres, en agissant sur la sensibilité du cœur, à diminuer l'énergie de ses contractions.

M. Fouquier n'a publié qu'un petit nombre de mémoires; il a fait connaître à mesure, aux personnes qui assistent à ses leçons cliniques, les résultats de ses travaux sur divers points de médecine pratique, et de ses recherches sur plusieurs substances médicamenteuses, sur la noix vomique, sur l'acétate de plomb, les extraits de jusquiame, de belladone, de ciguë, de stramonium, de laitue vireuse, de *rhus radicans*, sur l'eau distillée de laurier-cerise, sur l'acide prussique, recherches dont les unes sont déjà publiées, et dont les autres seront bientôt présentées à l'académie royale de médecine.

On doit regretter que l'enseignement clinique et une clientèle nombreuse empêchent M. Fouquier de se livrer aux travaux du cabinet; mais ne paie-t-il pas amplement sa dette à la société par les élèves instruits qu'il forme chaque jour?

Le service médical est partagé par M. le docteur Lerminier, praticien distingué, et qui a bien voulu me communiquer quelques notes sur ses opinions médicales considérées d'une manière générale, et dans les points les plus saillants. « Je traite les fièvres continues par les simples délayants, tant qu'aucune indication précise ne se présente à remplir. S'il existe un ensemble de symptômes inflammatoires, un état pléthorique, je prescris une saignée générale; si des congestions sanguines menacent de se faire vers telle ou telle partie, je les détourne par des applications de sangsues. Ce sont ces congestions diverses qui fixent surtout mon attention dans le cours des fièvres. J'ai fait souvent, par exemple, placer avec avantage des sangsues au cou ou derrière les oreilles, même à une période assez avancée des fièvres graves, et lorsque l'adynamie était déjà assez prononcée.

» Toutes les fois que la diarrhée est abondante, je la modère ou je la suspends par une application de sangsues à l'anús. On voit souvent, après l'emploi de ce moyen, la stu-

peur disparaître et les forces se relever. Mais lorsqu'il existe une adynamie réelle, j'ai recours aux toniques; l'infusion aqueuse de quinquina est la préparation dont je fais l'usage le plus ordinaire. J'applique en même temps des révulsifs, etc.

» Lorsque j'observe cet ensemble de symptômes désignés sous le nom de *symptômes bilieux*, je n'hésite pas à employer les vomitifs; ils sont surtout utiles pour abréger le cours de la maladie.

» Dans les fièvres intermittentes, je n'ai eu qu'à me louer du sulfate de quinine, sauf quelques cas où il m'a paru donner lieu à des accidents nerveux.

» Je combats les rhumatismes aigus par les saignées générales, que je répète un grand nombre de fois, et jusqu'à ce que la couenne en champignon ait disparu complètement, ou soit devenue moins prononcée. Les sangsues, dans le rhumatisme, enlèvent bien la douleur là où on les applique, mais on la voit en même temps reparaître ailleurs: c'est ce qui n'arrive pas en ouvrant la veine.

» J'ai souvent hâté la résolution de certaines

pneumonies qui tendaient à passer à l'état chronique, en substituant aux simples adoucissants de légers toniques, et spécialement la décoction de polygala et les loochs kermétisés.

» Dans les coliques métalliques, je suis, dans toute son étendue, l'ancien traitement des Pères de la Charité ; je l'ai employé avec succès, même dans des cas où il existait un mouvement fébrile assez marqué. »

La pratique de M. Chomel se rapproche beaucoup de celle de M. Fouquier, si ce n'est qu'il s'est montré plus zélé partisan de la doctrine des fièvres, et de l'emploi des toniques et des stimulants. Ce médecin a apporté des faits, et même des guérisons, à l'appui de sa méthode, sur laquelle les médecins éclairés et impartiaux pourront seuls prononcer.

HOSPICE DE LA CLINIQUE INTERNE.

Cet Hospice est consacré à l'enseignement de la médecine clinique sous les auspices de la Faculté de Médecine. Deux professeurs, MM. Laennec et Cayol, y sont alternativement chargés du service ; mais prochaine-

ment, une disposition nouvelle doit, en assignant à chacun d'eux des salles spéciales, faire marcher de front les deux cours de clinique.

M. Laennec, dont le nom se rattache à tant de belles recherches d'anatomie pathologiques, a encore accru sa réputation en donnant aux médecins un moyen nouveau d'explorer les organes contenus dans la cavité thoracique, et de perfectionner ainsi le diagnostic et le traitement de leurs maladies. Sa pratique en médecine est hardie, et s'écarte quelquefois des routes battues : on peut en voir un exemple dans la note placée vers la fin de cet ouvrage, relativement à l'*administration de l'émétique à haute dose*.

M. Cayol se permet rarement de substituer au traitement rationnel une méthode empirique, si ce n'est dans les cas désespérés. En général, il préfère l'expectation et n'agit point sans une indication pressante ; il compte beaucoup sur les mouvements naturels. Il reconnaît qu'un très grand nombre de fièvres doivent être considérées comme symptôme d'une lésion locale ; cependant il croit qu'il existe des fièvres essentielles, c'est-

à-dire des troubles plus ou moins considérables de l'organisme qui n'ont été précédés d'aucune lésion locale. C'est la doctrine qu'il professe et qu'il enseigne aux élèves de la clinique, avec des développements étrangers à ce travail. Quant au traitement des fièvres continues, lorsqu'elles présentent des signes d'une irritation gastrique et intestinale, M. Cayol recherche d'abord si cette irritation a précédé la fièvre ou si elle est le résultat d'une excitation directe produite par l'ingestion de remèdes stimulants. Ce n'est guère que dans ces derniers cas qu'il a recours aux sangsues à l'anús ou à l'épigastre; mais ils sont d'après lui très fréquents dans les hôpitaux. Lorsqu'au contraire les malades se sont tenus à la diète et à une température douce depuis l'invasion de la fièvre, M. Cayol observe et fait remarquer, s'ils sont encore dans la période de turgescence, que la rougeur de la langue est toujours en rapport avec la chaleur de la peau; mais que cette rougeur, accompagnée de soif et quelquefois d'un peu de sensibilité de l'abdomen, ne tient qu'à un état de congestion: on la voit

diminuer en même temps que la chaleur de la peau sans avoir recours aux sangsues, et lorsque des symptômes généraux de pléthore existent, M. Cayol préfère la saignée générale à celle des capillaires.

L'inflammation de la membrane muqueuse des voies aériennes est une fréquente complication des fièvres essentielles; elle est plus fâcheuse en général que la phlegmasie du canal digestif; souvent elle survient dans le cours d'une fièvre continue grave, et resterait inconnue sans une investigation soigneuse au moyen du cylindre. M. Cayol la combat avec un succès presque constant au moyen de ventouses scarifiées, appliquées sur les côtés de la poitrine vers les attaches du grand dentelé. Ce moyen est aussi quelquefois employé pour combattre la simple congestion sanguine du poumon dans les fièvres continues.

En général, les fièvres continues de la constitution actuelle débutent par un état de turgescence sanguine qui exige les boissons délayantes et quelquefois la saignée. Quant aux affections locales qui les accompagnent, si

elles n'ont pas précédé la fièvre, et si elles ne présentent pas les caractères de l'inflammation, mais seulement ceux de la congestion, M. Cayol s'en inquiète peu et s'abstient de les poursuivre par des saignées locales, qui, en appauvrissant le système capillaire, retardent le travail des crises et prolongent indéfiniment la convalescence. Lorsque l'indication des antiphlogistiques est épuisée, pour peu que la tête reste embarrassée, il fait appliquer des vésicatoires aux jambes, et ce n'est que quelques jours après, et lorsque les symptômes de congestion cérébrale persistent qu'il en vient au vésicatoire à la nuque.

Dans cette seconde période de la fièvre, lorsqu'il existe encore du râle muqueux dans la poitrine, M. Cayol emploie avec succès la décoction de polygale sénéka. (*Voyez le Formul.*) Plus tard, s'il survient des pétéchies ou des escarres au sacrum, ou si les vésicatoires présentent quelques symptômes de pourriture (suppuration abondante, ichoreuse ou sanieuse, avec douleurs vives), l'indication du quinquina est positive. (Un gros d'extrait mou dans une potion gommeuse le plus

ordinairement , et quelquefois la décoction de quinquina acidulée.) En même temps , M. Cayol fait laver le vésicatoire plusieurs fois par jour avec une forte décoction de quinquina , et panser avec le cérat opiacé.

Telle est la méthode suivie par ce praticien dans les fièvres continues. Il perd extrêmement peu de malades.

Quoique la constitution médicale soit généralement inflammatoire depuis douze à quinze ans , on voit encore quelques fièvres bilieuses ; il s'en est présenté huit à dix dans les trois derniers mois de la clinique. Toutes les fois que M. Cayol voit dès le début de la fièvre la réunion de ces trois symptômes, enduit jaunâtre et humide de la langue , teint jaune et céphalalgie frontale ou orbitaire avec un état général de langueur, il débute par un vomitif et toujours avec succès ; ensuite il emploie la limonade , les boissons acidulées, les apozèmes chicoracées. Toujours alors les évacuations sont faciles et suivies d'un soulagement très prompt. Si ces symptômes bilieux sont accompagnés de quelques indices d'irritation inflammatoire de l'estomac ou des in-

testins, tels que la rougeur et la sécheresse des bords de la langue, une vive sensibilité de l'estomac ou de l'abdomen, M. Cayol fait précéder le vomitif d'une saignée. Quand les symptômes bilieux ne se manifestent que dans la seconde période de la fièvre, il préfère les purgatifs aux vomitifs. Un fait d'observation bien constant pour ce professeur, c'est que toutes les fois qu'on veut s'obstiner à combattre ces symptômes bilieux par les boissons gommées et les sangsues, la fièvre se prolonge indéfiniment, et après qu'elle est terminée, les malades restent longtemps dans un état de langueur et de malaise qui se termine souvent par des furoncles ou d'autres éruptions.

M. Cayol emploie rarement la saignée, soit générale, soit locale, dans la première période des fièvres éruptives, à moins qu'il n'existe une phlegmasie locale très intense. Mais, à l'exemple de Sydenham, il saigne du bras assez ordinairement dans la convalescence de ces fièvres, notamment de la variole et de la scarlatine. Cette pratique lui a toujours réussi, et depuis assez long-temps

qu'il l'a adoptée, il a vu bien plus rarement de ces phlegmasies opiniâtres, restes fâcheux des fièvres éruptives ; il ne purge pas dans ces convalescences à moins d'indication bien précise.

Dans le traitement des phlegmasies aiguës, en général, il réitère la saignée veineuse jusqu'à ce que la fièvre cède. Quand la fièvre est diminuée, il en vient aux saignées locales, et quand elle a cessé il ne saigne plus (sauf les cas de récrudescence), et il en vient alors aux dérivatifs d'abord éloignés, puis de plus en plus rapprochés du siège de la maladie.

Dans la péritonite aiguë, aussitôt que l'indication de tirer du sang est épuisée, deux larges vésicatoires à la partie interne des cuisses ont paru à M. Cayol d'un merveilleux effet pour abréger la maladie, et prévenir la suppuration.

Pour favoriser la résolution des phlegmasies chroniques (hépatite, pleurésie, pneumonie, péritonite, etc.), et pour enrayer la marche de certaines dégénérations organiques, telles que la phthisie pulmonaire, lorsqu'elle est circonscrite, le squirrhe de l'estomac, la phthisie rénale, les diverses dégé-

nération de l'utérus et de la vessie, M. Cayol a employé plusieurs fois, et avec des succès inespérés, le séton résultant de deux escarres qu'il fait ordinairement avec la potasse caustique et quelquefois avec le moxa, et qu'il fait ensuite traverser avec une mèche plate ou arrondie, suivant qu'il veut obtenir plus ou moins de suppuration. Cette espèce d'exutoire est celle qui lui a paru la plus énergique ; pendant son action il combat souvent avec avantage la fièvre hectique (surtout quand il y a des exacerbations régulières avec frisson) au moyen du quinquina sous forme d'extrait seul ou combiné avec quelques gouttes de laudanum ; il est parvenu ainsi à arrêter la fièvre hectique, et à prolonger très longtemps la durée de phthisies incurables.

HÔPITAL SAINT-LOUIS.

Parmi les hôpitaux consacrés à une destination spéciale, l'hôpital Saint-Louis est sans doute un des plus importants. On y reçoit les sujets affectés de maladies cutanées, telles que les dartres, la gale, la teigne, et beaucoup d'individus atteints d'affections

scrophuleuses, scorbutiques et cancéreuses. Indépendamment des malades reçus à demeure dans l'hôpital pour y être traités, une consultation publique est ouverte à ceux dont les affections sont assez légères pour guérir sans quitter leurs occupations habituelles, et on leur délivre des cartes avec lesquelles ils viennent chaque jour prendre des bains ou des fumigations appropriés à la nature de leurs maladies. Cet établissement est confié aux soins de MM. Richerand, professeur de la Faculté de Médecine, et Jules Cloquet, pour les salles de chirurgie; et à ceux de MM. le professeur Alibert, Bielt, Manry et Lugol, pour le service médical.

M. Alibert, que ses nombreuses occupations n'empêchent pas cependant de se livrer à l'instruction des jeunes médecins, fait chaque année un cours clinique des maladies de la peau, dans lequel il fait passer sous les yeux de ses auditeurs les exemples les plus remarquables de ces affections, dont il a donné les tableaux hideux, mais pleins de vérité, dans son magnifique ouvrage. Il a expérimenté, contre ces fâcheuses maladies,

différents remèdes avec plus ou moins de succès : on trouvera dans le cours de cet ouvrage les préparations qui ont le plus constamment répondu à ses espérances.

Chargés tour à tour des salles affectées au traitement de la gale, et jouissant de l'avantage inappréciable de répéter, de comparer les expériences sur un grand nombre de sujets, les médecins de l'hôpital Saint-Louis ont répondu à l'attente générale en se livrant à des recherches suivies sur la nature de la gale et sur les nombreux modes de traitement tour à tour employés contre elle. M. le docteur Manry s'est borné à examiner quel moyen devait être préféré sous les divers rapports du prix, de l'altération du linge, de l'odeur, des accidents locaux et des accidents généraux. Il a expérimenté vingt-deux préparations, chacune sur un nombre égal de malades, et additionnant la durée du traitement dans la totalité des cas, il en a tiré le terme moyen pour chaque méthode. C'est de ce travail, exécuté sous les yeux de M. Manry, avec autant d'exactitude que de talent, par M. le docteur Mélier,

alors élève interne de l'hôpital Saint-Louis, que j'ai extrait diverses formules, et les notes qui s'y rapportent.

J'ai mis aussi à profit un ouvrage plus étendu et publié par M. Mouronval; il est intitulé : *Recherches et observations sur la gale, faites à l'hôpital Saint-Louis, à la clinique de M. Lugol, pendant les années 1819, 1820 et 1821*. Les expériences sont faites beaucoup plus en grand, soit pour le nombre des malades, soit pour celui des préparations essayées. Sans m'arrêter à la partie de l'ouvrage qui est consacrée à l'histoire de la gale, où, pour le dire en passant, l'auteur nie formellement l'existence de l'*acarus scabiei*, du sarcopte qui lui avait succédé, et de tous les animalcules psoriques, je ferai remarquer qu'en définitive il est prouvé, par des expériences nombreuses et bien faites, que la gale peut guérir plus ou moins promptement par des stimulants appliqués à la peau sous forme de bains, de fumigations, de lotions, de frictions, etc.; qu'elle peut même céder à des bains de vapeur aqueuse, et que le traitement interne auquel on a jadis atta-

ché tant d'importance, est inutile, excepté dans les cas où la longue durée, l'étendue et l'intensité de la maladie, doivent la faire considérer comme un exutoire qu'il serait imprudent de supprimer sans précautions.

M. le docteur Biett, spécialement chargé des salles consacrées au traitement des dartres de différentes natures, a fait des expériences nombreuses et intéressantes sur les substances diverses employées contre ces maladies, et s'est livré à des recherches de matière médicale aussi curieuses que suivies, relativement à l'épilepsie et à quelques autres affections dont l'opiniâtreté a souvent fait le désespoir de la médecine. Les notes très circonstanciées que cet estimable praticien a bien voulu me communiquer, et que l'on trouve dans le cours de ce Recueil, me dispensent d'entrer dans de plus grands détails sur un établissement digne, sous tous les rapports, de l'attention des médecins de tous les pays.

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital, destiné au traitement exclusif

de la maladie syphilitique et des affections qui en dépendent, est confié aux soins de MM. Cullerier oncle et neveu, et de M. le professeur Bertin. C'est là qu'on peut observer toutes les formes, toutes les variétés de cette maladie, et qu'on est à même d'examiner les effets des moyens curatifs employés contre elle. Des nombreuses recherches faites par les praticiens qui dirigent cet établissement, résulte à peu près le corps de doctrine suivant dont les développements appartiendraient à un autre ouvrage.

Malgré les différentes formes qu'affecte la maladie vénérienne, les bases du traitement sont et doivent être toujours les mêmes. On les modifie seulement suivant que l'affection est primitive ou consécutive. Le traitement local varie suivant les symptômes et leurs divers degrés d'intensité.

Le mercure est considéré comme un spécifique contre la maladie vénérienne; et les cas où il n'a pas réussi sont des exceptions qui ne doivent pas infirmer la règle générale. Pendant long-temps on l'a regardé comme le remède unique; mais des expériences fai-

tes en Espagne et en Italie ont prouvé que des végétaux, et surtout les sudorifiques et un climat chaud, peuvent faire disparaître la maladie sans l'emploi du mercure.

La tisane de Feltz ne doit pas être envisagée comme une boisson purement végétale, si l'on fait attention que l'on ajoute aux diverses plantes qui entrent dans sa composition, de la colle de poisson et du sulfure d'antimoine, qui paraît toujours contenir en proportion variable de l'oxide blanc d'arsenic. Quelques faits, et notamment les essais faits à l'hôpital Saint-Louis, dans différents cas de dartres vénériennes, semblent prouver que cet oxide est pour beaucoup dans les propriétés de la tisane de Feltz.

Lorsqu'il s'agit de combattre les symptômes primitifs, la liqueur de Van-Swieten, à la dose d'un demi-grain par jour, une simple tisane d'orge, souvent même aucune tisane, composent le traitement le plus ordinaire.

S'il arrive que des malades aient la poitrine fatiguée par des catarrhes, qu'ils présentent un commencement de phthisie pulmonaire,

que l'abdomen soit le siège de quelque irritation, que la liqueur détermine des douleurs d'estomac, des vomissements, M. Cullerier met ces individus à l'usage des frictions faites avec l'onguent mercuriel, ou bien il leur donne des pilules dites de Sédillot (*pilules d'onguent napolitain et de savon*), ou les pilules avec le mercure de Hahnemann. Ces pilules ont l'inconvénient d'agir sur la bouche aussi rapidement que les frictions; cela n'empêche pas néanmoins de les administrer dans les cas de syphilis primitive. M. Cullerier ne les emploie jamais pour les accidents consécutifs.

S'il se présente un malade avec des symptômes consécutifs, la grande confiance que M. Cullerier a dans la liqueur fait qu'il l'administre également, et, on peut le dire, avec des succès tellement remarquables, que si quelques maladies résistent et continuent de faire des progrès, on peut croire que cela tient à la négligence du malade dans le cours du traitement. Les frictions paraissent aussi à M. Cullerier un moyen énergique contre la syphilis constitutionnelle, et il les emploie

à peu près indifféremment comme la liqueur de Van-Swieten. Il les préfère chez les sujets qui supportent mal cette dernière préparation, et il obtient de leur usage des résultats très avantageux.

Lorsqu'il administre la liqueur dans des affections vénériennes invétérées, il lui associe ordinairement la tisane sudorifique seule ou édulcorée avec le sirop sudorifique; mais quand les malades paraissent faibles, il mélange ce sirop avec celui de quinquina ou le sirop antiscorbutique.

La tisane de Feltz est employée avec des succès vraiment surprenants, et M. Cullerier possède à ce sujet des faits extrêmement intéressants. Il administre cette tisane quand des symptômes vénériens consécutifs tels que les exostoses, les douleurs ostéocopes, les périostoses, les pustules serpigineuses, les ulcérations des parties molles, les caries des os, et des cartilages du nez et de la bouche, après avoir cédé plusieurs fois au traitement par la liqueur ou par les frictions, reparaissent de nouveau. Ce moyen réussit presque constamment, et même après un temps assez

peu considérable , à moins que la maladie n'ait produit des altérations trop profondes. M. Cullerier, neveu, a essayé la tisane d'Arnaud, à la Maison de Santé des vénériens ; mais il n'a pas fait connaître les résultats de ses expériences. M. Cullerier, oncle, pense qu'elle est semblable à la tisane de Feltz.

Les muriates (hydro-chlorates) d'or et de platine n'ont pas répondu , entre les mains de ce médecin , aux pompeuses annonces de leurs inventeurs : aussi n'en a-t-il pas continué l'usage.

Il considère également comme un moyen énergique contre la maladie vénérienne , les bains avec une solution de deuto-chlorure de mercure ; mais il les emploie rarement dans son hôpital, parceque ce mode d'administration du sublimé exige beaucoup de précautions.

Les moyens locaux sont très bornés. Ce sont le cérat simple ou mercuriel sur les ulcérations, le plus souvent un peu de charpie trempée dans une décoction purement émolliente ou narcotique , la cautérisation avec le nitrate d'argent fondu , quand les

chairs sont fongueuses , le pansement avec l'onguent égyptiac , le digestif quand elles sont blafardes.

Quant aux végétations , on n'en vient à l'excision que quand le traitement spécifique est terminé , ou du moins fort avancé. Ce moyen le plus souvent réussit ; cependant on voit des sujets chez lesquels les végétations semblent pulluler avec plus de force : alors on cautérise avec le nitrate d'argent fondu , l'hydro-chlorate d'antimoine , le nitrate de mercure. Malgré l'activité de ces médicaments , on voit des végétations qui résistent toujours.

Les rhagades de l'anus sont également attaquées par les caustiques. Le cautère actuel est celui qui a le mieux réussi à M. Cullerier. Celles qu'on remarque aux mains et aux pieds demandent une grande propreté , du repos , et guérissent constamment avec la liqueur ou les frictions , et un pansement local avec le cérat simple ou mercuriel.

Les pustules vénériennes n'exigent point de traitement particulier. Pour les pustules muqueuses à l'anus , aux cuisses , à la vulve,

au scrotum, M. Cullerier recommande beaucoup de propreté, et des frictions douces sur les parties affectées avec le cérat mercuriel. Il regarde ce moyen comme fort avantageux.

Dans les exostoses, les périostoses, etc., les sangsues n'ont jamais été très utiles : le traitement général est ce qu'il y a de plus efficace.

La blennorrhagie est un symptôme de la syphilis sur l'importance duquel les avis sont partagés. La longue expérience de M. Cullerier lui a démontré que bien souvent elle était suivie d'une infection générale : aussi pense-t-il que ce phénomène morbide doit être combattu par les moyens appropriés au traitement de la syphilis constitutionnelle

MAISON DE SANTÉ.

Si j'ai parlé de la Maison de Santé, qui n'est, il est vrai, le siège d'aucun enseignement public, c'est seulement dans l'intention de mettre sous les yeux des lecteurs quelques unes des formules employées par le professeur Dubois. Bien que livré plus par-

particulièrement à la pratique de la chirurgie , ce célèbre praticien s'occupe très souvent des affections internes pour lesquelles un grand nombre de malades réclame ses avis. On sait que M. Dubois professe sur plusieurs points de pratique des opinions qui lui sont particulières , et qui sont étayées par une longue expérience. C'est ainsi qu'il regarde le traitement tonique comme le plus avantageux dans les affections scrophuleuses scorbutiques , etc. ; qu'il considère les frictions mercurielles poussées jusqu'à la salivation comme le moyen le plus sûr de guérir les maladies vénériennes invétérées ou rebelles, tandis que, pour la plupart des autres médecins , la salivation est une conséquence fâcheuse du traitement mercuriel , contre laquelle on doit se tenir en garde. Ses opinions, en général , se rapprochent de celles de Brown ; il fait un usage fréquent des stimulants, des toniques, des révulsifs ; la saignée est un moyen sur l'application duquel il fait voir une extrême réserve , même dans les cas où le plus grand nombre des médecins insistent sur son emploi. Rarement il prescrit

la saignée générale dans les phlegmasies aiguës, soit membraneuses, soit parenchymateuses : il se borne, pour la plupart du temps, à quelques sangsues, auxquelles succèdent des vésicatoires.

MAISON D'ACCOUCHEMENT, DITE HOSPICE DE LA
MATERNITÉ.

Les réflexions précédentes s'appliquent à la Maison d'Accouchement, dont l'accès, au moins habituel, est interdit aux élèves et aux médecins étrangers. Cependant il n'est personne qui ne soit bien aise de connaître sommairement la pratique du médecin célèbre chargé des infirmeries de ce bel établissement. Imbu des préceptes de la médecine hippocratique, M. Chaussier s'est livré à des recherches nombreuses sur les maladies des femmes en couche ; ennemi des systèmes qui, brillant par quelque-une de leurs faces, entraînent trop souvent à de funestes erreurs le praticien qui s'abandonne à eux, ce professeur fait servir à un traitement sage et rationnel ses profondes connaissances physiologiques.

On peut remarquer qu'il n'emploie jamais qu'un petit nombre de médicaments ; qu'il préfère en général ceux dont les propriétés sont bien connues , et qu'il n'essaie les substances nouvelles qu'avec la plus grande réserve.

HÔPITAL SAINT-ANTOINE.

Cet hôpital , par sa situation et par la beauté des bâtimens , peut être considéré comme un des plus salubres de la capitale ; il n'est point très étendu , et il est rempli en grand partie par les malades du quartier au milieu duquel il se trouve. On y reçoit les sujets des deux sexes atteints de maladies aiguës internes ou externes et de maladies chroniques pour lesquelles il n'y a point d'hôpital spécial.

M. Beauchêne est chirurgien en chef de cette maison , et MM. Kapeler et Lullier Winslow , médecins connus par des travaux estimés , dirigent le traitement des maladies internes. M. le docteur Kapeler surtout s'est beaucoup occupé de recherches de matière médicale , et a employé avec succès, dit-on,

la méthode contro-stimulante de l'école italienne. Cette méthode, que je dois faire connaître, est maintenant suivie par un certain nombre de praticiens; et il est tel hôpital dans lequel on administre douze, vingt, trente, et jusqu'à quarante grains d'émétique en quelques heures, et dans une quantité de liquide infiniment faible en proportion de la dose de tartre stibié. Chose singulière et cependant réelle, les malades, non seulement n'éprouvent pas d'accidents, mais même n'ont point de vomissements et ne présentent pas de phénomènes primitifs remarquables. Je livre ces faits aux méditations des lecteurs physiologistes, et je m'abstiens de toute réflexion.

M. Kapeler est un des médecins qui se sont permis de modifier le traitement empirique et consacré par l'usage dans la colique des peintres. Il a aussi, dans des expériences dont il se propose de publier lui-même les résultats, porté très haut les doses de plusieurs substances réputées très énergiques, et que beaucoup de personnes administrent encore avec une telle réserve, que les gué-

risons obtenues par ces moyens sont des preuves nouvelles de la puissance médicatrice de la nature.

HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE.

Ce vaste établissement renferme dans son sein un hospice et un hôpital. On y admet des femmes avancées en âge ou affectées de maladies incurables et d'infirmités ; on y reçoit également, mais dans des bâtiments séparés , les femmes atteintes d'aliénations mentales. Cette partie de l'établissement est confiée aux soins du professeur Pinel et du docteur Esquirol , qui maintenant remplace son respectable maître. Les salles de chirurgie sont commises à M. le professeur Lallemand , et les infirmeries de l'hospice à MM. Rostan et Ferrus. Les leçons cliniques de M. Rostan sont très suivies, mais c'est, en général, pour se livrer à l'étude des aliénations mentales que l'on fréquente la Salpêtrière, où M. le docteur Esquirol fait un cours clinique très suivi sur ce genre de maladies. Tous ceux qui connaissent ce savant médecin savent que son traitement de différentes espèces de vésanie consiste moins dans l'accumulation

d'une grande quantité de médicaments que dans l'emploi sagement dirigé des agents hygiéniques et des moyens moraux. Sous ce rapport, son nom est peu fait pour figurer dans un formulaire; mais je pense que les lecteurs verront avec intérêt quelques notes sur les moyens mis en œuvre contre les lésions intellectuelles, notes que je dois à la bienveillance de M. Esquirol (1). Pour ramener à son état normal le cerveau atteint de cette maladie (l'aliénation mentale), le médecin peut mettre en usage deux sortes de moyens: les uns consistent à modifier l'organe par l'exercice même de ses fonctions, et sont dits *intellectuels* et *moraux*; les autres sont tirés des ressources ordinaires de la thérapeutique, et ont pour objet de remplir différentes indications curatives: ils ont été appelés *physiques*.

1° *Traitement moral et intellectuel*. Isoler les aliénés des objets qui ont excité leur ma-

(1) Ces notes m'ont été communiquées par mon collègue le docteur Georget, élève et ami de M. Esquirol, et auquel on doit des travaux intéressants sur la physiologie du cerveau et l'aliénation mentale.

ladie, des parents ou des serviteurs qu'ils détestent, ou auxquels ils ne veulent point obéir. 2° Les traiter avec douceur, mais quelquefois avec fermeté. 3° Les classer dans l'établissement de manière à ce qu'ils ne puissent se nuire, et à ce qu'ils contribuent à leur guérison; placer ensemble les furieux dans un quartier éloigné des quartiers des autres malades; renfermer certains malades très agités dans des chambres peu éclairées ou tout-à-fait obscures; ne point contraindre ceux qui sont pénétrés d'une chaleur excessive à se couvrir de vêtements trop chauds ou trop serrés, même en hiver. 4° Séparer entièrement les convalescents de tous les autres aliénés, en les faisant passer successivement dans des dortoirs plus tranquilles à mesure qu'ils approchent du terme de leur sortie; avoir bien soin de retirer de ces dortoirs les malades dès qu'ils sont près d'un nouvel accès ou d'une exacerbation; exciter au travail, au jeu, à la promenade les malades dont la raison n'est pas entièrement troublée ou détruite. 5° N'employer que comme moyens de répression et de punition

seulement la camisole de force, la réclusion dans une cellule, le passage d'une division dans une autre, la douche, etc., jamais les coups, les chaînes, et autres mauvais traitements; ménager les premières entrevues des malades avec leurs proches ou leurs amis; provoquer quelquefois de vives commotions morales par une surprise, une frayeur, une réprimande injuste; remplacer une passion par une autre; ne pas se perdre en vaines discussions avec des insensés; se garder surtout de les pousser à la colère ou à la fureur, soit en se moquant d'eux, soit en combattant directement leurs idées, leurs passions, etc.; favoriser les réunions d'aliénées convalescentes; exercer sur les malades qui ont du penchant au suicide la surveillance la plus active, encore long-temps après qu'elles paraissent revenues de cette funeste idée, autrement on courrait le risque d'être la dupe d'une dissimulation profonde et cachée avec une admirable prudence; surveiller également et isoler les malades adonnées à la masturbation ou à un vice plus honteux; éviter de rappeler aux aliénées qui sont gué-

ries, soit les extravagances de leur délire, soit les causes qui les ont désagréablement affectées, à moins qu'elles ne soient les premières à fixer la conversation sur ce sujet; conseiller l'éloignement des causes pour prévenir les rechutes : telles sont les principales règles du traitement moral des aliénées mis en usage à l'hospice de la Salpêtrière.

Le traitement appelé *physique* se compose des soins hygiéniques et des agents médicaux propres à remplir les diverses indications curatives.

Soins hygiéniques. Préserver les aliénées de l'influence des excès de température et des variations brusques de l'atmosphère, en les tenant l'hiver dans des lieux suffisamment chauffés, et en les empêchant d'aller pieds nus dans l'eau glacée ou sur la neige, et surtout en les empêchant, pendant les grandes chaleurs de l'été, de recevoir l'action des rayons solaires; laver tous les jours et aérer les cellules des aliénées malpropres; attacher dans leur lit, pendant la nuit, les aliénées qui ont la manie de se coucher sur le carreau, et les paralytiques, qui se jetteraient

involontairement hors du lit, ou, mieux encore, mettre ces dernières dans des espèces d'auges qui les retiennent sans contrainte; avoir un grand soin de couvrir les aliénées la nuit, surtout pendant les froids rigoureux, pour éviter les congélations des pieds : rien n'est meilleur, pour remplir cette indication, que de mettre une couche de paille par-dessus les couvertures. Donner, dans tous les cas, un ou deux bains de propreté; couper les cheveux toutes les fois qu'il existe beaucoup de chaleur à la tête et un état habituel d'irritation, de congestion vers cette partie, ou encore lorsque les malades étant furieuses, il est impossible de soigner leur chevelure; distribuer, quatre fois par jour, une nourriture saine et abondante, et surtout refuser rarement à boire et à manger aux malades, même pendant la nuit; faire prendre aux aliénées qui refusent obstinément des aliments, des lavements de bouillon; injecter dans l'estomac, à l'aide d'une sonde introduite dans l'œsophage, du lait, du bouillon, et quelquefois du vin : souvent la douleur que cause la présence de la sonde

dans la narine engage les sujets à manger ; mais quelquefois ils ont une telle opiniâtreté , qu'ils supportent tout plutôt que d'abandonner leur détermination.

Bien qu'on n'emploie à la Salpêtrière qu'une petite quantité de médicaments , et qu'à proprement parler il n'y ait point à recueillir de formules à la clinique de M. Esquirol , cependant on peut donner quelque idée des moyens médicamenteux par lesquels il seconde la partie hygiénique et morale de son traitement.

Indications curatives. La folie est ordinairement de longue durée ; sa nature est fort difficile à apprécier , au moins dans le plus grand nombre des cas : les indications de traitement fondées sur cette connaissance sont donc presque toujours difficiles à saisir , souvent peu ou point déterminées. Il faut bien dire aussi que cette maladie n'offre pas toujours des chances de guérison bien favorables , puisque , d'après les relevés faits à la Salpêtrière , à peine guérit-on un tiers des aliénées qui ne présentent aucun signe d'incurabilité. Toutes ces causes doivent rendre

le médecin très circonspect ; il s'abstiendra de prescrire des remèdes plutôt que de risquer d'en donner sans indications , et qui pourraient produire des effets différents de ceux qu'on désire ; il doit se garder surtout de s'en laisser imposer par la violence de certains symptômes, et de croire que la cause du mal est en rapport avec leur intensité. Dans deux circonstances seulement, le médecin peut agir avec une certaine vigueur : c'est au début de la maladie, ou lorsque l'emploi des moyens rationnellement indiqués a été continué assez de temps et que l'incurabilité est à craindre. Lorsque la folie est passée à un état chronique, après plusieurs années d'existence, si elle dégénère en démence, surtout si elle se complique de paralysie, il n'y a plus rien à tenter pour obtenir la guérison ; le médecin n'a plus en vue que de prolonger la vie, en prévenant et en combattant les accidents cérébraux ou autres qui peuvent la compromettre. La nature de cet ouvrage ne permet pas d'entrer dans le détail des indications curatives qui peuvent se présenter dans le cours de la folie, et d'ex-

poser les moyens appropriés ; nous nous bornerons à un petit nombre de considérations sur quelques uns des moyens principalement mis en usage.

Évacuations sanguines. On a souvent abusé de la saignée, parcequ'on a confondu la pléthore générale et la congestion cérébrale avec l'état de fureur, et qu'on a cru abattre la fureur en diminuant la masse du sang : on s'est trompé ; la pléthore et la congestion cérébrale ont d'autres caractères que la fureur, caractères qui existent très souvent sans celle-ci ; et c'est en vain qu'on espérerait calmer sûrement un furieux en le saignant à outrance : des malades sont devenus plus furieux après la saignée, et ce n'est qu'en reprenant des forces qu'ils ont cessé de l'être. Des accès de manie avec fureur ont duré le même laps de temps avec et sans saignées. Mais lorsqu'il existe une pléthore réelle, un état de congestion cérébrale, surtout vers le début de la maladie, il ne faut pas hésiter à tirer du sang, soit par une saignée générale, soit par des applications de ventouses scarifiées ou de sangsues. S'il y a suppression d'un écoule-

ment sanguin habituel, ces moyens seront portés vers les parties qui étaient le siège de l'évacuation périodique.

Bains. Les bains tièdes, rarement les bains froids, sont employés à la Salpêtrière : c'est un moyen fort avantageux pour calmer les divers accidents.

Douches. On se sert rarement des douches, et avec une grande circonspection, particulièrement lorsqu'il existe de violentes céphalalgies, une chaleur très forte à la tête. La douche est plus souvent employée comme moyen de répression pour les sujets qui ont pris quelque détermination funeste et énergique, par exemple, celle de se laisser mourir de faim. On ne doit pas les donner plus de quelques secondes, rarement plus d'une minute.

Les applications et les affusions froides sur la tête sont souvent un très bon calmant et toujours sans danger. Dans les congestions cérébrales, on fait marcher de front la saignée de la jugulaire, ou l'application de sangsues au cou, un bain tiède où le malade reste plongé pendant un temps plus ou moins

long, durant lequel on lui fait des applications réfrigérantes sur la tête.

Vomitifs. Les vomitifs sont avantageux par les secousses qu'ils impriment dans certains cas de stupeur et d'insensibilité sans signe d'irritation ; mais on ne saurait en user avec trop de prudence à cause de l'impulsion qu'ils communiquent au sang vers les parties supérieures.

Purgatifs. Ils sont souvent utiles, et comme propres à dissiper la constipation, symptôme d'une grande importance, et auquel on doit donner beaucoup d'attention, et comme moyen d'établir vers le canal intestinal une dérivation salutaire.

Dérivatifs. Les dérivatifs portés sur les intestins et sur la peau sont d'un usage général et très avantageux dans la plupart des aliénations, et surtout dans celles qui viennent à la suite des couches. Les lavements purgatifs et les suppurations cutanées sont préférés aux autres moyens dans les cas précités.

Moxas, Vésicatoires, Sétons. Les applications des moxas sur la tête ont guéri plu-

sieurs fois ; une fois il en est résulté une inflammation cérébrale mortelle ; souvent la maladie n'a pas changé de forme. Il en est de même de l'application du cautère actuel. Le séton à la nuque, les vésicatoires, sont également mis en usage d'après les mêmes principes et avec les mêmes précautions.

Narcotiques. Ils sont rarement utiles au commencement de la maladie ; souvent ils restent sans effet ; et lorsqu'ils procurent du sommeil, ils laissent presque toujours subsister le délire.

Moyens généraux. On donne en abondance aux malades des boissons acidules, mucilagineuses, nitrées, dans la période d'irritation. Il est utile quelquefois d'employer de légers toniques lorsqu'il est besoin de soutenir les forces ; en un mot, on se dirige d'après les règles générales de la thérapeutique.

HÔPITAL DES ENFANTS.

Cette maison est affectée au traitement des individus au-dessous de seize ans, quels que soient leur sexe et leur genre d'affection.

C'est là seulement qu'on peut étudier les maladies des enfants, qu'il est si important et si difficile de connaître, à cause du vague ou de la nullité des renseignements que fournissent les sujets, et des modifications que l'âge imprime aux symptômes, à la marche, et consécutivement au traitement des maladies. On trouvera, dans les leçons de MM. Jadelot et Guersent, leçons dans lesquelles ils ont part à leurs auditeurs de ce qu'une longue pratique et une expérience raisonnée leur ont démontré, tout ce qu'on peut désirer sur cette matière.

M. Baffos aîné a la direction des salles de chirurgie, qui n'offrent en général rien de bien intéressant.

Dans cet hôpital, les individus atteints de maladies chroniques, de scrophules, de dartres, de gale, sont placés dans des salles séparées de celles destinées aux maladies aiguës. Les malades affectés de teigne sont confiés à MM. Mahon frères, lesquels sont propriétaires d'un remède qu'ils ont reçu l'autorisation d'expérimenter sous l'inspection des médecins de l'établissement, qui

constatent la guérison. Le remède de MM. Mahon est tenu secret ; il paraît assez avantageux dans ses résultats.

La médecine de M. Guersent est extrêmement simple et rationnelle ; il s'attache avec un très grand soin à l'examen des symptômes et n'emploie de médication énergique qu'avec la plus grande circonspection, persuadé que la nature n'a jamais plus de ressources que dans l'âge où les organes ont encore à peine exercé leurs fonctions. L'observation de malades, et des recherches nombreuses d'anatomie pathologique, lui ont prouvé comme à beaucoup d'autres praticiens, que les inflammations forment la très grande majorité dans les maladies des enfants. Sans insister sur ce point, je vais présenter les détails qui, recueillis par M. le docteur Troussel-Delvincourt, ont été revus par M. Jadelot lui-même, et qui sont le sommaire de ses opinions sur une partie de l'art qu'il exerce avec autant de modestie que de talent et de succès.

Long-temps avant la révolution qui s'est opérée en médecine relativement aux fièvres

essentiels, ce praticien poursuivant le cours de ses observations dirigées spécialement sur les maladies des enfants, avait été conduit reconnaître à ces affections un siège plus fixe, plus limité. Doué de sens excellents et d'une longue pratique avait encore perfectionnés, il ne tarda pas à rapporter un grand nombre de fièvres à des phlegmasies, soit isolées, soit multiples de l'abdomen, de la poitrine ou de la tête. Dès lors même il reconnut que celles de l'abdomen étaient dans une proportion infiniment plus considérable. M. Jadelot ne s'est point formé d'opinion particulière sur les fièvres intermittentes, dont, pour le dire en passant, le nombre est beaucoup diminué; il emploie le traitement connu, mais il le modifie suivant qu'au milieu des désordres généraux il observe quelque altération de fonction plus marquée vers les divers organes. C'est ainsi qu'il emploie avec des succès incontestables un traitement fixe, c'est-à-dire les antiphlogistiques dirigés sur les parties qui paraissent le siège de quelque irritation, et en même temps le

quinquina seul ou bien uni au camphre dans des lavements.

Presque tout ce que perdit la classe de fièvres fut reporté dans celle des phlegmasies ; elles furent étudiées avec plus de soin , et leur traitement , mieux adapté à leur siège et à leur nature , devint aussi moins long et plus heureux. M. Jadelot fut un des premiers médecins qui acquit des connaissances positives sur les phlegmasies , et spécialement sur les phlegmasies gastriques et intestinales ; il se créa pour ainsi dire de nouveaux moyens de les reconnaître , et il parvint , par la seule inspection des traits du visage , à une justesse de diagnostic vraiment remarquable.

Cette *séméiologie* particulière au premier âge , bien qu'on puisse quelquefois encore en tirer parti dans les affections des adultes , M. Jadelot l'a nommée *physiognomonique*. Je crois faire une chose utile et agréable au lecteur , en lui en donnant une idée succincte (1). Indépendamment des altérations

(1) Pour de plus amples détails, voir le *Traité* de

couleur que la face peut présenter et qui fournissent au médecin des signes plus ou moins positifs, l'expression de la physionomie et la saillie plus ou moins considérable de tel ou tel trait sont encore des moyens d'éclairer le diagnostic.

Chez l'enfant, dont les muscles faciaux ne sont pas doués d'une grande mobilité, trois traits principaux se présentent à l'observateur. Ils sont à peu près parallèles et se dirigent, du centre, vers les côtés de la face : le premier (*oculo-zygomatique*) parti du grand angle de l'œil, va se perdre un peu au-dessous de la saillie formée par l'os de la pommette. Le second (*nasal*) commence à la partie supérieure de l'aile du nez, et se prolonge en demi-cercle vers la commissure des lèvres; il est quelquefois coupé par un petit trait (*général*) qui se dirige vers le milieu de la joue. Le dernier (*labial*) naît à la commissure des lèvres et se perd vers le menton.

Chacun de ces traits se rapporte à l'une
maladies des enfants, de Michael Underwood, traduit
par Eusèbe de Salle, tom. I, pag. 38.

des cavités splanchniques. Le premier est lié aux maladies du système cérébro-nerveux ; le second et son accessoire (*général*) se rattachent aux lésions abdominales ; le troisième enfin indique les affections des organes de la circulation et de la respiration.

Ce moyen d'investigation , précieux chez des malades incapables de fournir au médecin aucun renseignement , demande beaucoup d'exercice , mais les heureux résultats qu'on en obtient dédommagent le médecin des recherches auxquelles il se livre pour arriver à son but.

Dans la variole , M. Jadelot s'attache spécialement à reconnaître les diverses affections qui peuvent la compliquer d'une manière manifeste ou latente , et c'est d'après cette connaissance qu'il modifie son traitement. Ainsi lorsqu'il se montre une angine violente , sans avoir égard à l'époque de l'éruption , il emploie les antiphlogistiques , les dérivatifs les plus énergiques. Survient-il des signes d'une irritation gastrique , il la combat par les moyens appropriés , persuadé que l'éruption se fera avec plus de facilité. Dans les cas de variole

grave, il a recours aux excitants, et même aux toniques à l'intérieur, soit par la bouche soit en lavements. Il recommande, pendant la période de suppuration, de faire couler le pus contenu dans les pustules, et surtout celui qui s'est réuni en grande quantité par la confluence des boutons, en les ouvrant avec la pointe d'une lancette, ou bien en coupant avec des ciseaux le sommet des pustules, qu'on absterge ensuite avec un linge fin. Il se sert avec succès, dans la convalescence, de bains tièdes simples ou émollients pour hâter la chute des croûtes et rendre plus facile la transpiration cutanée.

La rougeole présente, plus fréquemment encore que la variole, la complication de phlegmasies, soit muqueuses, soit parenchymateuses des organes thoraciques, et cette complication mérite autant et même plus de soin que la maladie principale. Aux antiphlogistiques, M. Jadelot a coutume d'ajouter, comme propres à diminuer la congestion pulmonaire, les maniluves chauds et animés avec le vinaigre, le sel commun, la moutarde en poudre. Si l'éruption, après

avoir paru , vient à se supprimer tout d'un coup , ce qui a lieu pour l'ordinaire à l'occasion d'une phlegmasie qui se développe dans un autre point de l'économie , il l'attaque avec une énergie proportionnée au danger que court le malade. Si l'éruption , malgré cela , tarde à se remonter , il emploie les bains de vapeur ou bien les frictions soit sèches , soit rendues plus irritantes au moyen de liniments appropriés. M. Jadelot ne balance pas à prescrire les toniques et les excitants à l'intérieur et à l'extérieur , quand l'éruption se fait mal à cause de la faiblesse du sujet. Il astreint à un régime assez sévère les convalescents , et il ne leur administre que rarement des purgatifs , encore ne prescrit-il que les plus doux.

Le traitement de la scarlatine diffère peu de celui de la rougeole. M. Jadelot recommande d'examiner soigneusement l'état de la gorge , afin de pouvoir combattre à temps l'angine gangréneuse qui vient souvent la compliquer.

L'angine gangréneuse est identique, qu'elle soit précédée d'une scarlatine ou qu'elle

se manifeste sans maladie préalable. Au début de cette affection, qui est ordinairement inflammatoire, M. Jadelot suit une méthode purement antiphlogistique ; mais lorsqu'on aperçoit dans le fond de la gorge des taches blanchâtres, larges, accompagnées des signes d'une débilité générale, il se hâte de mettre en usage les sinapismes aux pieds, des injections dans la gorge avec une décoction de quinquina, des cataplasmes de farine de riz cuite dans une décoction de quinquina, et arrosés de vinaigre aromatique au moment d'être appliqués sous la mâchoire ; enfin des lavements avec la décoction de quinquina camphrée, les boissons délayantes, les fumigations avec le vinaigre dirigées vers le fond de la gorge. Il favorise l'action des cataplasmes de quinquina par des frictions faites sur les côtés du cou avec le liniment ammoniacal. Quelquefois, mais assez rarement, il est besoin de recourir aux toniques administrés à l'intérieur.

L'inflammation de la membrane muqueuse des voies aériennes est une maladie très fréquente dans l'enfance ; sa gravité est d'au-

tant plus grande que son siège est plus voisin du larynx. M. Jadelot est le premier qui soit parvenu, par un examen attentif du malade, à connaître le siège précis de l'angine, et cela est d'une immense importance par rapport au traitement, qui, à peu près le même quant à sa base, doit être conduit avec une activité et une promptitude plus ou moins grandes, selon qu'il existe angine laryngée ou trachéale, ou bien encore que l'inflammation envahit toute la membrane muqueuse du conduit aérien. Ce traitement consiste en des sangsues appliquées sur la partie antérieure du cou, en des sinapismes promenés sur les membres inférieurs, en des lavements laxatifs ou purgatifs, et même en des vomitifs : c'est ordinairement à l'ipécacuanha en poudre ou en sirop qu'il donne la préférence; il l'emploie chez les sujets faibles et peu excitable, et après avoir abattu l'inflammation par des saignées locales. Dans ce cas, il ne craint pas d'y avoir recours plusieurs fois de suite, et même à des intervalles peu éloignés.

M. Jadelot considère le croup comme une

espèce d'angine du conduit aérien, angine offrant des symptômes plus violents, et ayant pour caractère spécial de véritables accès séparés par des rémittences bien tranchées. Il admet des degrés divers dans la maladie, suivant son intensité, mais sans changer d'opinion sur sa nature (1). La saignée par les sangsues, et les vomitifs, sont les agents les plus employés dans le traitement du croup. Le vomitif seul a souvent suffi pour faire avorter la maladie, surtout lorsqu'elle s'est montrée chez des sujets faibles, pâles et bouffis; mais dans les cas opposés il insiste sur l'application des sangsues (2), et fait entretenir

(1) M. Guersent, dans ses leçons cliniques, signale un *faux croup* qui guérit sans autres moyens que la diète, le repos du lit et quelques boissons adoucissantes.

(2) M. Jadelot n'a jamais été arrêté par la crainte de ne pouvoir se rendre maître du sang qui coule des piqûres dans un endroit où les vaisseaux sont très développés, et sur lequel on ne peut exercer aucune compression. On y parvient toujours avec de l'amadou imbibé de vinaigre ou saupoudré d'alun ou de colophane; enfin, par l'emploi de la pierre infernale. Il faut, pour l'appliquer convenablement,

l'écoulement du sang assez long-temps pour que l'enfant soit pâle et pour que le pouls ait perdu de sa force. Si l'on suspend trop tôt cet écoulement, on s'expose à ne pas arrêter les progrès du mal, et ce qui pourrait résulter de moins fâcheux, ce serait d'être obligé de revenir à une nouvelle application de sangsues.

Après la saignée, M. Jadelot fait vomir, et plusieurs fois de suite, à des intervalles de deux à trois heures, et cette pratique est suivie du plus grand succès, car les enfants se trouvent soulagés chaque fois qu'ils ont vomé.

Quand le croup est arrivé à la deuxième période sans avoir été combattu, et qu'on soupçonne la présence d'une fausse membrane, M. Jadelot fait appliquer encore des

essuyer exactement les piqûres, et sitôt qu'il s'y est formé une petite croûte noirâtre, la recouvrir d'un très petit morceau d'amadou soutenu par la pression du bout du doigt pendant quelques minutes. Enfin la cautérisation au moyen d'un petit stylet rougi blanc est, de tous les moyens, le plus sûr et le moins douloureux.

sangsues ; mais dès qu'elles sont tombées , il se hâte de faire vomir, et c'est dans ce cas qu'il emploie par cuillerées à bouche, toutes les dix minutes ou tous les quarts d'heure, la potion dite *anti-croupale* (voyez la *Table*), jusqu'à ce qu'il ait obtenu le vomissement. Il insiste également sur les dérivatifs , portés sur la peau ou sur le canal intestinal ; il conseille aussi de provoquer l'éternement.

Lorsque la maladie est très rapide, doit-on commencer par la saignée ou par le vomitif ? Voilà ce que M. Jadelot pense à cet égard : on saignera d'abord si l'enfant est robuste et s'il présente les signes d'une congestion vers les parties supérieures ; au contraire, on commencera par faire vomir, sauf ensuite à recourir aux sangsues, quand le sujet est pâle, comme anéanti, qu'il y a peu de chaleur et de fièvre.

Le sulfure de potasse est un moyen que M. Jadelot n'emploie point pendant le croup, surtout lorsqu'il est très inflammatoire ; il le regarde comme dangereux ; il s'en sert quelquefois dans les circonstances opposées. La

dose varie ; mais elle ne doit pas dépasser un demi-gros en vingt-quatre heures.

D'après de nombreuses observations, ce médecin se croit fondé à penser que la coque luche consiste dans une phlegmasie des bronches, accompagnée d'une lésion particulière des nerfs, qui la distingue des catarrhes ordinaires. En conséquence de cette manière d'envisager la maladie, le traitement se compose d'évacuations sanguines et de relâchans employés sous toutes les formes, en même temps qu'on emploie des dérivatifs (1) des narcotiques à l'intérieur et en application sur la poitrine : ce sont des cataplasmes arrosés avec un demi-gros, un gros et un gros et demi de laudanum pur, ou d'une dissolution d'extrait gommeux d'opium.

Dans l'hydrocéphale aiguë, M. Jadelot si

(1) Ce sont des sinapismes mitigés de manière à ne produire qu'une légère rougeur ; on les renouvelle souvent. On se sert aussi avec succès de frictions faites sur les bras et le devant de la poitrine avec l'éther acétique. A la fin de la maladie on retire de bons effets des vésicatoires.

nale une irritation gastro-intestinale qui se montre au début de la maladie, et qui précède plus ou moins le développement des symptômes cérébraux, et à laquelle il oppose les saignées locales et des applications émoientes sur l'abdomen. Plus tard, et lorsque la tête paraît être le siège principal de l'affection, il dirige de ce côté les moyens antiphlogistiques plus ou moins énergiques, sans cependant perdre de vue l'irritation abdominale. M. Jadelot n'emploie la glace sur la tête que dans la première période de la maladie, avant la formation de l'épanchement, quand il existe une congestion violente vers la tête. Il conseille de n'y avoir recours qu'après avoir fait les saignées locales nécessaires, et de faire ces applications pendant que le malade est plongé dans un bain tiède. Tels sont les moyens usités dans la première période; mais lorsque les signes connus de M. Jadelot lui ont fait reconnaître la présence d'un épanchement dans le crâne, il insiste sur les dérivatifs à l'extérieur; il fait appliquer un vésicatoire à la nuque, et fait faire des frictions sur les membres avec l'éther acétique, ou bien

avec des liniments volatils et aromatiques; il emploie les frictions mercurielles sur la tête rasée (demi-gros par friction); on les renouvelle toutes les trois, quatre ou six heures, après avoir eu soin de nettoyer la tête avec un liniment ammoniacal. En même temps il administre le calomélas à l'intérieur, à la dose de deux, trois à quatre grains, répétée quatre à cinq fois par jours. Enfin le moyen extrême est un très large vésicatoire sur la tête.

Ici se terminent les considérations générales sur les hôpitaux, que j'ai jointes à mon travail, dans l'intention de fournir aux lecteurs quelques documents sur ces établissements si utiles à l'instruction médicale. Je suis loin de considérer comme complet cet aperçu: le sujet est trop vaste et trop intéressant pour être traité incidemment; il pourrait fournir à lui seul le sujet d'un ouvrage très curieux, surtout pour les étrangers.

J'ai pu omettre beaucoup de choses, même très intéressantes, mais c'est à raison de l'abondance des matières; et si j'ai plus insisté sur certains hôpitaux, c'est qu'ils sont, par diverses circonstances, plus spécialement

consacrés à l'instruction : cette sorte de préférence n'implique de ma part aucun dédain pour les praticiens dont je n'ai point parlé.

Au résumé, le médecin qui visite les hôpitaux de Paris y voit avec satisfaction les praticiens qui les dirigent rivaliser de zèle et de talent, et substituer une marche analytique et rationnelle aux théories subtiles et quelquefois séduisantes de la médecine ancienne ; il trouve, en comparant leur manière d'agir, un accord, une analogie, qui sont une forte preuve en faveur de la médecine actuelle.

La doctrine physiologique, plus ou moins modifiée, mais restant intacte dans ce qui concerne la thérapeutique, est adoptée presque partout, soit d'une manière évidente, soit par une gradation facile à suivre.

En général, on montre beaucoup de réserve dans l'emploi des toniques, des stimulants et des autres remèdes perturbateurs, moyens utiles sans doute, mais dont on avait singulièrement abusé.

L'observation et le raisonnement ont ramené les praticiens à la médecine expectante. On a quelque confiance dans les efforts con-

servateurs de la nature , et la polypharmacie a cédé dans bien des cas la place à l'emploi sageement combiné des agens hygiéniques. Cependant on ne dédaigne point les ressources en la matière médicale , et , par des expériences répétées dans plusieurs hôpitaux et par divers praticiens , on s'attache à constater les propriétés de substances nouvelles, à vérifier celles que les anciens ont attribuées aux médicaments qu'ils nous ont transmis, et l'on cherche à en faire de nouvelles applications.

Enfin , au lieu de perdre le temps en dissertations savantes , mais trop souvent inutiles , on multiplie les observations particulières et les recherches cadavériques , seules bases solides de la science médicale.

FORMULAIRE

PRATIQUE

DES HÔPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS.

DES BAINS.

On désigne sous le nom de *bain* un liquide dans lequel on plonge le corps, soit en entier, soit par parties, et pendant un temps plus ou moins long. Les bains sont de plusieurs espèces ; on les distingue en bains domestiques et bains médicamenteux, en bains généraux et bains locaux. On emploie le plus fréquemment les bains d'eau simple, soit à la température de 25 à 30 degrés, soit froids, et même à la glace. Parmi les bains médicamenteux, on remarque les bains aromatiques, sulfureux, mercuriels, etc., qui sont d'un usage assez commun.

Il est des cas où l'on préfère les bains locaux, c'est lorsqu'il s'agit de relâcher, de ramollir des parties tuméfiées et douloureuses, ou quand il est nécessaire de déterminer une congestion locale, comme cela a lieu pour les bains de pieds et les bains de siège.

Les bains tièdes d'eau simple sont le plus généralement employés dans les affections inflammatoires aiguës, les douleurs rhumatismales, les maladies nerveuses : c'est un moyen précieux, et dont l'usage ne saurait être trop répandu.

On administre quelquefois les médicaments sous forme de bains, lorsque l'estomac ne peut pas les supporter ; mais l'absorption cutanée est rarement assez énergique pour qu'on puisse compter sur des succès certains. Quelques médecins ont employé comme moyens d'exciter la peau les bains d'émétique. Ils en ont porté la dose jusqu'à une livre par bain.

Pour les bains locaux, on se sert des liquides émollients, aromatiques ou narcotiques destinés aux fomentations, aux lotions, etc.

Bain anti-psorique (Hôtel-Dieu).

Sulfure de potasse sec , ℥ j.

Eau , q. s.

Employé contre la gale avec assez de succès pour être conseillé ; mais ce n'est pas le moyen le plus efficace.

Bain aromatique (Hôtel-Dieu).

Espèces aromatiques , ℥ ij.

Eau , q. s.

On s'en sert contre les affections rhumatismales anciennes , et dans tous les cas où il est utile d'exciter légèrement la peau.

Bain anti-syphilitique (Vénériens).

Deuto-chlorure de mercure , gr. vj à xij.

Eau distillée , ℥ viij.

Eau commune à 30°, ℥ cc.

Ce moyen , essayé contre la maladie vénérienne , n'a pas été suivi de résultats assez satisfaisants pour en continuer l'usage.

Bain mercuriel (Maison de santé).

Deuto-chlorure de mercure , ℥ ij à ℥ j.
Eau , ℔ cc.

On a employé les bains mercuriels contre les affections vénériennes dans les cas où l'on avait lieu de craindre l'action du sublimé sur l'estomac. On commençait par deux gros par bain, et l'on portait la dose jusqu'à une once par bain. Ordinairement trente bains suffisent pour le traitement.

Bain sulfureux (Hôpital des enfants).

Sulfure de potasse , ℥ ij.
Eau commune , ℔ c.

Ce bain , usité dans les mêmes circonstances que le bain sulfureux des autres hôpitaux , n'en diffère que par une proportion de sulfure accommodée à la délicatesse de la peau chez les jeunes sujets.

Bain sulfureux et gélatineux
(M. Dupuytren).

Sulfure de potasse , ℥ iv.
Eau commune , ℔ cc.

Versez dans cette solution :

Colle blanche de Flandre ,	℥ ij.
Dissoute dans	
Eau bouillante ,	℥ x.

Pour un bain.

Ces bains ont toutes les propriétés des bains d'eaux de Barèges artificielles , et ils n'en ont pas les inconvénients. En effet , ils n'irritent , ils n'agitent et ils ne donnent pas la fièvre comme ces derniers. L'addition de la gélatine leur communique des qualités onctueuses et des vertus adoucissantes , qui les rendent préférables aux bains sulfureux ordinaires , dans tous les cas où l'on redoute les effets irritants de ceux-ci. (*Note comm. par M. le profess. Dupuytren.*)

Bain de pieds alcalin (St.-Antoine).

Sous-carbonate de potasse ,	℥ viij.
Eau ,	q. s.

Employé souvent comme révulsif , par l'irritation qu'il détermine aux pieds , dans les congestions sanguines aux parties supérieures.

Bain de pieds sinapisé (tous les hôpitaux).

Farine de moutarde , ℥ iv.

Eau , q. s.

On s'en sert dans les mêmes cas que le précédent; la température à laquelle on le donne n'est pas indifférente. En effet, quand l'eau est très chaude, son impression est vive, mais passagère, et bientôt l'afflux du sang vers la tête a lieu avec plus d'impétuosité. Au contraire, le pédiluve, administré tiède, agit par la qualité irritante de la moutarde, détermine un engorgement permanent des extrémités inférieures, et produit une dérivation bien plus énergique.

Maniluves.

On en prépare avec la moutarde ou le carbonate de potasse, quelquefois avec l'acide hydro-chlorique. Ils sont utiles dans les cas où le sang se porte avec abondance vers la poitrine, comme dans l'anévrisme du cœur, l'hémoptysie, l'asthme, etc. On emploie la moitié de la dose prescrite pour un bain de pieds.

*Bains de vapeur aqueuse (tous les
hôpitaux).*

Ils se font par l'évaporation de l'eau bouillante dans un appareil approprié. On les emploie avec succès dans les affections rhumatismales et cutanées, et dans tous les cas où il convient de provoquer une exhalation cutanée abondante. Des expériences récentes, faites à l'hôpital Saint - Louis , ont prouvé qu'ils pouvaient suffire au traitement de la gale sans autre accessoire. On évite l'emploi des bains de vapeurs aqueuses chez les sujets dont la poitrine est délicate; chez ceux qui sont affectés d'asthme ou d'anévrisme du cœur. Dans tous les cas , il convient que les malades se placent la première fois sur le gradin d'en bas , et qu'ils n'arrivent aux supérieurs, où la chaleur est plus violente, que par degrés.

*Bains de vapeur aromatique (tous les
hôpitaux).*

On les administre en faisant passer la vapeur de l'eau à travers des plantes aroma-

tiques dont elle enlève les principes actifs. Ce moyen, plus énergique que le précédent, s'emploie dans les affections analogues, mais d'une plus grande intensité. Comme on les administre dans le même appareil et par le même procédé, les mêmes précautions sont applicables.

Bains sulfureux de Barèges (tous les hôpitaux).

Sulfure de potasse , ℥ iv.
Eau commune , ℔ cc.

Ces bains, appliqués d'abord au traitement des affections de la peau, ont été depuis étendus avec plus ou moins de succès à celui d'une foule de maladies très différentes. Leur action stimulante sur la peau les rend utiles lorsqu'il s'agit d'opérer une dérivation sur une surface étendue. Plusieurs praticiens les ont mis en œuvre d'une manière utile dans les maladies nerveuses, comme un moyen de faire cesser la répartition inégale de la sensibilité.

Des douches.

A l'occasion des bains, il est convenable

le parler aussi des douches , qui réunissent à l'action du liquide une percussion plus ou moins considérable.

On administre les douches en faisant tomber d'une certaine hauteur , et pendant un temps plus ou moins long, une eau chaude ou froide , simple ou médicamenteuse sur la partie affectée. On distingue la douche simple , la douche en pluie ou en arrosoir , suivant qu'une colonne d'eau , plus ou moins considérable , tombe sur une partie , ou bien qu'elle se divise en une multitude de petites colonnes. M. Esquirol a fait monter à la Salpêtrière un appareil propre à administrer les douches en masses , c'est-à-dire dans lesquelles il tombe à la fois un volume d'eau très considérable.

Les douches sur la tête sont employées dans le traitement des aliénés. On les administre pendant que le sujet est plongé dans un bain chaud. Les douches sur différentes parties du corps sont conseillées dans les engorgements chroniques des viscères , dans les rigidités , les contractures des articulations : on préfère généralement,

pour cet usage , les eaux minérales naturelles ou artificielles , sulfureuses , ferrugineuses , thermales , etc.

Les douches ascendantes se donnent au moyen d'une canule qui répond au tuyau d'un réservoir élevé. On les dirige sur l'intestin rectum et le vagin en introduisant la canule dans ces cavités. Ces douches sont ordinairement froides. On en a retiré de forts bons effets dans les constipations opiniâtres , dans les leucorrhées , et dans des affections chroniques de l'utérus qui avaient été considérées comme squirrheuses.

Des affusions.

Elles consistent simplement à jeter de l'eau froide sur tout le corps ou bien seulement sur une partie. On les administre sur la tête et pendant que le malade est plongé dans un bain chaud , dans les affections cérébrales. On en a fait sur tout le corps dans le cas de fièvre adynamique et ataxique : c'est un moyen peu employé.

CATAPLASMES.

Un cataplasme est une composition médicamenteuse molle, pultacée, destinée à être appliquée sur une partie pour y entretenir la chaleur et y former une sorte de bain. Il est formé de pulpes, de poudre, ou de farines cuites, soit avec de l'eau pure, soit avec des décoctions de plantes, soit avec du lait. On y ajoute quelquefois des huiles, ou des graisses ou des onguents. Les cataplasmes s'emploient ordinairement chauds; on les place sur toutes les parties du corps. Les plus usités sont les cataplasmes émollients et narcotiques et les sinapismes.

Cataplasme émollient (tous les hôpitaux).

Farine de lin, }
d'orge, } ʒʒ parties égales.

Eau, q. s.

On l'applique sur les tumeurs inflammatoires extérieures. Il agit aussi par contiguïté, lorsqu'on le met sur la peau dans le cas de phlegmasie des parties sous-jacentes.

C'est aussi un moyen commode pour entretenir l'écoulement du sang après l'application des sangsues.

Cataplasme suppuratif (Hôtel-Dieu).

Cataplasme émollient , ℥ ij.

Onguent basilicum , ʒ j à ij.

On s'en sert avec avantage quand on a l'intention de conduire promptement à suppuration une tumeur phlegmoneuse.

Cataplasme anodin (Hôtel-Dieu).

Farine de lin , ℥ j.

d'orge , ℥ j.

Décoction narcotique , q. s.

Laudanum liquide ou

Solution d'opium brut. ʒ j à 3 ij.

A la fois narcotique et relâchant, ce cataplasme convient dans les phlegmasies soit externes, soit internes, qui sont accompagnées de vives douleurs.

Cataplasme contre la pourriture d'hôpital
(Hôtel-Dieu).

Cataplasme émollient ,
Tranches de citron ,
Poudre de kina , selon l'ordonnance.

On a mis en usage cette application avec assez de succès contre la pourriture d'hôpital; mais on sait que rien ne réussit mieux contre cette maladie que les moyens d'assainissement, un bon régime, en un mot, que les ressources de l'hygiène.

Cataplasme anti-septique (Hôtel-Dieu).

Cataplasme émollient ,
Poudre de kina ,
Camphre , selon l'ordonnance.

Usité dans les mêmes cas que le précédent, et dans la gangrène simple.

Cataplasme résolutif (Vénériens).

Cataplasme émollient , ℥ iv.
Sous-acétate de plomb , ℥ j.
Hydro-chlorate d'ammoniaque , 3 ℥.

On l'emploie sur les tumeurs inflammatoires lorsqu'elles sont déjà moins sensibles, et qu'il est besoin de les exciter légèrement.

Sinapisme (Vénériens).

Levain ,	℥ iv.
Farine de moutarde ,	℥ j.
Fort vinaigre ,	q. s.

On emploie ce cataplasme lorsqu'on a l'intention de déterminer une rubéfaction proportionnée à la durée de l'application, et dont on se sert si utilement comme moyen dérivatif.

Sinapisme (presque tous les hôpitaux).

Farine de moutarde ,	℥ iv.
Vinaigre ,	q. s.

A la Maternité on saupoudre le sinapisme avec

Hydro-chlorate d'ammoniaque , ℥ j.
pour le rendre plus irritant.

*Sinapisme mitigé (Hôpital des enfants ;
Charité).*

Cataplasme de lin ,	℥ iv.
Farine de moutarde	℥ ss.

Pour saupoudrer un cataplasme émollient.

On préfère ce sinapisme, comme moins irritant, et on l'emploie dans le cas où l'on a besoin d'entretenir vers les extrémités inférieures une dérivation plutôt continue que très rapide. M. Jadelot s'en sert avec beaucoup de succès dans les affections cérébrales ; M. Lerminier prescrit souvent leur application dans les fièvres graves avec congestion vers quelque organe important, surtout vers le cerveau.

Cataplasme vireux (Saint-Antoine).

Espèces vireuses ,	} ãã parties égales.
Mie de pain ,	
Eau ,	

Ce cataplasme est conseillé contre les tumeurs de diverse nature qui s'accompagnent de douleurs violentes. A la fois relâchant et narcotique, il présente une double utilité.

Cataplasme émollient (Maternité).

Décoctum émollient ,	} ãã q. s.
Farine de lin ,	

On arrose souvent ce cataplasme avec une

once d'huile d'olives pour le rendre plus relâchant.

Cataplasme résolutif (Maternité).

Infusum résolutif,
Mie de pain, q. s.

Cataplasme de camomille (Hôpital des enfants).

Fleurs de camomille, ℥ iv.
Vinaigre, ℥ iv.

Cataplasme résolutif (Hôpital des enfants).

Savon blanc, ℥ iv.
Farine d'orge, ℥ viij.
Eau, q. s.

Ces deux cataplasmes, bien que d'une composition différente, sont à peu près analogues par leurs propriétés, sur lesquelles il est inutile de donner de nouveaux détails.

COLLYRES.

On nomme *collyre* un médicament qui s'applique sur les yeux. Les collyres sont ordinairement liquides et se composent d'infu-

sions , de décoctions ou d'eaux distillées avec des additions de différente nature.

Les collyres secs sont des poudres simples ou composées qu'on insuffle entre les paupières et le globe de l'œil.

Collyre sec (Hôtel-Dieu , M. RÉCAMIER).

Sucre blanc ,	} pulvérisés , parties égales.
Oxide de zinc ,	

Collyre sec (Hôtel-Dieu , M. DUPUYTREN).

Sucre blanc ,	3 ij.
Oxide rouge de mercure ,	gr. x.
Tuthie.	gr. xx.

Les collyres secs s'emploient en insufflation dans les yeux , lorsqu'il existe , à la suite des ophtalmies chroniques , des taies sur la cornée transparente. Bien que leur composition varie , ils ont tous le même but , auquel ils parviennent plus ou moins.

Collyre détersif simple (Hôtel - Dieu ,
Saint-Antoine).

Eau distillée de roses ,	℥ iv.
Sulfate de zinc ,	gr. xx.

Collyre résolutif (Hôtel-Dieu , Saint-Antoine).

Infusum de fleurs de sureau ,	℥ iv.
Acétate de plomb cristallisé ,	gr. vj.
Alcool au vulnéraire ,	℥ ij.

Ces deux collyres jouissent à deux degrés différents de propriétés analogues. On les met en usage dans les ophthalmies anciennes et entretenues par un état de débilité des tissus. Ils agissent en produisant une astriction qui s'oppose à l'abord trop considérable des liquides.

Autre (Hôtel-Dieu , M. RÉCAMIER).

Sucre candi ,	℥ j.
Iris de Florence ,	℥ j.
Pierre divine ,	℥ j.
Eau-de-vie ,	℥ j.
Eau distillée ,	℥ j ℞.

M. Récamier conseille ce collyre contre les taies de la cornée chez les sujets scrophuleux.

Collyre résolutif (Vénériens).

Fleurs de mélilot,	3 ℥.
Eau ,	℞ j.
Acétate de plomb liquide,	3 j.
Ou acétate de cuivre ,	gr. x.
Ou sulfate de zinc ,	3 ℥.
Ou sulfate de cuivre ,	gr. x.

Collyre sec (Vénériens).

Sucre candi ,	} 3 ℥ 3 ℥.
Tuthie ,	

Collyre sec (Saint-Antoine).

Poudre ophthalmique ,	
Opium ,	gr. iv.
Proto-chlorure de mercure ,	3 j.
Sucre pulvérisé ,	3 j.

Collyre de Conrad (Saint-Antoine).

Deuto-chlorure de mercure ,	gr. j.
Gomme adragant ,	3 j.
Laudanum liquide ,	gtt. xviii.
Eau de roses ,	3 iv.

Ce collyre convient dans les ophthalmies

rebelles , soit qu'elles tiennent au vice vénérien , soit qu'elles en soient indépendante. Il agit alors comme puissamment résolutif et comme calmant.

Collyre alumineux (Saint-Antoine).

Eau de roses ,	{	āā	℥ ij.
Eau commune ,			
Sulfate d'alumine et de potasse,		℥ j.	

Cette préparation a une action styptique qui la rend propre à rétablir la tonicité de la conjonctive , à la fin des phlegmasies de cette membrane.

Collyre émollient (Hôpital des Enfants).

Racine de guimauve ,	℥ ij.
Eau ,	℔ j.

S'emploie dans les inflammations de conjonctive , lorsqu'elles s'accompagnent d'une violente irritation.

Collyre de roses et de mélilot (Hôpital des Enfants).

Eau de roses ,	℥ iv.
Infusion de mélilot ,	℥ iv.

Utile dans la seconde période de l'inflammation, ou bien au début d'une phlegma-
légère. Ce collyre est un résolutif faible.

Collyre résolutif (Hôpital des Enfants).

Infusion de fleurs de sureau, ℥ j. ,
Acétate de plomb liquide, 3 j.

Autre (Hôpital des Enfants).

Oxide de zinc, gr. vj.
Eau de plantain, 3 vi.

On s'en sert avec avantage au début de
ophthalmie chez un sujet faible, et chez le-
quel il y a lieu de croire que l'inflammation
sera peu intense; ou bien à la fin d'une oph-
thalmie aiguë lorsque l'irritation a été préa-
lablement combattue par des remèdes ap-
propriés.

Collyre opiacé (Hôpital des Enfants).

Eau, ℥ j. ,
Extrait gommeux d'opium, 3 ss.

Collyre anodin (Hôpital des Enfants,
M. JADELLOT).

Safran, 3 j.
Eau de lin bouillante, 3 iv.
Laudanum liquide, 3 j.

Ces deux collyres sont usités dans les phlegmasies accompagnées d'un développement excessif de la sensibilité.

Collyre astringent (Hôpital des Enfants).

Infusion de sureau , ℥ j.
Sulfate de zinc , ʒ j.

C'est un moyen fort en usage dans les ophthalmies scrophuleuses, qui sont ordinairement accompagnées d'une exsudation puriforme plus ou moins abondante.

Collyre opiacé (Charité).

Eau distillée , ʒ iv.
Extrait aqueux d'opium , gr. ij.

Collyre avec le sulfate de zinc (Charité).

Eau de roses , ʒ iv.
Sulfate de zinc , gr. xvj.

Collyre avec l'acétate de plomb (Charité).

Eau commune , ʒ iv.
Acétate de plomb , gtt. x.

Ces deux collyres sont astringents et ré-

olutifs suivant l'époque de la maladie à laquelle on les met en usage. Ils facilitent la résolution lorsqu'on s'en sert dans une ophthalmie prête à se terminer, et s'opposent à son retour quand elle a cessé, par l'astriction qu'ils déterminent dans les vaisseaux capillaires de la conjonctive.

FOMENTATIONS.

Une fomentation est un remède destiné à être appliqué, à l'aide d'une flanelle, d'une compresse ou d'une éponge, sur quelque partie du corps pour y former une sorte de bain tiède que l'on entretient plus ou moins long-temps en le renouvelant lorsqu'il se refroidit. Les fomentations se préparent, pour l'ordinaire, par l'infusion ou plutôt par la décoction de quelques plantes mucilagineuses, narcotiques, etc.

Les fomentations, pour être efficaces, ont besoin d'être souvent renouvelées; lorsqu'elles se refroidissent, elles deviennent souvent plus nuisibles qu'utiles: c'est pour cette raison que, dans beaucoup de cas, les

praticiens des hôpitaux préfèrent l'application des cataplasmes.

J'ai rangé dans la même série les lotions ; elles ont de l'analogie avec les fomentations , en ce qu'elles se font souvent avec les mêmes liquides ; il en est cependant pour lesquelles on se sert de médicaments particuliers : telles sont celles qui sont usitées dans le traitement de la gale.

Fomentation vineuse (Hôtel-Dieu).

Vin rouge ,	℥ ij.
Fleurs de roses rouges ,	℥ ij.

Autre (Hôtel-Dieu).

Vin rouge ,	℥ ij.
Miel ,	℥ iv.

Ces deux fomentations s'emploient sur des parties où il est nécessaire de ranimer les propriétés vitales ; ainsi l'on couvre de charpie qui en est imbibée les ulcères , les plaies , dont la surface blafarde ne fournit qu'une suppuration de mauvaise qualité.

Fomentation savonneuse (Hôtel Dieu).

Eau-de-vie , ℥ ij.

Savon médicinal, ℥ j.

On se sert de cette solution comme d'un moyen utile dans les différents cas où l'on désire une application résolutive. Par exemple, on la met souvent en usage dans les entorses et les différentes lésions des parties articulaires, quand l'inflammation a disparu.

Fomentation narcotique (Hôtel-Dieu).

Opium brut , ℥ ij.

Eau , ℥ j.

Le nom de cette fomentation indique assez bien dans quelles circonstances on en fait usage.

*Lotion anti-psorique (Hôtel-Dieu ,**M. DUPUYTREN).*

Sulfure de potasse sec , ℥ iv.

Eau , ℥ j.

Acide sulfurique ; ℥ iv.

C'est un moyen employé avec succès con-

tre la gale. On fait avec la solution ci-dessus des fomentations répétées deux ou trois fois par jour sur les parties couvertes de boutons, et l'on ajoute à ce traitement les bains simples.

Fomentation sinapisée (Charité ,
M. FOUQUIER).

Farine de moutarde ,	℥ iv.
Eau chaude ,	℔ j.

Quand on veut déterminer une irritation prolongée, on substitue aux sinapismes des linges trempés dans cette solution de moutarde. On entretient par ce moyen les pieds dans un état de chaleur vive et de gonflement propres à y attirer le sang, et à diminuer la congestion qui tendrait à s'établir vers le cerveau ou quelque autre organe important.

Fomentation émolliente (Maternité).

Graine de lin ,	℥ ij.
Feuilles de mauve ,	℥ ij.
Eau ,	℔ ij.

Elle s'emploie surtout dans les affections

inflammatoires du ventre, lorsqu'on veut y maintenir une sorte de bain tiède; elle sert aussi dans les cas d'œdème inflammatoire des extrémités inférieures, si communs à la suite des couches.

Fomentation calmante (Maternité).

Fomentation émolliente ,	℞ ij.
Têtes de pavots brisées ,	Nº 2.
Eau ,	℞ ij.

On la préfère souvent à la précédente, parcequ'elle est, de plus, légèrement narcotique et propre à diminuer la susceptibilité nerveuse.

Fomentation résolutive (Maternité).

Fleurs de mélilot ,	} aa 3 ij.
de sureau ,	
Feuilles de menthe ,	} aa 3 j.
de sauge ,	
Eau bouillante ,	℞ ij.
Eau-de-vie ,	℥ iiij.
Ou vinaigre ,	℥ j.
Ou savon médicinal ,	℥ iv.

On s'en sert dans les inflammations très

légères de différentes parties, comme d'un moyen suffisant pour les dissiper; et dans celles qui ont été diminuées par le traitement antiphlogistique, pour les conduire à la guérison.

Fomentation fortifiante (Maternité).

Racine de quintefeuille ,	℥ j.
Écorce de chêne pulv. (tan),	℥ vj.
Roses rouges ,	℥ vj.
Eau ,	℔ j.

Elle est d'une utile application dans les cas qui réclament une application astringente. On la rend plus énergique par l'addition du sulfate de zinc ou de l'acétate de plomb.

Fomentation excitante (Maternité).

Crème de tartre soluble ,	℥ j.
Eau ,	℔ j.

On la prescrit contre les ulcères saignants, fongueux, atoniques, gangréneux, soit en lotions, soit en fomentations.

Fomentation de tabac, dite eau de nicotiane
(Saint-Louis).

Tabac en feuilles, ℥ ij.
Eau commune, ℔ j.

En décoction,

Moyen employé contre la gale. Bien qu'il procure la guérison, et même assez promptement, on peut lui reprocher de déterminer des nausées et même des vomissements. Son odeur est fatigante pour les malades.

Lotions mercurielles (Saint-Louis,
M. MANRY).

Mercure cru, ℥ ij.
Acide nitrique, ℥ iv.
Eau distillée, ℔ x.

Traitez le mercure par l'acide nitrique, étendez la dissolution avec l'eau distillée. La dose est d'une demi-once, matin et soir, en lotions.

Cette solution, dont M. le docteur Manry a le premier donné la formule, est mainte-

nant, à l'hôpital Saint-Louis, d'un usage habituel dans le traitement de la gale, non qu'elle guérisse plus promptement que les autres médicaments, mais parcequ'elle est d'un emploi commode, qu'elle ne tache nullement le linge, et qu'elle est très peu coûteuse. Elle n'a pas l'inconvénient qu'on lui attribue à tort de déterminer la salivation; elle s'est montrée très efficace dans le *prurigo formicans*, et même dans le prurigo pédiculaire; elle est même fort employée à Saint-Louis dans cette éruption rebelle. On corrige son action irritante par l'addition du camphre à la dose de deux gros par litre. La durée moyenne du traitement est de vingt-trois jours.

Lotions alcooliques savonneuses (Saint-Louis, M. LUGOL).

Savon blanc, ℥ viij.

Alcool. ℞ ij.

Faites, selon l'art, une solution.

M. Lugol a été conduit à employer ce moyen en cherchant contre la gale un remède qui n'eût pas l'inconvénient de tacher

linge. Celui-ci jouit de cet avantage; il est également propre à procurer la guérison: comme il est assez dispendieux, il est plus applicable en ville que dans les hôpitaux, où on doit préférer les moyens économiques.

Lotions de M. Alibert (Saint-Louis).

Liquueur N^o 1.

Sulfure de potasse ,	℥ j à ij.
Eau de rivière ,	℔ j.

Liquueur N^o 2.

Acide hydro-chlorique ,	℥ j à ij.
Eau distillée ,	℔.

Versez une once de chaque liqueur dans quatre onces d'eau chaude, pour faire des lotions avec une éponge.

Ce moyen a été employé contre la gale avec quelque succès.

Lotions mercurielles, comme eau rouge
(Saint-Louis , M. ALIBERT).

Deuto-chlorure de mercure ,	℥ i.
Eau distillée ,	℔ j.

Cette solution s'emploie à la dose d'une ou deux onces. On y trempe un linge ou une

éponge avec laquelle on bassine les parties affectées. M. Alibert l'emploie avec succès dans le traitement des dartres non inflammatoires, surtout dans celles qui sont de nature syphilitique.

Quant à la couleur rouge de cette préparation, elle est due à l'orcanette, qu'on y fait entrer afin d'empêcher les méprises dangereuses.

(*Note de M. Alibert*).

Lotions sulfuro-savonneuses (Saint-Louis,
M. LUGOL).

Soufre ,	} aa	3 iij.
Savon blanc ,		
Eau ,		℥ xv.

Faites fondre à froid le savon râpé dans l'eau, passez avec expression à travers un linge, puis ajoutez le soufre.

Ces lotions, employées contre la gale, ont réussi dans la plupart des cas; elles n'ont d'ailleurs que des inconvénients légers et faciles à éviter; ce sont quelques rougeurs ou quelques boutons, qui disparaissent avec

seule précaution de suspendre l'usage du traitement.

Fomentation astringente (Hôpital des Enfants).

Racine de bistorte,	℥ ij.
Écorce de grenade,	℥ ij.
Vin rouge,	℔ j.
Hydro-chlorate d'ammoniaque,	℥ ij.

Lotion vineuse (Hôpital des Enfants).

Vin rouge,	℔ j.
Miel,	℥ ij.

Tonique, astringente et résolutive, utile dans les cas de plaies ou d'ulcères de mauvais aspect.

Lotion de sureau avec l'alcool camphré (Hôpital des Enfants).

Infusion de fleurs de sureau,	℔ j.
Alcool camphré,	℥ viij.

Stimulante et résolutive; on l'emploie avec avantage chez les enfants scrophuleux, dans les cas d'engorgements glandulaires chroniques et indolents.

Lotion alcoolique savonneuse (Hôpital des
Enfants).

Savon , ℥ ij.

Alcool , ℔ j.

Cette lotion est puissamment résolutive ;
elle peut être employée avec succès dans le
traitement de la gale.

Lotions de kina (Hôpital des Enfants).

Quinquina , ℥ j.

Eau , ℔ j.

— *avec l'alcool camphré.*

Ajoutez :

Alcool camphré , ℥ viij.

Ces deux formules ne diffèrent que parce
que la seconde est plus énergique ; elles s'em-
ploient dans des cas analogues , c'est-à-dire
toutes les fois qu'on a besoin d'une applica-
tion tonique , ou tonique et stimulante tout
à la fois.

Décoction narcotique (Maison de Santé).

Feuilles sèches de morelle ,	℥ ij
Têtes de pavot blanc ,	Nº 4.
Eau ,	℔ ij.

Cette décoction est fort usitée à la Maison de santé; on l'emploie en fomentation, en bains locaux, en injections, en lavements, toutes les fois qu'on a besoin d'un liquide doucissant et calmant.

Fomentation vineuse alcoolique (Charité).

Vin de sauge ,	℔ j.
Alcool camphré ,	℥ viij.

Cette fomentation est stimulante et tonique.

Fomentation vineuse de roses (Charité).

Vin rouge ,	℔ ij.
Fleurs de roses de Provins ,	℥ ij.

On fait de même les fomentations vineuses

De baies de genièvre ,
De sauge.

On l'emploie comme astringente.

Celles de sauge et de genièvre sont aromatiques et stimulantes.

Fomentation de mauve (Charité).

Feuilles de mauve , ℥ j.
Eau , ℔ ij.

Simplement adoucissante.

Eau végeto-minérale (Charité).

Eau commune , ℥ viij.
Acétite de plomb liquide , ℥ j.

Astringente et résolutive, cette fomentation est d'un usage très habituel; on en arrose les appareils des fractures; on en fait des applications dans les cas d'entorses et d'engorgements non inflammatoires.

FUMIGATIONS.

Les fumigations sont des vapeurs médicamenteuses destinées à former un bain, soit général, soit local, au moyen d'appareils appropriés à cet usage. Elles sont fréquemment employées contre les maladies de la peau; peut-être même s'est-on exagéré leurs bons

effets : ainsi, par exemple, pour la gale, leur application est souvent infructueuse, ainsi que l'ont reconnu les médecins de l'hôpital Saint-Louis.

Les fumigations peuvent se composer de plusieurs sortes de médicaments ; les plus usitées sont les fumigations sulfureuses, cinabrées, mercurielles, alcooliques, aromatiques.

On désigne encore sous le nom de *fumigations*, mais en ajoutant, pour l'ordinaire, l'épithète *désinfectantes*, des vapeurs de chlore ou de quelque autre substance minérale produites par une opération chimique, et destinées à purifier l'air en absorbant les gaz délétères. On se servait jadis, dans le même but, du vinaigre, ou de quelque aromate brûlé ; mais ce procédé infidèle est tombé en désuétude.

Fumigation de chlore (tous les hôpitaux).

Chlorure de soude ,	℥ ij.
Oxide de manganèse ,	℥ v.
Eau ,	℥ j.
Acide sulfurique à 36°,	℥ j.

Cette fumigation est destinée à purifier l'air par une combinaison chimique du chlore avec les gaz qui l'altéraient. On a soin d'évacuer les salles lorsqu'on l'emploie, parceque cette vapeur est extrêmement piquante, et produit de l'oppression, de la chaleur de poitrine. On met le sel et l'oxide de manganèse avec l'eau, dans un vase de terre vernissée, puis on y verse l'acide, et l'on remue de temps en temps le mélange.

Autre (tous les hôpitaux).

Acide sulfurique , ℥ j.

Nitrate de potasse , q. s.

Cette fumigation, moins employée que la précédente, dégage du gaz nitreux.

Fumigation avec feu (Hôtel-Dieu).

Baies de genièvre , ℞ j.

Peu employée maintenant. Cette fumigation n'est qu'un moyen palliatif, propre seulement à déguiser la mauvaise odeur. Elle se fait en jetant les baies de genièvre sur un brasier.

Fumigation mercurielle (Vénériens).

Cinabre pulvérisé,	℥ ℞.
Oliban,	℥ ij.

Employée contre la maladie vénérienne, surtout lorsqu'elle affecte la peau et qu'elle se complique de dartres.

Fumigation aqueuse (Maternité).

On emploie très souvent cette fumigation sous la couverture des malades, dans les frissons prolongés, et dans tous les cas où il convient d'exciter des sueurs. On l'administre au moyen d'un vase d'eau bouillante pourvu d'un tube recourbé, qui dirige la vapeur dans le lit. On soulève les couvertures avec un arceau.

*Fumigations sulfureuses (Saint - Louis ,
Charité).*

Elles consistent en vapeurs dégagées par le soufre en combustion et reçues dans des appareils convenables ; la dose est de $\frac{1}{2}$ once par fumigation.

Moyen vanté contre la gale , les diverses affections cutanées , et même contre beaucoup d'autres maladies. Beaucoup de personnes ne peuvent le supporter, surtout celles qui ont une poitrine délicate. Il réussit moins bien contre la gale que les bains sulfureux : cependant on l'a employé avec succès.

Fumigations alcooliques (Saint-Louis).

Alcool à 22°, 16 centilitres (1 poisson).

Réduit en vapeur dans un appareil spécial dont la description n'appartient pas à cet ouvrage.

Essayées dans le traitement de la gale avec assez peu de succès pour qu'on n'en fasse pas un usage fréquent.

Fumigations cinabrées (Saint-Louis, Charité).

Sulfure rouge de mercure , 3 j ß à iij.

On les administre dans le même appareil que les fumigations sulfureuses. Elles sont éminemment excitantes et sudorifiques.

On les emploie contre les diverses maladies chroniques de la peau ; mais c'est surtout contre la syphilis ancienne et rebelle qu'on les a mises en usage. Ordinairement on prend vingt à trente bains pour un traitement. On doit, pendant ce temps, être en garde contre la salivation, qui en est une conséquence fréquente.

Fumigation de chlore.

Muriate de soude ,	75 parties.
Oxide noir de manganèse ,	25
Acide sulfurique étendu (1),	75

Exposer le tout à une douce chaleur et faire arriver la vapeur dans un appareil convenable.

Ce remède paraît avoir réussi au docteur William Wallace dans les affections chroniques du foie. Je l'indique ici parcequ'il a été, m'a-t-on dit, essayé dans un hôpital de Paris.

(1) L'acide sulfurique doit être assez étendu d'eau pour que sa pesanteur spécifique soit à celle de l'eau dans le rapport de 1,400 à 100.

GARGARISMES.

Un gargarisme est un médicament liquide destiné à former dans l'arrière-bouche et dans le pharynx un bain local; c'est un moyen employé dans les affections du pharynx, des amygdales et du voile du palais. Les gargarismes sont de différente nature; il y en a d'émollients, d'astringents, de détersifs, de toniques, etc. Une précaution que la plupart des praticiens conseillent, c'est de ne point agiter le liquide dans le gosier comme on le fait communément, mais de laisser poser sur les parties malades en renversant la tête en arrière.

Comme il y a un grand nombre de gargarismes analogues par leur composition, à cela près de quelques légères différences dans les doses, j'ai cru inutile de rappeler les indications thérapeutiques qui leur sont communes.

Gargarisme adoucissant (Hôtel-Dieu).

Décoction de guimauvre,	℥ vj.
Sirop de miel.	℥ ij.

Employé dans les angines inflammatoires :
est une partie utile du traitement antiphlo-
stique.

Gargarisme détersif (Hôtel-Dieu).

Décoction d'orge ,	℥ vj.
Miel rosat ,	℥ ij.
Acide sulfurique ,	gtt. xx.

C'est un moyen avantageux dans les an-
gines gangréneuses, lorsqu'il y a eu des es-
chares dans le pharynx et sur les amygda-
les, et qu'il est nécessaire d'exciter les ul-
cérations que leur chute a laissées.

Gargarisme astringent (Hôtel-Dieu).

Décoction d'orge ,	℥ iiij.
de roses de Provins ,	℥ iiij.
Sulfate acide d'alumine ,	℥ j.
Miel rosat ,	℥ ij.

Usité dans la troisième période de l'inflam-
mation, lorsque la chaleur et la douleur
ayant cessé, le gonflement persiste d'une
manière opiniâtre.

Gargarisme anti-scorbutique (Hôtel-Dieu)

Infusion amère ,	℥ vi.
Teinture de raifort , ou	
alcool de cochléaria ,	℥ ℔.
Miel rosat ,	℥ ij.

Ce gargarisme était destiné autant à laver la bouche que le gosier dans le cas d'affection scorbutique, lorsque la membrane muqueuse qui revêt ces cavités est gonflée, saignante et couverte d'ulcérations atoniques; mais il faut bien se garder de le prescrire dans la variété de scorbut qu'on appelle *chaud* ou *aigu*, et qui est plus commun qu'on ne le croit au premier abord.

Gargarisme anti-septique (Hôtel-Dieu).

Décoction de quinquina ,	℥ vj.
Camphre ,	gr. xx.
Hydro-chlorate d'ammoniaque ,	gr. xij.

Employé encore par quelques médecins mais bien moins souvent que jadis, dans le cas d'angine gangréneuse.

Gargarisme calmant (Vénériens).

Têtes de pavots concassées ,	Nº 2.
Graine de lin ,	℥ j.
Eau bouillante ,	℥ vj.
Sirop de miel ,	℥ ij.

Employé dans les angines syphilitiques, lorsqu'elles s'accompagnent de violentes douleurs.

Gargarisme acidulé (Vénériens).

Décoction d'orge ,	℥ vj.
Miel rosat ,	℥ vj.
Vinaigre blanc ,	℥ ij.
ou	
Acide sulfurique ,	q. s.

C'est une préparation analogue au gargarisme détersif indiqué plus haut, et applicable aux mêmes cas.

Gargarisme astringent (Vénériens).

Décoction d'orge ,	℥ iv.
Roses de Provins ,	} aa 3 j.
Noix de galles ,	
Écorce de grenade ,	
Vin rouge ,	℥ iv.
Miel rosat ,	℥ ij.
Acide sulfurique ,	q. s.

Gargarisme anti-syphilitique (Vénériens).

Gargarisme adoucissant, ℥ vj.

Deuto-chlorure de mercure, gr. j à ij.

On se sert de ce gargarisme dans les cas d'angine avec ulcérations syphilitiques du pharynx ou du voile du palais, surtout lorsque ces ulcérations sont rebelles. Ce moyen s'emploie conjointement avec un traitement anti-vénérien complet.

Gargarisme détersif (Saint-Antoine).

Miel rosat , ℥ j.

Acide sulfurique , gtt. xx.

Décoction d'orge , ℥ iv.

Gargarisme anti-scorbutique (St.-Antoine).

Espèces amères , ℥ j.

Sirop de miel , ℥ j.

Teinture de raifort, ℥ ij.

Eau commune , ℥ iv.

Gargarisme adoucissant (Maternité).

Décoction de fleurs de mauve , ℥ iv.

Lait de vache , ℥ i.

Gargarisme de guimauve (Charité).

Décoction de guimauve, ℥ iv.
Sirop de miel, ℥ f.

Gargarisme sulfurique (Charité).

Eau commune, ℥ iv.
Sirop de miel, ℥ f.
Acide sulfurique, gtt. xviii.

Gargarisme mercuriel (Charité).

Eau distillée, ℥ iv.
Deuto-chlorure de mercure, gr. ij.
Sirop de miel, ℥ f.

Même cas que pour le gargarisme anti-typhilitique de l'hôpital des Vénériens. On peut le mettre en usage comme excitant dans les angines chroniques non vénériennes.

Gargarisme acétique (Charité).

Eau d'orge, ℥ iv.
Miel rosat, ℥ j.
Acide acétique, q. s.

Gargarisme muriatique (Charité).

Infusion de quinquina, ℥ iv.
Sirop de miel, ℥ j.
Acide muriatique, gtt. xviii.

Ce gargarisme est employé dans les inflammations chroniques, lorsque le traitement antiphlogistique a déjà diminué la douleur et le gonflement. Il est encore utile dans les cas d'angine gangréneuse.

Gargarisme adoucissant (Maison de Santé).

Décoction d'amidon, ℥ viij.

Sirop diacode, ℥ j.

Gargarisme de kina (Maison de Santé).

Décoction de kina, ℥ vj.

Vinaigre, ℥ iiij.

Miel, ℥ j.

Gargarisme avec le borate de soude (Maison de Santé).

Décoction d'orge, ℥ j ℞.

Sirop de gomme, ℥ j.

Borate de soude, ℥ ij.

Ce gargarisme est résolutif et astringent; il convient dans les cas précités.

Gargarisme avec le borate de soude (Maison de Santé).

Décoction de kina, ℥ xij.

Miel, ℥ j ℞.

Borate sursaturé de soude, ℥ iiij.

Gargarisme chlorique (Maison de Santé).

Gomme adragant ,	gr. xij.
Chlore ,	} aa ʒ ss.
Sirop de sucre ,	
Eau ,	ʒ iv.

Excitant et détersif. Utile dans les cas d'ulcérations atoniques ou d'engorgements chroniques et indolents.

Gargarisme astringent (Maison de Santé).

Infusion de roses de Provins ,	ʒ viij.
Alun, sulfate acide d'alumine ,	ʒ j.
Miel ,	ʒ j ss.

Gargarisme mercuriel (Maison de Santé).

Feuilles sèches de ciguë ,	ʒ ss.
Eau ,	℥ j ss.

Faites une décoction et ajoutez :

Miel ,	ʒ ij.
Deuto-chlorure de mercure ,	gr. iiij.
Laudanum liquide ,	ʒ j.

Gargarisme anti-scorbutique (Maison de Santé).

Alcool de cochléaria ,	ʒ ss.
Sirop ,	ʒ j.
Eau ,	℥ j.

Gargarisme acéteux (Maison de Santé).

Vinaigre ,	3 ij.
Eau ,	3 xij.
Miel ,	3 j ℞.
Hydro-chlorate d'ammoniaque ,	3 j.

Gargarisme astringent (Maison de Santé).

Acétate de plomb liquide ,	3 ℞.
Décoction d'orge ,	℥ j.
Sirop simple ,	3 j.

Gargarisme narcotique (Maison de Santé).

Décoction narcotique ,	℥ j.
Sirop simple ,	3 j.

Gargarisme avec le miel rosat (Hôpital des Enfants).

Décoction d'orge ,	℥ j.
Miel rosat ,	3 j.

Employé dans les angines , et plus fréquemment encore dans les inflammations aphtheuses de la membrane de la bouche. Chez les petits enfants qui ne peuvent pas se gargariser , on passe de temps en temps dans la bouche un petit pinceau de charpie

trempé dans les liqueurs destinées aux gargarismes.

Gargarisme oxymellé (Hôpital des Enfants).

Décoction d'orge, ℥ j.

Oxymel simple, ℥ j.

Gargarisme détersif (Hôpital des Enfants).

Décoction d'orge, ℥ j.

Acide hydro-chlorique, ℥ ij.

Miel rosat, ℥ j.

Lorsque les aphthes ont un caractère atonique, ou quand il succède des ulcérations aux eschares dans les angines gangréneuses, on se sert avec avantage de cette composition.

Gargarisme anti-scorbutique (Hôpital des Enfants).

Décoction d'orge, ℥ j.

Sirop de miel, ℥ j.

Teinture anti-scorbutique, ℥ ij.

Usages analogues à ceux du gargarisme détersif.

Gargarisme de kina acidule (Hôpital des
Enfants).

Kina ,	3 ij.
Miel rosat ,	3 j.
Acide muriatique ,	3 j.
Eau ,	℥ j.

INJECTIONS.

Les injections sont des médicaments liquides analogues pour leur composition aux fomentations et aux lavements. On fait des injections dans le conduit auditif externe , dans le canal de l'urèthre et dans la vessie ; on en fait aussi dans des conduits fistuleux , dans des kystes ; dans la tunique vaginale dans le cas d'hydrocèle.

Injection narcotique (Hôtel - Dieu).

Espèces narcotiques ,	℥ iiij.
Eau ,	℥ ij.

Injection émolliente (Hôtel - Dieu , Véné-
riens).

Espèces émollientes ,	℥ iiij.
Eau ,	℥ ij.

Injection tonique (Hôtel - Dieu)

Quinquina, ℥ ij.
Eau , ℔ ij.

Employée contre les écoulements chroniques qui survivent à l'inflammation, et qui sont considérés alors comme liés à un état de débilité, de laxité des tissus.

Injection calmante (Vénériens).

Injection émolliente, ℔ j.
Vin d'opium composé, ℥ j.

Autre (Vénériens).

Têtes de pavots, N° 2.
Tiges de morelle, ℥ j.
Eau commune, ℔ j.

Faites bouillir et ajoutez :

Extrait d'opium , gr. x à xx.

Très usitées dans les cas de blennorrhagie uréthrale dans les deux sexes, pour diminuer l'irritation et la douleur dont l'urèthre et le vagin sont le siège ; on réitère ces injections plusieurs fois par jour ; on les fait entre le prépuce et le gland lorsqu'il

existe un phimosis , et des ulcérations qui sont inaccessibles aux applications extérieures.

Injection résolutive (Vénériens).

Eau distillée , ℥ j.
Acétate de plomb, ʒ ij à iv.

On emploie quelquefois cette injection comme un moyen propre à arrêter les flux atoniques consécutifs aux blennorrhagies aiguës : on doit avoir soin alors de faire presser l'urèthre sous l'arcade du pubis pour que le liquide ne pénètre pas dans la vessie. M. Cullerier ne pense pas qu'il soit prudent d'arrêter les blennorrhagies à leur début par des injections astringentes.

Injection mercurielle opiacée (Vénériens).

Deuto-chlorure de mercure , gr. xij.
Eau distillée , ℥ ij.
Vin d'opium composé , ʒ j.

Usitée à l'hôpital des Vénériens, surtout chez les femmes qui ont des ulcérations syphilitiques des parties génitales.

Injection irritante (tous les hôpitaux).

Vin chaud , ℥ ij.

Alcool à 36°, selon l'ordonnance.

On l'emploie principalement dans l'opération de l'hydrocèle pour déterminer l'inflammation adhésive de la tunique vaginale. Elle peut servir aussi dans les cas où l'on veut enflammer et oblitérer un foyer purulent ou un conduit fistuleux.

LAVEMENTS.

Médicaments liquides qui s'introduisent par l'anus , et dont l'action première a lieu sur les intestins. Des lavements ont pour but de déterminer sur le tube intestinal une medication émolliente ou purgative ; ou bien ils servent à porter dans l'économie des substances dont l'estomac eût mal supporté l'impression. Lorsqu'on choisit ce mode d'introduction , deux circonstances sont nécessaires : 1° que le véhicule soit peu abondant, de peur de distendre les intestins, et de provoquer leur mouvement péristaltique ; 2° que la substance médicamenteuse soit

donnée en quantité beaucoup plus considérable que par la bouche , à cause de l'activité beaucoup moindre du système absorbant dans les gros intestins (1).

Le liquide doit également être injecté en petite quantité quand on a l'intention de former une sorte de bain local interne dans les cas de phlegmasie abdominale : on emploie alors les demi-lavements, les quarts de lavement.

Lavement adoucissant (Hôtel-Dieu).

Semences de lin, ℥ ij.

Eau, ℥ ij.

Huile d'olives, ℥ ij.

Employé très fréquemment comme propre

(1) Cette opinion est l'objet de contradictions qui, pour être jugées, ont besoin d'expériences comparatives. Quelques médecins prétendent que la dose des médicaments administrés par l'anus doit être plus faible, attendu qu'ils n'ont subi aucune modification de la part des organes digestifs, et qu'ils sont portés dans le torrent de la circulation avec toutes leurs propriétés et toute leur énergie. J'ai cru devoir rapporter ces deux manières de voir parceque chacune d'elle est adoptée par des médecins des hôpitaux.

déterminer des évacuations alvines, et à tempérer la chaleur dont les gros intestins occupent le siège. Il est également un auxiliaire utile dans les phlegmasies du péritoine, de l'utérus, et dans les inflammations en général.

Lavement astringent (Hôtel-Dieu).

Racines de bistorte,	℥ j.
Têtes de pavots,	℥ ss.
Eau,	℔ ij.

On se sert de ce lavement dans les diarrhées et dans les dysenteries chroniques, et lorsqu'on a lieu de croire que les évacuations tendent moins à un état inflammatoire qu'à une débilité de la membrane muqueuse.

Lavement anti-septique (Hôtel-Dieu).

Ecorce de kina,	℥ j.
Eau,	℔ ij.
Camphre,	℥ ij.

Usité par quelques praticiens de cet établissement dans les fièvres avec disposition angréneuse.

Lavement laxatif (Hôtel-Dieu).

Espèces émollientes ,	℥ ij.
Séné ,	℥ ss.
Sulfate de soude ,	℥ ij.

On emploie ce lavement toutes les fois qu'il existe une constipation plus ou moins opiniâtre , ou qu'on a besoin de déterminer une légère irritation de la surface muqueuse des gros intestins.

Lavement de tabac (Hôtel-Dieu).

Feuilles sèches de tabac ,	℥ j.
Eau ,	℔ ij.
Tartrate antimonié de potasse ,	gr. xij.

Fortement irritant ; usité dans le cas où l'on a besoin d'une violente impression sur le tube intestinal. On l'a conseillé dans les hydropisies passives du péritoine.

Lavement émollient (tous les hôpitaux).

Décoctum de graine de lin , ℔^{ss} j.

Le plus employé de tous les lavements ; il

n'est pas de maladie peut-être où l'on ne le mette en usage.

Lavement laxatif (Vénériens).

Lavement émollient , ℥ j.

Miel de mercuriale , ʒ ij à iv.

Lavement purgatif (Vénériens).

Décoctum de lin , ℥ j.

Feuilles de séné , ʒ iv.

Lavement anti-syphilitique (Vénériens).

Deuto-chlorure de mercure , gr. ij.

Eau distillée , ʒ ij.

Décoctum de graine de lin , ℥ j.

On a quelquefois essayé d'introduire le sublimé par les gros intestins, dans les cas où l'estomac supportait mal ce médicament. On ne doit avoir recours à ce moyen, trop souvent infidèle, que quand les autres ont échoué. Ce lavement peut cependant être utile quand, à la suite d'un commerce impur, l'intestin rectum est devenu le siège de quelques symptômes syphilitiques.

Lavement anodin (Saint-Antoine).

Têtes de pavots , ʒ ℥.

Eau , ℥ j.

Utile dans les cas où il existe de la douleur, soit dans les intestins eux-mêmes, soit dans quelque partie contiguë.

Lavement purgatif (Saint-Antoine).

Séné,	℥ ℞.
Sulfate de soude,	℥ ℞.
Miel commun,	℥ iv.
Eau,	℔ j.

Lavement oxymellé (Saint-Antoine).

Oxymel simple,	℥ iv.
Eau,	℔ j.

Rafraîchissant et légèrement laxatif.

Lavement émollient (Maternité).

Feuilles de mauve,	} aa	℥ ij.
de poirée,		
Eau commune,		℔ ij.
Huile d'olives,		℥ iiij.

Lavement calmant (Maternité).

Lavement émollient,	℔ ij.
Têtes de pavots,	Nº 1.

M. Chaussier préfère les demi-lavements, parcequ'étant plus facilement gardés, ils

percent mieux leur action locale sur les intestins, et permettent mieux l'absorption des substances médicamenteuses dont ils sont chargés.

Lavement camphré (Maternité).

Lavement émollient,	℥ ij.
Camphre,	ʒ ij.
Jaune d'œuf,	Nº 1.

M. Chaussier prescrit en général le camphre à la dose de douze à quinze grains. Il le fait souvent suspendre dans une infusion de camomille. Ce lavement fait partie du traitement stimulant employé dans les fièvres purides.

Lavement salin (Maternité).

Lavement émollient,	℥ ij.
Hydro-chlorate de soude,	ʒ j.

Légèrement laxatif. On peut obtenir le même résultat en substituant au sel,

Savon, ʒ ij.

OU bien on réunit ces deux substances.

Lavement laxatif adoucissant (Maternité).

Casse,	ʒ j.
Eau commune,	℥ ij.

On l'emploie lorsqu'on a l'intention de provoquer des évacuations sans déterminer d'irritation intestinale.

Lavement purgatif (Maternité).

Séné,	3 ij.
Sulfate de soude,	3 ss.
Lavement émollient,	℥ ij.

Lavement d'amidon (Maison de Santé).

Décoction d'amidon,	3 v.
Huile de lin,	3 j.

Adoucissant, avantageux dans le traitement des phlegmasies abdominales.

Lavement d'assa-fœtida (Maison de Santé).

Assa-fœtida,	5 j.
Jaune d'œuf,	N ^o 1.
Eau,	3 vj.

Ce lavement est employé concurremment avec plusieurs autres moyens dans le traitement de diverses affections nerveuses, et dans celui des fièvres graves.

Lavement de lin (Hôpital des Enfants).

Graine de lin,	3 ss.
Eau,	℥ j.

Lavement de mauve (Hôpital des Enfants).

Fleurs de mauves, ʒ ss.
Eau, ℥ j.

Lavement d'amidon (Hôpital des Enfants).

Amidon, ʒ j.
Eau, ℥ j.

On fait un fréquent usage de ce lavement, soit seul et comme adoucissant, soit pour servir de véhicule à diverses substances médicamenteuses.

Lavement de pavots (Hôpital des Enfants).

Têtes de pavots, ʒ iiij.
Eau, ℥ j.

Lavement de kina (Hôpital des Enfants).

Quinquina gris, ʒ ss.
Eau, ℥ j.

Usité dans les maladies qui réclament l'emploi des stimulants introduits par toutes les voies.

Lavement purgatif (Hôpital des Enfants).

Séné, ʒ ss.
Sulfate de soude, ʒ ss.
Eau, ℥ j.

Lavement de guimauve (Charité).

Racine de guimauve, ʒ j.
Eau, ℥ j.

Lavement de camomille (Charité).

Fleurs de camomille, ʒ ij.
Eau, ℥ j.

Lavement de kina (Charité).

Quinquina, ʒ j.
Eau, ℥ j.

On l'emploie dans les fièvres graves lorsqu'on veut exciter le tube intestinal; on y ajoute, suivant les cas,

Camphre, ʒ j.
ou
Acide muriatique, ʒ ℥.
ou
Laudanum, ʒ j.

Lavement de fougère (Charité).

Racines de fougère, ʒ j.
Eau, ℥ j.

Ce lavement fait partie du traitement dirigé contre les vers intestinaux.

Lavement de mercuriale (Charité).

Mercuriale, ʒ ß.

Eau, ℥ j.

Ce lavement est purgatif et souvent usité. La plupart du temps on se sert du miel de mercuriale à la dose de deux onces, dissous dans un lavement simple.

Lavement de pariétaire (Charité).

Feuilles de pariétaire, ʒ ß.

Eau, ℥ j.

Ce lavement fait ordinairement partie du traitement des hydropisies. M. Fouquier y ajoute souvent le nitrate ou l'acétate de potasse, à la dose d'un à deux gros.

Lavement de séné (Charité).

Séné, ʒ ij.

Eau, ℥ j.

On le nomme lavement de séné composé lorsqu'on y fait dissoudre,

Sulfate de soude, ʒ ß.

Lavement de belladone.

Feuilles sèches de belladone, gr. xij.

Eau bouillante, ʒ vi.

Pour une décoction, qu'on fera prendre en une seule dose.

J'indique cette formule, qui a été employée avec succès dans des cas de maladie de l'urèthre ou de la vessie, dans lesquels l'introduction de la sonde était empêchée par le spasme des muscles voisins. La belladone y amenait un relâchement favorable au succès du cathétérisme.

Lavement purgatif des peintres, et lavement anodin (id.)

Voyez le traitement complet de la colique métallique.

LINIMENTS.

On entend par liniment un médicament le plus souvent liquide, gras et onctueux, que l'on étend sur une partie en la frottant plus ou moins fort selon qu'on veut ou non produire une irritation locale.

L'huile en fait ordinairement la base; on y ajoute différentes substances, suivant le but qu'on se propose.

Liniment stimulant (Hôtel-Dieu).

Alcool de cantharides, 3 ij.

Stimulant fort énergique. Si l'on y ajoute une friction violente, il peut déterminer une forte rubéfaction et même la vésication de la peau; il est utile dans les douleurs rhumatismales chroniques, soit musculaires, soit articulaires. Il faut s'en abstenir dans les circonstances où les organes urinaires sont irrités.

Liniment narcotique (Hôtel-Dieu).

Baume de Fioraventi, 3 j.

— tranquille, 3 ss.

Vin d'opium composé, 3 j.

Ce liniment est avantageux lorsqu'il existe des douleurs vives, mais avec peu d'inflammation. Le baume de Fioraventi lui communique des propriétés résolutives.

Liniment ammoniacal (Hôtel-Dieu).

Huile d'olives, 3 v.

Ammoniaque, 3 x.

Fortement excitant et résolutif, employé dans un très grand nombre de cas.

Liniment opiacé (Hôtel-Dieu).

Huile d'olives, ℥ iv.
Vin d'opium, ℥ j à ℥ ij.
Savon, ℥ ℞.

On l'emploie sur différentes parties du corps pour calmer les douleurs qui s'y développent.

Liniment camphré (Hôtel-Dieu, Maternité).

Huile d'olives, ℥ ij.
Camphre, ℥ ij.

Résolutif et anti-spasmodique : on l'emploie quelquefois en embrocations sur l'abdomen, dans le cas de météorisme : on dissout alors le camphre dans de l'huile de camomille.

Liniment savonneux (Hôtel-Dieu).

Savon médicinal, ℥ ℞.
Baume de Fioraventi, ℥ ij.
Alcool à 30°, ℥ ℞.

Usité comme résolutif dans les cas de tumeurs chroniques et indolentes, de douleurs rhumatismales, d'engorgements, de contraction des articulations.

Liniment anodin et résolutif (Hôtel-Dieu,
M. Dupuytren).

Huile de lis,	℥ vi.
Savon blanc,	℥ ij.
Extrait de jusquiame,	℥ ss.

Autre (Hôtel-Dieu. M. Dupuytren).

Acide acéteux,	℥ ss.
Hydro-chlorate d'ammoniaque,	℥ ij.

Employé dans les engorgements glandu-
eux. La dose est d'une cuillerée, avec laquelle
on frictionne les parties malades.

Mixture contre les engelures (Hôtel-Dieu.
M. MARJOLIN).

Baume du Pérou,	℥ ss.
Dissolvez dans alcool,	℥ iv.

Ajoutez :

Acide hydro-chlorique,	℥ j.
et teinture de benjoin,	℥ ss.

Pour faire plusieurs fois par jour des em-
brocations sur les parties malades.

Liniment opiacé (Vénériens).

Huile d'olives fine,	℥ j.
Vin d'opium composé,	ss 3 à 3 j.

Liniment camphré (Vénériens).

Huile d'olives fine, ʒ j.

Camphre, ʒ ss à ʒ j.

Liniment ammoniacal (Vénériens).

Huile d'olives fine, ʒ j.

Ammoniaque, ʒ j.

Liniment mercuriel (Vénériens).

Huile d'olives, ʒ j.

Ammoniaque, ʒ j.

Onguent mercuriel double, ʒ j.

On se sert de ce liniment comme d'un moyen propre à favoriser la résolution de tumeurs vénériennes de diverses formes.

Liniment résolutif (St-Antoine).

Huile blanche, ʒ ij.

Camphre, ʒ ij.

Eau de chaux, ʒ ss.

Liniment camphré (St-Antoine).

Huile blanche, ʒ ij.

Camphre, ʒ ij.

Liniment ammoniacal (Saint-Antoine).

Huile blanche, ʒ ij.

Ammoniaque, ʒ ij.

Liniment opiacé (Saint-Antoine).

Huile blanche, ℥ ij.

Opium brut, 3 ℥.

Liniment savonneux (Saint-Antoine).

Huile blanche, 3 ij.

Savon, 3 ij.

Alcool vulnéraire, 3 ij.

Liniment savonneux alcoolique (Saint-Antoine).

Alcool à 36°, ℔ j.

Savon, 3 iv.

Eau-de-vie ammoniacée (Saint-Antoine).

Eau-de-vie, ℔ j

Hydro-chlorate d'ammoniaque, 3 ℥.

Liniment contre les engelures (St-Antoine).

Huile d'olives, 3 ij.

Baume du Pérou, 3 j.

Blanc de baleine, 3 ij.

Cire blanche, 3 ij.

Acide hydro-chlorique, 3 ij.

Eau commune, 3 vj.

Liniment opiacé (Maternité).

Huile d'olives, 3 ij.

Infusion aqueuse d'opium, 3 iv.

Liniment volatil camphré (Maison de Santé,
M. DUBOIS).

Huile d'olives,	℥ iv.
Camphre,	℥ ij.
Ammoniaque liquide,	℥ ij.

Ce liniment est très fréquemment employé par M. Dubois, comme résolutif, sur les tumeurs de différents genres; comme tonique, sur la colonne vertébrale chez les enfants débiles et rachitiques; comme irritant, dans les cas de douleurs rhumatismales ou nerveuses.

Liniment spiritueux anodin (Maison de
Santé).

Opium,	℥ j.
Savon blanc très sec,	℥ ℥.
Camphre,	℥ ij.
Alcool,	℥ iv.

Faites digérer le savon et l'opium dans l'alcool pendant trois jours; passez la liqueur, et ajoutez-y l'essence et le camphre en agitant le vase.

Usité comme résolutif et fortifiant, ce li-

ment offre assez d'analogie avec le baume odeldoch.

Liniment avec le baume de Fioraventi
(Hôpital des Enfants).

Baume de Fioraventi ,	℥ ij.
Huile d'olives ,	℥ ij.
Alcool camphré ,	℥ j.
Ammoniaque ,	℥ j.

Liniment opiacé (Hôpital des Enfants).

Huile d'olives ,	℥ iv.
Laudanum liquide ,	℥ ss.

Liniment narcotique (Hôpital des Enfants).

Baume tranquille ,	℥ iv.
Laudanum liquide ,	℥ j.

Liniment camphré (Hôpital des Enfants).

Huile d'olives ,	℥ iv.
Camphre ,	℥ ij.

Liniment ammoniacal (Hôpital des Enfants
et Charité).

Huile blanche ,	℥ iv.
Ammoniaque ,	℥ ss.

On ajoute quelquefois :

Camphre ,	℥ ij.
-----------	-------

Liniment camphré (Charité).

Huile blanche, ℥ ij.
 Camphre, 3 ij.

Liniment cantharidé (Charité).

Alcool camphré, ℥ ij.
 Teinture de cantharides, 3 j.

Liniment opiacé (Charité).

Huile blanche, ℥ ij.
 Laudanum liquide, 3 ij
 Acétate de plomb liquide, 3 ℥.

Liniment anodin (Charité, M. BOYER).

Huile d'amandes douces, } āā ℥ ij.
 Baume tranquille, }
 Onguent d'Althæa, 3 j.
 Extrait gommeux d'opium, 3 iij.

M. Boyer emploie avec succès ce liniment dans les douleurs violentes; surtout lorsqu'elles sont de nature nerveuse.

Autre (Charité, M. BOYER).

Huile d'amandes douces, ℥ ij.
 Laudanum liquide, 3 ℥.
 Camphre, 3 ij.

Mêlez.

*Liniment sulfuro-savonneux ou amygdalin
hydro-sulfureux* (Hôpital des Enfants,
M. JADELLOT).

Sulfure de potasse,	℥ vj.
Savon blanc,	℔ ij.
Huile d'olives, de pavot ou autre,	℔ ij.
Huile volatile de thym,	3 ij.

On dissout le sulfure de potasse dans le tiers de son poids d'eau, puis on fait fondre le savon au bain-marie, et l'on y ajoute la moitié de l'huile peu à peu en triturant. On mêle et on triture exactement la solution de sulfure et le mélange d'huile et de savon. Enfin on ajoute le reste de l'huile.

Ce médicament s'emploie dans le traitement de la gale spécialement, et ensuite dans différentes affections de la peau, comme les dartres, le prurigo, etc.; on l'administre en frictions à des doses variables, suivant les circonstances; ordinairement on accompagne son usage de bains simples ou sulfureux.

POMMADES ET ONGUENTS.

Sous le nom de *pommades*, de *cérats* et d'*onguents*, on désigne des composés médicamenteux d'un usage externe, et qui ne diffèrent que par la proportion de leurs ingrédients. On s'en sert soit pour faire des onctions sur des parties malades, soit pour enduire de la charpie qu'on applique sur des plaies ou des ulcères. C'est encore au moyen des pommades et des onguents en frictions qu'on introduit dans l'économie diverses substances médicamenteuses.

Pommade contre l'ophthalmie (Hôtel-Dieu, M. PELLETAN).

Onguent rosat,	℥ j.
Oxide rouge de mercure,	3 j.

Autre (Hôtel-Dieu, M. DUPUYTREN).

Axonge de porc,	℥ ij.
Oxide rouge de mercure,	gr. x.
Sulfate de zinc,	gr. xx

Autre (Hôtel-Dieu).

Axonge ,	℥ iiij.
Oxide rouge de mercure,	℥ ss.
Acétate de plomb cristallisé ,	℥ ss.
Sulfate d'alumine ,	℥ ss.
Tuthie ,	℥ ss.
Deuto-chlorure de mercure ,	gr. l.

Ces trois pommades s'emploient dans des cas semblables , c'est-à-dire dans les ophthalmies chroniques et rebelles qui sont entretenues par une affection scrophuleuse générale. Celle de M. le professeur Dupuytren est la plus usitée : la manière de s'en servir consiste à enduire légèrement le bord des paupières avec cette préparation. On ne doit l'employer que quand l'inflammation aiguë a cessé.

*Pommade résolutive (Hôtel-Dieu ,**M. DUPUYTREN).*

Axonge purifiée ,	℥ ij.
Calomélas et scille ,	℥ ss.
Huile de roses ,	g ^{tt} . iv.

M. Dupuytren prescrit avec succès des

frictions faites avec cette pommade dans les cas d'engorgements chroniques des articulations.

Pommade contre les dartres (Hôtel - Dieu ,
M. DUPUYTREN).

Pommade à la rose ,	3 iij.
Nitrate ou proto-chlorure de mercure ,	3. j.

Pommade épispastique (Hôtel - Dieu ,
M. MARJOLIN).

Poudre de cantharides ,	3 j.
Axonge ,	℞ j.
Cire jaune ,	3 i℞.

Laissez digérer pendant douze heures les cantharides et l'axonge ; ajoutez la cire , et filtrez à chaud.

Pour entretenir la suppuration des divers exutoires , et notamment des vésicatoires.

Autre avec le camphre (Hôtel - Dieu ,
M. MARJOLIN).

Poudre grossière de cantharides ,	3 ij.
Faites bouillir dans l'eau ,	℞ i℞.

Pendant une demi-heure : passez et faites

guillir une seconde fois dans un autre vase ;
unissez les deux décoctions, que vous laissez
évaporer jusqu'à onze onces ; ajoutez-y :

Axonge de porc,	℥ xij.
Huile d'olives,	} aa ℥ viij.
Cire blanche,	

Faites cuire jusqu'à évaporation de l'eau ;
laissez refroidir et déposer ; puis ajoutez :

Camphre pulvérisé, ℥ β.

M. Marjolin considère cette pommade
comme la plus propre à entretenir la suppura-
tion, sans produire une irritation trop vive,
et sans agir sur les voies urinaires.

Onguent digestif simple (Vénériens).

Onguent d'Arcæus,	℥ ij.
Jaunes d'œufs,	Nº 2.
Huile d'olives fine,	℥ ij.

Usité dans le pansement des plaies et des
ulcères, cet onguent est légèrement excitant
et propre à les maintenir dans cet état de vi-
talité nécessaire à leur guérison.

Onguent digestif animé (Vénériens).

Onguent d'Arcæus,	} āā 3 ij.
styrax,	

Jaunes d'œufs, N^o 2.

Essence de térébenthine, 3 j.

Plus énergique que le précédent, il reçoit une heureuse application dans les ulcères atoniques, dont la surface pâle et fongueuse donne une suppuration de mauvaise nature.

Onguent digestif opiacé (Vénériens).

Onguent digestif simple, 3 iv.

Vin d'opium composé, 3 j.

ou

Opium brut pulvérisé, 3 ij.

Quand les plaies et les ulcères sont accompagnés de douleurs violentes à raison de la sensibilité des parties affectées, on a recours à l'emploi de cet onguent pour procurer un peu de calme aux malades.

Onguent soufré (Vénériens).

Axonge de porc, ℥ j.

Soufre sublimé et lavé, 3 viij.

La dose est de trois à six gros en frictions.

On l'emploie aussi dans les pansements, dans les cas où la maladie vénérienne se complique de dartres ou d'une affection psorique.

Pommade opiacée. (Vénériens).

Cérat simple, ℥ iv.
Opium brut pulvérisé, 3 j à ij.

Employée soit dans les pansements des plaies dans les mêmes cas que l'onguent opiacé, soit en onction sur les pustules, sur les tumeurs vénériennes qui occasionent de vives souffrances.

Onguent mercuriel (Vénériens).

Axonge de porc, }
Mercure coulant, } ʒʒ parties égales.

La dose est de demi-gros à deux gros en frictions sur les parties internes des membres et latérales du tronc. Les frictions mercurielles forment la base d'une méthode de traitement vantée.

Onguent mercuriel mitigé, vulgairement

Onguent napolitain (Vénériens).

Axonge de porc, lb j.
Mercure coulant, 3 ij.

Employé en frictions lorsqu'on veut se servir d'un moyen moins énergique. Ces deux préparations déterminent souvent la salivation mercurielle.

Cérat mercuriel (Vénériens).

Onguent mercuriel, ℥ iv.
Cérat simple, ℥ x.

Plus spécialement destiné au pansement des plaies et des ulcères vénériens.

Onguent mercuriel opiacé (Vénériens).

Onguent mercuriel double, ℥ iv.
Opium brut pulvérisé, ℥ ij.

Usité dans le pansement des plaies et des ulcères vénériens quand ils s'accompagnent de douleurs violentes. A la vertu spécifique du mercure se joint la propriété sédative de l'opium.

Onguent digestif mercuriel (Vénériens).

Onguent mercuriel, } ãã ℥ iv.
Digestif simple, }

Propre à ranimer la vitalité dans les sur-

ces ulcérées par suite d'une infection syphilitique, lorsqu'elles sont pâles, fongueuses, et qu'elles fournissent une suppuration de mauvaise qualité.

Onguent brun (Vénériens).

Onguent basilicum, ℥ iv.
Oxide rouge de mercure, gr. xij.

Cet onguent est stimulant et légèrement cathérétique; il est convenable de l'employer dans les plaies ou ulcères atoniques qui ont besoin d'être ramenés à un degré de vitalité plus énergique.

Pommade anti-herpétique (Vénériens, M. CULLERIER).

Turbith minéral, 3 j.
Laudanum liquide, 3 j.
Soufre sublimé, 3 ℥.
Axonge, 3 j.

M. Cullerier a employé cette pommade avec quelque succès dans le traitement de différentes affections dartreuses. On s'en sert pour faire sur les parties malades des onctions qu'on répète plus ou moins fréquem-

ment. On associe à son usage celui des bains d'eau simple.

Pommade alcaline (Vénériens, M. CULLERIER).

Sous-proto-carbonate de sodium,	3 ij.
Vin d'opium composé,	3 j.
Axonge,	3 j.

Cette pommade peut être employée dans diverses affections de peau. L'opium qu'elle contient la rend utile dans les cas où il existe beaucoup de douleur.

Pommade contre les ophthalmies scrophuleuses
(Hôpital des enfants, M. JADELLOT).

Beurre récent,	3 ij.
Mercure précipité blanc,	gr. xij.
Camphre,	gr. viij.
Tuthie préparée,	gr. xv.
Beurre de cacao,	3 ℥.

Mêlez avec soin et faites une pommade dont on mettra sur le bord des paupières gros comme une tête d'épingle, tous les deux ou trois jours au moment du coucher.

Pommade camphrée (Maternité).

Beurre frais ,	℥ iiij
Blanc de baleine ,	℥ ij.
Cire blanche,	℥ iiij.

Faites fondre et ajoutez en triturant :

Camphre en poudre ,	} ʒʒ gr. iiij.
Oxide blanc de zinc ,	

On se sert de cette pommade principalement dans les maladies des paupières. Lorsqu'elles se collent pendant le sommeil on en étend légèrement sur de petites bandelettes de linge fin , que l'on applique sur le bord libre des paupières , et que l'on soutient avec un bandeau.

*Pommade avec l'oxide de mercure
(Maternité).*

Beurre frais ,	℥ iiij.
Cire blanche ,	℥ iv.

Faites fondre , et ajoutez en triturant :

Oxide rouge de mercure, ℥ j ʒ.

Cette pommade, dont les proportions varient, se débite sous le nom de *pommade de*

Régent. On s'en sert dans les affections chroniques des paupières et du globe de l'œil ; il serait nuisible de l'employer dans les inflammations aiguës de ces parties.

Pommade mercurielle opiacée (Maternité).

Pommade mercurielle,	} ʒʒ parties égales.
Cérat opiacé,	

La dose est d'un gros du mélange par friction.

M. Chaussier fait souvent faire, dans la deuxième période de la péritonite, des frictions sur l'abdomen avec cette pommade; on les répète deux ou trois fois par jour. Il les considère comme un moyen propre à favoriser la terminaison de la phlegmasie.

Pommade de belladone (Maternité).

M. CHAUSSIER.

Extrait de belladone, 3 ij.

Eau distillée, ʒ ij.

Incorporez par trituration dans,

Cérat ou axonge, ʒ ij.

M. Chaussier ayant observé la propriété

La belladone de produire la dilatation de la pupille, pensa à en profiter pour obtenir le relâchement du col de l'utérus. C'est dans ce but qu'il fit composer la pommade ci-dessus, dont on a obtenu de très bons effets dans les cas de rigidité du col utérin, en permettant, soit l'issue naturelle du fœtus, soit les manœuvres nécessaires à son extraction. On l'applique au moyen d'une petite seringue dont la canule est assez large pour admettre le bout du doigt ; on le remplit de deux gros de pommade qu'on étend sur le col utérin en poussant le piston. Ce mode d'administration du médicament, qui en détermine le contact immédiat et prolongé avec les parties sur lesquelles il doit agir, paraît à M. Chaussier bien préférable aux injections, aux fomentations, etc., etc.

Pommade de turbith minéral (St.-Louis,
M. ALIBERT).

Turbith minéral (sulfate de mercure),	℥ ij.
Axonge de porc.	℥ ij.

On réduit en poudre très fine le turbit minéral. On fait fondre l'axonge à une très douce chaleur ; on y incorpore la poudre et l'on remue avec un bistortier, jusqu'à ce que la graisse soit entièrement refroidie. On la met alors dans un pot de faïence et on la conserve pour le besoin.

Employée avec succès par M. Alibert dans les dartres qu'il convient d'exciter. (*Note communiquée par M. Alibert.*)

Pommade sulfuro-alkaline (St-Louis ,
M. ALIBERT).

Soufre sublimé ,	2 parties.
Potasse purifiée ,	1 partie.
Axonge ,	8 parties.

Cette pommade est fort employée à l'hôpital Saint-Louis, dans le traitement de la gale ; elle procure une guérison prompte et n'irrite pas la peau ; mais elle a de l'odeur et salit le linge ; elle est destinée spécialement au traitement de la gale. (*Note de M. Alibert.*)

Pommade dite N°. 17 (Saint-Louis).

Fleurs de soufre non lavées ,	℥ ij.
Hydro-chlorate d'ammoniaque ,	℥ j.
Axonge ,	℥ iv.
Essence de citron ,	℥ j.

Essayée contre la gale, cette pommade peu employée, parcequ'elle n'offre pas d'avantages suffisants. Il y a encore une pommade semblable, qui ne diffère que par les proportions; elle n'est pas plus employée. Durée moyenne du traitement, dix-huit jours.

Pommade contre la gale (Saint-Louis,
M. MÉLIER).

Sous-carbonate de potasse,	℥ ij.
Eau,	℥ j.
Huile d'olives,	℥ iv.
Fleurs de soufre,	℥ v.

Dissolvez à chaud le sous-carbonate dans l'eau; ajoutez l'huile; formez aussi un savon; mêlez peu à peu la fleur de soufre en triturant avec soin.

Ce composé présente une huile et un alkali dans les proportions convenables pour former un savon; il ne saurait en conséquence salir le linge; il guérit promptement sans irriter la peau; mais il n'est pas sans odeur. On pourrait substituer le camphre, la dose de deux gros, au soufre employé

dans cette pommade. La durée moyenne de ce traitement a été de treize jours.

(*Note communiquée par M. le docteur Méliér, alors élève interne de l'Hôpital Saint-Louis.*)

Pommade contre la teigne (Saint-Louis, M. Alibert).

Soude d'Alicante bien pulvérisée,	3 iij.
Sulfure de potasse en poudre,	3 iij.
Incorporez dans axonge,	3 iij.

On frotte la tête des teigneux tous les jours avec cette pommade, après avoir préalablement fait tomber les croûtes ou les écailles à l'aide de cataplasmes émollients. On coupe les cheveux assez près de la tête pour mieux opérer les frictions : on couvre ensuite le cuir chevelu avec du papier brouillard. (*Note communiquée par M. Alibert.*)

Pommade sulfuro-savonneuse (Saint-Louis, M. LUGOL).

Soufre lavé,	} ℥. j.
Savon blanc,	

Dissoudre le savon râpé dans l'eau en tri-rant ; passer à travers un tamis , ajouter le sucre.

On l'emploie contre la gale, en frictions ; les rougeurs qu'elle détermine disparaissent par l'usage des bains tièdes. M. Lugol pense qu'elle réunit tous les avantages désirables , et qu'elle mérite la préférence sur tous les moyens employés , parcequ'elle produit une guérison prompte et exempte d'accidents ; enfin parceque, ne gâtant pas le linge , elle permet de tenir propres les salles de galeux. La durée du traitement , sur quatre - vingt huit malades , n'a pas excédé trente jours. Le terme moyen est de neuf à dix jours.

Pommade savonneuse (Saint-Louis ,
M. LUGOL).

Savon blanc , ℥ j.

Eau commune , ℥ j ℥.

Faites ramollir le savon dans l'eau , et passez à travers un tamis.

Également essayée contre la gale , cette pommade produit une guérison moins

prompte mais aussi sûre; elle convient en ville lorsque les malades répugnent à un autre genre de traitement.

Pommade épispastique (Charité, M. Roux)

Onguent populeum,	℥ j.
Cire blanche,	℥ j.
Cantharides et garon,	ãã gr. xij.

Pommade anti-herpétique (Charité, M. FOUQUIER).

Axonge,	℥ j.
Calomélas,	℥ j.
Fleurs de soufre,	℥ ij.

Pour faire des frictions sur les parties malades.

Pommade contre la névralgie faciale (Charité, M. FOUQUIER).

Axonge,	℥ ss.
Opium,	℥ j.
Céruse,	℥ j.
Baume tranquille,	q. s.

Onguent digestif (Charité).

Onguent styrax,	℥ j.
Huile d'olives,	℥ ss.

Employé dans le pansement des ulcères
des plaies, lorsque les chairs sont bla-
ndes et réclament un excitant léger.

Onguent digestif simple (Maison de Santé).

Onguent d'Arcæus	℥ j.
Cérat,	℥ ij.
Jaune d'œuf,	N ^o 1.

Même usage que pour le précédent.

Onguent blanc (Maison de Santé).

Huile d'olives,	℥ iv.
Cire blanche,	℥ j.
Blanc de baleine,	℥ vj.

Mêlez.

Cette préparation, analogue à ce qu'on
nomme dans les officines *pommade en crè-*
me, s'emploie dans les cas de dartres légères
qui surviennent au pourtour des lèvres, au
nez, ou à quelque autre partie de la face.

Elle est purement adoucissante.

Pommade anti-dartreuse (Maison de Santé,
M. DUBOIS).

Pommade de concombres,	℥ ℔.
Nitrate de mercure,	℥ ij.

M. le professeur Dubois conseille l'usage de cette pommade dans les dartres peu considérables ; on s'en sert en onctions sur les parties affectées.

Cérat opiacé (Hôpital des Enfants).

Cérat de Galien , ℥ j.

Laudanum liquide , ℥ j.

Pour panser les plaies ou pour enduire la surface couverte de pustules de diverse nature , quand il existe beaucoup de douleur.

Cérat soufré (Hôpital des Enfants).

Cérat , ℥ j.

Fleurs de soufre , ℥ iv.

Employé en frictions douces dans différents cas de dartres et autres affections cutanées.

Pommade stibiée (tous les hôpitaux).

Axonge , ℥ ij.

Emétique , ℥ ij.

La pommade stibiée , appelée plus communément dans la pratique *pommade d'Autenrieth* , est usitée dans un grand nombre

e maladies, comme un dérivatif puissant. Au moyen de frictions répétées trois ou quatre fois par jour, on finit par déterminer une éruption de pustules analogues à celles de la vaccine, pustules qu'on entretient en renouvelant les frictions. Ce procédé est bien plus efficace que celui qui consiste à appliquer un emplâtre agglutinatif saupoudré de tartre stibié. L'un et l'autre sont conseillés dans la poqueluche, et en général dans les affections de poitrine opiniâtres.

Pommade dite N° 1 (St-Louis, M. BIETT).

Proto-sulfate de mercure,	3 j.
Soufre sublimé,	3 ij.
Axonge,	3 ij.
Essence de citron,	gr. xv.

Mêlez exactement pour faire des onctions légères. Cette pommade est particulièrement utile dans les cas de dartres lichenoïdes peu intenses (*Note de M. Biett.*)

Pommade dite N° 2 (St-Louis, M. BIETT).

Proto-chlorure ammoniacal de	
mercure,	3 j ss.
Camphre,	3 j.
Axonge,	3 ij.
	16.

Mêlez pour une pommade qui convient spécialement dans les dartres pustuleuses lorsque l'inflammation a été combattue par les moyens appropriés.

(*Note de M. Biett.*)

Pommade dite N° 3 (S.-Louis , M. BIETT).

Chaux éteinte ,	3 j.
Proto-carbonate de soude ,	3 ij.
Extrait aqueux d'opium ,	gr. x.
Axonge ,	3 ij.

Mêlez.

Cette pommade a une efficacité réelle dans les diverses espèces de prurigo.

(*Note de M. Biett.*)

Pommade dite N° 4 (St-Louis , M. BIETT).

Sulfure rouge de mercure ,	3 j ss.
Hydro-chlorate d'ammoniaque ,	3 ss.
Axonge ,	3 ij.
Eau de roses ,	3 j.

Cette pommade est spécialement appropriée au *prurigo pedicularis*. Non seulement elle modère le prurit, mais elle diminue

d'une manière notable cette *excrétion* continuelle de poux dont les malades sont si incommodés.

(*Note de M. Biett.*)

Pommade d'iode (St-Louis, M. BIETT).

Deuto-iodure de mercure,	gr. xv.
Axonge,	℥ ij.
Essence de bergamotte,	gtt. xx.

Mêlez.

Les tubercules syphilitiques ou les ulcérations chroniques, suite de syphilis constitutionnelle, ont été guéris promptement ou modifiés d'une manière très avantageuse par des applications de cette substance; mais son activité très prononcée doit exiger une grande surveillance. La suivante est beaucoup moins active, et peut être employée sans aucun inconvénient.

(*Note de M. Biett.*)

Autre pommade d'iode (St-Louis, M. BIETT).

Proto-iodure de mercure,	℥ ss.
Axonge,	℥ j ss.
Essence de bergamotte,	gtt. xv.

Mêlez.

On a vu de larges ulcérations syphilitiques qui avaient résisté à beaucoup de moyens, se cicatriser avec une très grande rapidité par des applications de cette pommade. Elle produit quelquefois la salivation.

Les combinaisons d'iode et de mercure, seulement indiquées par l'habile médecin de Genève à qui l'on doit l'introduction dans la matière médicale d'une substance aussi énergique, n'avaient point encore été essayées lorsque j'ai commencé les premières expériences en 1821. Le proto-iodure fut d'abord essayé à des doses légères. Bientôt je m'assurai que la proportion d'un vingt-quatrième dans un excipient grasseyeux était celle qui pouvait être adoptée dans le plus grand nombre des cas. Le deuto-iodure, plus actif que le deuto-chlorure de mercure lui-même, produisit chez plusieurs malades une inflammation érysipélateuse très vive et très intense sur les points où il fut appliqué même pendant peu d'instant. Après beaucoup d'essais, je m'arrêtais aux proportions indiquées dans la formule ci-dessus ; mais cependant

on peut les varier suivant les cas et la susceptibilité des sujets. Ce nouveau genre de médicaments offre une ressource puissante et digne d'être appréciée par les praticiens expérimentés.

(*Note de M. Biett*).

Pommade avec le cyanure de mercure

(St-Louis , M. BIETT).

Cyanure de mercure , gr. xvj.

Axonge , $\frac{3}{4}$ j.

Essence de citron , gtt. xv.

Cette pommade , essayée depuis peu de temps à l'hôpital Saint-Louis , a produit des effets très avantageux dans les dartres squameuses humides accompagnées d'une inflammation intense et d'un prurit brûlant.

(*Note de M. Biett*).

Autre (St-Louis , M. BIETT.)

Hydro-cyanate de mercure , gr. xvj.

Axonge , $\frac{3}{4}$ j.

Essence de bergamotte , gtt. x.

Ce sel a beaucoup d'analogie dans son

action avec le cyanure de mercure ; il peut être employé dans le même cas.

(*Note de M. Biett.*)

PILULES ET BOLS.

Médicament sous forme de boules plus ou moins volumineuses, composées de diverses substances réduites en poudre, et incorporées avec du sirop de miel ou un mucilage. La différence entre les pilules et les bols n'est que dans le volume. On appelle *bols* les pilules qui pèsent plus de six grains.

Ce mode d'administration est souvent vicieux parceque les pilules se durcissent facilement, et qu'alors elles sont évacuées sans avoir exercé leur action sur l'économie. C'est pour cela qu'il est convenable, après chaque dose de pilules, d'administrer au malade quelques cuillerées de tisane pour faciliter leur dissolution.

Dans les hôpitaux on emploie généralement peu de médicaments sous forme pilulaire. A l'hôpital de la Charité, c'est de cette manière que M. Fouquier a presque toujours

ministéré les extraits des plantes vireuses
r lesquelles il a fait des expériences.

Bols fébrifuges (Hôtel-Dieu).

Kina en poudre ,	3 j.
Muriate d'ammoniaque ,	gr. xxiv.
Carbonate d'ammoniaque ,	gr. xxiv.
Emétique ,	gr. xviii.
Sirop simple ,	q s.

Employés par plusieurs des médecins de
Hôtel-Dieu contre les fièvres d'accès. On
ompte quelques guérisons obtenues par ce
oyen , devenu d'un usage moins fréquent.
On les divise en fractions plus ou moins con-
sidérables qu'on administre dans l'apyrexie.

Autre (Hôtel-Dieu , M. DUPUYTREN).

Conserve de cynorrhodon ,	3 ij.
Rob de sureau ,	3 j.
Extrait de kina ,	3 j.

M. le professeur Dupuytren , dans les cas
où l'action anti-périodique du quinquina est
réclamée par une indication positive, préfère,
avec beaucoup de raison , l'extrait à la pou-
dre de quinquina , comme fatigant beaucoup

moins l'estomac, et donnant bien moins fréquemment lieu à des phlegmasies chroniques de ce viscère.

Bols stomachiques (Hôtel-Dieu).

Safran pulvérisé,	gr. vj.
Poudre de cannelle,	gr. iv.
Magnésie pure,	gr. viij.
Oxide brun de fer,	gr. vj.
Sirop,	q. s.

Ces bols sont applicables aux cas où il convient de relever les forces de l'estomac, pourvu qu'il n'existe dans ce viscère aucune phlegmasie aiguë ou chronique. Elle convient dans les affections où règnent un état de faiblesse général et de langueur qui exige l'emploi des toniques.

Bol dit Bolus ad quartanam (Hôtel-Dieu).

Kina pulvérisé,	℥ j.
Carbonate de potasse,	℥ j.
Emétique,	gr. xvj.
Sirop simple,	q. s.

Pour soixante bols à prendre dans les vingt-quatre heures.

Cette formule, fort employée autrefois, présente le quinquina combiné avec l'émétique. L'alliance de ces deux médicaments est considérée comme jouissant de propriétés plus énergiques que le quinquina seul. On se sert de ces bols dans les fièvres intermittentes et dans les maladies qui affectent une marche périodique.

Bols camphrés (Hôtel-Dieu).

Camphre,	gr. xij.
Nitre,	gr. xij.
Amidon,	} aa q. s.
Sirop,	

pour un bol.

On en administre depuis quatre jusqu'à huit ou dix par jour dans la fièvre grave.

Bol dit Bolus ad quartanam (Necker, M. LAENNEC).

Poudre de quinquina,	℥ vj.
Tartre stibié,	gr. vj.
Extrait de genièvre,	q. s.

Pilules anti-septiques (Saint-Antoine).

Camphre,	} aa ℥ j.
Nitrate de potasse,	
Gomme arabique pulvérisée,	

Divisez la masse en pilules de quatre grains. La dose est de quatre à huit pilules. On les donne dans les cas où se manifeste une tendance à la gangrène.

Pilules anti-hystériques (Saint-Antoine).

Musc,	gr. xxiv.
Extrait d'opium,	gr. xij.
Extrait de valériane,	gr. xxiv.

Pour seize pilules.

Pilules d'Hanhemann (Saint-Antoine).

Oxide noir de mercure,	℥ j.
Gomme arabique,	℥ ss.
Sucre pulvérisé,	℥ ss.

Pour trente-deux pilules.

Ces pilules sont quelquefois employées comme anti-vénériennes; il est des circonstances où l'on ajoute à la formule :

Opium, ℥ j.

Pilules calmantes (Hôtel-Dieu,
M. RÉCAMIER).

Extrait d'opium,	gr. ij.
Oxide d'antimoine hydro-sul.	gr. ij.
Nitrate de potasse,	gr. iv.

Employées comme un moyen propre à diminuer les douleurs en même temps qu'à produire une diaphorèse salutaire. On trouve dans ce composé quelque analogie avec la poudre de Dower ; il est avantageux dans les affections rhumatismales.

Autres (Hôtel-Dieu).

Camphre,	gr. ij.
Calomélas,	gr. j.
Sirop simple,	q. s.

Pour une pilule qu'on réitère suivant le cas.

L'union du camphre et du calomélas peut être employée avantageusement lorsqu'on se propose d'attaquer une douleur nerveuse, et de provoquer en même temps quelques évacuations alvines.

Pilules contre la pourriture d'hôpital
(Hôtel-Dieu, M. DUPUYTREN).

Camphre,	gr. xxiv.
Musc,	gr. viij.
Extrait d'opium,	gr. ij.
Sirop simple,	q. s.

Ces pilules, composées de substances

propres à agir fortement sur le système nerveux, ont été employée avec succès par M. le professeur Dupuytren pour relever et soutenir les forces chez les malades atteints de pourriture d'hôpital. Elles formaient une partie du traitement dirigé contre cette fâcheuse maladie.

Pilules anti-syphilitiques (Hôtel-Dieu ,
M. DUPUYTREN).

Deuto-chlorure de mercure ,	gr. ss.
Extrait de quinquina ,	gr. x.
d'opium ,	gr. ss.
Poudre de quinquina ,	q. s.

Pour une pilule.

M. le professeur Dupuytren conseille ces pilules dans le traitement de la maladie vénérienne. L'addition de l'opium et de l'extrait de quinquina paraît, d'après les observations de ce célèbre praticien, seconder ou modifier avantageusement l'action du sublimé. La dose est de deux à trois par jour ; on peut rarement la dépasser sans inconvénient.

Pilules contre l'épilepsie (Hôtel-Dieu ,
M. DUPUYTREN).

Valériane en poudre ,	gr. xxx.
Castoreum ,	gr. iv.
Oxide blanc de zinc ,	gr. xx.
Sirop ,	q. s.

Pour faire trois pilules à prendre dans la journée.

L'usage de ce remède doit être continué long-temps (un an). M. Dupuytren a coutume d'y joindre les bains et l'apposition d'un cautère au bras.

Pilules fondantes (Hôtel-Dieu ,
M. RÉCAMIER).

Savon médicinal ,	3 iij.
Gomme ammoniacque ,	3 j.
Aloès ,	gr. x.
Assa foetida ,	3 ss.
Rhubarbe ,	3 j.
Safran oriental ,	3 ss.

Pour des pilules de trois grains.

Le professeur Récamier a quelquefois conseillé ces pilules dans les cas d'engorgements

chroniques des viscères abdominaux. Les substances purgatives qui entrent dans leur composition les rendent propres à établir sur le canal intestinal une irritation dérivative, et à favoriser la terminaison des affections précitées. La dose est de quatre à cinq par jour; elle peut être portée plus haut lorsque le cas l'exige.

Pilules de kina camphrées (Hôtel-Dieu,
M. DUPUYTREN).

Extrait de quinquina,	3 j.
d'opium,	gr. j.
Camphre,	gr. xij.
Quinquina en poudre,	q. s.

Divisez en douze pilules.

Employées par M. le professeur Dupuytren comme toniques et stimulantes, elles sont d'un grand secours dans diverses affections où l'on a besoin de relever les forces, comme aussi dans celles où l'on aurait à combattre un état morbide qui affecterait des retours réguliers.

Pilules astringentes (Hôtel-Dieu ,
M. RÉCAMIER).

Sulfate d'alumine et de potasse ,	gr. vj.
Extrait d'opium ,	gr. j.
Cachou ,	gr. xxiv.

Pour six pilules.

Ces pilules ont produit des effets avantageux, secondées par un traitement analogue, dans différents cas d'hémorrhagies passives, et même dans des écoulements muqueux atoniques qui avaient survécu à des phlegmasies. Les six pilules sont ordinairement prescrites pour les vingt-quatre heures.

Pilules anti - spasmodiques (Hôtel - Dieu ,
M. PETIT).

Musc ,	gr. fs.
Assa-fœtida ,	gr. ij.

Pour une pilule.

Dans des divers cas d'affections nerveuses, ces pilules ont obtenu des succès entre les mains du praticien recommandable qui les a mises en usage.

Pilules anti - spasmodiques (Hôtel - Dieu ,
M. PETIT).

Extrait d'opium ,	gr. j.
Camphre ,	gr. vj.
Nitrate de potasse ,	gr. iv.
Sirop simple ,	q. s.

Employées dans les affections nerveuses accompagnées de convulsions, comme l'hystérie, l'épilepsie, la chorée, et dans les fièvres graves qui s'accompagnent de délire et de mouvements convulsifs.

Pilules anti - spasmodiques (Hôtel - Dieu ,
M. MONTAIGU).

Musc ,	gr. j.
Assa-foetida ,	gr. ij.
Gomme ammoniacque ,	gr. ij.
Poudre de valériane ,	gr. viij.
Sirop ,	q. s.

Pour une pilule.

Ces pilules , formées de substances considérées comme éminemment anti-spasmodiques , sont employées par M. Montaigu dans les cas nombreux d'affections nerveu-

es. Il associe à cette préparation un traitement dirigé d'après les mêmes indications.

Pilules anodynes (Hôtel-Dieu ,
M. RÉCAMIER).

Extrait d'opium ,	gr. iij.
Camphre ,	gr. vj.
Sirop ,	q. s.

Pour six pilules.

M. Récamier se sert souvent de ces pilules dans les cas où des douleurs vives tiennent les malades dans un état de veille pénible. Toutefois il s'en abstient lorsque ces douleurs sont de nature inflammatoire, jusqu'à ce qu'elles aient été mitigées par des saignées générales ou locales.

Pilules avec l'aloès (Vénériens).

Savonule de potasse ,	℥ ij.
Rhubarbe ,	℥ ij.
Aloès succotrin ,	℥ ss.
Sirop de chicorée comp. ,	q. s.

On fait des pilules de six grains.

La dose est de dix à vingt grains. C'est un purgatif que l'on emploie dans le traite-

ment de la maladie vénérienne afin de tenir le ventre libre.

Bols astringents (Vénériens).

Baume de copahu, 3 ij.

Gomme arabique, 3 j.

Poudre de réglisse, q. s.

Pour deux bols qu'on fait prendre l'un le matin et l'autre le soir, aux individus affectés d'écoulements blennorrhéiques invétérés, et qui résistent au traitement général.

Autres (Vénériens).

Poudre de kina, 3 ij.

d'écorce de grenade, 3 j.

Baume de copahu, q s.

Faites des bols de douze grains. Mêmes cas que les précédents.

Pilules de Belloste (Vénériens).

Mercure coulant, 3 iij.

Tartrate acide de potasse, gr. x.

Scammonée, } 3 iij.

Jalap,

Sirop, q s.

Pour des pilules de six grains. La dose est de quinze à trente-six grains.

C'est ordinairement comme purgatif qu'on emploie ce médicament; cependant on l'a conseillé comme moyen spécifique contre le syphilis. Il est beaucoup plus employé dans le premier cas que dans le second.

Pilules de sublimé (Vénériens).

Deuto-chlorure de mercure,	gr. xx.
Amidon,	℥ ss.
Gomme arabique,	℥ ij.
Eau commune,	q. s.

Divisez en cent quarante-quatre pilules qui contiennent chacune $\frac{1}{8}$ de grain du sel; en en prend de une à trois par jour. On a soin de faire préparer peu de pilules à la fois: lorsqu'elles sont anciennes elles acquièrent une dureté qui les rend insolubles dans l'estomac, et elles sont évacuées sans avoir agi. M. Cullerier préfère ordinairement administrer le sublimé sous forme liquide dans la liqueur de Van-Swiéten.

Pilules de Méglin (tous les hôpitaux).

Extrait de valériane ,	℥ j.
de fumeterre ,	℥ j.
de jusquiame ,	℥ j.
Oxide de zinc ,	℥ j.

Pour cinq cent soixante-seize pilules.

On les emploie contre les névralgies avec succès variés : la dose ne l'est pas moins. Quelques praticiens l'ont portée très haut et, il faut le dire, sans résultats satisfaisants.

Pilules de gomme ammoniacque
(Saint-Antoine).

Gomme ammoniacque ,	℥ iiij.
Scille pulvérisée ,	℥ j.

Pour quarante-huit pilules.

Ces pilules peuvent être employées comme un moyen propre à favoriser l'expectoration dans les affections catarrhales chroniques la dose est alors de quatre à cinq par jour. Prescrites à une dose plus considérable, et prises à la fois, elles agiraient comme un purgatif doux.

Pilules de musc (Saint-Antoine).

Musc, 3 ij.
Oxide de zinc, 3 j.

Applicables au traitement de nombreuses variétés de maladies nerveuses. Ces pilules conviennent dans l'épilepsie, l'hystérie, les convulsions et les névralgies.

Bols stomachiques (Pitié).

Safran pulvérisé, } ʒā gr. vj.
Cannelle, }
Sirop, q. s.

Pour un bol.

Employés dans les cas où les digestions sont viciées, et où il convient de relever les forces de l'estomac, comme dans la convalescence des maladies longues, et chez les sujets faibles, d'un tempérament lymphatique.

Pilules suédoises (Hôtel-Dieu).

Sulfure noir de mercure, 3 j.
Oxide d'antim. hydro-sulfuré rouge, 3 j.
Proto-chlorure de mercure, 3 j. ʒ.
Mie de pain, q. s.

Pour cent quarante-quatre pilules.

Ces pilules ont été conseillées comme anti-syphilitiques ; elles sont maintenant peu employées.

Bols d'ipécacuanha (Maternité).

Ipécacuanha pulvérisé, gr. xviii à xxiv.

Miel, q. s.

Pour former trois bols à prendre de demi-heure en demi-heure.

Pour déterminer des vomissements.

Bols camphrés et nitrés (Maternité).

Camphre, gr. viij.

Nitre, gr. vj.

Jaune d'œuf, q. s.

Se donne en un bol qu'on renouvelle tous les trois quarts d'heure, selon la prescription, dans les fièvres graves et dans les maladies avec prostration.

Bols de camphre et de kermès (Maternité).

Camphre, gr. vj.

Kermès minéral, gr. $\frac{1}{4}$.

Crème de tartre, gr. iv.

Jaune d'œuf, q. s.

Pour un bol qu'on réitère plus ou moins fréquemment dans les fièvres avec prostration lorsqu'on se propose de relever l'action de la peau.

On ajoute quelquefois à cette formule :

Hydro-chlorate d'ammoniaque , gr. j.

Bol vermifuge (Maternité).

Proto-chlorure de mercure,	gr. ij.
Semen contra,	gr. viij.
Camphre,	gr. vj.

On mêle ces substances avec suffisante quantité de sirop pour former un bol qu'on réitère plus ou moins souvent dans les affections vermineuses.

Bol de quinquina et de rhubarbe
(Maternité).

Quinquina,	3 v.
Rhubarbe,	3 ss.
Hydro-chlorate d'ammoniaque,	gr. xxx.
Sirop de pêche,	q. s.

Mêlez pour former un électuaire mou que vous partagerez en dix doses, dont vous ferez prendre une toutes les trois heures dans les

fièvres intermittentes, et dans les névralgies et autres affections nerveuses périodiques. Cette préparation est fort usitée.

Bol de scille (Maternité).

Scille en poudre, gr. vj.
Sulfate de potasse, gr. ij.
Oxymel scillitique, q. s.

Pour un bol à réitérer deux fois par jour dans les hydropisies du tissu cellulaire ou des cavités séreuses.

Bol de valériane (Maternité).

Valériane pulvérisée, gr. xx.
Sulfate de potasse, gr. ij.
Sirop d'écorce d'orange, q. s.

Pour un bol qu'on réitère plus ou moins souvent dans les affections spasmodiques, telles que l'épilepsie, l'hystérie, la chorée, etc.

Bols laxatifs (Maternité, M. CHAUSSIER).

Proto-chlorure de mercure, gr. iij.
Sulfate de magnésie, gr. iv.
Sirop de nerprun, q. s.

Pour un bol.

La dose est de quatre bols par jour.
 M. Chaussier en fait un usage fréquent dans
 les cas où il faut produire une dérivation sur
 la membrane muqueuse des intestins.

Pulpe de casse composée (Charité).

Pulpe de casse,	}	āā	3 ij.
Manne ,			
Huile d'amandes douces ,			
Eau de fleurs d'oranger ,			3 ij.

Cette marmelade, qui est à peu de chose
 près celle de Tronchin, se donne comme laxa-
 tive et adoucissante. On l'emploie avec succès
 dans les affections aiguës des voies respira-
 toires, à la dose d'une cuillerée toutes les
 heures. On y ajoute un ou deux grains de
 kermès minéral quand on veut la rendre ex-
 pectorante.

*Pilules contre la blennorrhagie (Hôtel-Dieu ,
 M. GEOFFROY).*

Conserve de roses rouges,	3 j.
Sang-dragon,	3 j.
Proto-chlorure de mercure ,	gr. xvij.
Baume de copahu ,	3 ij.

Formez des pilules de six grains.

La dose est d'une, puis de deux et trois pilules matin et soir, suivant l'indication. Elles sont employées contre les blennorrhagies anciennes lorsqu'il n'y a plus d'irritation, mais seulement un flux atonique. Les astringents et les purgatifs qui entrent dans leur composition concourent au même but.

Electuaire purgatif (Charité, M. FOUQUIER).

Sulfure noir de mercure,	}	āā	3 ij.
Poudre de jalap,			
Scammonée,			3 j.
Scille,	}	āā	3 j ss.
Résine de jalap,			
Sirop de nerprun,			q. s.

La dose est d'un demi-gros à deux gros. C'est un purgatif drastique que M. Fouquier emploie assez souvent comme hydragogue, et même dans la colique métallique.

Pilules de savon (Charité).

Poudre de guimauve,	gr. ij.
Savon médicinal,	gr. ij.

On emploie ces pilules comme un moyen propre à déterminer des évacuations alvines.

faciles , sans irriter la membrane muqueuse des intestins.

Pilules de savon composées (Charité).

Savon médicinal,	gr. ij.
Calomélas,	} ãã gr. j.
Résine de jalap,	

L'addition des substances purgatives rend cette préparation applicable aux cas où la constipation est plus forte, ou bien à ceux dans lesquels, pour un motif quelconque, on a l'intention de produire des évacuations fécales.

Pilules de calomélas (Charité).,

Mercure doux,	gr. ij.
Poudre de guimauve,	gr. ij.
Sirop,	q. s.

On prépare de même les pilules de résine, de jalap, de gomme gutte, de scammonée, d'aloès.

Ces pilules s'emploient dans les mêmes circonstances que les précédentes. La dose varie suivant la sensibilité des sujets, comme aussi suivant l'action thérapeutique que le praticien a l'intention de produire.

Electuaire vermifuge (Charité, M. FOUQUIER).

Étain granulé porphyrisé,	3 j.
Extrait d'armoise ,	} ãã 3 j.
Poudre de jalap ,	
Sirop de chicorée composé,	q. s.

Ce remède est employé contre le ténia. M. le professeur Fouquier en a retiré de fort bons effets. Il administre la dose entière divisée en douze et quinze bols que le malade prend à une demi-heure de distance, en buvant par-dessus une tasse de bouillon aux herbes. Au bout d'un temps plus ou moins long, suivant la sensibilité de l'individu, des évacuations alvines se manifestent, et le ténia est expulsé en tout ou en partie. Ce remède, comme tous ceux qu'on a conseillés contre le ver solitaire, a échoué dans plusieurs cas.

Pilules emménagogues (Charité, M. FOUQUIER).

Poudre de safran ,	gr. ij.
Oxide noir de fer,	gr. j.
Poudre de valériane,	gr. ij.
Sirop d'armoise ,	q. s.

Pour une pilule.

Quand l'aménorrhée a lieu chez des femmes faibles, et chez lesquelles il n'y a pas lieu de supposer qu'elle tient à l'éréthisme de la pléthore, M. Fouquier emploie ces pilules à la dose de quatre à huit par jour, en même temps qu'il fait appliquer tous les jours ou tous les deux jours, quatre à six sangsues à la vulve, dans l'intention d'amener une congestion sanguine du système vasculaire utérin.

Bols de tartrate de fer (Hôpital des Enfants).

Tartrate de fer, 3 ℥.

Sirop, q. s.

Pour trois bols.

Employés par M. Guersent chez les enfants faibles et lymphatiques, comme un moyen propre à fortifier les organes digestifs.

Pilules styptiques (Maison de Santé,
M. DUMÉRIL).

Acétate de plomb, gr. iv.

Opium purifié, gr. j.

Extrait de réglisse, ʒ. j.

Divisez en seize pilules.

On les emploie comme un moyen propre à diminuer les évacuations alvines dans les cas de diarrhée chronique et colliquative. La dose du sel de plomb paraît bien faible.

Pilules d'acétate de plomb (Charité,
M. FOUQUIER).

Acétate de plomb,	3 j.
Poudre de guimauve,	3 j.
Sirop,	q. s.

Divisez en trente-six pilules.

La dose de ces pilules est de quatre à douze par jour. Elles sont destinées à modérer les sueurs qui épuisent les phthisiques, et remplissent ce but d'une manière satisfaisante et sans produire d'accidents, comme on a cru devoir le redouter. Ordinairement huit à dix pilules suffisent pour produire l'effet désiré : il convient que les malades les prennent à l'heure où les sueurs doivent commencer, et souvent, en pareil cas, on les voit supprimées comme par enchantement.

Pilules antispasmodiques. (Maison de Santé,
M. DUBOIS).

Extrait de quinquina,	}	āā	3 ij.
de cachou ,			
Assa-fœtida ,	}	āā	3 ij.
Nitrate de potasse ,			
Musc ,			gr. xv.

Faites des pilules de six grains.

Usitées dans les différents cas d'affections nerveuses.

Pilules mercurielles (Maison de Santé).

Mercure purifié ,	3 j.
Conserve de cynorrhodon ,	3 j.

Triturez jusqu'à extinction complète de mercure , et divisez en trente-six pilules.

Ces pilules , conseillées par M. le professeur Dubois contre la maladie vénérienne , ont beaucoup d'analogie avec celles d'onguent napolitain. C'est un bon moyen de traitement quand la maladie est récente. La dose est de deux à quatre pilules : on peut rarement dépasser le nombre de six. Elles ont l'inconvénient d'agir promptement sur la

bouche. La dose totale est de deux cents pilules. On doit quelquefois en pousser plus loin l'usage lorsque la maladie persiste malgré le traitement.

Pilules dépuratives. (Maison de Santé ,
M. DUBOIS).

Calomélas ,	3 ℥.
Extrait d'opium ,	gr. xviii.
de ciguë ,	3 iv.
Sirop de guimauve,	q. s.

Pour trente-deux pilules.

M. Dubois fait prendre ces pilules dans quelques affections organiques, soit des glandes , soit des viscères. Il les regarde moins comme curatives que comme un moyen de calmer les douleurs auxquelles les malades sont souvent livrés. La dose, qui est d'abord de deux , s'augmente graduellement.

Pilules anti-dartreuses (Maison de Santé ,
M. DUBOIS).

Soufre doré d'antimoine,	3 ℥.
Calomélas ,	3 ℥.
Extrait de ciguë ,	3 ℥.
Poudre de ciguë ,	q. s.

Pour diviser en trente-six pilules.

On administre cette préparation contre les différentes espèces de dartres, en même temps qu'on les attaque par les bains, les boissons, les applications, et autres moyens usités en pareil cas.

Pilules aloétiques. (Maison de Santé.)

Aloès succotrin,	℥ j.
Tartre stibié,	gr. iiij.
Extrait de gentiane,	℥ ℥.

Pour vingt pilules.

Ces pilules s'emploient moins pour obtenir des effets purgatifs, qu'elles peuvent cependant déterminer, que pour remédier à une constipation habituelle. La dose, dans ce cas, est d'une pilule chaque soir en se couchant.

Pilules de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent fondu,	gr. vj.
Extrait gommeux d'opium,	℥ j.
Musc,	℥ ij.
Camphre,	℥ iv.

Divisez en quatre-vingt-seize pilules.

On commence par administrer une de ces pilules matin et soir, puis on augmente par degrés la dose, suivant que le malade supporte plus ou moins bien les médicaments.

Ces pilules sont employées par plusieurs médecins dans le traitement des affections nerveuses chroniques.

Pilules mercurielles, N° 1 (Saint-Louis)

Deuto-chlorure de mercure,	℥ j.
Alcool,	℥ ij.
Farine de froment,	℥ iij.
Eau distillée,	q. s.

Pour cent quarante-quatre pilules. Elles contiennent chacune un huitième de grain de sublimé : on en donne d'abord une le matin et une le soir, puis on double cette dose.

Employées contre la maladie vénérienne

Autres, N° 2 (Saint-Louis).

Savon médicinal,	℥ ℔.
Rhubarbe,	℥ ij.
Deuto-chlorure de mercure,	℥ j.
Poudre de réglisse,	} āā q. s.
Sirop de fleurs d'oranger,	

Pour cent quarante-quatre pilules , qu'on administre de la même manière et dans les mêmes cas que les précédentes.

Autres , N° 3 (Saint-Louis).

Onguent mercuriel double ,	℥ iij.
Savon médicinal,	℥ ij.
Amidon ,	℥ ij ℞.

Faites des pilules de quatre grains. Mêmes doses et même mode d'administration que pour les précédentes.

*Pilules d'onguent napolitain (Charité ,
M. FOUQUIER).*

Onguent napolitain ,	℥ ij.
Poudre de réglisse ,	q. s.

Pour cent quarante-quatre pilules.

M. Fouquier emploie souvent ces pilules dans le traitement de la syphilis ; il les considère comme irritant moins l'estomac qu'aucune autre préparation mercurielle ; la dose peut être portée jusqu'à six dans la journée : on suspend leur usage quand il survient de l'irritation à la bouche , pour les donner de

nouveau ensuite. M. Fouquier ne fait prendre avec ces pilules qu'une boisson tempérante, quelquefois une tisane sudorifique et quelques bains. Deux cents pilules suffisent pour l'ordinaire.

Pilules d'arséniate de fer (Saint-Louis, M. BIETT).

Proto-arséniate de fer,	gr. iij.
Extrait de houblon,	3 ij.
Poudre de guimauve,	3 ſs.
Sirop de fleurs d'oranger,	q. s.

Pour faire une masse qu'on divise en quarante-huit pilules.

L'arséniate de fer a été proposé en Angleterre comme un moyen utile dans les affections cancéreuses; je l'ai essayé dans les dartres rongeantes scrophuleuses, et plusieurs fois j'ai vu ces maladies si graves se modifier d'une manière avantageuse sous l'influence de ce moyen. Les pilules de la formule ci-dessus m'ont paru une forme très commode pour ce mode d'administration. On en prescrit une par jour, et l'on ne doit dépasser cette dose que quand les malades en ont fait

usage pendant long-temps, et que l'habitude a un peu émoussé les effets d'un médicament si énergique.

(*Note de M. Biett.*)

Pilules asiatiques (Saint-Louis).

Protoxide d'arsenic récent, gr. lv.

Poivre noir, 3 ix.

Pilez dans un mortier de fer pendant quatre jours par intervalle. Lorsque ce mélange est réduit en poudre impalpable, mettez-le dans un mortier de marbre ; ajoutez-y de l'eau par degrés jusqu'à former une masse pilulaire ; faites-en des pilules au nombre de huit cents qu'il faut conserver dans une bouteille de grès.

Ces pilules, dont la formule a été publiée dans les *Mémoires de Calcutta*, sont employées dans l'Inde contre la lèpre tuberculeuse ; elles sont regardées comme un remède infaillible. Les expériences faites à l'hôpital Saint-Louis n'ont pas eu des résultats aussi satisfaisants que ceux qu'on dit avoir obtenus dans l'Inde. Les pilules asiatiques

ont été administrées dans plusieurs cas de lèpre tuberculeuse avec peu de succès ; elles en ont eu de plus réels dans quelques dartres lichenoïdes invétérées. On peut en donner une par jour ; mais il ne faut pas dépasser le nombre de deux, surtout si on les continue long-temps.

(*Note de M. Biett.*)

POTIONS.

On désigne sous le nom de *potion* un médicament liquide, composé d'infusions, de décoctions ou d'eaux distillées, auxquelles on ajoute des sirops, des extraits, des poudres, des sels. Les potions sont ordinairement d'un petit volume (quatre à six onces) et s'administrent par cuillerées à bouche plus ou moins rapprochées suivant l'indication. On préfère ce mode d'administration lorsqu'il convient d'ingérer une substance médicamenteuse à une dose assez considérable en peu de temps. Certaines potions reçoivent le nom de *mixtures* ; ce sont celles qu'on prépare par le mélange extemporané de quelque eau distillée avec une huile ou un sirop. Enfin on

appelle spécialement *juleps* des potions destinées à être prises en une seule dose. Au reste, ces diverses dénominations se prennent bien souvent l'une pour l'autre.

Potion béchique (Hôtel-Dieu).

(*Julep béchique.*)

Infusion béchique,	℥ ij.
Solution de gomme arabique,	℥ ij.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.
Sirop simple,	℥ j.

Cette potion, formée de substance mucilagineuses, est d'un usage très commun dans les affections catarrhales aiguës ou chroniques. De plus, elle sert d'excipient à une foule de médicaments qui s'administrent sous forme liquide.

Potion béchique (Hôtel-Dieu, M. PETIT).

Potion béchique,	℥ iv.
Extrait de kina,	℥ ss à ℥ j.
ou	
Extrait d'aunée,	℥ ss à ℥ j.

On se sert avec avantage de cette préparation dans des affections catarrhales chro-

niques, surtout chez les personnes âgées ; elle a pour but de favoriser l'expulsion des mucosités visqueuses par lesquelles les voies aériennes sont souvent obstruées.

Potion béchique (Hôtel-Dieu, M. RÉCAMIER).

Potion béchique, ℥ iv.

Acétate d'ammoniaque, ℥ ij.

ou

Eau de laurier-cerise, ℥ ss à ℥ j.

Les additions faites à la potion béchique ordinaire ont pour but, la première, de faciliter l'expectoration, la seconde, de calmer la toux. C'est du moins la propriété qu'on attribue à l'eau distillée de laurier-cerise, et qu'elle doit à l'acide hydro-cyanique qu'elle contient.

Potion calmante (Hôtel-Dieu).

Infusion de tilleul, ℥ ij.

— béchique, ℥ j.

Solution de gomme arabique, ℥ j.

Eau de fleurs d'oranger, ℥ ij.

Sirop de diacode, ℥ j.

simple, ℥ ss.

Employée très fréquemment à l'Hôtel-

Dieu dans tous les cas de douleurs violentes, de convulsions, d'accès d'hystérie, d'épilepsie ; il est peu de médicament dont on se serve aussi souvent ; c'est, dans tous les hôpitaux, la ressource des élèves de garde.

Potion anti-spasmodique (Hôtel-Dieu).

Infusion de tilleul,	℥ j.
de feuilles d'oranger,	℥ j.
Eau distillée de menthe ,	} aa 3 ℥.
de mélisse ,	
de fleurs d'oranger,	
Sirop de sucre ,	℥ j.
Ether ,	gtt. xxx.

Cette potion, presque aussi usitée que la précédente, est plus stimulante : cependant on l'emploie dans des cas analogues, et surtout dans ceux où l'on voit se manifester des mouvements convulsifs.

Potion cordiale (Hôtel-Dieu).

Confection hyacinthe,	℥ j.
Eau distillée de menthe,	℥ j.
de mélisse,	℥ j.
de cannelle ,	℥ ℥.
de fleurs d'oranger,	℥ ℥.
Sirop simple,	℥ j.

Composée d'eaux distillées aromatiques , cette potion convient dans les affections où il est nécessaire de ranimer les forces vitales. Quelques médecins de l'Hôtel-Dieu l'administrent dans les fièvres graves (adynamiques et ataxiques), alors ils y ajoutent l'extrait de quinquina , l'eau éthérée camphrée , l'acétate d'ammoniaque , en même temps qu'ils mettent en œuvre les applications irritantes , les affusions froides , et autres moyens du même genre.

Potion cordiale majeure (Hôtel-Dieu).

Infusion pectorale ,	℥ vj.
Eau de cannelle ,	℥ v.
Confection d'hyacinthe ,	℥ j.
Sirop d'œillet ,	℥ j.
Alcool thériacal ,	℥ j.

Fort analogue à la précédente , et employée dans les mêmes cas.

Potion tonique (Hôtel-Dieu).

Vin rouge ,	℥ vj.
Alcool de canelle ,	℥ ℞.
Sirop simple ,	℥ ij.

Usitée dans les circonstances qui réclament

usage des toniques fixes. On l'administre souvent dans les fièvres graves qui tendent à une terminaison fâcheuse.

Potion tonique (Hôtel-Dieu, M. DUPUYTREN).

Extrait de kina,	℥ ij.
d'opium,	℥ ℞.
Sirop de kina au vin,	℥ ij ℞.
Eau distillée de menthe,	℥ iv.
de cannelle,	℥ iv.

M. le professeur Dupuytren emploie quelquefois cette potion dans les maladies avec affaissement des forces sans inflammation gastro-intestinale. On observera que ce célèbre praticien, qui, même avant l'apparition de la doctrine physiologique, avait porté son attention sur l'abus qu'on faisait généralement des toniques, se montre extrêmement circonspect dans leur usage, et qu'il ne les prescrit que très rarement, et dans des cas d'une nécessité évidente.

Potion tonique (Hôtel-Dieu, M. RÉCAMIER).

Racine d'angusture,	℥ ℞.
Faites bouillir dans eau,	℥ xx.
Prenez de la décoction,	℥ vj.
Ajoutez eau de cannelle,	℥ ℞.
teinture d'opium,	gtt. xx.

La dose est de trois cuillerées par jour.
C'est un moyen propre à donner du ton
à l'estomac dans les maladies accompagnées
d'un affaiblissement considérable des fonc-
tions digestives.

Looch composé (Hôtel-Dieu).

Looch blanc,	℥ iv.
Extrait d'opium,	gr. j.
de kina,	gr. iv.
Camphre,	gr. vj.

Utile dans les affections catarrhales accom-
pagnées d'une toux violente et d'un afflux
considérable de mucosités. Elle agit comme
calmante et comme expectorante.

Looch gommeux (Hôtel-Dieu).

Infusion béchique,	℥ iv.
Gomme arabique,	℥ ss.
Sirop simple,	℥ j.

Absolument analogue pour la composition
et les applications au julep béchique.

Potion calmante (Hôtel-Dieu ,
M. RÉCAMIER).

Eau distillée de fleurs d'oranger,	℥ j.
de mélisse ,	℥ iiij.
Sirop simple,	℥ j.
diacode ,	℥ ss à ℥ j.

Cette potion calmante est une de celles qu'emploie le professeur Récamier dans les cas indiqués aux potions calmantes ci-dessus énoncées.

Potion purgative (Hôtel-Dieu ,
M. RÉCAMIER.)

Teinture de jalap composée,	℥ j à ℥ ij.
Sirop de nerpruns ,	℥ ss à ℥ j.
Eau de chicorée ,	℥ iv.

Cette potion est employée par M. Récamier contre les hydropisies qui permettent l'usage des purgatifs.

Potion avec le kina pulvérisé (Hôtel-Dieu).

Kina en poudre,	℥ ss.
Muriate d'ammoniaque,	gr. xij.
Vin rouge ,	℥ iv.

Cette préparation est usitée dans les fiè-

vres d'accès. On l'administre ordinairement avant l'accès et en une seule dose.

Potion anti-septique (Hôtel-Dieu)

Décoction de kina,	℥ iv.
Teinture de cannelle,	℥ j.
Acétate d'ammoniaque,	℥ j.
Sirop simple,	℥ j.
Camphre,	gr. x.

Quelques uns des praticiens de l'Hôtel-Dieu emploient encore cette potion , qui était jadis d'un usage bien plus fréquent dans les cas de fièvres adynamiques avec disposition gangréneuse.

Potion anti-scrophuleuse (Hôtel-Dieu).

Teinture de gentiane,	℥ j.
Carbonate d'ammoniaque ou de soude,	℥ ss.

Il en est de même de la potion anti-scrophuleuse. Plusieurs des médecins de l'Hôtel-Dieu , persuadés que les scrophules s'accompagnent d'un état inflammatoire que les toniques ne peuvent qu'aggraver , emploient un traitement tout opposé.

Potion huileuse (Hôtel-Dieu).

Infusion béchique ,	℥ ij.
Huile d'amandes douces ,	℥ ij.
Sirop simple ,	℥ j.

Employée dans les inflammations de poitrine. Cette potion est adoucissante et propre à calmer la toux ; elle est aussi légèrement laxative.

Potion diurétique (Hôtel-Dieu).

Décoction des cinq racines ,	℥ iiij.
Eau de fleurs d'oranger ,	℥ ss.
Oxymel scillitique ,	℥ ij.
Sirop de sucre ,	℥ j.
Laudanum ,	} ℥ā gtt. vj.
Teinture de castoréum ,	
de musc ,	} ℥ā gtt. x.
Alcool nitrique ,	
Ether sulfurique ,	

Employée dans les hydropisies , soit du tissu cellulaire , soit des cavités séreuses , comme un moyen propre à augmenter la sécrétion urinaire. On s'en sert concurremment avec une tisane diurétique.

Autre (Hôtel-Dieu).

Vin blanc , ℥ j.
Nitrate de potasse, 3 ℥.

Autre (Hôtel-Dieu).

Vin blanc , ℥ j.
Acétate de potasse liquide , 3 j.

Analogues dans leur action à la précédente : le vin blanc les rend plus excitantes et les fait préférer dans les cas d'hydropisie passive. On s'en abstient lorsqu'un épanchement séreux s'accompagne des symptômes d'une irritation vive du canal intestinal.

Potion purgative (Hôtel-Dieu).

Feuilles de séné , 3 ij.
Sulfate de soude . 3 ℥.
Eau , 3 iv.
Sirop de nerpruns , 3 j.

Autre (Hôtel-Dieu).

Feuilles de séné , 3 ij.
Sulfate de soude , 3 ij.
Eau , 3 iv.
Poudre de jalep , gr. xxv.

Ces deux potions sont d'un usage très fré-

quent. On les emploie dans le grand nombre de cas où l'on a pour but de déterminer des évacuations alvines. Cependant plusieurs praticiens se montrent très réservés sur ce genre de médication, et préfèrent les purgatifs les moins excitants.

Potion purgative avec l'huile de ricin
(Hôtel-Dieu.)

Huile de ricin ,	℥ j à ij.
Sirop simple ou tartarique ,	℥ j.
Eau de chicorée ,	℥ ij.

C'est un purgatif très peu irritant, et propre à déterminer des évacuations alvines sans produire de phlegmasie intestinale. C'est pour cela qu'on l'emploie contre la constipation, et dans divers cas d'embarras intestinal.

Autre (Hôtel-Dieu).

Huile de ricin ,	℥ vj.
Oxymel scillitique ,	℥ ℞.
Sirop de nerpruns ,	℥ j.

Cette potion diffère un peu de la précédente par sa composition ; mais elle lui est fort analogue dans ses effets.

Potion vomitive (Vénériens).

Tartrate antimonié de potasse , gr. ij.

Tisane commune , $\mathfrak{z}$ iv.*Autre (Vénériens).*

Ipécacuanha , gr. xij.

Eau , $\mathfrak{z}$ iv.

Ces deux potions sont conseillées dans les cas où il est besoin de déterminer des vomissements. Le tartre stibié passe ordinairement en partie dans les intestins, et produit quelques évacuations alvines. Ces médicaments se donnent en une dose : on favorise le vomissement par l'ingestion d'eau tiède.

*Potion éméto-cathartique (Vénériens).*Sulfate de soude , $\mathfrak{z}$ ss.

Tartre stibié , gr. ij.

Bouillon de veau , ℥ ij.

Lorsqu'on a le dessein de solliciter en même temps des vomissements et des évacuations alvines, lorsqu'il existe à la fois embarras gastrique et intestinal, on emploie

ette potion. Elle se donne par verrées chaudes, et à une demi-heure d'intervalle.

Looch laxatif pour les enfants (Vénériens).

Looch simple , ζ iv.

Sirop de chicorée composé , ζ ij.

Employé chez les petits enfants lorsque quelque circonstance exige l'usage d'un évacuant.

Potion purgative (Vénériens).

Huile de ricin , ζ j.

Sirop de chicorée , ζ j.

Potion purgative (Vénériens).

Médecine commune.

Jalap en poudre , gr. xxx.

Sulfate de soude , ζ v.

Sirop de miel , ζ j.

Tisane de chicorée bouillante , ζ vj.

La plus usitée de toutes les potions purgatives aux Vénériens ; c'est par elle qu'on commence, pour l'ordinaire, le traitement anti-syphilitique. On l'administre même quelquefois dans son cours, lorsqu'il se

manifeste quelques symptômes d'embarras intestinal.

Autre (Vénériens).

Séné mondé ,	3 ij.
Sulfate de soude ,	3 ij ℞.
Manne ,	3 ij.
Tisane de chicorée ,	3 vj.

Looch simple (Vénériens).

Gomme ^{arabique} ,	3 ij.
Sucre ,	3 ij.
Eau ,	3 v.

Usité dans les cas où il existe quelque phlegmasie de poitrine avec de la toux. Il sert souvent d'excipient à la liqueur de Van-Swieten lorsque les malades ne supportent pas bien le lait, dans lequel on l'administre pour l'ordinaire.

Looch calmant (Vénériens).

Looch simple ,	3 v.
Eau de fleurs d'oranger ,	3 ij.
Vin d'opium composé ,	gtt. xv à xxx.

On se sert de ce looch lorsque des douleurs violentes ôtent le repos et le sommeil.

aux malades. On le donne par cuillerées plus ou moins rapprochées. Quelquefois on le fait prendre en une seule dose au commencement de la nuit.

Looch anisé pour les enfants (Vénériens).

Semences d'anis ,	℥ ss.
Eau ,	℥ iv.
Sucre ,	℥ ij.

On prescrit ce looch aux petits enfants qui sont tourmentés par des flatuosités. On le leur fait prendre par cuillerées à café plus ou moins rapprochées.

Looch anthelmintique (Vénériens).

Looch simple ,	℥ iv.
Coralline de Corse pulvérisée ,	℥ ss.
Huile d'amandes douces ,	℥ j.
Sirop de limons ,	℥ j.

Cette préparation convient dans les cas où les intestins des petits enfants contiennent des vers lombrics. L'huile d'amandes douces avec le sirop de limons forme un mélange laxatif propre à expulser les vers qui ont déjà éprouvé l'action délétère de la coralline de Corse.

Looch anisé avec le sirop d'ipécacuanha
(Vénériens).

Looch anisé , ℥ iv.
Sirop d'ipécacuanha , ℥ j.

L'addition du sirop d'ipécacuanha rend ce looch propre à débarrasser les enfants des mucosités qui obstruent les premières voies.

Looch scillitique (Vénériens).

Looch simple , ℥ iv.
Miel scillitique , ℥ j.

Usité comme expectorant dans les affections catarrhales.

Potion huileuse (Vénériens).

Huile d'olives fine , ℥ ij.
Solution de gomme arabique , ℥ v.
Sirop de capillaire , ℥ ij.

Selon la prescription on ajoute :

Poudre d'ipécacuanha , gr. j à gr. viij.

ou

Miel scillitique , ℥ ij.

ou

Oxymel scillitique , ℥ ss à ℥ j.

Employée dans les inflammations de poitrine, comme propre à calmer la toux et à faciliter l'expulsion des mucosités bronchiques.

Potion tonique (Vénériens).

Décoction de kina,	℥ iiij.
Vin généreux,	℥ iiij.
Sirop d'œillet,	℥ j.
Alcool, de mélisse,	℥ ss.

Conseillée dans les maladies avec prostration des forces, et dans celles où il convient de relever les forces digestives.

Potion calmante (Vénériens).

Infusion de tilleul,	℥ v.
Sirop de capillaire,	℥ ij.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ iiij.
Ether sulfurique alcoolisé,	} aa gtt. xv.
Vin d'opium composé,	

Pour la potion *anti-hystérique*, on ajoute à la formule précédente.

Alcool de succin,	} aa gtt. xv.
de castoréum,	

Usitée dans les cas d'affections nerveuses,

accompagnées de convulsions ou de douleurs violentes.

Potion apéritive (Vénériens).

Décoction des cinq racines ,	℥ v.
Sirop des cinq racines ,	℥ ij.
Nitrate de potasse ,	℥ j.

Dans quelques cas, on remplace le sirop par l'oxymel scillitique, et l'on ajoute :

Acétate d'ammoniaque , ℥ ss.

Utile dans les cas où l'on a besoin de rendre plus active la sécrétion urinaire, comme dans les hydropisies. L'absence des médicaments stimulants rend cette potion applicable au traitement des hydropisies actives.

Potion cordiale (Vénériens).

Infusion de mélisse ,	℥ vij.
Alcool de canelle ,	℥ ij.
Thériaque ,	℥ j.
Sirop d'œillet ,	℥ j.

On se sert de cette potion comme d'un tonique puissant, lorsqu'on a besoin de rétablir les forces digestives détériorées par

ne maladie longue, ou un traitement mercuriel mal dirigé.

Potion camphrée (Vénériens).

Camphre ,	}	āā	℥ j.
Nitrate de potasse ,			
Gomme arabique ,			℥ j.
Infusion pectorale ,			℥ v.
Sirop de capillaire ,			℥ j.

On regarde cette potion comme propre à diminuer les érections si fréquentes et si douloureuses dans l'inflammation aiguë de la membrane muqueuse de l'urèthre. Ce symptôme mérite une attention particulière, parcequ'il peut prolonger beaucoup la maladie.

Potion astringente (Vénériens).

Eau de menthe ,	}	āā	℥ ij.
de fleurs d'oranger ,			
Sirop de guimauve ,	}	āā	℥ ij.
Baume de copahu ,			
Comme arabique ,	}	āā	℥ j.
Alcool nitrique ,			

Quand l'inflammation de l'urèthre a cessé, reste quelquefois un écoulement plus ou

moins abondant, et contre lequel l'usage des astringents est avantageux. Cette potion réussit souvent à supprimer tout d'un coup cette exhalation morbide. Dans certains cas on est obligé de réitérer ce médicament qu'on fait prendre par doses rapprochées.

Solution mercurielle, vulgairement Liqueur de Van-Swieten (Vénériens).

Deuto-chlorure de mercure,	gr. xvj.
Alcool,	3 ℥.
Eau distillée,	℔ j.

La dose est d'une demi-once matin et soir dans du lait ou de l'eau de gomme. On ne fait le mélange qu'au moment de l'administrer, pour éviter la décomposition du sublimé. M. Cullerier pense que la liqueur de Van-Swieten ne mérite pas les reproches qu'on lui adresse, et que les accidents qu'on a observés tiennent à ce qu'elle a été mal administrée, et à des sujets qui étaient disposés à la phthisie pulmonaire, ou atteints de phlegmasies chroniques gastro-intestinales.

Liqueur cuivreuse et mercurielle
(Vénériens).

Limaille de cuivre, 3 ij.

Ammoniaque, 3 ij.

Faites digérer à froid pendant cinq ou six jours; décantez et conservez. Cette solution doit être d'une couleur bleue très foncée.

Prenez d'autre part :

Proto-chlorure de mercure, 3 ij.

Acide hydro-chlorique faible, 3 ij.

Acide azotique, gtt. xv.

Faites une solution au moyen de la chaleur; mêlez les deux solutions dans des proportions telles que le précipité qui se forme soit dissous.

Cette liqueur s'emploie de la manière suivante :

Liqueur cuivreuse et mercurielle, 3 ij.

Eau distillée, lb ij.

Prendre une cuillerée de ce liquide matin et soir, et par-dessus prendre un demi-verre de vin.

On l'emploie aussi à l'extérieur; on y trempe de la charpie qu'on applique sur les surfaces ulcérées.

Ce mode de traitement, qui a été employé à l'hôpital des Vénériens, n'a pas offert de résultats assez satisfaisants pour que M. Cullerier n'ait cru devoir préférer la liqueur de Van-Swieten.

Looch blanc (Saint-Antoine).

Amandes douces,	N ^o xv.
Gomme adragant,	gr. xx.
Sirop de sucre,	℥ j.
Huile d'amandes douces,	℥ ij.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.
Eau simple,	℥ iv.

Julep gommeux (Saint-Antoine).

Espèces béchiques,	gr. xx.
Gomme arabique,	gr. xx.
Sirop de sucre,	℥ ij.
Eau,	℥ iv.

Ces deux juleps sont adoucissants, propres à calmer la toux; on y ajoute quelquefois,

Kermès minéral,	gr. j à iiij.
ou	
Sirop diacode,	℥ ℔ à ℥ j.

Julep scillitique (Saint-Antoine).

Espèces béchiques,	gr. xx.
Gomme arabique,	gr. xx.
Sirop de sucre,	℥ j.
Oxymel scillitique,	℥ j.
Eau,	℥ iv.

Julep oxymellé (Saint-Antoine).

Espèces béchiques,	gr. xx.
Gomme arabique,	℥ j.
Oxymel simple,	℥ j.
Eau commune,	℥ ix.

Ces deux juleps sont employés comme expectorants dans les affections catarrhales, où il se fait un afflux considérable dans les bronches.

Julep calmant (Saint-Antoine).

Julep gommeux ci-dessus,	℥ iv.
Laudanum liquide,	℥ ss.

Potion huileuse (Saint-Antoine).

Gomme arabique,	℥ ij.
Huile d'amandes douces,	℥ j.
Sirop de sucre,	℥ j.
Infusion béchique	℥ iv.

Potion anti-septique (Saint-Antoine).

Quinquina gris,	3 j.
Sirop d'œillets,	3 j.
Acétate d'ammoniaque,	3 ij.
Teinture de cannelle,	3 ij.
Eau,	3 iv.

Cette potion est spécialement applicable aux affections dans lesquelles se manifeste une tendance gangréneuse. On l'associe aux lotions, aux boissons également stimulantes.

Potion anti-spasmodique (Saint-Antoine).

Fleurs de tilleul,	} aa 3 j.	
Feuilles d'oranger,		
Sirop simple,	3 j.	
Liqueur d'Hoffmann,	3 ss.	
Eau,	3 iv.	

Potion avec l'eau de menthe (Saint-Antoine).

Eau de menthe,	3 iv.
Sirop de sucre,	3 ss.
Ether sulfurique,	3 ss.

Ces deux potions, qui ne diffèrent que par les doses de celles qui, dans les autres hôpitaux, sont désignées par les mêmes déno-

ninations, se prescrivent dans des cas analogues.

Potion astringente (Saint-Antoine,
M. BEAUCHÊNE).

Vin rouge,	℥ iv.
Sirop,	℥ j.
Acétate d'ammoniaque,	℥ ij.

Cette potion, qui peut-être mériterait mieux le nom de *tonique*, est employée avec avantage dans les cas où il convient de diminuer des évacuations entretenues par un état de faiblesse générale.

Autre (Saint-Antoine).

Racine de bistorte,	℥ ij.
Sirop de coings,	℥ j.
Teinture de cachou,	℥ ij.
Eau,	℥ iv.

Les propriétés astringentes sont bien plus prononcées dans cette potion que dans la précédente; on en retire de bons effets dans différents cas où l'on avait besoin d'une médication astringente, comme dans les hémorrhagies, les diarrhées, les leucorrhées passives.

Potion emménagogue (Saint-Antoine).

Eau d'armoise ,	℥ iv.
de fleurs d'oranger ,	℥ ℞.
Sirop simple ,	℥ j.
Huile essentielle de rue ,	} ℥ā gtt. vj.
de sabine	

On se sert avec avantage de cette potion pour rétablir le cours des règles. Les substances qui la composent portent leur action sur l'utérus , et y déterminent cette pléthore sanguine nécessaire à l'éruption menstruelle. On la favorise d'ailleurs par des pédiluves et des bains de siège , des saignées locales , des frictions , des ventouses , etc.

*Potion anti-émétique de Rivière
(Saint-Antoine).*

Carbonate sursaturé de potasse ,	℥ ℞.
Sirop tartarique ,	℥ j.
Eau ,	℥ iiij.
Suc de citron ,	℥ ℞.

Les médecins de cet hôpital ont observé que la potion préparée avec le sous-carbonate de potasse ne laissait dégager que très peu de gaz acide carbonique; c'est pour cela

qu'ils emploient le carbonate sursaturé, qui en fournit une quantité bien plus considérable. Cette potion est employée avec succès dans les cas de vomissements nerveux, lorsqu'il n'existe point d'état inflammatoire de l'estomac.

Potion éméto-cathartique (Saint-Antoine).

Sulfate de soude,	℥ β.
Émétique,	gr. j.
Eau,	℥ iv.

Potion pectorale amère (Saint-Antoine).

Espèces béchiques,	℥ j.
Ecorce de quinquina,	℥ β.
Sirop,	℥ j.
Eau.	℥ iv.

Usitée dans les affections catarrhales chroniques, lorsque l'expectoration se fait difficilement.

Potion avec le polygala (Saint-Antoine).

Racine de polygala,	℥ ij.
Sirop,	℥ ij.
Eau	℥ iv.

Mêmes cas que la précédente.

Potion avec le quinquina (Saint-Antoine)

Quinquina , ʒ j ʒ.

Sirop, ʒ j.

Eau, ʒ iv.

Potion stomachique (Saint-Antoine).

Bistorte, ʒ j.

Rob de sureau, ʒ iiij.

Sirop de sucre, ʒ j.

Eau, ʒ iv.

On en retire de bons effets dans la convalescence des maladies, et dans les cas où l'estomac a besoin d'être légèrement excité.

Potion stomachique (Saint-Antoine, M. BEAUCHÊNE).

Mousse de Corse, }
Cannelle en poudre, } ʒ ʒ ʒ ij.

Aloès, ʒ j.

Sirop de sucre, ʒ j.

Eau, ʒ iv.

Cette potion, à la fois tonique et purgative, a obtenu des succès dans les affections atoniques du canal intestinal. Elle peut con-

venir surtout lorsqu'il existe une complication vermineuse.

Potion purgative ordinaire (Saint-Antoine).

Séné,	℥ ij.
Sulfate de soude,	℥ iiij.
Sirop de nerpruns,	℥ j.
Eau,	℥ iv.

Potion purgative avec l'huile de ricin
(Saint-Antoine).

Huile de ricin,	℥ j à ij.
Sirop,	℥ j.
Gomme arabique pulvérisée,	℥ ij.
Eau,	℥ iv.

C'est la manière la plus commode et la plus agréable pour les malades, d'administrer l'huile de ricin; au moyen de la gomme on forme une espèce d'émulsion, et l'huile n'est point exposée à surnager, comme cela se voit presque toujours quand on la donne dans un véhicule purement aqueux.

Potion tonique (Saint-Antoine).

Vin rouge,	℥ v.
Teinture de cannelle,	℥ ij.
Sirop de sucre,	℥ j.

Potion sudorifique (Saint-Antoine).

A la potion précédente ajoutez :

Acétate d'ammoniaque, ℥ iij.

Cette potion convient dans les cas où l'on a besoin des sudorifiques appelés *chauds*. On se garde bien de l'employer lorsqu'il existe un état d'éréthisme et de fièvre qui exige plutôt l'usage des anti-phlogistiques.

Potion huileuse (Maison de Santé ,
M. DUBOIS).

Huile d'amandes douces, ℥ ij.
Sirop de guimauve, ℥ ij.
Beurre de cacao, gr. vj.

Potion anti-émétique (Maison de Santé ,
M. DUBOIS).

Carbonate de soude, ℥ j.
Eau distillée, ℥ iij.
Vinaigre très fort, ℥ ij.
Oxymel, ℥ j.

Cette potion anti-émétique ne diffère de celle qu'on emploie dans la plupart des hôpitaux que par sa composition ; son effet est

absolument le même, c'est-à-dire un dégagement plus ou moins considérable de gaz acide carbonique.

Potion dite mixture tonique (Maison de Santé, M. DUBOIS).

Extrait de quinquina ,	3 ij.
Eau commune ,	3 ij.
Sirop balsamique de Tolu ,	3 ij.

Fort employée par le professeur Dubois dans les cas où il est bon de relever et de soutenir les forces, dans les fièvres graves, dans les affections gangréneuses, comme aussi dans les cas où les digestions sont pénibles chez les sujets faibles et lymphatiques.

Potion dite mixture musquée (Maison de Santé, M. DUBOIS).

Musc ,	gr. xij.
Sucre ,	3 ij.
Eau ,	3 ij.

Souvent conseillée contre les affections nerveuses spasmodiques, telles que l'hystérie, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, et

dans les fièvres ataxiques accompagnées de délire et de mouvements convulsifs.

Julep pectoral (Maison de Santé).

Gomme arabique ,	3 j.
Sirop de guimauve ,	3 ℥.
Eau commune ,	3 iv.

Julep calmant (Maison de Santé).

Laudanum liquide ,	gtt. xij.
Eau ,	3 j.
Sirop ,	3 ij.

Potion dite mixture thériacale (Maison de Santé, M. DUBOIS).

Thériaque ,	3 j ℥.
Gomme arabique ,	3 j.
Sirop simple ,	3 j.
Eau ,	3 vj.

D'un usage très ordinaire dans la pratique de M. Dubois, cette potion offre un tonique peu énergique et avantageux dans les cas où il ne s'agit que d'imprimer à l'estomac une légère excitation.

Potion dite mixture fébrifuge métallique
(Maison de Santé, M. DUBOIS).

Arséniate de potasse,	$\frac{1}{5}$ gr.
Eau de menthe,	$\mathfrak{z}$ iij.
Sirop simple,	$\mathfrak{z}$ ss.

Cette potion a été employée avec succès dans des fièvres intermittentes prolongées et qui avaient résisté au quinquina. L'arséniate de potasse qu'elle contient étant un médicament dangereux doit être administré avec beaucoup de circonspection. On le fait prendre par cuillerées pendant l'apyrexie.

Potion dite mixture éméto-adonyne
(Maison de Santé).

Sirop de sucre,	$\mathfrak{z}$ j.
Laudanum,	} aa $\mathfrak{z}$ j.
Éther sulfurique,	
Kermès minéral,	gr. ij.
Eau,	$\mathfrak{z}$ iv.

Employée comme calmante et expectorante.

Potion vomitive (Maternité).

Ipécacuanha,	$\mathfrak{z}$ j.
Tartre stibié,	gr. j.
Sirop de miel,	$\mathfrak{z}$ ss.
Eau,	$\mathfrak{z}$ iv.

Autre potion vomitive (Maternité).

Emétique,	gr. iij.
Sirop de miel,	℥ ℞.
Eau commune,	℥ iv.

Pour faire prendre en quatre fois de trois en trois quarts d'heure, ou par cuillerées plus ou moins rapprochées, suivant la prescription.

Potion vermifuge (Maternité).

Coralline de Corse,	℥ iij à vj.
Eau bouillante,	℥ vj.
Sirop de miel,	℥ j.

Pour faire prendre en une seule dose dans le cas de vers intestinaux.

Potion saline purgative (Maternité)

Emétique,	gr. j.
Tartrate de potasse et de soude,	℥ vj.
Sirop de miel,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.
Eau commune,	℥ ij.

Pour faire prendre par cuillerées plus ou moins rapprochées dans les affections où il

convient d'exciter des évacuations alvines, et où il n'existe pas d'irritation abdominale.

Potion purgative (Maternité).

Séné,	3 ij.
Tartrate de potasse et de soude,	3 ij.
Manne,	3 ij.
Eau,	3 iv.

Fréquemment employée. On change souvent l'espèce de sel; on ajoute quelquefois,

Quinquina,	3 j.
ou	
Sirop de fleurs de pêcher,	3 j.
ou	
Jalap pulvérisé,	gr. viij.

On la donne en une seule dose.

Potion purgative avec rhubarbe (Maternité).

Séné,	3 ij.
Rhubarbe concassée,	gr. xxx.
Sulfate de magnésie,	3 j β.
Manne,	3 ij.
Eau commune,	3 viij.

A prendre en deux verres à deux ou trois heures d'intervalle.

Autre potion purgative (Maternité).

Séné,	℥ iij.
Sulfate de magnésie,	℥ ℞.
Manne,	℥ ij ℞.
Suc de citron,	℥ j.
Eau,	℥ viij.

Cette potion se donne en deux doses à trois heures de distance l'une de l'autre ; entre les deux, la malade prendra une demi-tasse de bouillon aux herbes.

Potion calmante (Maternité).

Sirop de mauve,	℥ vj.
de diacode,	℥ vj.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ iv.
Eau de laitue,	℥ j.

On ajoute souvent :

Éther sulfurique, gtt. v à x.

Usitée dans les cas d'affections spasmodiques, de douleurs nerveuses. Pour faire prendre en deux, trois ou quatre fois, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

Potion huileuse (Maternité).

Huile d'amandes douces,	℥ j ℞.
Sirop simple,	℥ j ℞.
Gomme adragant,	gr. xv.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ iv.
Eau de laitue,	℥ iv.

Cette préparation convient dans les irritations des membranes muqueuses bronchique et intestinale. Dans le premier cas, et dans l'intention de rendre l'expectoration plus facile, on y ajoute :

Kermès minéral, gr. j.

La manière de l'administrer est la même que pour la plupart des potions.

Potion éthérée (Maternité).

Sirop d'œillets,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ j.
Infusion de tilleul,	℥ iv.
Éther sulfurique,	℥ j.

Pour donner par cuillerées dans quelques cas d'affections spasmodiques, avec flatuosités dans l'estomac et les intestins.

Potion avec alcool nitrique (Maternité).

Sirop d'œillets ,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger ,	℥ iv.
Infusion de fleurs de tilleul ,	℥ iv.
Alcool nitrique ,	℥ ij.

Cette potion est légèrement anti-spasmodique et diurétique.

Potion vineuse (Maternité).

Vin rouge ,	℥ iv.
Sirop d'œillets ,	℥ j.
Eau de cannelle spiritueuse ,	℥ ij.

Tonique, employée dans les maladies accompagnées de prostration, et en général à la fin de toutes celles qui prennent une tournure fâcheuse.

Potion de menthe (Maternité).

Sirop d'écorces d'oranges ,	℥ j.
Eau distillée de menthe ,	℥ iv.
Éther sulfurique ,	℥ f.

On donne cette potion par cuillerées plus ou moins rapprochées dans les cas de grande faiblesse et de langueur de la circulation. Son

action stimulante est utile dans quelques dyspepsies.

Potion de savon (Maternité).

Infusion de mélisse ,	℥ iv.
Savon médicinal ,	℥ vj.
Sirop de capillaire ,	℥ j.

On la donne en trois ou quatre doses dans quelques cas de météorisme abdominal. Elle agit comme légèrement stimulante et laxative.

*Potion avec l'acétate d'ammoniaque
(Maternité).*

Acétate d'ammoniaque ,	℥ ij.
Sirop simple ,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger ,	℥ iv.
Infusion de sureau et de tilleul ,	℥ iv.

Usitée dans les cas où il convient d'exciter et entretenir la transpiration. On peut substituer au sirop simple l'oxymel ou le sirop de vinaigre.

Potion avec l'acétate de potasse (Maternité).

Acétate de potasse ,	℥ ij.
Sirop de vinaigre ,	℥ j.
Eau de cannelle ,	℥ j.
Infusion de tilleul ,	℥ iv.

Se donne dans quelques affections organiques des viscères abdominaux ; elle est aussi diurétique.

Potion alumineuse (Maternité).

Sirop simple ,	℥ j.
Sulfate acide d'alumine ,	℥ j ℞.
Eau distillée de roses ,	℥ iv.

Potion acide (Maternité).

Sirop simple ,	℥ j ℞.
Infusion de roses rouges ,	℥ iv.
Alcool sulfurique ,	℥ j ℞.

Cette potion et la précédente sont administrées par cuillerées dans les cas d'hémorrhagies utérines. On a employé aussi l'extrait de ratanhia sans succès bien positifs.

Potion émulsive de manne.

Amandes douces ,	℥ iv.
Manne en larmes ,	℥ ij.
Sirop de fleurs de pêcher ,	℥ j.
Infusion de réglisse ,	℥ iv.
Eau de fleurs d'oranger ,	℥ iv.

On administre cette préparation, soit en trois doses, soit par cuillerées plus ou moins.

approchées , dans les affections où il faut entretenir la liberté du ventre sans produire l'excitation. Elle a des effets analogues à ceux de la marmelade de Tronchin.

Liqueur anti-syphilitique (Maternité ,
M. CHAUSSIER.)

Cyanure de mercure , gr. viij.
Eau distillée , ℥ j.

Ce médicament s'emploie de la même manière , aux mêmes doses , et dans les mêmes cas que la liqueur de Van-Swieten.

Potion calmante (Maternité).

Sirop simple , ℥ j ℞.
Acide boracique , ℥ j.
Infusion de tilleul , ℥ iv.

M. Chaussier se borne souvent à cette prescription dans les affections cérébrales.

Potion gommeuse (Hôpital des Enfants).

Gomme arabique , gr. xvij.
Infusion béchique , ℥ iv.
Eau de fleurs d'oranger , ℥ ij.
Sirop de guimauve , ℥ iij.

Looch blanc (Hôpital des Enfants).

Huile d'amandes douces,	℥ ss.
Gomme arabique,	℥ ij.
Sirop de sucre,	℥ j.
Eau,	℥ iv.

Potion anti-spasmodique (Hôpital des Enfants).

Infusion de tilleul,	} aa	℥ ij.
béchique,		
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.	
Sirop simple,	℥ j.	
Éther sulfurique,	℥ ss.	

Potion calmante (Hôpital des Enfants).

Infusion de tilleul,	} aa	℥ ij.
béchique,		
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.	
Sirop diacode,	℥ ss.	

Potion calmante et anti-spasmodique (Hôpital des Enfants, M. JADELLOT).

Eau de valériane,	} aa	℥ ij.
de pivoine,		
Sirop de stœchas,	℥ j.	
Teinture de castoréum,	gtt. xx.	

Potion tonique (Hôpital des Enfants).

Sirop de quinquina ,	℥ j.
Alcool de mélisse ,	℥ ij.
Potion gommeuse ,	℥ iv.

Punch (Hôpital des Enfants).

Sirop de sucre ,	℥ j.
Eau-de-vie ,	℥ ij.
Alcool de mélisse ,	℥ ij.
Potion gommeuse ,	℥ ij.

Employé chez les enfants délicats et lymphatiques comme un moyen propre à relever et à soutenir les forces ; on s'en sert aussi dans les fièvres graves , et dans la convalescence des maladies longues.

Potion de mousse de Corse (Hôpital des Enfants).

Mousse de Corse ,	℥ j.
Eau bouillante ,	℥ iv.
Sirop de sucre ,	℥ j.

Usitée dans les cas d'affections vermineuses communes chez les enfants. On l'administre par cuillerées , et quelquefois en une seule dose , suivant la constitution des sujets.

Potion huileuse (Hôpital des Enfants).Potion gommeuse , $\mathfrak{z}$ iv.Huile d'olives , $\mathfrak{z}$ ss.*Potion purgative* (Hôpital des Enfants.)Séné , $\mathfrak{z}$ iij.Sulfate de soude , $\mathfrak{z}$ ij.Manne , $\mathfrak{z}$ j.Eau , $\mathfrak{z}$ iv.*Potion anti-croupale* (Hôpital des Enfants).Infusion de polygala , $\mathfrak{z}$ iv.Sirop d'ipécacuanha , $\mathfrak{z}$ j.Oxymel scillitique , $\mathfrak{z}$ iij.

Émétique , gr. j ss.

Cette potion ne fait qu'une partie du traitement employé contre le croup ; elle a pour objet de faciliter l'expulsion des fausses membranes qui se forment dans les conduits aériens. On met en usage en même temps les saignées locales, les applications irritantes, les dérivatifs dirigés sur le canal intestinal.

Potion dite mixture de quinquina (Hôpital des Enfants).

Sirop de quinquina,	℥ j.
Alcool de mélisse,	℥ ij.
Extrait mou de quinquina,	℥ j.
Potion gommeuse,	℥ iv.

Cette mixture tonique est maintenant, ainsi que tous les stimulants, d'un usage peu fréquent à l'hôpital des Enfants : cependant les praticiens de cet établissement, ennemis de toute idée exclusive, l'emploient dans quelques maladies avec faiblesse générale ; ils la considèrent encore comme un moyen propre à rétablir les forces digestives lorsqu'il n'existe aucune phlegmasie gastro-intestinale.

Looch simple (Hôpital des Enfants).

Sirop de sucre,	} aa ℥ ij.
Huile d'amandes douces,	
Eau commune,	

Looch émulsionné (Hôpital des Enfants)

Emulsion d'amandes douces	℥ iv.
Sirop de sucre,	℥ j.
Gomme adragant,	gr. vj.

On ajoute quelquefois à ce looch :

Kermès minéral (oxide d'antimoine hydro-sulfuré rouge),	gr. ij.
ou bien	
Sirop diacode ,	℥ ℞.

*Potion vomitive dite eau bénite (Charité ,
Hôtel-Dieu).*

Tartre stibié ,	gr. vj.
Eau commune ,	℥ viij.

Employée dans le traitement de la colique des peintres. Ce vomitif est d'une grande énergie , et ne doit être mis en usage qu'avec beaucoup de réserve.

Eau minérale (Hôtel-Dieu , Charité).

Sulfate de soude ,	℥ iiij.
Tartre stibié ,	gr. iiij.
Eau chaude ,	℥ x.

Ce vomitif convient dans les cas où l'on a l'intention de déterminer des évacuations alvines en même temps que des vomissements. On le donne en trois ou quatre doses à un quart d'heure d'intervalle. M. Fouquier

commence par là le traitement de la colique métallique lorsqu'il existe des nausées.

Potion nitrée (Charité).

Décoction de chiendent ,	℥ iv.
Sirop des cinq racines ,	℥ j.
Nitrate de potasse ,	gr. xvij.

Usitée dans le cas où il est nécessaire de provoquer la sécrétion de l'urine. La dose de nitrate de potasse est portée beaucoup plus haut par M. Fouquier ; il l'administre jusqu'à trois ou quatre gros par jour.

*Potion d'aunée composée , vulgairement
Potion cordiale diurétique (Charité).*

Décoction d'aunée ,	℥ iv.
Alcool de digitale ,	℥ ss.
Alcool de potasse ,	gtt. xvij.
Sirop des cinq racines ,	℥ j.

Diurétique et légèrement excitante, cette potion est employée dans les hydropisies passives, surtout quand elles sont accompagnées de quelques lésions organiques du cœur.

Potion diurétique (Charité , M. LERMINIER).

Eau distillée de valériane,	℥ iv.
de menthe poivrée,	℥ j.
Éther nitrique,	℥ j.
Laudanum liquide,	℥ ss.
Miel scillitique,	℥ iv.
Sirop des cinq racines,	℥ j.

M. Lerminier a souvent, par cette potion, dissipé avec promptitude l'infiltration du tissu cellulaire qui accompagne les maladies du cœur, et qui constitue un symptôme assez important pour mériter un traitement spécial.

Potion de manne (Charité).

Manne,	℥ iiij.
Eau commune,	℥ vj.

Potion de manne composée (Charité).

Manne,	℥ ij.
Rhubarbe,	℥ ss.
Eau commune,	℥ iv.

Potion purgative (Charité , M. LERMINIER).

Huile de ricin,	} aa	℥ ij.
Sirop de nerpruns,		
Eau de menthe,		℥ j.

C'est aussi contre l'anasarque symptomatique que M. Lerminier prescrit cette potion, déjà conseillée par Sydenham.

Potion gommeuse (Charité).

Gomme arabique ,	℥ j.
Eau ,	℥ iiij.
Sirop de sucre ,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger ,	℥ ij.

Cette potion, fort simple dans sa composition, est fréquemment employée dans les affections inflammatoires aiguës ou chroniques de la poitrine; de plus, elle sert, dans un grand nombre de cas, d'excipient à des médicaments plus ou moins énergiques.

Potion gommeuse kermétisée (Charité).

Potion gommeuse ,	℥ iv.
Kermès minéral ,	gr. j. à iiij.
Gomme adragant ,	gr. vj.

Potion gommeuse scillitique (Charité).

Potion gommeuse ,	℥ iv.
Miel ou oxymel scillitique ,	℥ ss.

Ces deux potions, pourvues de substances

qui portent une action légèrement stimulante sur la membrane muqueuse des bronches, sont d'un usage habituel à la fin des affections catarrhales quand l'expectoration se fait difficilement.

Potion gommeuse opiacée (Charité).

Potion gommeuse , ℥ iv.

Sirop diacode , ℥ ss.

Employée comme propre à procurer, dans diverses affections, du calme et du sommeil aux malades. M. Fouquier prescrit ordinairement, sous le nom de *julep somnifère*, deux à quatre gros de sirop diacode à prendre en une seule dose dans un demi-verre de la boisson habituelle.

Potion gommeuse éthérée (Charité).

Potion gommeuse , ℥ iv.

Éther sulfurique , gtt. xviii.

On s'en sert dans les différentes affections nerveuses spasmodiques, au moment des accès.

Potion huileuse (Charité).

Huile d'amandes douces,	℥ ℞.
Gomme adragant,	gr. x.
Sirop de sucre,	℥ j.
Eau commune,	℥ ij.

Cette potion s'emploie souvent dans les pleurémies catarrhales ou parenchymateuses de la poitrine, comme moyen propre à diminuer la toux. Souvent M. Fouquier, pour produire une dérivation salutaire sur le tube intestinal, substitue à l'huile d'amandes douces celle de ricin.

Potion de quinquina, vulgairement Potion pectorale amère (Charité).

Infusion de quinquina,	℥ iv.
Sirop de gomme,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.

Cette potion est assez souvent conseillée dans les affections catarrhales chroniques et dans la phthisie pulmonaire, dans l'intention de soutenir les forces et d'arrêter les progrès du dépérissement.

Potion de quinquina composée (Charité)

Infusion de quinquina,	℥ iv.
Eau distillée de menthe,	} āā ℥ ss.
de cannelle,	
Sirop de quinquina,	℥ j.

Employée dans le traitement de la fièvre adynamique; on y ajoute même encore l'extract de quinquina, de l'acétate d'ammoniaque et autres toniques non moins énergiques; on emploie encore la potion suivante :

Potion tonique (Charité, M. FOUQUIER)

Eau de gomme,	℥ iiij.
Sirop de sucre,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.
Extrait mou de quinquina,	℥ ij.
Acétate d'ammoniaque,	℥ j.
Miel scillitique,	℥ j.

M. Fouquier prescrit cette potion dans fièvres graves, surtout lorsqu'il s'y joint quelque phlegmasie pulmonaire.

Autre (Charité, M. FOUQUIER).

Eau de cannelle,	}	āā	℥ ij.
Eau étherée camphrée,			
Teinture de quinquina,			℥ ij.
Éther,			℥ ss.
Acétate d'ammoniaque,			℥ ss.
Sirop d'œillets,			℥ j.

Usitée à peu près dans les mêmes cas que la précédente.

Potion diurétique (Charité, M. FOUQUIER).

Infusion de thé,	℥ iv.
Teinture de digitale,	℥ j.
Miel scillitique,	℥ j.

M. Fouquier se sert avec succès de cette potion dans l'anasarque liée aux affections organiques du cœur; mais il commence par réemplir les vaisseaux sanguins.

Potion astringente (Charité, M. FOUQUIER).

Eau distillée de roses,	℥ iv.
Extrait de ratanhia,	℥ j.
Sirop diacode,	℥ j.

Employée avec avantage dans la dysenterie chronique, lorsque l'inflammation ayant

cessé, le flux continue par une sorte d'habitude; utile encore dans les hémorrhagies passives. M. Fouquier se sert aussi, dans la dysenterie chronique, de la potion suivante :

Autre (Charité, M. FOUQUIER).

Eau de fleurs d'oranger,	℥ iij.
Teinture de cannelle,	℥ ℥.
Extrait mou de quinquina,	℥ ℥.
Sirop de coings,	℥ ℥.

Potion de jalap (Charité).

Décoction de chicorée,	℥ iv.
Poudre de jalap,	℥ ℥.

Ce purgatif est assez souvent employé; il n'a pas de destination spéciale.

Potion avec l'acide carbonique (anti-émétique de Rivière) (Charité).

Infusion de tilleul,	℥ iv.
Sous-carbonate de potasse,	gr. xxiv.
Sirop de sucre,	℥ j.

On donne cette potion dans les cas de vomissements nerveux opiniâtres. Elle s'administre par cuillerées; on exprime dans cha-

cune quelques gouttes de suc de citron pour produire un dégagement de gaz. M. Fouquier regarde comme plus avantageux de faire boire, après chaque cuillerée, un demi-verre d'une limonade très acide, afin que la décomposition ait lieu dans l'estomac.

*Potion de copahu composée, vulgairement
Potion de Chopart (Charité).*

Baume de copahu,	}	aa ʒ ℥.
Eau de menthe,		
Alcool rectifié,		
Sirop de sucre,		
Eau de fleurs d'oranger,		
Acide nitrique alcoolisé,		gtt. xvij.

Le baume de copahu est l'ingrédient principal et le plus énergique de cette composition, destinée à supprimer les écoulements chroniques, suite des inflammations aiguës de la membrane muqueuse uréthrale.

Potion d'huile de ricin (Charité).

Huile de ricin,	ʒ ij.
Sirop de chicorée,	ʒ ij.

On l'aromatise avec

Eau de menthe,	3 ij.
----------------	-------

C'est un purgatif très doux, qui convient dans les cas où il est nécessaire d'évacuer sans irriter trop vivement le tube intestinal. On en fait un usage fort ordinaire à l'hôpital de la Charité.

Potion avec le polygala sénéka (clin. int., M. CAYOL).

Racine de polygala, 3 ij.
Eau bouillante, 3 vj.

Faites infuser, puis édulcorez avec

Sirop de Tolu, 3 j.
Gomme ammoniacque, 3 ss à 3 j.

A prendre par cuillerées, de deux en deux heures, dans certains catarrhes pulmonaires atoniques avec expectoration pituiteuse abondante, quintes de toux et étouffement sans fièvre.

Potion astringente (clinique int., M. CAYOL).

Extrait de ratanhia, 3 ss à 3 j.
Eau de roses, 3 iv.
Sirop de quinquina, 3 j.

A prendre par cuillerées, toutes les deux à trois heures, dans les leucorrhées et les

hémorrhagies atoniques. On l'emploie aussi dans certaines diarrhées de même nature.

*Potion vomitive ordinaire (clinique int.,
M. CAYOL).*

Tartre stibié ,	gr. ij.
Eau de camomille ,	℥ vj.
Sirop d'ipécacuanha ,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger ,	℥ iiij.

A prendre tiède en deux doses, à une demi-heure d'intervalle. On ne donne pas la seconde dose si la première procure plus de trois vomissements.

Potion purgative (clinique int., M. CAYOL).

Catholicon double ,	℥ vj.
Manne ,	℥ ij.
Décoction de chicorée amère ,	q. s.

Pour six onces de potion purgative.

A prendre en une seule dose.

Cette potion purge très bien et sans colique ; elle convient particulièrement aux vieillards et aux sujets cachectiques qui supportent mal les purgatifs salins et les drastiques.

*Potion de quinquina (clinique interne,
M. CAYOL).*

Extrait mou de quinquina ,	3 j.
Extrait d'opium ,	gr. j à jj.
Potion gommeuse ,	3 iv.

M. Cayol emploie cette potion avec succès contre la fièvre rémittente qui se joint ordinairement aux affections organiques des viscères, et notamment à la phthisie pulmonaire.

POUDRES COMPOSÉES.

Les poudres médicamenteuses simples ou composées, se donnent ordinairement en suspension dans un véhicule plus ou moins abondant.

*Poudre anti-spasmodique (Hôtel-Dieu,
M. RÉCAMIER).*

Poudre de kina ,	3 ij
de valériane ,	3 j.

On divise cette dose en fractions plus ou moins nombreuses, que l'on fait prendre dans les vingt-quatre heures.

Poudre d'ipécacuanha et rhubarbe (Hôtel-Dieu, M. RÉCAMIER).

Ipécacuanha pulvérisé, gr. xxiv.

Rhubarbe, *id.* gr. xij.

Utile dans les cas où il convient de stimuler légèrement l'estomac et le canal intestinal. On pourrait l'employer en une seule dose comme éméto-cathartique.

Poudre expectorante (Hôtel-Dieu, M. RÉCAMIER).

Poudre d'ipécacuanha, gr. xxiv.

de scille, gr. xij.

Le nom de cette poudre indique suffisamment dans quelle vue elle est administrée.

Poudre de tribus (Hôtel-Dieu, M. RÉCAMIER).

Poudre de gentiane, ʒ ss.

de bistorte, ʒ ij.

de pivoine, ʒ ij.

On a tenté de remplacer par cette poudre celle de quinquina dans les temps où il était difficile de s'en procurer. Depuis, on s'en est encore servi contre les fièvres qui avaient résisté à l'écorce du Pérou.

Poudre aromatique (Hôtel-Dieu ,
M. DUPUYTREN).

Poudre de thym ,	℥ iv.
de sauge ,	℥ iv.
de romarin ,	℥ iv.
Hydro-chlorate d'ammoniaque ,	gr. xx.
Camphre ,	xx.

Imaginée par le professeur Dupuytren pour remplacer le quinquina dans l'usage externe. Cette poudre a été employée avec succès en application sur les parties frappées de gangrène ou de pourriture d'hôpital.

Poudre anthelmintique (Hôtel-Dieu ,
M. DUPUYTREN).

Poudre de jalap ,	gr. xxx.
de rhubarbe ,	gr. vj.
Proto-chlorure de mercure ,	gr. ij.

Cette poudre, qui a été employée pour procurer l'expulsion de vers intestinaux, pourrait être mise en usage comme un purgatif, et indépendamment de la présence de ces animaux parasites.

Poudre stomachique (Hôtel-Dieu).

Poudre de quinquina ,	℥ j.
de rhubarbe ,	℥ j.

Divisée en paquets de douze grains , on conseille ce mélange comme un moyen utile dans les cas où les digestions sont pénibles et où il existe de la constipation. On l'administre ordinairement dans une cuillerée de soupe.

Poudre de Plummer (Saint-Antoine).

Oxide d'antimoine sulfuré orangé ,	℥ j.
Proto-chlorure de mercure ,	℥ j.
Sucre ,	3 ℞.

Elle se donne à la dose de cinq à six grains matin et soir. On l'emploie dans les affections vénériennes et scrophuleuses.

Poudre absorbante (Maternité).

Magnésie pure ,	gr. viij.
Cannelle ,	gr. j.

Mêlez pour donner en une dose deux fois par jour à un enfant dans des cas de diarrhée avec formation d'acide dans les premières voies.

Poudre purgative (Maternité).

Jalap en poudre ,	gr. ij.
Rhubarbe ,	gr. j.
Cannelle ,	gr. j.

La dose est également pour un enfant ;

on l'augmente suivant l'âge. En général, on préfère leur donner quelques cuillerées d'une décoction de pruneaux laxatifs.

Poudre stomachique (Maternité).

Poudre de quinquina, gr. iiij.

Cachou, gr. j.

Pour une seule dose.

Poudre anti-psorique (Maternité ,

M. CHAUSSIER).

Fleurs de soufre ,
Acétate de plomb ,

} $\overline{\text{aa}}$ 2 parties.

Sulfate de zinc, 1 partie.

La dose est d'une pincée délayée dans quelques gouttes d'huile; on l'emploie en frictions dans la paume des mains. C'est un moyen imaginé par le professeur Chaussier, comme propre au traitement de la gale, et comme évitant l'odeur et la malpropreté communes à la plupart des traitements dirigés contre cette maladie.

Poudre contre la gastrodynie (Hôtel-Dieu,

M. RÉCAMIER).

Oxide blanc de bismuth, gr. iv.

Magnésie en poudre ,

} $\overline{\text{aa}}$ gr. xl.

Sucre ,

En quatre paquets.

Dans les cas où il existe des douleurs d'estomac violentes et opiniâtres, mais indépendantes de toute inflammation, M. le professeur Récamier conseille cette poudre, qui lui a réussi dans un grand nombre de cas.

Poudre de Rousselot (tous les hôpitaux).

Sulfure rouge de mercure,	℥ j.
Sang-dragon,	℥ iv.
Oxide blanc d'arsenic,	℥ ss.

On a retranché de cette composition la poudre de savate brûlée, comme un ingrédient oiseux. On l'applique sous forme de pâte que l'on fait en triturer la poudre avec suffisante quantité d'eau ou de cérat.

*Poudre anti-chlorotique (Maison de Santé ,
M. DUBOIS).*

Quinquina pulvérisé,	℥ j.
Cannelle,	℥ ss.
Limaille de fer,	℥ j.

Le professeur Dubois se sert de cette poudre, divisée en douze paquets, comme

d'un moyen propre à rétablir les règles chez les jeunes filles pâles et faibles, et chez lesquelles la circulation se fait d'une manière imparfaite. Il associe à ce médicament tout ce qui peut concourir à diriger le sang vers les parties génitales.

Poudre arsenicale (Maison de Santé,
M. Dubois).

Oxide blanc d'arsenic,	3 ℥.
Vermillon de Hollande,	3 j.
Sang-dragon,	3 ℥

Mêlez.

Cette poudre est fort employée par M. le professeur Dubois pour la cautérisation des ulcères chancreux : après les avoir rendus saignants, il les couvre d'une pâte formée de cette poudre et de salive. Il en étend une couche plus ou moins épaisse, sur laquelle il applique ordinairement de la toile d'araignée. Au bout de quelques jours, l'escarre se détache et laisse à découvert une surface vermeille et dans les conditions les plus favorables à la cicatrisation. Cette préparation

tout-à-fait remplacé la poudre arsenicale de Saint-Côme ou de Rousselot.

TISANES.

Boissons ordinaires pour les malades; elles se préparent par infusion théiforme ou par décoction de feuilles, de fleurs, d'écorces, de racines, etc., de plantes médicamenteuses; on en fait aussi avec des sels ou des substances animales; on les administre par verrées chaudes ou froides, quelquefois glacées. En général, les tisanes ne contiennent qu'une très petite portion de substance médicamenteuse. Quoiqu'elles ne servent, pour la plupart du temps, qu'à tempérer la soif des malades, cependant on les adapte à l'intention générale du traitement; ce sont des accessoires qui concourent au but principal; mais on ne choisit guère ce mode d'administration quand on a besoin d'une médication énergique; c'est pour cette raison que je n'ai pas cru devoir donner en détail toutes les tisanes de tous les hôpitaux; par une tisane de violettes ou de bourrache on fait partout de la même manière, et la

différence de dose ne mérite que peu d'attention; et que je me suis borné à donner comme les plus dignes d'attention, celles des deux hôpitaux les plus importants, et celles qui, dans les hôpitaux de seconde classe, se font remarquer par leur composition, par la manière de les administrer ou bien enfin par les succès qu'elles ont obtenus.

Les tisanes peuvent être rendues plus actives au moyen de différentes additions de sirops, de sels, de vins, de teintures alcooliques; ces diverses modifications seront indiquées chacune en son lieu.

Décoction de chiendent, vulgairement Tisane commune (tous les hôpitaux).

Chiendent mondé,	℥ j.
Réglissé effilée,	℥ j.
Eau commune,	℔ ij.

Boisson délayante et propre à tempérer la soif; elle ne jouit pas de propriétés médicamenteuses bien énergiques, cependant elle est d'un usage très fréquent. On la regarde comme légèrement diurétique, et on

y ajoute souvent quelques grains de nitrate de potasse. On emploie cette tisane dans les fièvres inflammatoires et bilieuses, et dans tous les cas où l'on veut introduire un liquide tempérant.

Oxycrat (tous les hôpitaux).

Vinaigre, ℥ ij.
Eau, ℔ ij.

Limonade tartarique, vulgairement *limonade végétale* (Hôtel-Dieu et Charité).

Sirop tartarique, ℥ ij.
Eau, ℔ ij.

Limonade citrique (Hôtel-Dieu et Charité).

Citron, N^o 1.
Eau, ℔ ij.
Sirop de sucre, ℥ ij.

Ces trois tisanes sont plus spécialement applicables aux cas de fièvres et d'inflammations dans lesquelles il existe beaucoup de chaleur et de soif. Elles sont rafraîchissantes et faiblement diurétiques. On doit s'en abstenir dans les phlegmasies de l'estomac

et dans celles de la membrane muqueuse des voies aériennes, parcequ'elles peuvent contribuer à augmenter la douleur épigastrique et la toux.

Hydrogala (Hôtel-Dieu et Charité).

Eau d'orge, ℥ ij.

Lait de vache, ℥ iv.

Cette boisson adoucissante et légèrement alimentaire convient dans les affections inflammatoires aiguës ou chroniques de la poitrine, de même que dans les irritations de l'estomac et des intestins produites par des substances corrosives.

Décoction d'orge (Hôtel-Dieu et Charité).

Orge entière, ℥ j.

Faites bouillir pendant cinq minutes dans une pinte d'eau ; jetez cette première eau et faites bouillir dans

Eau commune, ℥ iiij.

Faites réduire d'un tiers, et faites infuser

Réglisse effilée, ℥ j.

Cette tisane adoucissante et un peu nour-

riche est très souvent employée dans les fièvres et les affections inflammatoires.

On modifie ses propriétés par diverses additions. Ainsi on l'édulcore avec le miel, l'oxymel, le sirop tartarique, suivant l'indication; on y ajoute du nitrate de potasse, du tartre stibié.

Infusion de lin (Hôtel-Dieu et Charité).

Semences de lin ,	℥ ij.
Réglisse ,	℥ j.
Eau bouillante ,	℔ ij.

Cette tisane, fort adoucissante, peut convenir dans tous les cas indiqués ci-dessus; mais elle est plus spécialement consacrée aux inflammations de la vessie et du canal de l'urèthre. L'infusion de lin est employée comme excipient par M. Fouquier, pour l'administration de la teinture de cantharides dans les cas de paralysie du sphincter de la vessie. On commence par cinq gouttes dans une pinte de boisson; la dose peut être portée jusqu'à 60 et même 80 gouttes par jour.

Solution de gomme (tous les hôpitaux).

Gomme arabique, ℥ ℞.
Eau, ℔ ij.

L'eau de gomme est une des boissons les plus employées. Elle s'administre dans la plupart des phlegmasies soit des membranes muqueuses, ou séreuses, soit des parenchymes. On l'édulcore avec le sirop de sucre ou le sirop tartarique; on l'acidule avec le vinaigre ou le suc de citron; on peut enfin y faire les additions qu'exigent les circonstances.

Emulsion d'amandes (tous les hôpitaux)

Amandes douces mondées, ℥ ℞.
Eau, ℔ j.
Sirop de sucre, ℥ j.

Faites selon l'art.

Cette boisson adoucissante et légèrement alimentaire s'emploie dans les phlegmasies aiguës. On la considère comme douée d'une vertu calmante, mais peu prononcée.

Infusion de violettes (Hôtel-Dieu et Charité).

Fleurs de violettes, 3 ij.
Eau bouillante, ℥ ij.

Conseillée comme convenable dans les affections inflammatoires des organes thoraciques.

Décoction de lichen (Hôtel-Dieu et Charité).

Feuilles de lichen, 3 ℔.

Lavez dans l'eau bouillante pendant cinq minutes, puis faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers dans

Eau commune, ℥ iij.

Cette boisson, qui renferme une certaine quantité de gelée végétale, et d'un principe amer, est conseillée dans diverses maladies chroniques, et notamment dans la phthisie pulmonaire. Ce n'est pas qu'on lui attribue aucune vertu curative ; mais on la considère comme un moyen propre à soutenir les forces des malades. On y ajoute souvent, dans cette vue, le lait de vache et le sirop de kina.

Hydromel simple (Hôtel-Dieu et Charité).

Sirop de miel, 3 ij.
Eau, lb ij.

On emploie souvent cette tisane, qui est adoucissante et un peu laxative, dans les fièvres et les inflammations.

Décoction d'aunée composée, vulgairement *Hydromel composé* (Charité).

Racines d'aunée, 3 j.
Sommités d'hyssope, 3 ij.
Feuilles de lierre terrestre, 3 ij.
Sirop de miel, 3 ij.

Cette boisson, légèrement stimulante, est employée avec succès dans les cas où les bronches sont remplies de mucosités dont elles ne se débarrassent qu'avec peine, comme dans les catarrhes chroniques, l'asthme, l'anévrysme du cœur. Lorsqu'il existe quelque hydropisie consécutive, on y ajoute.

Nitrate de potasse, 3 ℥ à 3 j.

Infusion d'arnica (Hôtel-Dieu et Charité).

Fleurs d'arnica montana, 3 j.
Eau bouillante, lb ij.

Considérée comme douée d'une action stimulante sur le cerveau et sur le système nerveux, cette tisane est conseillée dans les cas d'apoplexie et de paralysie qui paraissent étrangères à tout état inflammatoire.

Décoction de quinquina (Hôtel-Dieu et Charité).

Quinquina, ℥ ij.
Eau, ℔ iiij.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

Infusion de quinquina (Charité).

Quinquina, ℥ ij.
Eau froide, ℔ ij.

Faites infuser à froid pendant vingt-quatre heures.

La décoction et l'infusion de quinquina s'administrent dans des cas tout-à-fait semblables. La seule différence est que l'infusion à froid donne un produit pourvu de propriétés bien plus énergiques. On emploie ces deux préparations dans les fièvres adynamiques et ataxiques, comme une partie

du traitement tonique et stimulant. On s'en sert également dans d'autres affections qui réclament l'emploi des toniques. MM. Fouquier et Lerminier se montrent très réservés dans leur application.

Décoction de gayac (Charité).

Bois de gayac râpé,	3 j.
Eau,	℥b iiij.
Réglisse,	3 j.

Faites réduire à un tiers.

Cette tisane sudorifique est conseillée dans plusieurs cas d'affection rhumatismale chronique; on l'associe aux bains ou aux fumigations, à la poudre de Dower, et aux applications irritantes. Elle fait aussi quelquefois partie du traitement anti-vénérien.

Décoction de salsepareille composée (Charité).

Salsepareille coupée,	3 j.
Eau,	℥b iiij.
Sulfure d'antimoine,	3 ij.
Colle de poisson coupée,	3 j.

Enveloppez le sulfure dans un linge et

suspendez-le dans le liquide , que vous ferez bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

Cette tisane , assez analogue pour la composition à la tisane de Feltz de l'hôpital des Vénériens , s'emploie de la même manière et dans les mêmes cas. On a également obtenu des succès de ce moyen.

Infusion de pédoncules de cerises (Charité).

Pédoncules de cerises, ℥ ℞.
Eau bouillante, ℔ ij.

Cette tisane passe pour faiblement diurétique ; elle ne jouit par elle-même de presque aucune activité ; on l'emploie comme véhicule de diurétiques plus énergiques.

Infusion de baies de genièvre (Hôtel-Dieu et Charité).

Baies de genièvre concassées, 3 ij.
Eau bouillante, ℔ ij.

Aromatique et un peu diurétique , cette boisson est conseillée souvent par M. Fouquier dans le traitement des hydropisies. Il y associe ordinairement le vin blanc et le nitrate et l'acétate de potasse.

Décoction d'asperges (Charité).

Racines d'asperges, ℥ j.

Eau, ℔ ij.

Cette décoction, dans laquelle on n'a conservé que la racine la plus diurétique, jouit à un assez haut degré de cette propriété : cependant, comme elle est rarement suffisante, on y fait les mêmes additions qu'à la précédente.

Décoction de riz (Hôtel-Dieu et Charité).

Riz, ℥ ss.

Eau, ℔ iiij.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

La décoction de riz est d'un usage fréquent dans les diarrhées et les dysenteries ; bien qu'on lui ait prêté des vertus astringentes, elle est purement adoucissante ; mais lorsqu'on veut lui communiquer ces propriétés, on la coupe avec parties égales d'une décoction de cachou ; on l'édulcore avec le sirop de coings, ou bien encore on l'acidule avec l'eau de Rabel (*acide sulfurique alcoolisé*).

Décoction de corne de cerf composée,
vulg. *décoction blanche* (Charité).

Corne de cerf râpée, ℥ ℞.
Mie de pain blanc, ℥ j.
Eau commune, ℔ iiij.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers
et ajoutez :

Sirop de cōings, ℥ ij.

Cette préparation, employée dans presque tous les hôpitaux, avec quelques variétés dans sa composition, convient dans les diarrhées chroniques ; elle est adoucissante et un peu alimentaire. On y fait quelques additions des médicaments indiqués ci-dessus.

Décoction de cachou (Hôtel-Dieu et
Charité).

Cachou concassé, ℥ ij.
Eau, ℔ ij.

Faites bouillir un quart d'heure, puis
dulcorez suivant l'ordonnance.

On se sert de cette boisson dans les cas
de diarrhées chroniques et opiniâtres, lors-

qu'on a lieu de croire que les évacuations ne sont plus entretenues par l'inflammation de la membrane muqueuse intestinale, mais bien par une exhalation atonique de cette membrane.

Limonade sulfurique (tous les hôpitaux).

Eau,	℥ ij.
Sirop de sucre,	℥ ij.
Acide sulfurique,	ad. grat. acid.

On prépare de même les limonades

Nitrique.

Muriatique.

Phosphorique.

La limonade minérale qu'on emploie le plus est celle d'acide sulfurique. On s'en sert comme d'un tonique puissant et d'un astringent énergique dans les fièvres graves, dans les hémorrhagies passives. On l'évite soigneusement lorsqu'il se manifeste quelques signes d'une irritation gastro-intestinale.

Les limonades nitrique, muriatique et phosphorique sont très peu usitées. On avait vanté la dernière dans le cancer de la ma-

rice. Les essais qui ont été faits n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

Décoction de veau, vulgairement bouillon de veau (Hôtel-Dieu et Charité).

Muscles de veau, ℥ iv.

Eau, ℔ ij.

Ce bouillon est souvent employé dans les affections inflammatoires, lorsqu'il s'agit de vaincre la constipation.

On y ajoute, pour le rendre plus actif,

Pulpe de tamarins, ℥ ij.

ou

Tartre stibié, gr. j.

Décoction de pruneaux (Hôtel-Dieu et Charité).

Pruneaux laxatifs, ℥ iiij.

Eau, ℔ iiij.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

Usitée dans les cas où il convient de provoquer des évacuations alvines sans déterminer d'irritation sur les intestins. M. Fou-

quier y fait souvent ajouter une once de manne; il l'emploie dans le traitement de la colique métallique.

Décoction de tamarins (Hôtel-Dieu et Charité).

Pulpe de tamarins, ℥ ij.
Eau, ℔ iiij.

Faites bouillir pendant un quart d'heure et passez.

Analogue à la précédente, cette boisson s'emploie à peu près dans les mêmes circonstances.

Infusion de séné (Hôtel-Dieu et Charité)

Follicules de séné, ℥ ij.
Eau bouillante, ℔ ij.

On choisit de préférence l'infusion de séné lorsque la constipation a résisté aux moyens ci-dessus, ou lorsqu'on désire déterminer une irritation dérivative sur la membrane muqueuse intestinale, dans le cas de congestion sanguine vers quelques parties importantes.

Infusion de mauve (Hôtel-Dieu et Charité).

Fleurs de mauves, 3 ij.

Eau bouillante, ℥ ij.

Infusion de guimauve (Hôtel-Dieu et Charité).

Racine de guimauve sèche, 3 j.

Eau bouillante, ℥ ij.

Ces deux tisanes conviennent dans les affections aiguës de la poitrine ou de l'abdomen, et en général dans toutes les phlegmasies. On les édulcore avec le miel ou un sirop adoucissant.

Infusion d'hyssope (Hôtel-Dieu et Charité).

Sommités d'hyssope, 3 ij.

Eau bouillante, ℥ ij.

Infusion de lierre terrestre (Hôtel-Dieu et Charité).

Fleurs de lierre terrestre, 3 ij.

Eau bouillante, ℥ ij.

Ces deux boissons, qu'on prescrit le plus souvent ensemble, sont légèrement aroma-

tiques ; on les emploie dans les affections catarrhales, comme un moyen propre à faciliter l'expectoration.

Infusion de sureau (Hôtel-Dieu et Charité)

Fleurs de sureau, 3 ij.

Eau bouillante, ℥ ij.

Décoction de bourrache (Hôtel-Dieu et Charité).

Fleurs de bourrache, 3 ij.

Eau, ℥ ij.

Ces deux boissons jouissent d'une vertu diaphorétique qu'on met en usage dans les affections rhumatismales et dans les exanthèmes aigus. On les administre à peu près indistinctement, chaudes et en abondance on les édulcore avec le miel, l'oxymel ou le sirop tartarique. L'infusion de bourrache est aussi un peu diurétique ; on l'emploie aussi dans ce sens comme véhicule de médicaments plus énergiques.

Décoction de fougère (Charité).

Racines de fougère, 3 j.

Eau, ℥ ij.

Décoction de coralline (Hôtel-Dieu et
Charité).

Coralline de Corse , ℥ j.
Eau , ℔ ij.

On emploie ces deux tisanes dans le traitement des affections vermineuses. Elles suffisent seules pour expulser les vers lombrics. On leur associe d'autres substances lorsqu'on a à combattre un ténia.

Décoction de centaurée (Hôtel-Dieu et
Charité).

Fleurs de petite centaurée , ℥ ij.
Eau , ℔ ij.

Décoction de patience (Hôtel-Dieu et
Charité).

Racines de patience , ℥ j.
Eau , ℔ ij.

Ces deux tisanes , pourvues d'un principe amer , conviennent dans les cas où il est nécessaire de donner du ton à l'estomac. On les conseille dans les fièvres muqueuses et dans les convalescences où les digestions ont de

la peine à se rétablir. La tisane de patience est encore employée dans le traitement des maladies de la peau.

Infusion de camomille (Hôtel-Dieu et Charité).

Fleurs de camomille, ʒ ij.
Eau bouillante, ℥ ij.

Infusion d'absinthe (Hôtel Dieu et Charité).

Sommités d'absinthe, ʒ ij.
Eau bouillante, ℥ ij.

Infusion de safran (Hôtel-Dieu et Charité).

Safran oriental, ʒ ij.
Eau bouillante, ℥ ij.

Pourvues à des degrés un peu différents de principes amers et aromatiques, ces trois boissons conviennent aux personnes dont la digestion est laborieuse par suite d'un état de débilité dans les organes de cette fonction. Par suite de l'impression générale qu'elles portent sur toute l'économie, et d'une action spéciale qu'elles dirigent sur les organes génitaux, elles sont employées avec avan-

tage dans la dysménorrhée qui ne tient pas à un éréthisme occasioné par la pléthore.

Décoction de bardane (Hôtel-Dieu et Charité).

Racine de bardane , ℥ j.
Eau , ℔ ij.

On administre cette plante, seule ou bien associée à la patience, dans plusieurs affections exanthématiques non fébriles, comme dans la gale, les dartres, etc.

Infusion de tilleul (Hôtel-Dieu et Charité).

Fleurs de tilleul, 3 ij.
Eau bouillante , ℔ ij.

Cette tisane, d'un emploi très commun, est légèrement anti-spasmodique. On la conseille dans les cas d'affections nerveuses. On l'acidule avec l'oxymel ou le sirop tartarique; on l'édulcore avec le sirop de gomme, quelquefois avec le sirop diacode.

Infusion de coquelicot (Charité).

Fleurs de coquelicot, 3 ij.
Eau bouillante , ℔ ij.

L'infusion de coquelicot est souvent associée à la précédente comme faiblement narcotique. On l'administre aussi isolée lorsqu'il existe des douleurs nerveuses.

Infusion de feuilles d'oranger (Hôtel-Dieu et Charité).

Feuilles d'oranger, 3 ij.
Eau bouillante, ℥ ij.

On se sert fréquemment de cette boisson seule ou combinée à l'une des deux précédentes et dans des cas analogues. M. Fouquier conseille quelquefois, dans les affections organiques de l'estomac, l'infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger, coupée avec un tiers ou un quart d'eau de Seltz ou de Vichy, pour calmer les vomissements.

Infusion de véronique (Hôtel-Dieu).

Fleurs de véronique, ʒ ℥.
Eau bouillante, ℥ ij.

Cette boisson, adoucissante et faiblement aromatique, est employée dans un grand nombre de cas, et notamment dans les affections chroniques de la poitrine.

Infusion d'anis (Hôtel-Dieu).

Semences d'anis, ℥ f.
Eau bouillante, ℔ ij.

On se sert de cette tisane, qui est douée de principes aromatiques et stimulants, dans les cas où il convient de relever les forces digestives; elle peut être également utile dans ces douleurs nerveuses de l'estomac connues sous le nom de *crampes*.

Décoction de semen contra (Hôtel-Dieu).

Semen contra, ℥ f.
Eau bouillante, ℔ ij.

Employée fréquemment dans les affections vermineuses.

Eau de goudron (Hôtel-Dieu).

Goudron, ℥ f.
Eau, ℔ ij.

Par décoction.

Cette boisson, vantée contre la phthisie pulmonaire, a été essayée par les médecins de l'Hôtel-Dieu, qui ne lui ont pas reconnu

les propriétés curatives qu'on lui avait prêtées : cependant ils la considèrent et la prescrivent comme propre à soutenir les forces et à favoriser l'expectoration. On l'édulcore avec divers sirops.

Décoction de bourgeons de sapin
(Hôtel-Dieu).

Bourgeons de sapin du Nord , ℥ ij.
Eau , ℔ ij.

Les réflexions précédentes sont applicables à cette boisson , qui doit ses propriétés à un principe extracto-résineux.

Décoction de consoude (Hôtel-Dieu).

Racine de grande consoude , ℥ j.
Eau , ℔ ij.

Quelques praticiens de l'Hôtel-Dieu regardent cette boisson comme un astringent puissant dans les cas d'hémorrhagies internes. Quelquefois ils prescrivent seulement l'eau de riz édulcorée avec le sirop de grande consoude.

Infusion de polygala (Hôtel-Dieu).

Racines de polygala , ℥ f.
Eau bouillante , ℔ ij.

Cette boisson s'emploie conjointement avec d'autres toniques dans le traitement des fièvres graves; mais cette pratique n'est pas commune à tous les médecins de l'Hôtel-Dieu.

Décoction de bistorte (Hôtel-Dieu et Charité).

Racine de bistorte, ℥ j.

Eau, ℔ ij.

Astringente, employée quelquefois dans les hémorrhagies internes de nature passive.

Infusion de rhubarbe (Hôtel-Dieu).

Racine de rhubarbe concassée, ℥ j.

Eau bouillante, ℔ ij.

Conseillée comme tonique et légèrement purgative dans quelques maladies chroniques et dans la convalescence des affections aiguës qui n'ont point eu leur siège dans les voies digestives.

Décoction de serpentaire (Hôtel-Dieu).

Serpentaire de Virginie, ℥ j.

Eau, ℔ ij.

Employée de la même manière et dans les mêmes cas que la tisane de polygala.

Décoction de salsepareille (Hôtel-Dieu et Charité).

Salsepareille, ℥ j.
Eau, ℔ ij.

Décoction de squine (Hôtel-Dieu).

Squine, ℥ j.
Eau, ℔ ij.

Ces deux boissons sudorifiques sont quelquefois employées, mais bien moins souvent que la tisane sudorifique dont on trouvera plus bas la formule.

Infusion de valériane (Hôtel-Dieu et Charité).

Racine de valériane, ℥ j.
Eau bouillante, ℔ ij.

Cette infusion a été souvent employée dans les affections nerveuses, telles que l'épilepsie, l'hystérie, la danse de Saint Guy, le tic douloureux. On lui associe pour l'ordinaire d'autres anti-spasmodiques

Décoction de douce-amère (Hôtel-Dieu et Charité).

Tiges de douce-amère, ℥ j.
Eau, ℔ ij.

La douce-amère, tant vantée contre le cancer, n'a pas répondu à sa réputation : cependant on l'emploie encore comme un moyen propre à calmer les douleurs violentes auxquelles les malades sont en proie. Toutefois il est presque toujours nécessaire de lui adjoindre d'autres narcotiques.

Infusion de cannelle (Hôtel-Dieu).

Cannelle, ℥ ℞.
Eau bouillante, ℔ ij.

Infusion de menthe (Hôtel-Dieu et Charité).

Feuilles de menthe, ℥ ℞.
Eau bouillante, ℔ ij.

Infusion de mélisse (Hôtel-Dieu et Charité).

Feuilles de mélisse, ℥ ℞.
Eau bouillante, ℔ ij.

Ces trois tisanes, analogues dans leurs principes, le sont également dans leur em-

ploi. On s'en sert pour exciter légèrement l'estomac, lorsque la difficulté des digestions tient à l'atonie de cet organe. On les applique aussi au traitement des coliques nerveuses indépendantes de toute phlegmasie intestinale; on les fait prendre alors très chaudes aux malades.

Décoction de pariétaire (Hôtel-Dieu).

Feuilles de pariétaire, ℥ j.
Eau, ℔ ij.

Faiblement diurétique, cette tisane ne s'administre guère sans des additions propres à augmenter son activité.

Infusion de houblon (Hôtel-Dieu et Charité).

Sommités de houblon, ℥ j.
Eau bouillante, ℔ ij.

Aromatique et amère, cette boisson est conseillée par quelques praticiens dans les affections scrophuleuses et scorbutiques et dans d'autres maladies d'apparence atonique.

Petit-lait (tous les hôpitaux).

Lait de vache, ℥ ij.

Faites bouillir et versez

Vinaigre, q. s.

Passez.

Cette boisson, très adoucissante et un peu laxative, est d'un emploi fréquent dans des cas qu'il est inutile d'énoncer.

Tisane apéritive (Hôtel-Dieu).

Espèces apéritives, ℥ j.

Eau, ℥ ij.

Par décoction.

Tisane amère (Hôtel-Dieu).

Espèces amères, ℥ j.

Eau, ℥ ij.

Par infusion.

Tisane vulnérable (Hôtel-Dieu).

Espèces vulnérables, ℥ j.

Eau, ℥ ij.

Par infusion.

Tisane béchique (Hôtel-Dieu).

Espèces béchiques,	℥ j.
Eau,	℔ ij.

Par infusion.

Ces deux boissons s'emploient fréquemment dans les affections catarrhales aiguës ou chroniques. Le nom de ces tisanes indique leur usage.

Tisane anti-scorbutique (Hôtel-Dieu).

Tisane amère,	℔ ij.
Alcool de cochléaria,	℥ ℔.

Employée de concert avec les autres agents du traitement stimulant des scrophules et du scorbut. On peut voir dans la note de M. le professeur Dupuytren sur le traitement anti-scrophuleux qu'il ne suit pas les mêmes principes.

Tisane sudorifique (Hôtel-Dieu).

Racines de salsepareille,	℥ ℔.
de squine,	℥ ℔.
Bois de gayac,	℥ ℔.
Sassafras,	℥ ij.
Eau,	℔ ij.

Conseillée dans les cas où il est nécessaire de provoquer des sueurs abondantes dans les affections rhumatismales chroniques, et dans le traitement de la maladie vénérienne, etc.

Tisane diurétique (Hôtel-Dieu ,
M. RÉCAMIER).

Gomme arabique ,	3 v.
Savon médicinal,	3 ℥.
Nitrate de potasse ,	gr. xxiv.
Carbonate de potasse ,	3 j ℥.
Infusion de genièvre ,	℔ ij.

M. Récamier a obtenu de bons effets de cette préparation dans divers cas d'hydropisie.

Limonade alcoolique (Hôtel-Dieu).

Alcool ,	3 j à 3 ij.
Miel blanc ,	3 j.
Sirop tartarique ,	3 ij.
Eau ,	℔ ij.

Usitée dans les affections où il convient de relever les forces , comme dans les fièvres graves , et dans la convalescence des maladies longues.

Limonade vineuse alcoolique
(Hôtel-Dieu).

Vin blanc ,	℔b j.
Eau ,	℔b j.
Alcool ,	℥ j.
Sirop tartarique ,	℥ ij.

Mêmes réflexions que pour la précédente.

Limonade végétale (tous les hôpitaux).

Citron ,	Nº 1.
Sirop simple ,	℥ ij.
Eau ,	℔b ij.

Limonade tartarique (tous les hôpitaux).

Sirop tartarique ,	℥ ij.
Eau ,	℔b ij.

Ces deux boissons acidules sont avantageuses dans les maladies où il existe beaucoup de soif et de chaleur ; elles sont un peu laxatives. On s'en abstient quand il existe de la toux ou une vive sensibilité de l'estomac. La limonade au citron est plus agréable au goût.

Limonade cuite (tous les hôpitaux).

Citron,	N ^o 1.
Eau bouillante,	℥ ij.
Sirop simple,	℥ ij.

La différence qui existe entre cette limonade et les précédentes, c'est que l'eau chaude dissout un peu de principe amer, qui la rend légèrement tonique.

Limonade de crème de tartre soluble
(Charité).

Crème de tartre soluble,	℥ β à ℥ ij.
Eau bouillante,	℥ ij.

M. Fouquier emploie souvent cette boisson pour vaincre la constipation, ou pour déterminer une dérivation salutaire sur la membrane muqueuse intestinale dans les congestions des parties supérieures.

Tisane sudorifique économique
(Vénériens).

Racines de bardane,	} aa	℥ β.
de patience,		
Bois de gayac,	} aa	℥ j.
de buis,		
Baies de genièvre,		℥ ij.
Eau commune,		℥ iv.

Faites réduire à moitié.

Tisane sudorifique ordinaire (Vénériens).

Gayac râpé, ℥ j ℞.

Salsepareille, ℥ ℞.

Eau commune, ℥ iv.

Réduire à moitié.

On ajoute quelquefois à cette tisane

Séné, ℥ ij.

Sulfate de soude, ℥ ij ℞.

Tisane de salsepareille (Vénériens).

Salsepareille hachée, ℥ j à ℥ ij.

Eau commune, ℥ iv.

Réduire à moitié.

Les boissons sudorifiques font une partie essentielle du traitement anti-vénérien ; on les associe aux préparations mercurielles, ou on les fait prendre isolément.

*Tisane dite Liqueur de Pollini
(Vénériens).*

Quinquina gris, } āā ℥ iiij.

Salsepareille, }

Pierre ponce, }

Sulfure d'antimoine, } āā ℥ j ℞.

Brou de noix, ℥ j.

Eau, ℥ viij.

Faites réduire à moitié, passez et ajoutez chaque pinte :

Sous-carbonate de potasse, ℥ ij.

Cette préparation a été essayée à l'hôpital des Vénériens, chez les sujets atteints de maladies anciennes, et traitées sans succès par les préparations mercurielles. Les expériences comparatives ont conduit les praticiens qui dirigent cet établissement à préférer la tisane de Feltz, avec laquelle elle a le l'analogie.

Tisane de Feltz (Vénériens).

Salsepareille coupée,	℥ iiij
Colle de poisson battue et effeuilletée,	℥ ℞.
Antimoine cru pulvérisé,	℥ iv.
Eau commune,	℔ vj.

La formule de la tisane de Feltz, proprement dite, est plus compliquée que celle-ci, dans laquelle on n'a conservé que les substances vraiment actives, et dont on a élagué les accessoires oiseux.

On la prépare de la manière suivante :

Enfermez l'antimoine cru dans un nouet

de linge ; mettez le tout dans un pot de terre vernissée , en ayant soin que le nouet ne touche pas le fond du vase. Versez dessus six livres d'eau ; faites bouillir jusqu'à réduction de moitié , à petit feu , pour que l'ébullition ne fasse point passer le liquide par-dessus les bords du vase. Il faut environ douze heures pour que la réduction ait lieu. On laisse le pot sur les cendres chaudes jusqu'au lendemain matin , puis on passe l'apozème à travers un linge fin , et on le met en bouteilles , que l'on place l'hiver dans un lieu tempéré , et l'été à la cave. Ces trois livres de boisson forment six doses d'une demi-livre chaque , qui doivent être consommées en deux jours.

Cette tisane se donne avec succès dans les affections vénériennes invétérées et rebelles au traitement mercuriel.

Le malade prendra trois doses par jour : la première à sept heures du matin à jeun , la seconde à deux heures de l'après-midi , et la troisième à neuf heures du soir. Chaque dose sera prise froide.

Le malade mangera deux fois par jour , le matin , à onze heures , et le soir , à six

heures. Ces deux repas consisteront en un pot-au-feu fait avec deux tiers de bœuf et un tiers de veau, que l'on fera bouillir dans suffisante quantité d'eau sans sel, sans légumes et sans aucun assaisonnement. Il fera avec le bouillon, de la soupe au pain, et mangera le bœuf et le veau bouillis. Pour dessert, il pourra prendre des pruneaux cuits à l'eau sans sucre. Il ne prendra rien entre les repas. Après chaque dose, il se promènera une demi-heure.

La durée du traitement se proportionne sur son efficacité. Le terme moyen est de vingt-quatre à trente jours. Ce traitement est extrêmement avantageux; les malades ne paraissent pas en éprouver les accidents que produit trop souvent le mercure; au contraire, on voit, au bout de peu de jours, une amélioration sensible dans leur état.

Tisane angélique (Saint-Antoine).

Racines d'angélique,	3 j.
Alcool,	3 ij.
Sirop de sucre,	3 ij.
Eau,	1b ij.

Cette boisson s'emploie dans la convalescence des maladies chroniques, et dans tous les cas où il convient de relever les forces digestives, et où l'on a besoin de l'usage des aromates et des stimulants.

Infusion astringente (Maison de Santé).

Roses de Provins,	℥ ℞.
Eau bouillante,	℔ j.
Sucre,	℥ j ℞.
Acide sulfurique,	℥ ℞.

Cette boisson est employée dans les cas d'hémorrhagie passive et indépendante de toute irritation.

Eau alcaline gazeuse (Maison de Santé).

Carbonate de soude purifié,	gr. xviiij.
Acide hydro-chlorique,	℥ ℞.
Eau distillée,	℥ xij.

Bouchez exactement.

Analogue, pour sa composition, à l'eau minérale de Seltz, cette eau s'emploie mêlée à une tisane appropriée, dans les cas de vomissements nerveux, dans quelques affections chroniques des organes digestifs.

Tisane diurétique (Maison de Santé,
M. DUBOIS).

Racine de fraisier,	}	āā 3 v.
d'asperges,		
de petit houx,		
Eau,		℥ ij s.

Faites réduire à deux livres; passez et ajoutez :

Sirop d'hyssope,	}	āā 3 j.
des cinq racines,		

M. le professeur Dubois conseille fréquemment cette boisson dans les hydropiques essentielles ou symptomatiques du tissu cellulaire ou des cavités séreuses. Dans quelques circonstances, et pour ajouter à l'activité de cette composition, il y ajoute le nitrate de potasse à la dose de douze à trente-neuf grains.

Tisane sudorifique (Maison de Santé,
M. DUBOIS).

Racines sèches de bardane,	3 j.
Semences d'orge,	3 s.
de fenouil,	3 iij.
Eau,	℥ ij s.

Faites réduire à deux livres et ajoutez

Sirop sudorifique de Cuisinier, ℥ ij.

Cette tisane sudorifique est depuis long-temps employée par M. le professeur Du bois dans le traitement de la maladie vénérienne. Il fait prendre en même temps la liqueur de Van-Swieten à la dose d'une demi-once dans une tasse de lait ou d'eau de gomme sucrée.

*Infusion de tartrite de fer (boule de Nancy
(Maternité).*

Faites infuser pendant deux à trois minutes une boule de Nancy dans

Eau bouillante, ℔ ij.

M. Chaussier emploie cette boisson dans les affections chlorotiques avec diminution ou suppression du flux menstruel.

Infusion de tilleul-orange (Maternité).

Infusion de fleurs de tilleul, ℔ ij.

Eau distillée de fleurs d'oranger, ℥ ij.

Mêlez.

Cette tisane est recommandée par le même professeur dans les affections nerveuses avec spasme hystérique. Il y fait ajouter souvent

Liqueur d'Hoffmann, 3 ij.

On doit conserver cette préparation dans une bouteille bien bouchée ; elle s'administre chaude.

Infusion de caille-lait jaune (Maternité).

Fleurs de caille-lait jaune, 3 ij.

Eau bouillante, ℥ ij.

M. Chaussier administre souvent dans les affections cérébrales cette tisane, qu'il considère comme calmante et anti-spasmodique. Elle se donne par verrées tièdes.

Eau de boule (Hôpital des Enfants).

Tartrite de fer, 3 ij.

Eau bouillante, ℥ ij.

Employée comme tonique lorsque les digestions sont languissantes chez les enfants faibles et cachectiques, ou dans la convalescence des maladies longues.

Décoction blanche (Hôpital des Enfants).

Mie de pain,	℥ ij.
Corne de cerf calcinée,	℥ ij.
Eau,	℔ ij.
Sirop de sucre,	℥ j.
Teinture de cannelle,	℥ j.

Cette décoction blanche diffère peu de celles des autres hôpitaux, et s'emploie dans les mêmes cas.

Bière anti-scorbutique (Hôpital des Enfants)

Bière,	℔ j ℔.
Teinture anti-scorbutique,	℥ ij.

Employée conjointement avec les autres médicaments usités en pareil cas, chez les sujets affectés de scrophules ou de scorbut.

Petit-lait de Weiss modifié par M. Boyer

Sommités d'hypericum,	} aa 3 j.
Fleurs de sureau,	
de caille-lait jaune,	} aa 3 j.
Séné,	
Sulfate de magnésie,	
Petit-lait.	℔ j.

Mettez infuser le soir, pour prendre l

endemain matin, en trois ou quatre doses,

Laxatif doux, usité dans les maladies de la peau, et dans les affections consécutives à l'accouchement.

Eau magnésienne gazeuse (tous les hôpitaux).

Dans une bouteille, qui ne doit être remplie qu'aux deux tiers, mettez :

Eau,	℥ iij ℞.
Acide sulfurique étendu, (1)	℥ x.
Carbonate de magnésie,	℥ iij.

Au bout de deux heures, la solution étant complète, on verse l'eau dans des flacons que l'on bouche bien.

La dose de cette eau est de huit onces à une livre. Elle est utile dans les cas où l'on emploie l'acide carbonique comme anti-spasmodique, et dans quelques affections organiques des voies digestives.

REMÈDES PARTICULIERS.

Dans cet appendice, j'ai cru devoir réunir

(1) C'est-à-dire six parties d'eau distillée et une partie d'acide concentré.

les préparations, les procédés particuliers à quelques praticiens relativement aux indications thérapeutiques, ou à la manière de coordonner les agents propres à les remplir. Comme ces divers objets se seraient difficilement retrouvés dans les différentes sections où j'aurais été obligé de les placer, j'ai pensé qu'il serait plus convenable de les grouper dans un chapitre spécial.

Infusion aqueuse d'opium (Maternité ,
M. CHAUSSIER).

Opium du commerce , ℥ j.
Eau distillée , ℥ ix.

Après avoir coupé et pulvérisé grossièrement l'opium, on le met dans une bouteille avec la quantité d'eau indiquée; on le laisse infuser à froid en agitant quelquefois la bouteille: au bout de trois ou quatre jours, on filtre la liqueur à travers un papier gris, et on ajoute, pour la conserver, six à huit gros d'alcool.

Cette infusion aqueuse d'opium peut s'employer par gouttes dans des potions depuis seize jusqu'à vingt-quatre ou trente, ou bien

la dose de cinquante ou quatre-vingts gouttes sur deux onces d'infusion de fleurs de mauve , dans les inflammations des yeux , et surtout dans les maladies des mamelons.

En général , M. Chaussier remplace par cette infusion aqueuse d'opium, le laudanum liquide de Sydenham dans tous les cas où l'on a coutume de l'employer. Il le préfère, parcequ'il présente seulement une propriété narcotique, sans aromates et sans autres ingrédients stimulants.

Remède de Bourdier contre le ténia.

Le soir, une panade avec un jaune d'œuf.

Le lendemain matin, dans un verre d'une forte décoction de fougère ,

Éther sulfurique, ʒ j.

Cinq minutes après, un lavement avec la même décoction, à laquelle on ajoute :

Éther sulfurique, ʒ ij.

Une heure après, le purgatif suivant,

Huile de ricin, ʒ ij.

Sirop de fleurs de pêcher, ʒ j.

dont on aidera l'action par quelques tasses de bouillon aux herbes.

Note de M. Guilbert sur le traitement du ténia.

Ce professeur, dans sa pratique, ne dirige en général aucun moyen de traitement contre le ver solitaire; il a observé que cet animal parasite peut exister long-temps dans l'économie sans déterminer aucun accident, pourvu qu'on ait soin de nourrir assez abondamment les malades. Chez un grand nombre de sujets qu'il a eu l'occasion d'examiner, les purgatifs drastiques étaient la principale cause de la maladie. Il abandonne donc le ténia à lui-même, persuadé qu'il finit presque toujours par disparaître spontanément. Cependant, quand le ver détermine des accidents graves, ce qui arrive quelquefois, il emploie le traitement de Bourdier, qu'il préfère à tout autre.

Remède du professeur Dubois contre le ténia.

La veille au soir, une panade.

Le lendemain matin, dans une tasse de bouillon aux herbes,

Poudre de fougère, ℥ ss.

Une heure après, faire prendre en trois bols, d'heure en heure, la masse suivante :

Jalap,	}	āā gr. vj.
Diagrède,		
Gomme gutte,		
Scammonée,		

Faire boire, pendant le reste de la journée, du bouillon aux herbes.

Sirop de Cuisinier réformé (Vénériens).

Salsepareille hachée,	}	āā ℥b j.
Gaiac râpé,		
Eau commune,		℥b xij.
Cassonade,	}	āā ℥b j ss.
Miel blanc,		

On associe ce sirop à la liqueur de Van-Swieten, à la dose d'une demi-once ou d'une once. On donne en même temps une tisane sudorifique. On emploie les sudorifiques sans mercure dans les maladies qui ont été traitées longuement et sans succès par les préparations de ce métal.

Sachet résolutif (Maison de Santé,
M. DUMÉRIL).

Sulfate de chaux,	}	āā 3 j.
de fer,		
Hydro-chlorate d'ammoniaque,		

Mettez sur une ouate de coton enveloppée d'un taffetas noir en dehors, et d'une mousseline claire du côté qui doit toucher la peau.

On applique ce sachet en forme de collier sur les goîtres et sur les tumeurs formées par le développement morbide de la glande thyroïde.

Vin diurétique amer de la Charité
(CORVISART).

Écorce de Winter,	}	āā 3 j.
de kina,		
de cannelle,		
Racine d'angélique,	}	āā 3 ij.
Squammes de scille,		
Baies de genièvre,		
Macis,		
Feuilles sèches d'absinthe,	}	āā manip. ij.
de mélisse,		
Vin blanc,		℥ ij.

On laisse macérer les substances médicamenteuses dans le vin pendant vingt-quatre heures.

La dose de ce vin est d'une à quatre onces par jour. On l'emploie avec avantage, comme tonique, dans les cas où les digestions sont lentes et pénibles, où l'estomac a besoin d'être stimulé. Il convient également dans les hydropisies passives.

Teinture de gentiane, vulgairement Élixir amer (M. DUBOIS).

Racine de gentiane, ℥ j ss.

Carbonate de potasse, ℥ j.

Eau-de-vie à 22°, ℔ ij.

Laissez digérer pendant quinze jours et filtrez.

Cette préparation, éminemment excitante et tonique, est employée très fréquemment par M. Dubois chez les enfants scrophuleux et dans tous les cas de débilité. Ce moyen et les frictions avec le liniment volatil camphré composent, conjointement avec la tisane de houblon, son traitement des scro-

phules. La dose de la teinture est d'une cuillerée à café répétée deux à trois fois par jour.

Sur l'usage du soufre dans les affections scrophuleuses.

Parmi les moyens employés contre les scrophules, le soufre mérite un rang distingué. Ses bons effets sont évidents, bien qu'il soit difficile d'en fournir une explication rationnelle. On l'emploie de la manière suivante :

Soufre pulvérisé,	3,00
Miel blanc,	1,00

Faites un électuaire.

Le malade en prendra chaque jour une cuillerée à bouche. La dose sera à moitié moindre pour les jeunes enfants. On associe avec avantage, à ce traitement les médicaments dits anti-scorbutiques, la diète animale et le vin. Cependant on doit, quand des signes d'irritation se manifestent, recourir à un régime adoucissant, et même au traitement antiphlogistique. Les bairn

et les douches sulfureuses forment un accessoire utile. Lorsqu'il est nécessaire d'évacuer les scrophuleux, on se trouvera bien de la poudre suivante :

Fleurs de soufre, ʒ j
Crème de tartre, ʒ j.
Sucre pulvérisé, q. s.

(*Note communiquée par M. le professeur Guilbert.*)

Sur le traitement des maladies scrophuleuses.

« Le traitement employé par M. Dupuytren dans l'affection scrophuleuse diffère beaucoup des traitements généralement usités contre cette maladie.

» L'abandon fait par ce praticien de la méthode vulgaire est une suite de ses observations anatomiques et physiologiques sur la nature et la marche des scrophules.

» Quels que soient son siège et ses variétés, l'affection scrophuleuse offre trois temps distincts dans sa marche. Dans le premier, la maladie est inerte en quelque façon, et ne se manifeste que par les caractères propres

» à la constitution lymphatique, et par une
» gêne plus ou moins difficile à apercevoir
» dans l'action des parties affectées. Il emploie
» dans ce premier temps, tous les moyens
» tirés de l'hygiène et de la pharmacie pro-
» pres à fortifier la constitution, et par consé-
» séquent à opérer la *résolution* de la maladie.
» Il a, de plus, grand soin d'éviter tout ce
» qui pourrait irriter, agiter ou bien échauf-
» fer, comme les élixirs, les sirops anti-scor-
» butiques et autres médicaments spiritueux
» avec des excitants qu'il croit propres à faire
» passer la maladie de l'état inerte à l'état in-
» flammatoire.

» C'est surtout dans ce second état de la
» maladie, toujours marqué par de l'excita-
» tion, de la fièvre, des douleurs locales, du
» gonflement, des exhalations sanguines, qu'il
» écarte ces remèdes incendiaires, qui, comme
» l'élixir de Peyrilhe, médicament alcoolique
» et alcalin tout à la fois, le sirop, le vin anti-
» scorbutiques, ont produit, par l'abus qu'on
» en a fait depuis vingt-cinq à trente ans
» plus de mal que l'affection scrophuleuse
» elle-même.

» Dans ce second temps de la maladie, M. Dupuytren, sans avoir égard à sa nature présumée, la traite comme une affection inflammatoire (1), par la saignée, les sangsues, la diète et les délayants, et par-là il a bien souvent arrêté sa marche, et prévenu ses suites, telles que la carie dans les os, les gibbosités, les luxations spontanées, la suppuration, ses désordres, et la destruction des organes. La suppuration est-elle établie, ses produits s'échappent-ils avec facilité au dehors, et la maladie est-elle revenue à l'état presque inerte qui constitue son premier temps, il revient à l'usage des choses propres à modifier la constitution et à la for-

(1) Déjà depuis plusieurs années, et avant l'époque où parut la doctrine physiologique, plusieurs praticiens, parmi lesquels on remarque M. le professeur Fouquier, M. Jadelot, médecin de l'Hôpital des Enfants, professant l'opinion émise par M. Dupuytren, s'y conformaient dans leur pratique, et employaient un traitement antiphlogistique plus ou moins énergique dans la période inflammatoire des affections scrophuleuses, et s'absteinaient, du moins pour ce temps, de toute médication excitante.

» tifier, mais en ayant toujours l'attention
» d'éloigner tout ce qui pourrait irriter, agi-
» ter, causer de l'insomnie, de l'inappétence
» ou de la fièvre. C'est pour cela que, même
» dans ce troisième temps de la maladie, il
» s'abstient de l'usage des préparations vi-
» neuses, alcooliques, alcalines et autres ana-
» logues. Il ne prescrit, à cet effet, que des
» préparations purement aqueuses de quin-
» quina, de gentiane, de simarouba, per-
» suadé qu'elles contiennent tout ce qu'il y a
» de *tonique* dans ces substances, et qu'il en
» éloigne tout ce que les préparations ordi-
» naires contiennent d'*irritant* dans leur prin-
» cipe et dans leur véhicule. Ainsi il ne pres-
» crit que les infusions et les sirops aqueux
» de gentiane, de quinquina et de simarouba,
» auxquels il donne plus ou moins de force,
» suivant l'âge et le sexe des individus, l'es-
» pèce, le siège et le caractère de l'affection
» scrophuleuse : encore en suspend-il l'usage
» dès qu'il se manifeste de l'irritation. »

(*Note communiquée par M. le pro-
fesseur Dupuytren.*)

traitement de M. Dupuytren contre l'hydropisie passive du tissu cellulaire.

Pour boisson,

Racines de chiendent,	}	āā 3 ℥.
de fraisier,		
de petit houx,		

Eau commune, ℥ ij.

Faites une décoction.

Ajoutez :

Sirop des cinq racines, 3 ij.

Nitrate de potasse, gr. xv.

Pilules.

Savon médicinal, 3 iij.

Poudre de digitale, 3 j.

Calomélas, 3 ij.

Pour soixante-douze pilules.

En prendre une matin et soir.

Liniment.

Huile de camomille, 3 vi.

Teinture de scille,	}	āā 3 j.
de digitale,		

Mélez en agitant.

Pour faire, chaque soir, des frictions sur les parties infiltrées.

Tous les quatre jours, suspendre le traitement pour prendre un purgatif.

Traitement de M. Dupuytren contre les taies de la cornée.

« Les malades accourent à l'Hôtel-Dieu depuis quelques années, pour le traitement des taies aux cornées, comme autrefois sous Desault, pour celui des ophthalmies chroniques de nature scrophuleuse ou autre.

« Le traitement employé par M. Dupuytren est le suivant :

« Une saignée s'il y a irritation vive.

« Des sangsues à la tempe si cette irritation est moindre.

« A la suite, un ou deux purgatifs doux, à deux ou trois jours de distance l'un de l'autre.

« Après quoi un séton fait de fils de coton réunis en cylindre, et de plusieurs pouces de trajet sous la peau, à la partie postérieure du cou (1).

(1) M. le professeur Dupuytren préfère cette es-

» Enfin, l'insufflation, répétée soir et ma-
 » tin, au-devant de l'œil ou des yeux, les pau-
 » pières étant écartées, avec un tuyau de
 » plume, et une pincée plus ou moins forte
 » d'une poudre impalpable composée de :

Tuthie préparée,	} aa parties égales.
Sucre candi,	
Calomélas anglais (1),	

» Les malades ne doivent ni laver ni es-
 » suyer leurs yeux après l'insufflation.

» Lorsqu'il n'existe aucune maladie aux
 » paupières, aucune inflammation, aucune

pièce de séton à la mèche plate et effilée sur les bords,
 qu'on a employée jusqu'à présent, parcequ'elle
 entraîne moins de douleurs dans le moment du
 pansement, et qu'on peut cependant déterminer
 une irritation suffisante, en donnant au séton une
 étendue proportionnée au but qu'on se propose.

(1) Ce calomélas, préparé à la vapeur de l'eau,
 est dans un état de division beaucoup plus grand
 que celui qu'on prépare par sublimation. M. Du-
 puytren pense que la ténuité de ses molécules le
 rendrait très propre à être introduit en frictions, et
 que d'ailleurs cette préparation aurait le très grand
 avantage de ne point salir le linge.

» irritation à la conjonctive, l'insufflation de
» la poudre ci-dessus suffit ordinairement
» pour résoudre les taies. Celles qui sont ré-
» centes et légères sont complètement dissi-
» pées, en quelques semaines, par les in-
» sufflations précédentes. Les taies plus an-
» ciennes, plus épaisses et plus larges le
» sont ordinairement en un mois ou six se-
» maines de temps ; et l'on a vu très fréquem-
» ment des taies qui occupaient la presque
» totalité des cornées qui couvraient la pu-
» pille entière, et qui interceptaient tout-à-
» fait le passage de la lumière dans l'œil, dis-
» paraître absolument en quelques mois de
» temps. » (*Note communiquée par M. le pro-
fesseur Dupuytren.*)

*Traitement de M. Dupuytren contre
le goître.*

Prendre chaque jour, dans du vin blanc,
en six doses, trente-six grains de cendres
d'éponge brûlée.

Appliquer, autour du cou, un sachet
rempli de sel ammoniac.

Le plus souvent possible , laver la tumeur avec une éponge fine , imbibée de la liqueur suivante :

Vinaigre , ℞ j.
Sel ammoniac , 3 iv.

Suivre le régime anti-scrophuleux. (Voir ci-dessus *Traitement de la maladie scrophuleuse.*)

Poudre de M. Dupuytren contre les dartres phagédéniques ou rongeantes.

« Il n'est aucun médecin qui n'ait eu l'occasion d'observer et de traiter des dartres phagédéniques ou rongeantes , et de faire la triste épreuve de l'inefficacité des remèdes anti-dartreux , anti-scrophuleux , anti-vénériens , et autres qui ont été tour à tour employés contre cette cruelle maladie , suivant ses apparences diverses et la nature qu'on lui a supposée. On sait que , malgré tous ces remèdes , la dartre phagédénique n'en ronge et n'en détruit pas moins le nez , les joues , les lèvres , les paupières , les oreilles , les tempes , parties qu'elle affecte de pré-

» férence. Le feu lui-même semble l'irriter
» ainsi que la pâte arsénicale; ces agents on
» d'ailleurs l'inconvénient de détruire les par
» ties sur lesquelles ils sont appliqués et d'a-
» jouter à leur difformité. Ces motifs ont de
» puis long-temps porté M. Dupuytren à cher
» cher d'autres remèdes contre les dartres
» phagédéniques, et il paraît certain qu'elles
» peuvent être guéries sans difformité par
» l'usage de la poudre suivante :

Calomélas impalpable , 199

Acide arsénieux, 001

200 parties.

» Ce remède, qui agit plutôt comme spé-
» cifique que comme caustique, peut être em-
» ployé diversement.

» La surface de la dartre est-elle ulcérée,
» humide et nettoyée, on la saupoudre avec
» une petite houppe chargée de la poudre ci-
» dessus indiquée, de façon à la couvrir
» d'une couche épaisse d'un millimètre au
» plus.

» Cette surface est-elle couverte d'une
» croûte, il faut la faire tomber au moyen

de cataplasmes, puis on la saupoudre comme il vient d'être dit. Enfin la dartre est-elle actuellement couverte d'une cicatrice imparfaite, il faut la détruire; vingt-quatre heures après on saupoudre la surface, qui pour lors a cessé d'être saignante.

» Craint-on que la poudre n'adhère pas assez fortement aux parties et qu'elle soit enlevée ou entraînée, on peut la délayer avec de l'eau de gomme ou l'incorporer dans de l'onguent rosat. Dans ce cas, il faut augmenter d'un ou deux centièmes la dose de l'acide arsénieux.

» Dans tous les cas, il faut attendre que la poudre ou la pommade tombent d'elles-mêmes, ce qui ordinairement arrive au bout de huit ou dix jours, et renouveler les applications jusqu'à guérison complète : elle a lieu le plus souvent après huit à dix semaines, ou cinq à six applications. On sait d'ailleurs qu'un praticien instruit peut augmenter ou diminuer les proportions des éléments constitutifs du remède, suivant l'étendue et la profondeur du mal; mais il

» paraît important de n'en exclure aucun
» sa composition. Tous deux paraissent néces-
» saires à son action, sans qu'on puisse déte-
» miner d'une manière précise la part qu'
» chacun y prend. » (*Note comm. par M.
professeur Dupuytren*).

*Traitement du délire nerveux qui survient
dans les fractures compliquées.*

(M. DUPUYTREN.)

On oppose, avec beaucoup de succès, le
délire qui survient dans les cas de fractures
compliquées, de contusions, etc., le la-
danum liquide de Sydenham, en lavement
à la dose de dix, douze, quinze grains,
jusqu'à un demi-gros, suivant les effets qu'
en obtient.

*Traitement anti-syphilitique employé dans
salles de chirurgie à l'Hôtel-Dieu.*

« La syphilis complique beaucoup de ma-
» ladies chirurgicales; elle seule en prod-
» un assez grand nombre. De là résulte
» nécessité de faire concourir les remèdes

anti-syphilitiques avec les autres remèdes chirurgicaux dans le traitement de ces affections compliquées. C'est vainement qu'on s'efforcera, dans ces cas, de traiter séparément la maladie principale et sa complication vénérienne : il faut presque toujours, pour les guérir, les traiter simultanément.

» Le choix des moyens curatifs est ici d'une extrême importance. Le mercure métallique, réduit à l'état d'oxide par la trituration avec l'axonge, et administré en frictions sur les membres, ne peut être administré qu'avec beaucoup de difficulté dans les hôpitaux généraux et dans de grandes salles ordinairement privées d'une température douce qui dispose la peau à l'absorption. D'ailleurs, cette combinaison a l'inconvénient de rancir à la surface de la peau, et, par suite, de répandre une odeur infecte qui nuit également à ceux qui l'emploient et à ceux qui avoisinent ceux-ci. Enfin ces frictions ont l'inconvénient de contaminer pour long-temps les vêtements de corps et de lit.

» Le sublimé, administré par la bouche
» en solution concentrée ou bien étendue
» a d'autres inconvénients : en solution con-
» centrée, il agit trop à nu sur l'estomac
» qu'il irrite et qu'il enflamme ainsi que les
» poumons; en solution étendue dans la ti-
» sane quotidienne, il se décompose presque
» toujours, se précipite, et perd ainsi toute
» sa vertu; d'ailleurs, son administration
» nécessairement abandonnée à la sagacité
» des malades, est ordinairement très irrè-
» gulière.

» La maladie vénérienne, qui complique
» les maladies chirurgicales, est presque
» toujours ancienne, invétérée, et constitu-
» tionnelle, comme on le dit, et de plus
» très souvent caractérisée par des douleurs
» nocturnes, etc.

» Ces considérations paraissent avoir diri-
» gée M. Dupuytren dans le choix des moyens
» qu'il emploie contre ces affections compo-
» sées. Son traitement réunit les sudori-
» fiques, les mercuriaux et les calmants
» médicaments dont la combinaison con-
» stitue l'ensemble le plus propre à faire

cesser les douleurs , et à combattre le vice vénérien le plus ancien et le plus rebelle.

» Il donne les sudorifiques en tisane et en sirop , puis le sublimé et l'opium combinés et réduits en pilules, le tout comme il suit :

» Prenez tous les jours, partagée entre le matin et le soir, au lit, autant que faire se pourra, la tisane suivante :

Squine ,	}	āā 3 ℥.
Salsepareille,		
Gaiac ,		
Eau ,		

» Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

» Ajoutez au premier verre de cette décoction le matin, et au dernier verre le soir ,

Sirop sudorifique, 3 ij.

» Enfin prenez tous les jours, le matin, à midi et le soir, une heure au moins avant le plus proche repas, chaque fois une pilule composée de

Extrait de gaiac ,	gr. ij.
aqueux d'opium ,	gr. ℥.
Deuto-chlorure de mercure,	gr. $\frac{1}{6}$

» Une diète modérée ajoute à l'efficacité
» de ce traitement.

» On n'emploie ordinairement aucun traitement anti-syphilitique local. De cette manière, les symptômes locaux deviennent, en quelque sorte, le thermomètre de l'efficacité des moyens internes, et ils disparaissent presque constamment après quelque temps de leur usage ; savoir : les douleurs, au bout de huit à dix jours ; le caractère vénérien des plaies et ulcères, au bout de quelques semaines ; les indurations, les excroissances et les ulcères eux-mêmes, au bout d'un mois ou six semaines ; les exostoses, en dernier lieu.

» On est trop généralement porté à regarder comme devant être radicalement guéries les affections vénériennes dont les symptômes ont disparu. M. Dupuytren est persuadé que la maladie n'est alors que palliée dans le plus grand nombre des cas, et il attribue aux traitements dirigés d'après ces principes les récurrences spontanées que la maladie vénérienne offre si souvent dans les hôpitaux : aussi a-t-il adopté pour règle

générale, dans le traitement des maladies vénéériennes constitutionnelles, de continuer l'emploi des moyens curatifs après la disparition complète de tous les symptômes, pendant un temps égal à celui qui a été nécessaire pour dissiper ces symptômes. C'est alors seulement que la cause et les effets se trouvent également guéris et sans crainte de récurrence. » (*Note commun. par M. Dupuytren.*)

Traitement de M. Dupuytren contre l'inflammation de la rétine.

» L'opération de la cataracte est toujours faite, à l'Hôtel-Dieu, par la méthode de l'abaissement et du broiement. Une des suites les plus communes et les plus graves de cette méthode, qui d'ailleurs l'emporte de beaucoup sur la méthode par extraction, c'est l'inflammation de la rétine appelée *inflammation de l'iris* ou *iritis* par ceux qui sont plus frappés des symptômes apparents que de la cause et du siège véritable du mal. Cette affection a pour résultat de longues et opiniâtres douleurs à la tête

» et à l'œil, le rétrécissement de la pupille,
» le trouble des humeurs aqueuse et vitrée,
» la rougeur de la conjonctive, l'écoulement
» continuel de larmes brûlantes, l'impossibi-
» lité de soutenir la plus faible lumière, la
» contraction forte des muscles orbiculaires,
» la formation derrière la pupille d'une pelli-
» cule fibreuse accidentelle, à laquelle l'iris
» devient ordinairement adhérente; enfin la
» cécité, à laquelle on peut remédier pour-
» tant au bout de quelques mois, en détrui-
» sant ou déplaçant la pellicule dont il vient
» d'être question, à l'aide de l'aiguille à ca-
» taracte.

» Cette inflammation attaque encore très
» souvent les enfants affectés de scrophules.
» et elle offre les mêmes symptômes que dans
» les cas précédents, joints à une horreur de
» la lumière et à une contraction de l'orbicu-
» laire des paupières. Elle les porte à se cacher
» dans les lieux les plus obscurs, et à presser
» les paupières l'une contre l'autre de manière
» à faire passer fréquemment la paupière infé-
» rieure derrière la supérieure, ce qui, en
» mettant les cils de la première en contac

avec la conjonctive de la seconde, ajoute encore aux douleurs et aux dangers de la maladie dont il s'agit.

» Sans doute les saignées et les sangsues, les délayants et les dérivatifs, tels que les sétons et les purgatifs, sont indiqués et utiles en pareil cas ; mais l'expérience n'a que trop souvent fait connaître leur insuffisance, et a porté M. Dupuytren à chercher d'autres moyens. Celui qui lui réussit le mieux, depuis dix ans, c'est l'usage interne de la poudre et de l'extrait de *belladonna atropa* : la poudre à la dose de trois, quatre, huit, douze ou un plus grand nombre de grains ; l'extrait à celle de un, deux, trois, et un plus grand nombre de grains : l'une et l'autre divisés en six doses, à prendre une toutes les deux heures

» Pour prévenir le narcotisme, soit local, soit général, que ces remèdes pourraient produire ; M. Dupuytren a coutume d'accompagner son usage de celui de l'eau de Seltz artificielle.

» Il est inutile de dire que l'usage des amers, des anti-scorbutiques et des anti-

» scrophuleux, remèdes tant prodigués depuis
» vingt-cinq ans, ne peut qu'entretenir et
» exalter cette inflammation chez les enfants.
» Les principes de M. Dupuytren font assez
» connaître qu'il n'a garde de les employer
» dans ces inflammations, encore qu'elles
» puissent tenir primitivement à une affection
» scrophuleuse. » (*Note commun. par M. le
professeur Dupuytren.*)

*Traitement de M. le professeur Guilbert dans
les engorgements chroniques de l'utérus.*

Ce traitement consiste dans l'application des sangsues placées immédiatement sur le col utérin. On se sert pour cela d'un *speculum uteri* en verre, que M. Guilbert a fait construire. Six sangsues, appliquées ainsi, produisent plus de soulagement que le double et le triple placées aux parties externes de la génération. Leur piqure est beaucoup moins douloureuse qu'on ne l'imagine. Le sang en découle plus abondamment et plus long-temps que quand ces animaux ont entamé la peau ou une membrane muqueuse : c'est une circonstance à laquelle on doit avoir égard,

ant au nombre des sangsues et aux soins
i succèdent à leur chute.

Par ce moyen, M. Guilbert a obtenu des
ccès inespérés chez des femmes atteintes
engorgements chroniques de l'utérus. Ce
aticien pense qu'elles ne seraient pas moins
iles dans les phlegmasies aiguës de ce vis-
re, et dans les cas où il convient d'appeler
r lui un mouvement fluxionnaire, comme
ns l'aménorrhée, la suppression des lo-
ies, etc. En 1818, M. Guilbert a commu-
qué à la société de l'École de médecine les
emiers résultats de ses recherches : depuis
tte époque il les a beaucoup multipliées et
propose de les faire connaître prochaine-
ent.

Teinture anisée du docteur Alibert.

Poudre d'ipécacuanha, ζ j.

Faites digérer dans

Esprit d'anis, ζ ij.

On ajoute un peu de sucre ou de sirop de
illaire. La dose de cette teinture est d'une
leux onces. Elle est convenable surtout

chez les enfants lorsqu'on a besoin de provoquer le vomissement.

Solution de Fowler (Saint-Louis).

Protoxide d'arsenic en poudre ,	} ʒʒ gr. lxiv.
Proto-carbonate de potasse ,	
Eau distillée ,	℥b ss.

Mettez digérer au bain de sable dans un matras jusqu'à ce que l'oxide soit dissous laissez refroidir ; ajoutez demi-once d'esprit de lavande , et suffisante quantité d'eau pour que la totalité de la solution ne fasse qu'un livre. De cette manière , la liqueur contient huit grains d'arsenite de potasse.

La solution de Fowler est une des préparations les plus énergiques , et , il faut dire , une des plus dangereuses dans des mains imprudentes ; mais son emploi , dirigé par un médecin clinique sage et attentif peut produire les résultats les plus utiles dans le traitement des maladies de la peau. On a vu des dartres invétérées qui avaient résisté pendant plusieurs années céder à l'usage de la solution de Fowler. La dose de cette préparation ne doit jamais dépasser

ingt gouttes par jour ; quelques praticiens veulent qu'on la porte jusqu'à soixante ; mais, outre que très peu de malades peuvent supporter cette quantité, on voit souvent se manifester des gastrites, des gastro-entérites, ou une irritation marquée vers la poitrine. A des doses modérées, au contraire, on échappe à tous ces accidents. La solution de Fowler, comme tous les remèdes actifs en général, doit être interrompue de temps en temps. Elle a été employée en France, par plusieurs médecins cliniques, contre les fièvres intermittentes, avec des résultats très différents. Je crois être le premier qui l'ait introduite, au moins à l'hôpital Saint-Louis, dans le traitement des maladies de la peau.

(*Note de M. Biett.*)

Solution de Pearson (Saint-Louis).

Arséniate de soude, gr. iv.

Eau distillée, ʒ iv.

Faites dissoudre le sel dans l'eau distillée, et conservez dans un flacon bien bouché.

Cette solution , employée dans plusieurs hôpitaux de Londres, et en France par le professeur Fodéré, dans le traitement des fièvres intermittentes, a été mise en usage à l'hôpital Saint-Louis en 1817, à mon retour d'Angleterre. Je la préfère à la solution de Fowler dans les dartres squammeuses légères, et dans le prurigo formicans. Elle est beaucoup plus facile à manier que cette dernière ; mais aussi son action est moins marquée. On peut la donner à la dose d'un scrupule par jour et la porter jusqu'à un demi-gros, ce qui fait un seizième de grain. Cette dose peut être divisée en deux prises pour des individus faibles.

(*Note de M. Biett.*)

Solution d'arséniate d'ammoniaque
(Saint-Louis).

Arséniate d'ammoniaque , gr. viij.
Eau distillée , ℥b ss.

Faites dissoudre le sel dans l'eau distillée, et ajoutez demi-once d'esprit d'angelique.

Autant que j'ai pu m'en assurer par des recherches nombreuses, l'arséniate d'ammoniaque n'avait pas encore été employé lorsque j'ai tenté quelques essais en 1818 à l'hôpital Saint-Louis. Depuis lors il a été introduit en Allemagne par le docteur Michaëlis, et quelques autres jeunes médecins allemands qui suivaient mes expériences cliniques. Ce sel, que j'ai administré à plus de soixante individus, m'a paru se rapprocher beaucoup de l'arséniate de soude. Il est très efficace dans les dartres squameuses humides qui ne sont point accompagnées d'une inflammation trop vive. Il a moins d'action sur les dartres fururacées arrondies, et les squameuses lichénoïdes. Comme toutes les préparations arsénicales, cette solution doit être donnée avec précaution; il faut procéder avec prudence dans la progression des doses, et ne pas attendre, pour en suspendre l'usage, que tous les signes de l'irritation gastrique se manifestent : il suffit qu'il y ait de la soif, de légères nausées, pour qu'il faille s'arrêter. On ne doit recommencer que lorsqu'il n'y

a plus de trace de la plus légère irritation.
(*Note de M. Biett.*)

*Note sur l'emploi de l'émétique à haute dose
dans diverses affections.*

Lors de la première édition de cet ouvrage cette méthode de traitement commençait à peine à s'introduire en France; aujourd'hui qu'elle est mise en usage par un grand nombre de praticiens avec les succès les plus extraordinaires, elle doit trouver place dans notre *Recueil*, et nous ne pensons pas pouvoir en donner au lecteur une idée plus exacte qu'en lui présentant les renseignements qu'a bien voulu nous communiquer le professeur Laennec.

Emétique,	gr. vj.
Infusion légère de feuilles d'oranger,	℥ j.
Sirop simple,	℥ ij.

A donner par sixième (un demi-verre de deux heures en deux heures, pendant le jour seulement. Si le malade supporte bien l'émétique, et si la maladie est grave, on

augmente la dose de trois grains chaque jour, ou l'on continue, sans interruption, pendant la nuit.

Ce moyen est applicable au traitement d'un grand nombre de maladies inflammatoires ou d'épanchements séreux aigus. M. Laennec ne le regarde point, avec Rasori, comme un *contro-stimulant* ou *débilitant* convenable dans tous les cas où il y a *hypersthénie*, *excès de forces* ou de *stimulus*; encore moins comme un *anti-phlogistique* applicable à toutes les inflammations. L'expérience lui a prouvé qu'il est sans efficacité ou qu'il ne peut être supporté dans plusieurs de ces cas, quoiqu'il convienne dans la plupart d'entre eux; elle lui a démontré, en outre, qu'il est utile dans plusieurs cas de nature différente.

Le seul effet immédiat constant qu'il ait observé, est la rapide absorption des épanchements séreux ou purulents aigus, et la résolution des inflammations : le plus souvent il ne se manifeste aucune évacuation. Ces effets ne sont jamais plus sûrs que quand les malades n'ont ni vomissements ni évacuations alvines : ils ont lieu cependant quel-

quefois malgré des évacuations assez abondantes, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'autres signes d'irritation bien marquée. On les fait cesser quelquefois d'une manière en quelque sorte, merveilleuse, en augmentant la dose de l'émétique, ou bien en lui associant l'opium. Le quinquina ne neutralise pas son action.

Les maladies dans lesquelles cette médication réussit de la manière la plus héroïque sont :

Le rhumatisme aigu, dans lequel, sans employer aucune émission sanguine, on obtient la guérison d'une manière aussi rapide que certaine. La durée moyenne du traitement est de deux à huit jours.

La péripneumonie : deux ou trois saignées au plus, pratiquées au début, suffisent; alors on administre le tartre stibié qui, souvent en vingt-quatre heures, arrête, d'une manière sensible, les progrès de la maladie ainsi qu'il est facile de s'en convaincre au moyen du cylindre. Il en est de même du catarrhe aigu suffocant, et de l'œdème aigu des poumons.

La pleurésie : comme dans l'affection précédente, on a besoin de la saignée générale ou locale. L'émétique a des effets aussi avantageux lorsqu'il est donné au commencement de l'affection, il produit rapidement l'absorption du liquide épanché ; mais, lorsque la fièvre est déjà tombée, cette absorption est moins prompte, quoique le médicament soit bien supporté et long-temps.

La rougeur de la langue, la sensibilité épigastrique, et autres signes d'inflammation de l'estomac, n'arrêtent pas M. Laennec dans les cas de rhumatisme ou de péricapneumonie intense. Sous l'influence de ce traitement, on voit la langue pâlir, la douleur épigastrique disparaître, en un mot, tous les signes d'irritation se dissiper complètement.

L'hydrocéphale a cédé plusieurs fois avec une rapidité telle, que les progrès vers la santé étaient sensibles à quelques heures d'intervalle. On a vu des guérisons avoir lieu en trois jours ; mais ces résultats avantageux sont rares, surtout quand la maladie est devenue chronique.

Dans l'apoplexie, on commence ordinai-

rement à plus forte dose. Quelques malades supportent jusqu'à un gros par jour, la plupart jusqu'à vingt-quatre grains, et cela pendant un mois. L'émétique paraît favoriser la résorption du caillot; mais on a peu d'exemples de guérisons promptes et complètes.

M. Laennec n'a pas été content du succédané que Rasori indique comme équivalant à l'émétique, le kermès, et du soufre doré d'antimoine qu'il a également essayé; ils sont plus nauséabonds que l'émétique. Quelques malades les ont supportés jusqu'à trente grains, mais sans obtenir d'effets héroïques.

Quand l'émétique n'est pas supporté dans la péripneumonie ou le rhumatisme articulaire, ce qui est rare, M. Laennec préfère l'oxide blanc d'antimoine (antimoine diaphorétique). Il commence par trente-six ou quarante-huit grains, et le porte, en trois ou quatre jours, jusqu'à un gros et demi. Il ne l'a jamais trouvé vomitif; il n'est pas sûr qu'il soit purgatif, même légèrement, à cette dose. (*Note communiquée par M. le professeur Laennec.*)

*Traitement de la colique des peintres, dit
Traitement des Pères de la Charité.*

Le premier jour, on donne le *lavement purgatif des peintres*, qu'on prépare ainsi qu'il suit :

Séné, ℥ ss.

Faites bouillir dans

Eau commune, lb j.

Passez et ajoutez à la décoction :

Sulfate de soude, ℥ ss.

Vin émétique, ℥ iv.

Dans la journée, on fait prendre pour boisson l'*eau de casse avec les grains*, dont voici la formule :

Eau de casse simple, lb ij.

Sulfate de magnésie, ℥ j.

Emétique, gr. iiij.

On y ajoute quelquefois :

Sirop de nerprun, ℥ j.

Le soir, à cinq heures, on donne le *lavement anodin des peintres* : il consiste en

Huile de noix, ℥ vj.

Vin rouge, ℥ xij.

A huit heures du soir, on donne le bol suivant :

Thériaque, ʒ j.
Opium, gr. j.

Le second jour, on administre le vomitif appelé *eau bénite* : c'est tout simplement :

Emétique, gr. vj.
Eau tiède, ʒ viij.

En deux doses, à une heure de distance ; on fait boire de l'eau tiède pour faciliter le vomissement. Quand le malade a fini de vomir, on lui fait prendre, le reste de la journée, la *tisane sudorifique* :

Gaiac,	}	aa ʒ j.
Squine,		
Salsepareille,		
Eau commune,		℥ ij.

Faites bouillir et réduire à une livre.

Ajoutez :

Sassafras, ʒ j.
Réglisse, ʒ ℥.

Faites bouillir légèrement et passez.

Le soir, le lavement anodin et le bol avec la thériaque et l'opium.

Le troisième jour, on prescrit la *tisane sudorifique laxative*.

Tisane sudorifique simple, ℞ ij.

Séné, ℥ j.

Faites bouillir pendant cinq minutes et passez.

A prendre dans la matinée en quatre doses. On donne dans le reste de la journée la tisane sudorifique simple.

Le soir, à quatre heures, le lavement purgatif des peintres.

A six heures, le lavement anodin des peintres.

A huit heures, le bol de thériaque et d'opium.

Le quatrième jour, on administre la *portion purgative des peintres*.

Infusion de séné, ℥ vj.

Sulfate de soude, ℥ fs.

Poudre de jalap, ℥ j.

Sirop de nerprun, ℥ j.

On favorise l'action de ce purgatif par du bouillon aux herbes.

Pendant le jour , la tisane sudorifique simple.

Le soir , à cinq heures , le lavement anodin ; à huit heures , le bol de thériaque.

Le cinquième jour , pendant la journée , la tisane sudorifique laxative.

Le soir , à quatre heures , le lavement purgatif ; à six heures , le lavement anodin ; à huit , le bol thériacal.

Tel est ce traitement , qui , malgré sa bizarre composition , compte de si nombreux succès , que plusieurs médecins ont cru devoir l'adopter avec un religieux scrupule. M. Lerminier le suit entièrement à l'hôpital de la Charité , où le plus grand nombre des malades atteints de colique métallique viennent chercher du soulagement. M. Fouquier a cru devoir modifier , suivant les circonstances , ce moyen empirique. C'est ainsi que l'observation lui ayant démontré que , dans un grand nombre de cas , il existe une disposition très marquée au vomissement , il s'empresse de remplir cette indication en donnant un éméto-cathartique (eau minérale) , qu'il réitère deux et même trois fois ,

t jusqu'à ce que les nausées aient cessé. C'est alors seulement qu'il administre des purgatifs sur lesquels il insiste jusqu'à ce que les évacuations alvines soient devenues abondantes et faciles. Il n'emploie pas le lavement anodin des peintres, non plus que le col thériacal et opiacé. Rétablir et entretenir le cours des évacuations alvines, telles sont les deux indications principales que M. Fouquier considère dans le traitement de la coque métallique. Ce praticien se sert peu de narcotiques ; jadis, et avant que des recherches très étendues lui eussent prouvé le peu d'efficacité de l'extrait de jusquiame, il le prescrivait de préférence à celui d'opium, comme moins capable de ramener une constipation, qui fait la partie principale de la maladie. Il considère les moyens qui la surmontent comme le meilleur, comme l'unique remède des douleurs déchirantes que les malades éprouvent. Cette théorie simple et rationnelle a été aussi adoptée par M. Kape-ler, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, qui, à la place de l'appareil médicamenteux indiqué ci-dessus, emploie tour à tour, et

dans un ordre motivé par l'aspect particulier de chaque maladie, les vomitifs, les purgatifs, les adoucissants et les narcotiques.

Quelques médecins ont cru devoir adopter le traitement adoucissant et laxatif conseillé par de Haën; mais les opinions que je viens de faire connaître sont les plus généralement admises, et celles dont l'expérience démontre la bonté.

Sur l'emploi de l'essence de térébenthine dans le traitement des névralgies (M. RÉCAMIER).

L'essence de térébenthine paraît avoir dans ces affections une action spécifique dont aucune théorie rationnelle ne saurait donner d'explication satisfaisante. Son effet immédiat est de produire d'abord, dans les organes digestifs, puis dans le trajet du nerf malade, une chaleur considérable à laquelle succède bientôt la guérison. La durée moyenne du traitement est de six jours; il est d'autant plus efficace que la maladie se présente sous une forme plus aiguë. L'emploi intérieur est le mode d'administration qui offre

le plus de chances de succès. Quelquefois, pendant l'usage de l'essence de térébenthine, il se manifeste des signes d'irritation gastro-intestinale ; le plus souvent ils sont passagers ; dans un grand nombre de cas, ils ne se manifestent pas du tout.

La térébenthine se donne le plus souvent combinée avec le miel rosat, dans les proportions suivantes,

Essence de térébenthine,	3 ij.
Miel rosat,	3 iv.

Prendre chaque jour trois cuillerées de ce mélange.

Telle est la formule la plus ordinaire : mais souvent les malades ne peuvent le supporter à cause de son goût détestable ; souvent d'ailleurs l'estomac le repousse, alors on emploie les préparations suivantes.

Looch térébenthiné.

Jaune d'œuf,	N ^o 1.
Essence de térébenthine,	3 iiij.
Sirop de menthe,	3 ij.
de fleurs d'oranger,	3 j.
d'éther,	3 j.
Teinture de cannelle,	3 ss.

F. S. L. un looch.

La dose est de trois cuillerées par jour.

On ajoute quelquefois à ce looch un gros de laudanum pour prévenir le vomissement.

Opiat térébenthiné.

Huile de térébenthine,	3 ij.
Gomme arabique pulvérisée,	3 j ℥.
Sucre pulvérisé,	3 ℥.
Sirop de fleurs d'oranger,	3 j.

F. S. L. un opiat.

On prendra le tiers, chaque jour, en trois fois, et entre deux pains à chanter.

Lorsqu'on ne réussit pas par ces préparations à faire supporter au malade l'essence de térébenthine, on l'emploie en frictions, en y associant le laudanum liquide.

Liniment térébenthiné.

Huile de camomille,	3 ij.
Essence de térébenthine,	3 j.
Laudanum de Sydenham,	3 j.

Dans les cas de névralgie des nerfs lombaires, on emploie avec avantage ce médicament en lavement.

Lavement térébenthiné.

Huile de térébenthine,	℥ j.
Jaune d'œuf,	Nº 1.
Décoction de pavot,	℔ ss.

(*Extrait du mémoire du docteur
Martinet.*)

Potion stibio-opiacée du docteur Peysson.

Eau commune,	℥ viij.
Tartre stibié,	gr. j.
Sirop diacode,	℥ j.
Gomme adragante,	℥ j.
Eau de fleurs d'oranger,	℥ ij.

On peut remplacer le sirop diacode par un grain d'extrait aqueux d'opium, ou par dix-huit gouttes de laudanum.

Cette potion s'emploie avec beaucoup de succès dans le traitement des fièvres intermittentes ; elle a guéri des fièvres contre lesquelles le quinquina avait échoué. Elle s'administre de deux manières : 1º si le malade ne peut se passer d'aliments solides, on lui fait prendre, entre les accès, une cuil-

lerée la première heure , deux la seconde , trois la troisième et jusqu'au repas. On la fait reprendre deux heures après le repas , en commençant par deux cuillerées et augmentant par degrés. 2° Dans le cas opposé on fait prendre la potion par cuillerées comme à l'ordinaire , seulement au lieu d'augmenter le nombre des cuillerées on rapproche le temps de leur administration jusqu'à ce que le malade en prenne une tous les quarts d'heure , ou au moins toutes les demi-heures ; on cesse pendant l'accès ; il faut que ce remède agisse d'une manière insensible ; s'il fatiguait le malade par des nausées , des vomissements , de la diarrhée , il faudrait en diminuer les doses.

Pilules de noix vomique (Charité ,
M. FOUQUIER).

Extrait alcoolique de noix vomique (1), 3 j.

Divisez en trente-six pilules.

La noix vomique , dont les propriétés

(1) Il y a plusieurs procédés pour préparer cet extrait : le suivant , qu'on trouve consigné dans le

physiologiques avaient été constatées par MM. Magendie et Raffeneau Delille, a reçu de M. le professeur Fouquier une utile application au traitement de la paralysie. Il l'emploie ordinairement dans les cas où cette maladie paraît indépendante de toute affection locale du cerveau ou de la moelle épinière : il l'administre en pilules du poids de deux grains chaque. La dose est de deux par jour au commencement du traitement. On la porte graduellement jusqu'à dix ou douze, proportion qu'on dépasse bien rarement.

Codex medicamentarius, a paru à M. Fouquier celui dont le résultat est le plus avantageux.

Noix vomique, N° 12.

Alcool à 32°, q. s.

Faites digérer les noix dans l'alcool, que vous renouvellez jusqu'à ce qu'il ne prenne plus ni saveur ni couleur; mêlez toutes les teintures, et passez-les au filtre de papier gris. Distillez-les ensuite, et réduisez-les au cinquième seulement, que vous ferez évaporer au bain-marie jusqu'à consistance convenable pour faire des pilules. Vous aurez ainsi un extrait alcoolique formant le douzième des noix employés. M. Magendie conseille d'employer pour cet extrait de l'alcool à 40°.

L'effet constant de cette substance est de produire d'abord dans les parties paralysées, et ensuite dans le reste du corps, des secousses, des contractions semblables à celles qu'on détermine par le galvanisme. Elles persistent pendant un temps plus ou moins long après chaque dose, et font place à un état de calme. Elles ont dans plusieurs cas rappelé le mouvement, et M. Fouquier possède à ce sujet des faits très curieux.

La noix vomique a été employée dans plusieurs hôpitaux, mais d'une manière qui semble pouvoir expliquer le défaut de succès. C'est ainsi qu'on l'administrait en une seule dose, de sorte que les malades recevaient une secousse violente mais unique dans la journée. M. Fouquier, au contraire, pense qu'on doit diviser les doses de manière à ce que l'action du médicament se répète plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, et se borne aux parties paralysées.

Il accompagne cette substance de boissons laxatives propres à surmonter la constipation et à entretenir vers les intestins une dérivation salutaire ; il observe soigneusement

l'état du cerveau pour suspendre l'emploi du remède lorsqu'il se manifeste quelques symptômes de congestion vers cet organe important.

Sur l'emploi de la strychnine.

La strychnine , substance alcaline végétale , découverte , par MM. Pelletier et Caventou , dans la noix vomique , la fève de Saint-Ignace , etc. , présente à découvert le principe actif de ces médicaments. Plusieurs praticiens des hôpitaux l'ont essayée contre la paralysie. J'ai eu l'occasion de la voir administrer en pilules d'un quart de grain à un jeune homme atteint de paralysie. A la dose d'un grain et demi il éprouva , mais à un degré plus considérable , les phénomènes propres à la noix vomique , c'est-à-dire, une roideur tétanique et générale avec des secousses qui survenaient toutes les deux ou trois minutes. Ces accidents, qui avaient d'abord alarmé le malade et les assistants , se terminèrent au bout de trois ou quatre heures par une solution graduelle et sans an-

cune conséquence fâcheuse. M. Magendie conseille les préparations suivantes.

Pilules de strychnine.

Strychnine bien pure, gr. ij.
Conserve de roses, 3 ss.

Mêlez exactement, et faites vingt-quatre pilules bien égales, et argentées afin d'éviter qu'elles ne se collent les unes aux autres.

Teinture de strychnine.

Strychnine, gr. iij.
Alcool à 36°, 3 j.

Cette teinture s'emploie par gouttes de six à vingt-quatre, dans des potions ou des boissons.

Potion stimulante.

Eau distillée, 3 ij.
Strychnine pure, gr. j.
Sucre blanc, 3 ij.

(*Formulaire de M. Magendie.*)

Sur l'emploi de la brucine.

Cette substance, analogue pour son action

la strychnine, mais beaucoup moins énergique, a été essayée dans plusieurs hôpitaux et notamment à la Charité. Il résulte des expériences de M. Andral fils, que six grains de brucine représentent un grain de strychnine impure ou un quart de grain de strychnine pure.

On peut employer la brucine dans les cas auxquels la strychnine serait applicable. On en a obtenu de bons effets dans quelques paralysies.

Sur l'emploi des sels de morphine.

Il serait trop long d'indiquer tous les médecins des hôpitaux qui ont fait usage des différents sels de morphine; il suffira de dire qu'ils se sont pour la plupart empressés d'accueillir ces préparations précieuses par leur énergie, et qui n'offrent pas les inconvénients de l'opium. L'acétate et le sulfate de morphine ont jusqu'à présent obtenu la préférence. Leur proportion, relativement à l'extrait d'opium, est d'un quart de grain pour un grain. M. le docteur Magendie conseille

des sirops d'acétate et de sulfate de morphine , dans lesquels il fait entrer quatre grains de sel pour une livre de sirop. Il indique la préparation suivante comme propre à remplacer le laudanum liquide, les gouttes de Rousseau , la teinture d'opium , etc.

Gouttes calmantes.

Acétate de morphine ,	gr. xvj.
Eau distillée ,	℥ j.
Alcool ,	3 j.
Acide acétique ,	gtt. iv.

Pour maintenir le sel dissous.

La dose de ces gouttes est de six à vingt-quatre par jour.

Sur l'emploi de l'émétine.

Ce principe, extrait de différentes espèces d'ipécacuanha , présente dans la pratique les plus grands avantages , en ce qu'on est toujours sûr de la quantité de substance active qu'on administre : aussi l'usage de l'émétine est-il maintenant adopté presque partout en remplacement de l'ipécacuanha.

On distingue deux espèces d'émétine , l'une colorée , l'autre pure. La dernière est la plus active et aussi la plus employée ; il suffit d'un grain pour déterminer le vomissement.

On doit observer, en prescrivant l'émétine, qu'elle est peu soluble dans l'eau ; et lorsqu'on veut la donner dans un véhicule aqueux , on doit préalablement la dissoudre dans un peu d'acide acétique ou sulfurique.

On prépare avec l'émétine des pastilles et un sirop qui remplacent ceux d'ipécacuanha.

M. Magendie propose d'en faire des pastilles vomitives très commodes pour les enfants auxquels on fait difficilement avaler des boissons.

En voici la formule :

Pastilles vomitives.

Sucre ,	℥ ij.
Emétine colorée,	gr. xxxij.

Pour des pastilles de dix-huit grains.

Une de ces pilules suffit pour les enfants ; trois ou quatre pour les adultes.

(*Formulaire de M. Magendie.*)

Des préparations de quinine.

Je n'entrerai pas dans les détails des diverses préparations qu'on a fait subir au quinquina pour le rendre à la fois plus énergique et plus facile à supporter ; je ferai seulement remarquer que les praticiens avaient souvent observé de mauvais effets de cette substance administrée sous forme pulvérulente, et qu'un grand nombre d'entre eux, depuis long-temps, préféreraient les infusions aqueuses ou vineuses, les décoctions, les extraits de diverses consistances comme fatiguant moins l'estomac.

Plus récemment, une substance particulière, découverte dans le quinquina, vient de fixer l'attention des médecins, et les heureux résultats qu'on a généralement obtenus de son emploi l'ont fait adopter avec empressement. La quinine, la cinchonine et les sels formés par la combinaison de quelques acides avec ces bases, ont remplacé, dans la plupart des cas, les préparations de quinquina, usitées jusqu'à présent.

Le sulfate de quinine , employé d'abord à l'hôpital de la Charité par M. Chomel , l'a depuis été par presque tous les médecins , soit des hôpitaux , soit de la ville. La dose de ce sel , qui s'administre en pilules , ou mieux en solution dans un peu de véhicule aqueux , est de six à vingt-quatre grains en une prise , qu'on administre au malade dans l'apyrexie. Lorsqu'on donne ce sel en potion , on doit verser dessus une à deux gouttes d'acide sulfurique pour le rendre soluble. On doit continuer l'administration du médicament aux heures de l'accès pendant plusieurs jours après la suspension de la fièvre , et pour en prévenir les retours. Les essais répétés ont fait voir qu'on pouvait donner cette substance sans redouter d'accidents.

On prépare avec le sulfate de quinine un sirop d'après le *Formulaire de M. Magendie*.

Sirop de quinine.

Sirop simple ,	℞ ij.
Sulfate de quinine ,	gr. lxiv.

Il s'en sert avec succès dans tous les cas où le sirop de quinquina est ordinairement conseillé, et notamment, dit-il, dans les affections scrophuleuses des enfants. On l'administre par cuillerées, comme le sirop de quinquina.

Le sulfate de cinchonine, également expérimenté par M. Chomel, lui a offert des résultats analogues : les doses sont les mêmes, et il s'administre de la même manière. Cette substance étant plus rare, la première obtient la préférence dans la pratique.

Le sulfate de quinine est souvent falsifié avec le sulfate de chaux. Pour reconnaître cette fraude il suffit souvent de goûter le sel. Lorsqu'il est pur, la saveur amère et astringente se développe instantanément. On peut plus facilement encore découvrir la sophistication en dissolvant le médicament dans l'alcool. Le sulfate de chaux n'étant pas soluble dans ce menstrue, se précipite.

On se sert des sulfates de quinine et de cinchonine dans tous les composés pharmaceutiques où entraient jadis le quinquina; on en prépare un vin, une teinture alcoolique,

que remplacent parfaitement ceux qu'on fait avec l'écorce du Pérou.

Vin de quinine.

Vin de Madère, ℔ ij.
Sulfate de quinine, gr. xij.

Mêmes doses , même mode d'administration que pour le vin de quinquina. C'est un fébrifuge et un tonique fort puissant.

Alcool de quinine.

Sulfate de quinine, ℥ iv.
Alcool à 34°, ℔ j.

Cet alcool s'emploie , à la dose de deux onces par pinte de vin, pour préparer extemporanément le vin de quinine. On peut le faire entrer dans les potions toniques à la dose d'une demi-once à deux onces.

Eau distillée de laurier-cerise.

Ce médicament , qu'on avait considéré comme très énergique et même comme dangereux, avait été vanté comme un anti-spas-

modique puissant. Plusieurs médecins , et spécialement M. Fouquier , l'ont essayé dans divers cas d'affections nerveuses caractérisées par des spasmes de nature variée et revenant à des intervalles plus ou moins longs , et dans quelques uns , l'emploi de ce remède a paru éloigner les accès. D'abord on avait administré cette eau à la dose de quelques gros étendus dans quatre onces de véhicule ; bientôt on s'aperçut qu'on pouvait hardiment en augmenter la proportion ; plus tard , on finit par la faire prendre pure dans la proportion de quatre , six , huit , dix , douze et même seize onces dans les vingt-quatre heures , c'est-à-dire à peu près comme une tisane , sans autre accident que quelques symptômes légers d'embarras gastrique et quelques vomissements. M. Fouquier ayant pensé que cette eau distillée pouvait être de mauvaise qualité , pria M. Henri , chef de la pharmacie centrale , de préparer une eau distillée double , c'est-à-dire , de faire passer la même quantité d'eau sur une double quantité de laurier-cerise , et les résultats ont été à peu près

les mêmes. M. Fouquier pense que cette substance peut être administrée sans danger, mais il ne lui reconnaît pas de propriété médicamenteuse évidente : il croit qu'il est nécessaire de se livrer à de nouveaux essais.

Acide hydro-cyanique.

On sait que l'eau distillée de laurier-cerise renferme de l'acide hydro-cyanique, et par conséquent on a été conduit à le prescrire isolément, dans l'espoir d'un succès plus complet. Ce médicament est dangereux et difficile à manier, parceque, s'altérant par le contact de l'air et de la lumière, il passe tout d'un coup de la plus grande énergie à la nullité la plus absolue. L'acide hydro-cyanique le plus pur est celui qui est préparé par le procédé de M. Gay-Lussac ; mais on ne l'emploie en médecine qu'après l'avoir convenablement mitigé. Pour parvenir à ce but, on l'étend dans six fois son volume, ou 8,5 fois son poids d'eau distillée. C'est ce que M. Magendie (*Formulaire des nouveaux médicaments*) appelle *acide prussique médicinal*.

Dans les premiers essais faits à l'hôpital de la Charité, on se servit de l'acide prussique de Scheële; mais le procédé par lequel on le prépare n'ayant rien de certain, on doit le considérer comme un médicament infidèle. M. Magendie regarde l'acide hydrocyanique comme un moyen précieux dans les affections de poitrine, et notamment dans la phthisie pulmonaire; il prétend, d'après de nombreuses expériences, que ce remède calme la toux, facilite l'expectoration et procure du sommeil. Il l'administre par gouttes dans une potion gommeuse: la dose la plus ordinaire est de cinq à quinze ou vingt gouttes. Voici la formule conseillée par M. Magendie:

Infusion de lierre terrestre,	℥ iv.
Acide prussique médicinal,	gtt. xv.
Sirop de gomme,	℥ j.

Pour une potion à prendre par cuillerées toutes les trois heures.

Il recommande d'agiter la bouteille chaque fois qu'on fait prendre de la potion au malade, sans quoi l'acide peut s'accumuler

à la surface du liquide ; ce qui peut occasioner de graves accidents.

Dans ses expériences sur l'acide prussique, M. Fouquier n'a pas eu seulement en vue les affections de poitrine, il l'a essayé contre les névroses de différents genres, et avec des résultats trop peu constants pour se permettre d'en tirer des conclusions positives. Plusieurs malades ont vu leurs accès devenir moins fréquents, se suspendre même durant un temps assez long pendant l'usage de ce médicament ; mais il n'est pas évident qu'on puisse lui attribuer ces effets avantageux. Cet acide a été employé chez des épileptiques, des hystériques, des hypochondriaques, des asthmatiques, des sujets affectés de névralgie, de convulsions, enfin, de névroses de toute espèce, et sans qu'on ait obtenu de ces guérisons promptes et durables qui attestent d'une manière non équivoque l'influence salutaire d'un agent thérapeutique. Cependant M. Fouquier l'a administré avec une grande persévérance chez un grand nombre de malades, à des doses assez élevées, depuis cinq jusqu'à cent vingt gout-

tes par jour, et sans se servir d'autres médicaments qui en auraient pu masquer l'effet. Je l'ai vu appliquer sans succès et sans le plus léger avantage chez deux tétaniques. C'est cependant chez ces malades qu'on pourrait, théoriquement au moins, espérer quelque chose d'avantageux, puisque l'acide prussique paraît porter son action spéciale sur la contractilité musculaire qu'elle détruit. Un troisième, atteint, il est vrai, d'une manière assez légère, a été guéri. Il est probable qu'il l'eût été sans ce moyen.

Du cyanure de potassium.

La facilité extrême avec laquelle l'acide prussique s'altère rend son emploi infidèle et dangereux : c'est pour cela que MM. Robiquet et Villermé ont proposé de lui substituer le cyanure de potassium en solution (hydro-cyanate).

Pour l'employer il faut dissoudre le cyanure dans huit fois son poids d'eau distillée.

On peut prescrire cette solution aux mêmes doses que l'acide hydro-cyanique médi-

inal. Si l'on se sert du cyanure de potassium pur, il faut commencer par un quart de grain.

De l'iode.

Substance assez récemment introduite dans la matière médicale, et conseillée contre le goître, par M. Coindet de Genève. On s'est étendu depuis son usage au traitement des tumeurs crophules ; et M. Biett, médecin de l'hôpital Saint-Louis, l'a plus récemment appliqué à celui des affections dartreuses. On se sert de l'iode sous forme de teinture, à la dose de trente à soixante gouttes par jour, divisées en trois ou quatre doses qu'on administre chacune dans un demi-verre d'eau sucrée.

Teinture d'iode.

Alcool à 35°, 3 j.
Iode, 3 ij.

On emploie plus souvent, mais de la même manière, la solution d'hydriodate ou d'hydriodate ioduré de potasse.

Solution d'hydriodate de potasse.

Hydriodate de potasse , 3 ℥.

Eau distillée , 3 j.

On se sert à l'extérieur de la pommade suivante :

Pommade avec l'hydriodate de potasse.

Hydriodate de potasse , 3 ℥.

Axonge , 3 j ℥.

Cette pommade sert à faire , matin soir , des frictions sur les goîtres et sur des tumeurs de nature scrophuleuse ; on fait marcher de front l'usage interne et externe de l'iode.

M. Coindet et plusieurs médecins français qui ont employé ce médicament, en ont obtenu des résultats assez avantageux pour encourager à de nouvelles tentatives. Une observation bien nécessaire dans l'administration des préparations d'iode , est la suivante : une goutte de teinture d'iode pèse que deux tiers de grain ; la goutte de solution d'hydriodate de potasse pèse plu

un grain. Si l'hydriodate est ioduré, la poutte peut peser d'un grain et demi à deux grains.

Nitrate d'argent.

Vanté contre l'épilepsie, ce moyen a été employé par plusieurs médecins des hôpitaux : les uns, comme M. Biett, l'ont considéré comme fort avantageux ; d'autres, parmi lesquels on remarque MM. Fouquier et Esquirol, après des essais répétés, ont pensé que ce sel était un médicament aussi incertain que dangereux de cette maladie. Il a été expérimenté à des doses faibles et fractionnées ($\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{8}$ de grain) ; peu à peu on s'est élevé à des proportions considérables. On verra sans doute avec intérêt la note que M. Esquirol a bien voulu me communiquer. « J'ai employé, dit-il, et infructueusement, tous les remèdes vantés contre l'épilepsie (la Salpêtrière contient au-delà de quatre cents épileptiques) ; plus de vingt malades de différents âges, du sexe féminin, offrant pour la plupart les chances les plus favorables de guérison, quelques unes

n'ayant eu qu'un ou quelques accès, on fait usage du nitrate d'argent à diverses doses, depuis un demi-grain jusqu'à huit, dix et même seize grains par jour pendant plusieurs mois, et même une année, sans en éprouver le moindre soulagement, et beaucoup en ont ressenti d'horribles gastralgies. Deux faits n'ont pas peu contribué à m'engager à cesser l'emploi de ce moyen. Une jeune fille est prise de jalousie; ses règles se suppriment; elle devient épileptique; elle est mise à l'usage du nitrate d'argent pendant un an sans succès. Peu après ses règles se rétablissent et l'épilepsie cesse. Au bout d'une année de guérison elle demande sa sortie: on la note comme une preuve des bons effets du nitrate d'argent; mais elle avoue alors qu'elle n'a jamais pris une dose de ce médicament, et que le rétablissement de ses règles est dû à l'usage qu'elle a fait, par le conseil d'une commère, d'une forte infusion de plantes dites *emménagogues*. Voici l'autre fait: Une femme grande et forte, qui avait pris du nitrate d'argent pendant deux ans à des doses assez fortes, hors

le la Salpêtrière , fut envoyée dans cet hospice dans un état de cachexie déplorable ; elle vomissait tout ce qu'elle prenait, et souffrait d'horribles gastralgies. Elle mourut. Toute la moitié inférieure de la muqueuse gastrique avait disparu ; dans plusieurs points le péritoine restait seul, et dans quatre ou cinq autres il y avait perforation.

Dernièrement j'ai essayé sur cinq malades , et avec beaucoup de ménagements, le muriate (hydro-chlorate) d'argent préparé par M. Pelletier ; je n'ai obtenu aucun résultat. J'ai de plus observé que l'influence morale avait souvent assez d'empire sur le cerveau des épileptiques pour retarder les accès : l'espoir de la guérison , la confiance en un remède , peuvent produire cet effet. Ainsi , la première année que je fus chargé du service des épileptiques , les malades ayant l'espoir que je leur administrerais quelque traitement efficace , un grand nombre d'entre elles virent leurs accès devenir moins fréquents. »

Jusquiamé (1).

La jusquiamé est une des plantes vireuses auxquelles on a prêté le plus de vertus. On l'a considérée comme narcotique et comme jouissant de propriétés curatives très énergiques, surtout dans le traitement des névralgies. Cependant cette réputation n'a pas été tellement soutenue par des succès, qu'on n'ait révoqué en doute sa légitimité, et un grand nombre de médecins ont fait des expériences sur l'usage de cette plante. Les plus récentes sont celles de M. le professeur Fouquier, qui a bien voulu m'associer à son travail dont les résultats sont consignés dans les *Archives générales de mé-*

(1) M. Fouquier a entrepris une série d'expériences sur les plantes vireuses; il a administré tour à tour les poudres, les extraits aqueux et alcooliques préparés par infusion, par macération, etc. Ces diverses substances ont été données en pilules de deux à six grains, et toujours isolément de peur d'attribuer à ces médicaments les effets produits par d'autres qu'on aurait fait prendre simultanément. Les essais ont été très multipliés, et faits sur un grand nombre de sujets à la fois, ce qui donne nécessairement des résultats plus certains.

decine, cahier de mars 1823. D'après ces recherches, dans lesquelles ont été successivement employés la poudre de jusquiame noire et blanche, les extraits de ces deux plantes, préparés avec le plus grand soin, et par des procédés variés et propres à mettre à découvert le principe actif de la jusquiame, il paraît que cette plante n'offre jusqu'à présent à la thérapeutique qu'une ressource peu énergique, et surtout peu fidèle. Les effets physiologique observés sur un grand nombre de sujets, et sur moi-même, n'ont jusqu'à présent rien offert qui soit susceptible d'une application utile. En récapitulant les phénomènes qui ont coïncidé avec l'administration de la jusquiame, on voit que l'action de cette substance s'est exercée principalement sur le cerveau et le système nerveux; ce n'est que consécutivement qu'elle s'est manifestée sur le canal digestif. Quoi qu'il en soit, la jusquiame, regardée comme un médicament dangereux, est employée chaque jour à de très faibles doses, dont on vante ensuite les heureux effets. M. Fouquier, au contraire, la prescrit à des doses

énormes (deux cent cinquante grains en vingt-quatre heures), sans qu'il se soit manifesté autre chose que les phénomènes physiologiques, et sans qu'on ait observé aucun effet constant relativement à la maladie. Ainsi, dans les affections nerveuses, les malades chez lesquels les accès avaient été suspendus pendant un temps assez long et lorsqu'ils ne prenaient qu'une dose très faible du médicament, les ont vus se reproduire pendant qu'il leur était encore administré des doses très considérables, et ces faits ont été observés très fréquemment.

Des divers extraits de jusquiame préparés jusqu'à ce jour, aucun n'a encore rassemblé sous un petit volume tout ce que la plante a d'énergique, que celui de M. Plancher. Voici la manière de la préparer :

Pr. Jusquiame noire desséchée,	1 partie.
Alcool à 22° Bé.,	4 parties.

Faites macérer pendant quatre jours, à une température de 20° R. Filtrez le produit de cette macération et distillez-le jusqu'à réduction des trois quarts. Evaporez le résidu

ridu à la même température , et vous aurez pour résultat un extrait d'une fort belle couleur verte , et conservant tout-à-fait l'odeur propre à la plante. Cet extrait offre sans altération la matière verte , qui , dans les plantes vivaces , jouit , en général , de propriétés médicales assez prononcées.

Cet extrait ne saurait être administré aussi largement que les autres ; on ne saurait le porter au-delà de vingt ou trente grains , sans déterminer des incommodités telles que la prudence ne permettrait pas de passer outre.

Au résumé , si l'on peut attendre quelque chose de ce médicament , ce sera moins en l'administrant graduellement à dose dite *altérante*, qu'en le prescrivant tout d'un coup en assez grande quantité pour déterminer une perturbation prévue et calculée.

Belladone.

La belladone produit , à une dose peu considérable et d'une manière constante , des effets physiologiques assez prononcés

pour qu'on puisse concevoir sans effort les effets curatifs qu'on a droit d'en attendre. Elle suscite , mais d'une manière plus prompte et plus décidée que les autres plantes appelées *vireuses* , la série de phénomènes qui attestent son action sur le système nerveux. Elle détermine surtout très rapidement la dilatation de la pupille ; c'est même cette action qu'on a utilisée dans l'opération de la cataracte. La plupart des chirurgiens, avant cette opération, font appliquer sur les yeux des linges trempés dans une solution d'extrait aqueux de belladone. On administre cet extrait à l'intérieur pour s'opposer à la constriction de la pupille , accident si commun et si fâcheux en pareil cas. M. le professeur Dupuytren a conçu et mis à exécution le projet d'utiliser encore l'action spéciale de la belladone sur les nerfs optiques dans l'affection connue sous le nom de *phlegmasie de l'iris* , et que ce praticien considère plutôt comme appartenante à la rétine. Des succès nombreux ont suivi le traitement qu'il a mis en usage , et doivent engager à multiplier ces essais.

La belladone a , comme on le sait , été vantée comme un moyen très utile dans les cas de toux spasmodique , et notamment dans la coqueluche. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de la voir employée et de l'employer moi-même dans cette maladie , et je dois le dire , sans succès. Cependant, il faut le dire aussi, dans le cours des expériences entreprises par M. Fouquier, j'ai vu plusieurs fois des phthisiques , des sujets atteints de catarrhes chroniques , en éprouver un allègement sensible dans leurs incommodités , et surtout relativement à la fréquence et à l'intensité de la toux. Ces observations seront données avec plus de détail dans le *Mémoire sur les effets de la belladone* , que M. Fouquier doit présenter prochainement à l'Académie royale de médecine.

La belladone s'administre le plus ordinairement en extrait aqueux et en pilules à la dose de douze à quinze grains. On a rarement pu dépasser cette mesure sans occasionner d'incommodités aux malades. Il est bon de remarquer aussi, en faveur de la bel-

ladone, qu'elle a manifesté son action sous forme d'extrait aqueux préparé par le procédé du Codex, et sans qu'on ait eu besoin de chercher des préparations plus énergiques.

On a vu dans le cours de ce formulaire deux applications nouvelles de la propriété stupéfiante de la belladone sur les organes contractiles (le col de l'utérus et les muscles qui entourent l'urèthre). Peut-être pourrait-on étendre utilement son usage aux cas de hernie étranglée, et s'en servir comme d'un moyen propre à déterminer le relâchement des anneaux abdominaux.

On ne possède point encore assez de faits pour juger de la propriété nouvelle que plusieurs médecins ont attribué à la belladone, savoir, de préserver de la rougeole. Les expériences faites en Allemagne n'ont pas été répétées dans les hôpitaux de Paris.

Ciguë.

Préconisée comme un remède efficace contre le cancer dans un temps où l'anatomie

pathologique et la physiologie étaient encore dans l'enfance , la ciguë maintenant n'est plus dirigée contre une affection organique dont l'incurabilité est malheureusement reconnue. Il était plus rationnel de rechercher quelles étaient ses propriétés physiologiques , pour savoir ensuite contre quelle maladie elle pouvait fournir des ressources. D'après les expériences entreprises par M. Fouquier , mais qui ne sont pas encore terminées, la ciguë présente les phénomènes généraux qui appartiennent aux plantes vireuses. On l'a donnée à des doses aussi élevées que la jusquiame , et sans plus de résultats. C'est encore un sujet livré aux recherches et aux méditations des médecins.

Laitue vireuse , aconit-napel.

Dans les expériences qu'il a faites sur la laitue vireuse , M. Fouquier a reconnu à cette substance une vertu diurétique qui s'est manifestée sur un grand nombre de sujets. Il ne lui a pas jusqu'à présent reconnu d'autres propriétés. Il en est de même de

l'extrait d'aconit-napel , qui a montré presque constamment une action énergique sur l'appareil urinaire , et auquel on n'a pas trouvé de vertu stupéfiante.

Stramonium (datura).

L'extrait de stramonium, essayé aussi par M. Fouquier, présente, à une dose peu considérable , des phénomènes assez remarquables pour qu'on en puisse attendre des effets thérapeutiques ; mais des expériences plus nombreuses sont indispensables pour préciser les cas dans lesquels il pourra être appliqué utilement. Quoi qu'il en soit, il est bon de dire que les malades n'ont guère pu dépasser la dose de douze à quinze grains sans éprouver de la chaleur, une congestion cérébrale manifeste avec illusions de la vue et de l'ouïe, sorte d'ivresse, trouble dans les idées, tel que plusieurs, sortis de cet état, disaient qu'ils avaient été au sabbat ; d'ailleurs ils éprouvaient aussi quelques signes d'embarras gastrique : la langue était blanche ; il y avait de l'anorexie, de la soif

quelques nausées, et quelquefois aussi des évacuations alvines. Ces symptômes ont été communs à presque tous ceux qui ont usé long-temps, et à des doses élevées, des différentes plantes vireuses ou de leurs extraits.

Huile de croton tiglium.

Cette huile, extraite d'une plante de la famille des euphorbes, et tout récemment introduite dans la matière médicale, jouit d'une propriété purgative très prononcée, à la plus faible dose, une goutte, une demi-goutte. Son effet est très rapide.

Une à deux gouttes dans une demi-once de sirop suffisent pour purger abondamment, mais sans danger, la plupart des individus. On se sert aussi de cette huile en frictions sur l'ombilic, quatre gouttes ainsi appliquées ont déterminé des évacuations alvines.

Rhus radicans.

L'extrait de cette plante a été indiqué comme un remède puissant contre la pa-

ralysie ; mais il n'a pas eu entre les mains de M. le professeur Fouquier les succès qu'on avait lieu d'en attendre après ce qu'on avait annoncé. Plusieurs malades en ont pris jusqu'à deux cent cinquante grains par jour non seulement sans éprouver dans leur état aucune amélioration qu'on pût attribuer au traitement , mais même sans ressentir aucun dérangement notable dans l'exercice de leurs fonctions ; de sorte que , jusqu'à présent au moins , il est difficile de prévoir dans quel but pourra être employée une substance dont les effets sont si peu tranchés. J'ai placé ici ces notes très incomplètes sans parler sur quelques points obscurs de la matière médicale , dans l'intention de les signaler à l'attention des praticiens , et de leur indiquer par les premiers résultats obtenus , le moyen de diriger et de modifier leurs essais.

Notes pratiques extraites du cours de M. le professeur Guilbert.

Gelée de lichen. M. Guilbert pense que l'on doit avoir la précaution de la priver plus

exactement qu'on n'a coutume de le faire ordinairement de son principe amer. Il pense que la meilleure méthode pour cela est celle de M. Berzelius, qui consiste à faire macérer le lichen dans une lessive alcaline qu'on renouvelle jusqu'à ce que la plante n'ait plus de saveur amère.

Baume de copahu. Considéré par le professeur comme un moyen précieux dans les flux muqueux de l'urèthre de la vessie, dans les catharres pulmonaires chroniques, mais il faut lui associer un régime émollient pour prévenir l'irritation gastrique que son usage provoque bien souvent.

Acide prussique. Les extraits narcotiques bien préparés, le laudanum de Rousseau, les pilules de cynoglosse, peuvent remplacer avec avantage l'acide prussique, etc.; du moins ils sont exempts des dangers qui se lient en général à l'usage de ce poison.

Sur la quinine et le sulfate de quinine. Les poisons nouveaux et les principes immédiats des végétaux constituent, dans l'état actuel de la science, des découvertes précieuses dans la théorie, dangereuses dans

l'emploi médical, peu intéressantes sous les rapport des effets utiles. Leurs résultats avantageux peuvent être obtenus par des médicaments éprouvés qui n'ont pas les mêmes inconvénients, ou par des méthodes pleines de sécurité. Quant à la quinine et à son sulfate, ils offrent d'excellents moyens comme anti-périodiques, surtout quand on leur associe le laudanum de Rousseau.

Névralgies. Dans les névralgies intenses il convient d'employer le sulfate de quinine avec les anti-spasmodiques énergiques, tels que le camphre, le musc, etc. Cette précaution est d'autant plus utile que le sulfate de quinine est très souvent altéré par le mélange du sulfate de chaux. Pour reconnaître cette sophistication, il suffit souvent de goûter le sel : lorsqu'il est pur, le développement de la saveur amère et astringente est instantané. Quand cette épreuve est insuffisante, on découvre la fraude en traitant le médicament par l'alcool qui dissout très bien le sulfate de quinine, et qui laisse précipiter le sulfate de chaux.

Nouveaux fébrifuges. M. Auguste Saint-

Hilaire vient d'apporter du Brésil plusieurs végétaux qu'on y emploie avec succès dans le traitement des fièvres intermittentes. Ce sont le *strychnos pseudo-quina*, le *solanum pseudo-quina*, l'*evodia febrifuga*, etc., etc. M. Guilbert a déjà expérimenté le *strychnos pseudo-quina*, à la dose de deux gros ; il a plusieurs fois détruit des fièvres rebelles au quinquina. Une observation remarquable, c'est que cette plante, qui appartient à la famille des *strychnos*, ne fournit à l'analyse aucune trace de *strychnine*.

Anti-spasmodiques. Aux végétaux connus sous cette dénomination, M. Guilbert, d'après son expérience, croit devoir ajouter le *chænopodium Botrys* et *ambrosioides*, et la *verveine de la Chine*. Ces plantes donnent lieu à des infusions excitantes et anti-spasmodiques très agréables, et capables de remplacer utilement une foule de végétaux insignifiants.

Arnica montana. Trop vantée peut-être par quelques praticiens, cette plante mérite d'être conservée dans le traitement des affections cérébrales ; mais elle n'agit utilement

que quand elle détermine un certain degré d'irritation d'estomac. Elle doit être administrée en infusion théiforme à la dose d'un demi-gros à deux gros pour huit onces d'eau. Cette infusion se donne par demi-tasse, de quart-d'heure en quart-d'heure, jusqu'à ce qu'il y ait douleur précordiale. On suspend alors pour reprendre le lendemain et les jours suivants. Quand la douleur précordiale est intense, on la fait cesser subitement par un peu d'éther.

Affections nerveuses. Dans sa pratique M. Guilbert suit un éclectisme raisonné. Sa matière médicale est bornée, et choisie parmi les médicaments les mieux connus. Il emploie surtout, avec un grand succès, les ressources offertes par l'hygiène, et c'est dans les affections nerveuses et dans les maladies chroniques qu'il obtient les plus heureux résultats, de la diète lactée, de la diète blanche, du régime de Révillon, de celui de Pomme, des bains tièdes prolongés pendant plusieurs heures, de l'exercice soutenu et poussé beaucoup au-delà des bornes communes.

POSOLOGIE.

Sous ce titre j'indiquerai les doses et l'emploi général des diverses substances simples usitées en médecine. Je ne parlerai que de celles dont on se sert maintenant, soit dans les hôpitaux, soit dans la pratique civile ; celles qu'on a abandonnées n'appartiennent plus qu'à l'histoire de l'art. J'ai indiqué les doses les plus ordinaires, mais beaucoup de circonstances les font varier.

A.

ABSINTHE.

Amère et aromatique, tonique et emménagogue.

S'emploie dans les cas où il convient de relever les forces digestives, ou de rappeler les menstrues.

Doses : infusion un à 2 gros.

Poudre, un scrupule à un demi-gros.

Vin, demi-once à 2 et 4 onces.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE.

Stimulant, sudorifique.

Dans les fièvres avec prostration des forces, dans les affections rhumatismales chroniques.

Doses : demi-once à 4 onces , soit dans une tisane appropriée , soit dans une potion.

ACÉTATE DE PLOMB.

Styptique , anti-sudorifique.

Doses : à l'extérieur , 2 gros à deux onces dans une livre de véhicule , comme résolutif : à l'intérieur , en pilules d'un grain , ou bien sous forme liquide dans une potion gommeuse.

On en donne depuis 4 jusqu'à 12 aux phthisiques , pour arrêter les sueurs.

ACÉTATE DE POTASSE.

Laxatif et diurétique.

Employé dans les hydropisies du tissu cellulaire ou des membranes.

Doses : demi-gros à 2 gros , dans la tisane ordinaire ou dans une potion.

ACIDE ACÉTIQUE.

Astringent , styptique lorsqu'il est employé seul ; tempérant , rafraîchissant lorsqu'il est étendu dans un véhicule aqueux.

Doses : acide concentré , un scrupule à un gros , étendu ; acide ordinaire , une once à quatre , également étendu.

ACIDE ACÉTIQUE CAMPHRÉ.

Résolutif.

Employé à l'extérieur dans les contusions, les phlegmasies peu intenses; quelquefois à l'intérieur, demi-gros à un gros dans une potion.

ACIDE BORACIQUE.

Détersif.

Employé dans les gargarismes pour les affections gangréneuses de la bouche ou du pharynx. Peu employé.

Dose : de 6 à 30 grains.

ACIDE CITRIQUE.

Tempérant, rafraîchissant.

Dose : de 10 à 15 grains pour une pinte de liquide.

ACIDE HYDRO-CHLORIQUE.

Excitant.

Employé à l'extérieur dans les bains de pieds. La dose est de 2 à 4 onces. On l'emploie aussi à l'intérieur sous forme de limonade.

Dose : demi-gros à un gros par pinte.

ACIDE NITRIQUE.

Stimulant, diurétique.

En limonade, par gouttes, jusqu'à une agréable acidité.

ACIDE PHOSPHORIQUE.

On le conseille en limonade; on le prépare comme le précédent.

ACIDE PRUSSIQUE OU HYDRO-CYANIQUE.

Considéré comme anti-spasmodique, et employé comme tel dans les affections nerveuses.

Dose : de 2 à 6 gouttes dans une potion. On l'a porté jusqu'à 60 gouttes.

ACIDE SULFURIQUE.

Excitant.

Usité dans les fièvres graves, les hémorrhagies passives, sous forme de limonade à laquelle on associe du vin.

Dose : 12 à 36 gouttes dans deux livres d'eau.

ACIDE SULFURIQUE ALCOOLISÉ (eau de Rabel).

Astringent, tonique.

Dose : de 12 à 36 gouttes dans un véhicule plus ou moins abondant. On s'en sert dans les flux atoniques de différente nature. Il est d'un usage plus fréquent que l'acide sulfurique pur.

ACIDE TARTARIQUE.

Tempérant, rafraîchissant.

Dans les phlegmasies, les fièvres, etc.

Dose : de 12 à 36 grains en solution dans l'eau sucrée. C'est une limonade très usitée.

ACONIT.

Narcotique et anti-spasmodique, diurétique.

Dose : poudre de 2 grains à 20, 40, 50, et jusqu'à 120.

Extrait aqueux ou alcoolique. On l'a employé aux mêmes doses.

ALCOOL.

Stimulant diffusible.

Dans les maladies adynamiques, étendu dans les tisanes ou les potions appropriées, depuis un demi-gros jusqu'à 2 onces.

ALCOOL CAMPHRÉ.

Stimulant résolutif.

A l'extérieur, en solution dans un véhicule émollient, astringent ou tonique, dans les phlegmasies chroniques de diverses natures.

Dose : de une à 4 onces pour 2 livres de véhicule.

ALCOOL DE CANTHARIDES.

Irritant énergique, rubéfiant, vésicant.

Employé à l'extérieur pour exciter, échauffer et rougir la peau, et même en déterminer la vésication. On le prescrit seul ou mêlé à l'alcool camphré.

A l'intérieur, dans l'incontinence d'urine, par le relâchement du sphincter de la vessie.

Dose : de 5 à 60 gouttes dans une pinte d'eau de lin.

ALCOOL DE DIGITALE.

Calmant, ayant une action particulière sur la contractilité du cœur, diurétique.

A l'intérieur, de 18 gouttes à un gros dans une potion appropriée.

A l'extérieur, on s'en sert en frictions sur les parties infiltrées dans l'anasarque.

ALOÈS.

Purgatif drastique.

Extrait, de 6 à 36 grains en pilules.

Teinture, de 10 à 36 gouttes dans une potion appropriée.

On se sert de l'aloès dans le cas où l'on veut déterminer une congestion vers l'intestin rectum ou la matrice.

AMANDES DOUCES.

Tempérantes, adoucissantes.

Usitées dans les fièvres et les phlegmasies.

Dose : de demi-once à 2 onces sous forme d'émulsion.

HUILE D'AMANDES DOUCES.

Adoucissante, laxative.

Dose : demi-once à une once dans un looch ou mêlée avec un sirop.

A l'extérieur, elle fait la base d'un grand nombre de liniments.

AMMONIAQUE LIQUIDE.

Stimulante, diaphorétique.

Le plus souvent à l'extérieur en frictions sur des tumeurs qu'on veut résoudre, ou sur la peau, pour la rougir et l'irriter.

La dose est, en général, de demi-gros à un gros par once d'huile.

A l'intérieur, on l'emploie comme un moyen propre à exciter fortement la transpiration, dans le cas de morsure de la vipère.

AMMONIAQUE (gomme).

Stimulante, expectorante.

Dans les affections catarrhales chroniques.

Dose : de 6 à 24 grains dans une émulsion.

ANGÉLIQUE.

Aromatique, excitante.

Dans les dyspepsies atoniques liées à la convalescence ou aux maladies chroniques.

Dose : de un à 2 gros en infusion.

ANIS.

Aromatique, excitant.

Mêmes cas que la précédente.

Dose : un demi-gros à 2 gros.

Huile volatile ; employée souvent pour aromatiser diverses préparations pharmaceutiques.

Dose : de 5 à 15 gouttes.

ANTIMOINE (oxide blanc d').

Vomitif très énergique.

Dose : 2 à 6 grains.

Poudre d'Algaroth, 2 à 6 grains.

Soufre doré d'antimoine, id.

Verre d'antimoine, id.

Tous ces médicaments sont maintenant peu usités.

Emétique (tartre stibié).

Vomitif, purgatif, diaphorétique.

Dose : de demi à 6 grains et même 20 grains.

Kermès minéral (oxide d'antimoine hydro-sulfure rouge).

Vomitif, expectorant.

Dans les affections catarrhales, dans les pneumonies chroniques.

Dose : de un à 4 grains dans une potion gommeuse.

Vin antimonie.

Vomitif, purgatif.

Employé plus communément en lavement, pour irriter fortement le canal intestinal.

Dose : de 2 à 4 onces.

ARMOISE.

Excitante, emménagogue.

Infusion, à la dose de un demi-gros à un gros.

Extrait, de un scrupule à un gros.

ARNICA.

Vantée comme un stimulant précieux dans les affections cérébrales.

Dose : demi-once à une once en décoction.

ARSÉNIATE DE POTASSE.

Employé comme fébrifuge (solution de Fowler).

Dose : un huitième de grain répété trois ou quatre fois par jour.

ASPERGE.

Diurétique.

Dans les hydropisies.

Dose : demi-once à une once en décoction.

ASSA-FŒTIDA.

Anti-spasmodique.

Conseillée dans une foule de maladies nerveuses.

Dose : de 12 grains à un demi-gros.

En lavement, 2 gros.

AUNÉE.

Amère et aromatique.

Employée comme tonique et comme expectorante.

Dose : racine, demi-once par décoction.

Extrait, demi-gros à 2 gros.

Vin, de 2 à 4 onces.

B.

BARDANE.

Employée dans le traitement de la syphilis et des maladies de la peau.

Dose : une à 2 onces par décoction.

BAUME DE COPAHU.

Astringent.

Usité dans le traitement de la blennorrhagie chronique.

Dose : demi-once à une once et demie dans une potion.

BAUME DE TOLU.

Employé dans les affections chroniques de la poitrine.

Dose : de 6 à 24 grains.

BELLADONE.

Narcotique.

Ayant une action particulière sur les organes de la vue.

Dose : poudre ou extrait , de 4 à 16 grains.

BECCABUNGA.

Stimulant et anti-scorbutique.

Entre dans toutes les préparations dites *anti-scorbutiques*.

Doses : une once à 2 par infusion.

Sirop, demi-once à 2 onces.

Suc, 3 à 4 onces.

BISTORTE.

Astringente.

S'emploie de préférence à l'extérieur, en décoction.

Dose : demi-once à une once.

A l'intérieur, un gros à 4.

BORATE DE SOUDE.

Détersif.

Dans les gargarismes, à la dose de demi-gros à un gros.

BOURRACHE.

Diaphorétique, diurétique, émolliente.

Une boisson fort usitée lorsqu'on veut pousser à la peau, est une infusion de bourrache à la dose de deux ou trois poignées.

Eau distillée, demi-once à 2 onces.

Extrait, demi-gros à un gros.

Suc, 3 à 4 onces.

BUGLOSE.

Adoucissante, pectorale.

En infusion, peu usitée.

C.

CACHOU.

Astringent.

Dans les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives.

Dose : demi-gros à un gros en infusion ou dans une potion appropriée.

CAMOMILLE.

Aromatique, excitante, emménagogue.

Dans les dyspepsies atoniques, l'aménorrhée, la convalescence.

Infusion, un scrupule à un gros.

Huile, une à 2 onces en liniment.

CAMPBRE.

Considéré comme sédatif, comme anti-septique, vermifuge, sudorifique, etc.

Employé plus souvent à l'extérieur.

A l'intérieur, 2 à 20 grains suspendus dans une émulsion.

CANNELLE.

Aromatique, excitante.

Dans tous les cas où l'on a besoin de relever les forces.

Eau distillée, demi-once à 2 onces.

Huile volatile, 5 à 10 gouttes.

Poudre, 12 à 36 grains.

Sirop, demi-once à 2 onces.

Teinture, demi-gros à 4 gros.

CARBONATE D'AMMONIAQUE (esprit de corne de cerf).

Stimulant énergique et peu usité.

Dose : 10 à 20 grains en solution.

CARBONATE DE POTASSE ET DE SOUDE.

Stimulant, diurétique ou sudorifique.

Employé à l'intérieur dans la potion gazeuse de Rivière, et dans l'élixir de Peyrilhe.

Dose : demi-gros à 2 gros.

A l'extérieur, en bains locaux.

CASSE (pulpe de).

Purgatif doux.

Dose : une à 2 onces.

CASTOREUM.

Anti-spasmodique, emménagogue.

Dose : de 20 à 30 grains.

Teinture, 18 à 36 gouttes.

CENTAURÉE.

Amère, tonique, fébrifuge.

Dans les fièvres muqueuses, dans les convalescences, et dans tous les cas où il faut exciter légèrement les organes digestifs.

Dose : un gros à une demi-once en infusion.

CÉVADILLE.

Vermifuge.

Peu employée à cause de sa grande âcreté. On s'en est servi contre le ténia.

Dose : en poudre , de demi-gros à un gros.

CHAMÆDRIS.

Amer, tonique, fébrifuge.

Dose : demi-gros à un gros en infusion.

CHARDON BÉNIT.

Tonique, fébrifuge, sudorifique, diurétique.

Dose : un gros à 2 gros par infusion.

CHÊNE (écorce de).

Amère, astringente, fébrifuge et tonique.

Employée comme succédané du quinquina, réservée à l'usage externe dans les affections gangréneuses.

On la prescrit en poudre ou en décoction, à laquelle on ajoute de l'alcool camphré, du laudanum liquide, de l'acétate de plomb, suivant le besoin.

CHICORÉE SAUVAGE.

Amère, tonique, fébrifuge.

Dose : une once en décoction.

Extrait, un à 2 gros.

Suc, 4 à 6 onces.

CHIENDENT.

Adoucissant , diurétique.

Dose : une once en infusion.

CIGUE.

Narcotique , calmante , résolutive.

Employée surtout dans les affections squirrheuses et cancéreuses.

A l'intérieur, *extrait*, de 2 à 20, 30 et même 100 grains.

A l'extérieur, en cataplasmes , lotions , etc.

Dose : de 8 onces à une livre en décoction.

Huile de ciguë, une once en liniment.

COCHLÉARIA.

Excitant, anti-scorbutique.

Entre dans la plupart des préparations anti-scorbutiques.

Dose : un à 2 gros en infusion.

Teinture, demi-gros à un gros.

Suc, 3 à 5 onces.

COING.

Considéré comme astringent.

Employé dans les diarrhées chroniques.

Sirop, demi-once à 2 onces.

COLOQUINTE.

Purgatif drastique.

Peu usitée.

Dose : extrait , 6 à 18 grains.

Poudre , 10 à 36 grains.

COLOMBO.

Stomachique, anti-émétique.

Employé dans les affections nerveuses de l'estomac.

Dose : un gros en infusion.

Poudre , demi-gros à un gros.

CONSOUDE.

Réputée astringente.

Usitée dans les hémorrhagies, dans les diarrhées chroniques, sous forme de sirop.

Dose : une once à 2 onces.

COQUELICOT.

Narcotique, béchique, anti-spasmodique.

Dans les phlegmasies de poitrine et dans quelques affections nerveuses.

Dose : un scrupule à un gros en infusion.

Sirop , 2 gros à une once et demie.

CRESSON.

Stimulant, anti-scorbutique.

Dose : une à 2 onces par infusion.

Suc , 3 à 4 onces.

CYNOGLOSSE.

Narcotique, béchique.

Employée plus spécialement dans les affections de poitrine. On se sert le plus souvent de l'extrait de synoglosse sous forme de pilules qui doivent toutes leurs propriétés à l'opium qu'on y fait entrer.

Dose : de 2 à 36 grains.

LYNORRONDON (consève de).

Astringent faible.

Employée comme excipient pour d'autres médicaments.

D.

DATTES.

Adoucissantes , pectorales , légèrement astringentes.

Dose : 4 à 5 en décoction.

DIAGRÈDE.

Purgatif drastique.

Dose : 4 à 24 grains.

DIASCORDIUM.

Tonique , astringent.

Très usité dans les diarrhées chroniques.

Dose : demi-gros à 2 gros.

DIGITALE.

Calmanche , diurétique , sédative de l'action du cœur.

Employée dans les affections de cet organe
dans les hydropisies.

Dose : un à 3 gros en infusion.

Poudre, un scrupule à un gros.

Teinture, un scrupule à un gros.

DOUCE-AMÈRE.

Diurétique, sudorifique, calmante.

Conseillée dans les maladies cutanées et dans les
affections cancéreuses.

Dose : demi-once à une once par infusion.

Extrait, un scrupule à un gros.

Poudre, demi-gros à un gros.

Suc, 2 à 4 onces.

E.

ELLÉBORÉ.

Purgatif drastique.

Peu usité.

Poudre, 12 à 24 grains.

Extrait, 6 à 18 grains.

ÉTAIN MÉTALLIQUE GRANULÉ.

Vermifuge.

Entre dans l'électuaire vermifuge d'Alston et de
M. Fouquier.

Dose : 12 à 36 grains.

Oxide blanc d'étain.

Même propriété.

Dose : 6 à 12 grains.

ETHERS.

Acétique.

Muriatique.

Nitrique.

Sulfurique.

Tous sont des stimulants diffusibles.

On les emploie comme anti-spasmodiques et dans les circonstances extrêmement variées.

Dose : de 10 à 36 gouttes.

L'éther sulfurique est presque le seul usité.

F.

FER.

Limaille : tonique, stomachique, emménagogue, stringente, styptique.

Usitée dans les débilités des organes digestifs et dans l'aménorrhée, la chlorose, la blennorrhée.

Dose : de 12 à 36 grains.

Oxide noir de fer (éthiops martial).

Dose : de 12 à 36 grains.

Safran de Mars (oxide rouge de fer). Mêmes doses.

FOUGÈRE MALE.

Vermifuge, tonique, emménagogue.

Dirigée le plus ordinairement contre le ténia. Fait partie de presque tous les traitements usités contre lui.

Dose : demi-once à une once en décoction.

Poudre, un à 2 gros.

Extrait, id.

FUMETERRE.

Tonique, emménagogue.

Fort usitée dans le traitement des maladies de peau.

Dose : une once par décoction.

Extrait, demi-gros à un gros.

Sirop, demi-once à 2 onces.

Suc, 2 à 4 onces.

G.

GALBANUM.

Anti-spasmodique, emménagogue, excitant.

Dose : de 4 à 6 grains.

Teinture, de 12 à 36 gouttes.

GALLES (noix de).

Astringentes, styptiques, fébrifuges.

Employées le plus communément à l'extérieur en décoction pour fomentations, lotions, etc.

Quelquefois à l'intérieur dans l'empoisonnement par l'émétique, ou bien comme astringent énergique dans les hémorrhagies opiniâtres ou les flux atoniques.

Dose : poudre, de 18 grains à un gros.

En infusion, de un gros à 3.

GAROU (écorce de).

Sudorifique, émétique, vésicant, corrosif.

Usité à l'extérieur pour suppléer aux cantharides, dans la confection de l'emplâtre et de la pommade des vésicatoires.

Peu employé à l'intérieur : cependant on s'en sert dans le traitement des affections de la peau.

Dose : demi-once à une once en décoction.

Poudre, 4 à 24 grains.

GAÏAC (bois de).

Sudorifique, anti-syphilitique.

Très-usité dans la goutte, le rhumatisme, la syphilis, etc.

Dose : demi-once à une once par décoction.

Extrait, demi-gros à un gros.

Poudre, id.

Teinture, id.

GÉLATINE.

Employée comme fébrifuge.

Dose : un scrupule à un gros.

Très peu employée.

GENIÈVRE.

Tonique, diurétique, fébrifuge.

Employé dans les hydropisies, en infusion; en extrait dans les langueurs d'estomac, les flux atoniques, la chlorose, etc.

Dose : demi-once à une once en infusion.

Extrait, demi-gros à 2 gros.

Huile volatile, 5 à 15 gouttes.

On se sert des baies de genièvre brûlées pour des fumigations.

GENTIANE.

Amère, tonique, fébrifuge.

Employée dans les scrophules et dans les affections où l'on veut exciter tout l'organisme.

Dose : un gros à 2 par décoction.

Extrait, un scrupule à un demi-gros.

Poudre, id.

Teinture, demi-gros à 2 gros.

GÉROFLE.

Tonique, stomachique, emménagogue.

Poudre, 6 grains à 18.

Teinture, demi-gros à un gros.

Huile essentielle, 5 à 10 gouttes.

GOMME ARABIQUE.

Adoucissante, pectorale.

Dans les fièvres, les phlegmasies; dans toutes les maladies avec irritation.

Dose : demi-once à une once en solution.

Sirop, une once à 2.

GOMME ADRAGANT.

Adoucissante, pectorale.

Employée comme intermède.

Dose : de 10 à 24 grains.

GOMME-GUTTE.

Purgatif drastique.

Dans les hydropisies passives, l'ictère chronique, le ténia.

Dose : de 6 à 18 grains.

GOUDRON.

Tonique, stomachique.

Conseillé dans la phthisie.

Dose : demi-once à une once en macération pendant vingt-quatre heures dans 2 pintes d'eau.

GRATIOLE.

Purgative, vermifuge, vomitive.

Hydropisies passives, ténia.

Dose : un gros par décoction.

Extrait, 12 à 18 grains.

Poudre, 24 grains à 36.

GRENADE (écorce de).

Tonique, astringente.

Dose : 2 à 6 gros par infusion.

Poudre, demi-gros à un gros.

Sirop, 4 gros à 2 onces.

GUIMAUVE.

Adoucissante, pectorale.

Même application que la gomme.

Dose : une once par décoction.

Sirop, une once à 3.

A l'extérieur en fomentations, en cataplasmes, et comme relâchante.

H.

HOUBLON.

Tonique, diaphorétique, diurétique, résolutif.

Très usité dans les scrophules, les dartres, la gale, les affections vermineuses.

Dose : un gros à 2 par infusion.

Extrait, demi-gros à un gros.

HOUX (petit).

Diurétique, emménagogue.

Dose : demi-once à une once par décoction.

HYACINTHE (confection d').

Stomachique, diaphorétique, tonique.

Dose : demi-gros à un gros.

Peu employée.

HYSSOPE.

Tonique, expectorant, diaphorétique.

Dans les affections catarrhales chroniques, dans l'asthme, etc.

Dose : 2 à 3 pincées par infusion.

Sirop, demi-once à 2 onces.

I.

IPÉCACUANHA.

Émétique, purgatif, diaphorétique, tonique.

Employé fréquemment. Il entre dans un très grand nombre de composés médicamenteux.

Dose : poudre, 15 à 50 grains.

Teinture, demi-once à une once.

Pastilles, 4 à 10.

Sirop, demi-once à 2 onces.

IRIS DE FLORENCE.

Purgative, expectorante.

Peu usitée.

Dose : poudre, 12 à 24 grains.

J.

JALAP.

Purgatif énergique.

Dose : un gros par décoction.

Résine, 6 à 18 grains.

Poudre, 15 à 36 grains.

Teinture, 5 à 20 gouttes.

UJUBES.

Adoucissantes, pectorales.

Affections catarrhales, pneumonies, pleurésies, etc.

Dose : une à 2 onces par décoction.

Sirop, une à 3 onces.

Pâte, demi-once à une once.

JUSQUIAME.

Narcotique, anti-spasmodique, résolutive.

Affections nerveuses de tous genres.

Dose : poudre, 2 à 200 grains.

Extrait, idem.

Employée à l'extérieur en cataplasmes, et sur les tumeurs cancéreuses, etc.

K.

KINO (gomme).

Tonique, astringent, fébrifuge.

Dose : un à 2 gros par décoction.

Teinture, demi-gros à un gros.

Poudre, 18 à 36 grains.

L.

LAITUE.

Adoucissante, anti-spasmodique.

Eau distillée, une à 4 onces.

Suc, 2 à 4 onces.

LAITUE VIREUSE.

Narcotique, anti-spasmodique, diurétique.

Essayée dans la plupart des maladies nerveuses.

Extrait, de 2 à 200 grains.

LAUDANUM.

Narcotique , anti-spasmodique puissant.

Dose : de 10 gouttes à un gros.

LAURIER-CERISE.

Narcotique , anti-spasmodique.

Essayé dans un grand nombre de névralgies et de maladies nerveuses , surtout dans celles qui se manifestent par des mouvements spasmodiques.

Dose : eau distillée , depuis demi-gros jusqu'à 16 onces.

On a beaucoup exagéré les qualités nuisibles de ce médicament.

LICHEN D'ISLANDE.

Adoucissant , pectoral , analeptique.

Affections catarrhales , phthisie pulmonaire.

Dose : demi-once à une once en décoction.

Gelée , 2 à 4 onces.

LIERRE TERRESTRE.

Aromatique , expectorant.

Usité dans les phlegmasies chroniques de la membrane muqueuse bronchique.

Dose : 2 à 3 pincées par infusion.

Sirop , demi-once à 2 onces.

LIN.

Adoucissant , laxatif , émollient.

Fort usité dans les phlegmasies, surtout dans celles des voies urinaires.

Dose : une à 2 pincées par infusion.

A l'extérieur, en cataplasmes, en fomentations, en lavements.

LIMAÇONS.

Adoucissants, pectoraux.

Affections chroniques de poitrine, phthisie pulmonaire.

Dose : 15 à 20 par décoction.

Sirop, demi-once à 2 onces.

LIQUEUR MINÉRALE D'HOFFMANN.

Calmante, anti-spasmodique, stimulante, diffusible.

Affections nerveuses, convulsions, spasmes.

Dose : de 15 à 56 gouttes.

M.

MAGNÉSIE.

Absorbante, purgative, neutralisante.

Employée dans les cas d'acides des premières voies, et dans les empoisonnements par l'acide sulfurique.

Dose : un scrupule à demi-gros.

MANNE.

Purgatif doux, adoucissante, pectorale.

Dose : de demi-once à 2 onces.

MAUVE.

Adoucissante, pectorale.

Dose : une poignée par infusion.

Employée à l'extérieur en lotions, en fomentations, en cataplasmes.

MÉCHOACHAN.

Purgatif tonique.

Peu usité.

Poudre, un scrupule à un gros.

MÉLILOT.

Aromatique, légèrement tonique, résolutif.

Plus particulièrement employé à l'extérieur en collyre.

Dose : un gros à 2 par infusion.

Eau distillée, 2 à 4 onces.

MÉLISSE.

Stimulante, emménagogue, anti-spasmodique.

Dans les cardialgies, les coliques nerveuses, et dans les maladies où l'on veut ramener les forces générales.

Infusion, une à 2 pincées.

Eau distillée, une à 4 onces.

Alcool, demi-gros à 3 gros.

Huile essentielle, 2 à 8 gouttes.

Sirop, demi-once à 2 onces.

Employée à l'extérieur comme stimulante et résolutive.

MENTHE.

Stomachique, anti-spasmodique, emménagogue, carminative.

Dose : un à 2 gros par infusion.

Eau distillée, une à 4 onces.

Teinture, un gros à demi-once.

Sirop, demi-once à 2 onces.

MERCURE.

Métallique, vermifuge.

En décoction pendant une heure, une livre pour 2 livres d'eau.

Proto-chlorure de mercure (mercure doux).

Purgatif, vermifuge, anti-syphilitique.

Dose : de 2 à 12 grains.

Deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif).

Anti-syphilitique.

Dose : un quart de grain à demi-grain en solution.

Oxide gris de mercure (æthiops per se).

Anti-syphilitique, vermifuge, excitant.

Il entre dans beaucoup de composés officinaux.

Dose : un quart de grain à un grain.

Deutoxide de mercure (oxide rouge, précipité rouge).

Excitant, escharrotique.

A l'extérieur incorporé dans du cérat ou un autre onguent.

MERCURIALE.

Émolliente , purgative.

Employée en bain ou en lavement.

Miel de mercuriale , une once à 3.

MORBELLE.

Narcotique , résolutive.

On s'en sert plus particulièrement pour les applications externes , dans les tumeurs de nature cancéreuses : cependant on la donne aussi à l'intérieur.

Dose : un à 2 gros en infusion.

Huile , une once en liniment.

Poudre , un grain à 4.

Extrait , id.

MOUSSE DE CORSE.

Anthelmintique.

Poudre , un scrupule à un gros.

Décoction , 2 gros à une once.

Sirop , 2 à 4 onces.

MOUTARDE.

Irritante , rubéfiante.

A l'extérieur lorsqu'on veut irriter une partie.

Dose : 2 à 4 onces pour un cataplasme ou un bain de pieds.

MURIATE D'AMMONIAQUE.

Diaphorétique, diurétique, fébrifuge, excitant tonique.

Il entre dans plusieurs composés officinaux.

Dose : demi-gros à un gros en solution.

MURIATE DE BARYTE (proto-hydro-chlorate de baryte).

Excitant du système lymphatique, conseillé dans les affections scrophuleuses.

Dose : un quart à un tiers de grain dans une potion.

MURIATE DE CHAUX (chlorure de calcium).

Employé comme moyen de désinfection.

Dose : une partie sur 20 ou 30 parties d'eau, pour laver les lieux infectés.

On s'en sert aussi sur les ulcères de mauvais caractère.

MURIATE D'OR (proto-hydro-chlorate d'or).

Conseillé comme anti-syphilitique.

Dose : $\frac{1}{15}$ de grain en frictions sur la langue et les gencives ; $\frac{1}{150}$, $\frac{1}{60}$ de grain en pilules à l'intérieur.

MURIATE DE POTASSE (deuto-hydro-chlorate de potassium, sel fébrifuge de Sylvius).

Tonique, fébrifuge, purgatif.

Dose : 10 à 36 grains ; comme purgatif, demi once à une once et demie.

MURIATE DE SOUDE (deuto-hydro-chlorate de sodium , sel marin).

Diurétique , purgatif , résolutif.

Dose : 2 gros à une once en solution.

Une once à 3 en lavement , en fomentation , en pédiluve.

MUSC.

Sédatif , anti-spasmodique , sudorifique , aphrodisiaque.

Dans beaucoup de névroses.

Dose : un grain à 8 en pilules.

Teinture , 18 à 36 gouttes.

MUSCADE.

Stomachique , stimulante , tonique.

Elle entre dans beaucoup de composés officinaux.

Dose : poudre , un scrupule à un demi-gros.

Huile essentielle , de 6 à 12 gouttes.

Teinture , demi-gros à 2 gros.

Extrait , un scrupule à un demi-gros.

MYRRHE.

Tonique , vermifuge , emménagogue , excitante.

N'est guère employée qu'à l'extérieur.

Dose : 24 grains à demi-gros.

Huile volatile , 5 à 20 gouttes.

Teinture , demi-gros à 4 gros.

N.

NÉNUPHAR.

Narcotique faible, rafraîchissant.

Dose : 2 gros à demi-once en infusion.

Eau distillée, de 2 à 4 onces.

Sirop, demi-once à 2 onces.

NERPRUN.

Purgatif, vermifuge.

Sirop, de une à 3 onces.

NITRATE D'ARGENT (pierre infernale).

Caustique,

Conseillé dans l'épilepsie.

Dose : de $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{10}$ de grain répété plus ou moins.

NITRATE DE MERCURE (proto-nitrate de mercure).

Employé comme anti-syphilitique dans le sirop de Bellet.

A l'extérieur, dissous dans l'eau comme escharrotique : c'est l'eau mercurielle.

NITRATE DE POTASSE (sel de nitre).

Diurétique, rafraîchissant, purgatif.

Dans les hydropisies essentielles ou symptomatiques.

Dose : de 18 grains à 3 et 4 gros.

NOIX VOMIQUE.

Vermifuge, tonique, excitant de la moelle vertébrale.

Usitée dans le traitement de la paralysie.

Dose : extrait aqueux, de 2 à 12 grains.

alcoolique, *idem*.

O.

OEILLET.

Aromatique, tonique léger.

Sirop, de demi-once à 2 onces.

OLIVES (huile d').

Purgative, émétique, adoucissante.

Dans les mêmes cas où l'on emploie l'huile d'amandes douces.

Dose : demi-once à 4 onces.

OLIBAN.

Excitant, employé à l'extérieur en fumigations.

OPIUM.

Narcotique, calmant, sudorifique.

Dose : extrait, un quart, un demi, un grain à 6.

Sirop, depuis un gros jusqu'à une once.

Opium de Rousseau, de 2 à 36 gouttes.

Teinture, de 6 à 36 gouttes.

ORANGE (fruit).

Tempérante, rafraîchissante.

Dans les fièvres et les phlegmasies.

Feuilles d'oranger.

Calmantes, anti-spasmodiques.

Infusion, 2 à 3 pincées.

Poudre, un scrupule à un gros.

Fleurs d'oranger.

Eau distillée, de demi à 2 onces.

Écorce d'orange.

Poudre, un scrupule à un gros.

Infusion, 2 à 3 gros.

Huile essentielle, 2 à 6 gouttes.

Sirop, une à 3 onces.

ORGE.

Adoucissante, émolliente.

Très employée.

Dose : une demi-once à une once en décoction.

A l'extérieur, en fomentation, en lavement, en cataplasmes.

OSEILLE.

Rafraîchissante, délayante, anti-scorbutique, maturative, laxative.

Dose : une à 2 poignées en décoction.

Suc, une à 2 onces.

A l'extérieur, en cataplasme.

OXALATE ACIDULE DE POTASSE.

Rafrâichissant, tempérant.

Dose : de 24 à 36 grains en solution.

P.

PALMA-CHRISTI (huile de).

Purgatif doux.

Très usité.

Dose : de 2 gros à 2 onces.

PARIÉTAIRE.

Diurétique.

Dose : une poignée en décoction.

Eau distillée, 2 à 4 onces.

Suc, 2 à 4 onces.

Décoction, en lavement.

PATIENCE.

Tonique, anti-scorbutique, astringente.

Fort employée dans le traitement de la gale, des scrophules, des affections cutanées diverses.

Racine, décoction, demi-once à 2 onces.

Extrait, un scrupule à un gros.

Feuilles, suc, une once à 2.

PAVOT.

Narcotique, anti-spasmodique.

N'est guère employé qu'à l'extérieur. On préfère presque toujours l'opium.

Décoction, 2 à 3 capsules.

Sirop, 2 gros à une once et demie.

Extrait, un scrupule à un gros.

A l'extérieur, en fomentation, en lavement, en bain, etc.

PÊCHER (fleurs de).

Purgatives, vermifuges.

Infusion, 2 gros à une once.

Sirop, 2 gros à 2 onces.

PÉTROLE (huile de).

Anthelmintique.

Dose : demi-once en frictions sur l'abdomen.

PHOSPHORE.

Excitant très violent, aphrodisiaque.

Dose : un quart de grain à 2 grains.

Dissous dans l'éther ou suspendu dans une émulsion ; dangereux.

PIGNONS DOUX.

Adoucissants, tempérants.

Dose : 2 à 4 onces en émulsions.

PISSENLIT.

Diurétique, laxatif, diaphorétique.

Décoction, demi-once à 2 onces.

Suc, 2 onces à 4.

Extrait, demi-gros à un gros.

PISTACHE.

Adoucissante.

Dose : 2 à 4 onces en émulsions.

PIVOINE.

Anti-spasmodique, légèrement narcotique.

Conseillée dans les affections nerveuses.

Dose : décoction, demi-once à une once.

Extrait, demi-gros à un gros.

Poudre, idem.

Sirop, 2 gros à 2 onces.

Teinture, demi-gros à 2 gros.

POLYGALA DE VIRGINIE.

Stimulant, expectorant, diaphorétique.

Employé dans les fièvres graves, dans les affections catarrhales, chez les sujets faibles et les vieillards.

Décoction, demi-once à une once.

Poudre, un scrupule à un demi-gros.

Vin, demi-once à une once.

POMME.

Adoucissante, rafraîchissante.

Sirop, de une once à 2.

Décoction, une à 2 pommes.

A l'extérieur, en cataplasme.

PRUNEAUX.

Laxatifs, adoucissants.

Dose : de une à 8 onces en décoction.

Q.

QUASSIA.

Tonique, stomachique, fébrifuge.

Poudre, un scrupule à un gros.

Infusion, un gros à 2.

Vin, demi-once à une once.

Teinture, demi-gros à un gros.

Extrait, un scrupule à demi-gros.

QUINQUINA.

Tonique, fébrifuge, anti-septique.

Fièvre adynamique et intermittente; scorbut, gangrène, débilité, etc.

Poudre, demi-gros à 2 onces.

Macération, infusion et décoction, de 2 gros à 2 onces.

Vin, de 2 à 8 onces.

Sirop, 2 gros à 2 onces.

Teinture, demi-gros à 2 gros.

Extrait mou, 2 gros à 4.

Extrait sec, 30 à 60 grains.

A l'extérieur, en bain, en lavement, en lotion, en fomentation.

R.

RAIFORT.

Anti-scorbutique, vermifuge.

Très usité : il entre dans plusieurs préparations officinales.

Infusion, demi-once à une once.

Teinture, demi-gros à 2 gros.

Extrait, un gros à 2.

Suc, 2 à 4 onces.

RATANHIA.

Astringent énergique.

Hémorrhagies passives, leucorrhée.

Décoction, demi-once à une once.

Extrait, demi-gros à 2 gros.

RHUBARBE.

Tonique et purgative.

Poudre, de 4 grains à un gros.

Infusion, 2 à 3 gros.

Vin, demi-once à une once.

Sirop, 2 gros à 2 onces.

Teinture, un gros à 2.

Extrait, un scrupule à un gros.

RUE.

Emménagogue.

Poudre, 12 grains à un scrupule.

Infusion, une à 2 pincées.

Huile essentielle, 2 à 10 gouttes.

Conserve, un scrupule à un demi-gros.

A l'extérieur, en lotions, en fomentations, en vapeurs.

ROMARIN.

Aromatique, tonique, stimulant.

Infusion, un gros à 2.

Alcool, demi-gros à un gros.

Huile volatile, 2 à 10 gouttes.

Poudre, 24 à 36 grains.

ROSE.

Astringent léger.

Infusion, 2 à 3 pincées.

Eau distillée, une à 4 onces.

Conserve, demi-gros à un gros.

Miel rosat, une once à 2.

Huile volatile de roses, une goutte à 4.

Vinaigre rosat, demi-once à une once.

S.

SABINE.

Emménagogue, anthelmintique, cathérétique.

Infusion, 24 grains à un gros.

Extrait, 18 à 36 grains.

Poudre, un scrupule à un gros.

A l'extérieur, la poudre s'emploie comme cathérétique.

SAFRAN.

Stimulant, résolutif, emménagogue.

Infusion, demi-gros à un gros.

Extrait, 6 à 24 grains.

Poudre, un scrupule à demi-gros.

Teinture, idem.

SAGAPÉNUM.

Emménagogue, anti-spasmodique, maturatif.

Poudre, 12 à 24 grains.

Teinture, un scrupule à un demi-gros.

SALSEPAREILLE.

Sudorifique.

Employée dans la syphilis, dans les maladies de la peau, dans la goutte et le rhumatisme chroniques.

Décoction, une once à 2.

Extrait, demi-gros à un gros.

Sirop, une once à 2.

SANG-DRAGON.

Décoction, un gros à 2.

Poudre, 12 grains à demi-gros.

SANTOLINE.

Tonique, vermifuge, emménagogue.

Poudre, demi-gros à un gros.

Infusion, 2 à 3 piucées.

SAPONAIRE.

Tonique, sudorifique, diurétique.

Décoction, une once à 2.

Extrait, demi-gros à un gros.

Suc, 2 à 6 onces.

SASSAFRAS.

Sudorifique, diurétique.

Décoction, demi-once à une once.

Extrait, demi-gros à un gros.

SAVON MÉDICINAL.

Apéritif, laxatif, fondant.

Dose : de 24 grains à un gros en pilules.

A l'extérieur, en fomentations, lotions, bains.

SCAMMONÉE.

Purgatif drastique.

Poudre, 6 à 24 grains.

Résine, 6 à 12 grains.

Teinture, 6 à 18 gouttes.

SCILLE.

Diurétique, vomitive, expectorante.

Dans les hydropisies, surtout dans celles qui lient aux affections chroniques des viscères thoraciques.

Poudre, 4 à 12 grains.

Extrait, 2 à 10 grains.

Vin, demi-once à une once.

Vinaigre, demi-gros à un gros.

Oxymel, demi-once à une once.

Teinture, un scrupule à 2 gros.

Miel, une à 2 onces.

SEMENTINE OU SEMEN-CONTRA.

Tonique, vermifuge.

Poudre, un scrupule à un gros.

Infusion, un gros à 2.

Teinture, demi-gros à un gros.

SÉNÉ.

Purgatif très usité.

Infusion, 2 à 4 gros.

Teinture, un à 2 gros.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

Tonique, fébrifuge, diaphorétique.

Employée dans les fièvres graves.

Infusion, un à 2 gros.

Extrait, un scrupule à un gros.

SIMAROUA.

Tonique, astringent, vermifuge.

Décoction, un à 2 gros.

Sirop, 2 gros à 2 onces.

Teinture, demi-gros à 2 gros.

Extrait, demi-gros à un gros.

SOUFRE SUBLIMÉ.

Diaphorétique, expectorant, excitant.

Conseillé fréquemment dans les maladies de la peau, et surtout dans la gale.

Poudre, 12 grains à un gros.

Pastilles, un gros à une demi-once.

Fort employé à l'extérieur en onguents, en fumigations.

SQUINE.

Sudorifique.

Décoction, 2 à 3 onces.

Extrait, un scrupule à un gros.

STRAMONIUM (datura).

Narcotique, résolutif.

Employé contre l'épilepsie, l'hystérie, la chorée et le cancer.

Extrait, 2 à 20 grains.

A l'extérieur, en lotions, en fomentations, en cataplasmes.

SUCCIN.

Anti-spasmodique, calmant.

Sirop, demi-once à 2 onces.

Teinture, demi-gros à 2 gros.

En fumigations , un à 2 gros.

SULFATE D'ALUMINE.

Astringent , répercussif.

Employé à l'extérieur et même à l'intérieur dans les hémorrhagies opiniâtres.

Dose : 6 à 36 grains en solution ou en pilules.

SULFATE DE FER.

Tonique , fébrifuge.

Dose : demi-gros à un gros en solution.

SULFATE DE MAGNÉSIE.

DE SOUDE.

DE POTASSE.

Tous trois purgatifs.

De 2 gros à 2 onces dans divers véhicules.

SULFURE ROUGE DE MERCURE.

Employé en fumigations dans les maladies syphilitiques.

Dose : un à 2 gros par bain.

SULFURE DE POTASSE.

Excitant , sudorifique , diaphorétique.

Employé dans les dartres , la gale , le croup , les affections catarrhales invétérées.

Poudre , 6 à 18 grains en plusieurs doses.

Sirop , 2 gros à 2 onces.

SUREAU.

Sudorifique, diaphorétique, résolutif.

Infusion, une à 2 pincées.

Vinaigre, demi-once à une once.

Rob, 2 gros à demi-once.

Écorce de sureau.

Purgative, diurétique.

Conseillée dans l'hydropisie passive.

Décoction, demi-once à une once.

Suc, demi-once à 3 onces.

T.

TAMARINS.

Laxatifs, rafraîchissants.

Pulpe, une à 2 onces en décoction.

TARTRATE DE POTASSE ET DE FER (boule de Nancy).

Stimulant, tonique, astringent.

Poudre, un scrupule à un demi-gros.

TARTRATE DE POTASSE (sel végétal).

Diurétique, rafraîchissant, purgatif.

Dose: 2 gros à une once en solution.

TARTRATE DE POTASSE ET DE SOUDE (sel de Seignette).

Mêmes propriétés, mêmes doses.

TARTRATE ACIDULE DE POTASSE (crème de tartre soluble).

Mêmes propriétés, mêmes doses.

TÉRÉBENTHINE.

Diurétique , expectorante , astringente.

Dose : 12 grains à un gros en pilules ou en potions.

Huile essentielle , 4 à 18 gouttes.

TERRE CIMOLÉE.

Employée à l'extérieur comme tonique , résolutive , astringente.

THÉ.

Diaphorétique , diurétique , stimulant.

Infusion , 2 à 3 pincées.

THÉRIAQUE.

Tonique , astringente.

Dose : demi-gros à un gros.

Vin , demi-once à une once.

Vinaigre , idem.

TILLEUL.

Calmant , anti-spasmodique.

Infusion , une à 2 pincées.

Eau distillée , 2 à 4 onces.

TORMENTILLE.

Astringente.

Poudre , demi-gros à un gros.

Extrait , idem.

Décoction , 2 à 4 gros.

TORTUE (chair de).

Adoucissante , pectorale , analeptique.

Décoction , 4 à 8 onces.

Sirop , 2 gros à 2 onces.

TOXICODENDRON (rhus).

Tonique , anti-spasmodique.

Conseillé contre la paralysie et contre les dartres.

Extrait , 2 à 150 grains.

Sans succès.

TRÈFLE D'EAU.

Tonique , fébrifuge , anti-scorbutique.

Décoction , 2 à 4 gros.

Extrait , un scrupule à un gros.

Suc , 2 à 4 onces.

TUSSILAGE.

Adoucissant , pectoral.

Infusion , une à 2 pincées.

Sirop , demi-once à 2 pincées.

TUTIE.

Excitante et astringente.

On ne l'emploie que combinée avec d'autres substances dans les collyres secs et dans les pommades ophthalmiques.

V.

VALÉRIANE.

Calmante , anti-spasmodique.

Décoction , un à 4 gros.

Extrait , demi-gros à un gros.

Poudre , idem.

Teinture , idem.

VANILLE.

Stimulante , stomachique.

Poudre , 6 à 24 grains.

Infusion , un gros à 2.

Teinture , idem.

VÉRONIQUE.

Tonique , astringente.

Infusion , 2 à 3 pincées.

Extrait , demi-gros à un gros.

Sirop , 2 gros à 2 onces.

VIOLETTE.

Adoucissante , pectorale.

Infusion , 2 à 3 pincées.

Sirop , une à 2 onces.

Z.

ZÉDOAIRE.

Tonique , stimulante , stomachique.

Extrait, un scrupule à un demi-gros.

Teinture, demi-gros à 2 gros.

ZINC (oxide blanc de).

Anti-spasmodique.

Employé dans l'épilepsie, la chorée, les névralgies, la coqueluche.

Dose : d'un grain à 20 dans un excipient approprié.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

A.

Acide prussique (M. Guilbert).	Page 409
Acide hydro-cyanique.	389
Affusions.	100
Alcool de quinine.	387

B.

BAINS. Considérations générales.	92
Bain anti-psorique (Hôtel-Dieu).	93
anti-syphilitique (Vénériens).	<i>Ib.</i>
aromatique (Hôtel-Dieu).	<i>Ib.</i>
de pieds alcalin (Saint-Antoine).	95
sinapisé (T. L. H.).	96
sulfureux (Hôp. des enfants).	94
et gélatineux (M. Dupuytren).	<i>Ib.</i>
Bains de vapeur aqueuse (T. L. H.).	97
aromatique (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>

Bains sulfureux de Barèges (<i>id.</i>).	Page 98
Baume de Copahu (M. Guibert.)	408
Belladone. Son emploi (M. Fouquier).	401
Bière anti-scorbutique (Hôp. des enfants).	328
Bols. Considérations générales.	190
astringents (Vénériens).	202
autre (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
camphrés (Hôtel-Dieu).	193
camphrés et nitrés (Maternité).	206
de camphre et de kermès (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de quinquina et de rhubarbe (<i>id.</i>).	207
de scille (<i>id.</i>).	208
de valériane (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de tartrite (Hopital des enfants).	213
dit Bolus quartanam (Hôtel-Dieu).	192
autre (M. Laennec).	193
d'ipécacuanha (Maternité).	206
fébrifuges (M. Dupuytren).	191
autre (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
laxatifs (Maternité).	208
stomachiques (Hôtel-Dieu).	191
autre (Pitié).	205
vermifuge (Maternité).	207
Boule de Nancy (Maternité).	326

Bouillon de veau (Hôtel-Dieu , Charité).	Page 301
Brucine. Son emploi.	380

C.

CATAPLASMES. Considérations générales.	101
Cataplasme émollient (T. L. H.).	<i>Ib.</i>
autre (Maternité).	105
anodin (Hôtel-Dieu).	102
anti-septique (<i>id.</i>).	103
contre la pourriture d'hôpital (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
résolutif (Vénériens).	<i>Id.</i>
suppuratif (Hôtel-Dieu).	102
vireux (Saint-Antoine).	105
résolutif (Hôpital des enfants).	106
autre (Maternité).	<i>Ib.</i>
de camomille (Hôpital des enfants).	<i>Ib.</i>
CÉRATS. Considérations générales.	166
Cérat mercuriel (Vénériens).	172
opiacé (Hôpital des enfants).	184
soufré (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
Ciguë. Son emploi (M. Fouquier).	404
Colique des peintres, traitement de la Charité.	367
COLLYRES. Considérations générales.	107
Collyre alumineux (Saint-Antoine).	110

anodin (Hôpital des enfants, M. Jadelot).	111
astrigent (<i>id.</i>).	112
avec l'acétate de plomb (Charité).	<i>Ib.</i>
avec le sulfate de zinc (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de Conrad (Hôtel-Dieu, Saint-Antoine).	109
Collyre de roses et de mélilot (Hôp. des enfants).	110
détersif (Saint-Antoine).	107
émollient (Hôpital des enfants).	110
opiacé (<i>id.</i>).	111
autre (Charité).	112
résolutif (Hôtel-Dieu, M. Récamier).	108
autre (<i>id.</i> Saint-Antoine).	<i>Ib.</i>
autre (Vénériens).	109
autre (Hôpital des enfants).	111
autre (<i>id.</i>).	111
sec (Hôtel-Dieu, M. Dupuytren).	107
autre (Id. M. Récamier).	<i>Ib.</i>
autre (Vénériens).	109
autre (Saint-Antoine).	<i>Ib.</i>
Cyanure de potassium.	392

D.

DARTRES phagédéniques ou rongeantes, traitement de M. Dupuytren.	348
--	-----

DÉCOCTION blanche (Hôp. des Enfants).	Page 328
autre (Charité).	299
d'aunée composée (<i>id.</i>).	294
d'asperges (<i>id.</i>).	298
de bardane (Hôtel-Dieu, Charité).	307
de bistorte (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	311
de bourgeons de sapin (Hôtel-Dieu).	310
de bourrache (<i>id.</i> , Charité).	304
de cachou (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	299
de chiendent (T. L. H.).	288
de corne de cerf (Charité).	299
de centaurée (Hôtel-Dieu, <i>id.</i>).	305
de consoude (<i>id.</i>).	310
de coralline (<i>id.</i> , Charité).	305
de douce-amère (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	313
de fougère (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	304
de veau (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	301
de pruneaux (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	13.
de tamarins (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	302
de patience (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	305
de pariétaire (Hôtel-Dieu).	314
de semen-contra (<i>id.</i>).	309
de serpentaire (<i>id.</i>).	311
de squine (<i>id.</i>).	312

Décoction de salsepareille (Hôtel-Dieu, Charité).

Page 312

autre composée (Charité).	296
de gayac (<i>id.</i>).	16.
de lichen (Hôtel-Dieu, Charité).	293
de quinquina (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	295
d'orge (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	290
de riz (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	298
narcotique (Maison de Santé).	125
Douches.	98

E.

EAU alcaline gazeuse (Maison de Santé).	324
bénite (Charité, Hôtel-Dieu).	268
de boule (Hôpital des Enfants).	327
de goudron (Hôtel-Dieu).	309
de nicotiane (Saint-Louis).	119
de-vie ammoniacée (Saint-Antoine).	161
distillée de laurier-cerise.	387
magnésienne gazeuse (T. L. H.).	329
minérale (Hôtel-Dieu, Charité).	268
rouge (Saint-Louis, M. Alibert).	121
végéto-minérale (Charité).	126
Électuaire purgatif (Charité, M. Fouquier).	210
vermifuge (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	212

Élixir amer (M. Dubois).	Page 335
Éméline, son emploi.	382
Emétique. Son emploi à haute dose dans diverses affections. (Note de M. Laennec).	362
Émulsion d'amandes (T. L. H.).	292
Engorgemens chroniques de l'utérus. (Traitement de M. Guilbert.)	356
Essence de térébenthine dans le traitement des névralgies (M. Récamier).	372

F.

FOMENTATIONS. Considérations générales.	113
astringente (Hôpital des Enfants).	123
de mauve (Charité).	126
calmante (Maternité).	117
de tabac (Saint-Louis).	119
émolliente (Maternité).	117
excitante (<i>id.</i>).	118
fortifiante (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
narcotique (Hôtel-Dieu).	115
résolutive (Maternité).	117
savonneuse (Hôtel-Dieu).	115
sinapisée (Charité, M. Fouquier).	115
vineuse (Hôtel-Dieu).	114

Fomentation vineuse (Hôtel-Dieu).	Page 114
vineuse alcoolique (Charité).	125
vineuse de roses (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
FUMIGATION alcoolique (Saint-Louis).	130
aqueuse (Maternité).	129
avec feu (Hôtel-Dieu).	128
cinabrées (Saint-Louis, Charité).	130
de chlore (T. L. H.)	127
autre (<i>id.</i>).	128
autre.	131
mercurielles (Vénériens).	129
sulfureuse (Saint-Louis, Charité).	<i>Ib.</i>

G.

GARGARISMES. Considérations générales.	13
acidulé (Vénériens).	13
adouçissant (Hôtel-Dieu).	13
acétique (Charité).	13
anti-scorbutique (Hôtel-Dieu).	13
autre (Maison de Santé).	13
autre (Hôpital des Enfants).	14
adouçissant (Maison de Santé).	13
astrigent (Hôtel-Dieu).	13
(Vénériens).	13

Gargarisme astringent (Maison de Santé).	Page 139
<i>(id.)</i> .	140
acéteux <i>(id.)</i>	<i>Ib.</i>
anti-septique (Hôtel-Dieu).	134
anti-syphilitique (Vénériens).	136
avec le borate de soude (Maison de Santé).	138
autre <i>(id.)</i> .	<i>Ib.</i>
avec le miel rosat (Hôpital des Enfants).	140
chlorique (Maison de Santé).	139
calmant (Vénériens).	135
détersif (Hôtel-Dieu).	133
détersif (Saint-Antoine).	136
détersif (Hôpital des Enfants).	141
de guimauve (Charité).	137
de kina (Maison de Santé).	138
de kina acidulé (Hôpital des Enfants).	142
mercuriel (Maison de Santé).	139
(Charité).	137
muriatique <i>(id.)</i> .	<i>Ib.</i>
narcotique (Maison de Santé).	140
oximellé (Hôpital des Enfants).	141
Gelée de lichen (M. Guilbert).	408
Goître. Traitement de M. Dupuytren.	344

H.

HÔPITAL DE LA PITIÉ.	Page 25
pratique de MM. Béclard Serres et Bally.	26
HÔPITAL DE LA CHARITÉ.	26
pratique de MM. Boyer et Roux.	<i>Ib.</i>
de M. Fouquier.	<i>Ib.</i>
de M. Lerminier.	35
de M. Chomel.	57
HÔPITAL SAINT-LOUIS.	45
pratique de MM. Richerand et J. Cloquet.	46
de M. Alibert.	<i>Ib.</i>
de M. Manry.	47
de M. Biett.	49
HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.	<i>Ib.</i>
pratique de MM. Cullerier.	50
HÔPITAL SAINT-ANTOINE.	59
pratique de MM. Kapeler et Lullier-Winslow.	<i>Ib.</i>
HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE.	61
pratique de M. Esquirol.	62
HÔPITAL DES ENFANTS.	72
pratique de M. Guersent.	74
de M. Jadelot.	<i>Ib.</i>

HOSPICE DE LA CLINIQUE INTERNE.	Page 37
pratique de M. Cayol.	38

HOSPICE DE LA MATERNITÉ, voyez MAISON D'ACCOU-
CHEMENT.

HÔTEL-DIEU.	17
pratique de M. Dupuytren.	18
de M. Récamier.	22
de M. Husson.	24
de M. Asselin.	25
Huile de croton tiglium.	407
Hydrogala (Hôtel-Dieu, Charité).	290
Hydromel simple (Hôtel-Dieu, Charité).	294
composé (Charité).	16.
Hydropisie passive du tissu cellulaire. Traite- ment de M. Dupuytren.	341

I.

Inflammation de la rétine. Traitement de M. Du- puytren.	353
INFUSION de lin (Hôtel-Dieu, Charité).	291
de violettes (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	293
d'arnica (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	294
de quinquina (Charité).	295

Infusion de pédoncules de cerises (Charité). Pag.	297
de baies de genièvre (Hôtel-Dieu, Charité).	<i>Ib.</i>
de séné (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	302
de mauve (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	303
de guimauve (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
d'hyssope (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de lierre terrestre (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de sureau (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	304
de camomille (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	306
d'absinthe (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de safran (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de tilleul (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	307
de coquelicot (Charité).	<i>Ib.</i>
de feuilles d'oranger (Hôtel-Dieu, Charité).	308
de véronique (Hôtel-Dieu).	<i>Ib.</i>
d'anis (<i>id.</i>).	309
de polygala (<i>id.</i>).	310
de rhubarbe (<i>id.</i>).	311
de valériane (Hôtel-Dieu, Charité).	312
de cannelle (Hôtel-Dieu).	313
de menthe (Hôtel-Dieu, Charité).	<i>Ib.</i>
de mélisse (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de houblon (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	314

Infusion astringente (Maison de Santé).	Page 324
de tartrite de fer (Maternité).	326
de tilleul-orange (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de caille-lait jaune (<i>id.</i>).	327
aqueuse d'opium (Maternité, Chaussier).	330
INJECTIONS. Considérations générales.	142
Injection calmante (Vénériens).	143
autre (<i>id.</i>)	<i>Ib.</i>
émolliente (Hôtel-Dieu, Vénériens).	141
irritante (T. L. H.)	145
mercurielle opiacée (Vénériens).	<i>Ib.</i>
narcotique (Hôtel-Dieu).	142
résolutive (Vénériens).	144
tonique (Hôtel-Dieu).	143
Iode (I'). Son emploi.	393

J.

JULEP béchique (Hôtel-Dieu).	223
calmant (Saint-Antoine).	245
autre (Maison de Santé).	254
gommeux (Saint-Antoine).	244
oximellé (<i>id.</i>).	245
pectoral (Maison de Santé).	254

Julep scillitique (Saint-Antoine).	Page 245
Jusquiamé. Son emploi (M. Fouquier).	398

L.

Laitue vireuse, aconit-napel (M. Fouquier).	406
LAVEMENTS. Considérations générales.	145
Lavement adoucissant (Hôtel-Dieu).	146
astringent (<i>id.</i>).	147
anti-septique (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
anti-syphilitique (Vénériens).	149
anodin des peintres (Saint-Antoine).	<i>Ib.</i>
calmant (Maternité).	150
camphré (<i>id.</i>).	151
d'amidon (Maison de Santé).	152
autre (Hôpital des Enfants).	153
d'assa-fœtida (Maison de Santé).	152
de belladone.	155
de camomille (Charité).	154
de fougère (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de guimauve (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de kina (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
autre (Hôpital des Enfants).	153
de lin (Hôpital des Enfants).	152

Lavement de mauve (<i>id.</i>).	Page 153
de mercuriale (Charité).	155
de pariétaire (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de pavots (Hôpital des Enfants).	153
de séné (Charité).	155
de tabac (Hôtel-Dieu).	148
émollient (T. L. H.).	<i>Ib.</i>
autre (Maternité).	150
laxatif (Hôtel-Dieu).	148
autre (Vénériens).	149
laxatif adoucissant (Maternité).	151
oximellé (Saint-Antoine).	150
purgatif (Vénériens).	149
autre (Saint-Antoine).	150
(Maternité).	152
(Hôpital des enfants).	153
des peintres.	156
térébenthiné (M. Récamier).	375
LIQUIDE alcoolique (Hôtel-Dieu).	317
citrique (Hôtel-Dieu, Charité).	289
cuite (T. L. H.).	319
de crème de tartre soluble (Charité).	<i>Ib.</i>
sulfurique (T. L. H.).	300
tartarique (<i>id.</i>).	318

Limonade tartarique (Hôtel-Dieu, Charité). P.	28
végétale (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	16
autre (T.L. H.).	31
vineuse alcoolique (Hôtel-Dieu).	31
LINIMENTS. Considérations générales.	15
Liniment ammoniacal (Hôtel-Dieu).	15
(Vénériens).	16
(Saint-Antoine).	16
(Hôp. des Enfants).	16
amygdalin hydro-sulfureux (Charité).	16
anodin (Charité, M. Boyer).	16
autre (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	16
anodin et résolutif (Hôtel-Dieu,	
M. Dupuytren).	16
(<i>id.</i> , <i>id.</i>).	16
avec le baume de Fioraventi (Hôp. des	
Enfants).	16
camphré (Hôtel-Dieu, Maternité).	16
(Vénériens).	16
(Saint-Antoine).	16
(Hôpital des Enfants).	16
cantharidé (Charité).	16
contre les engelures (Saint-Antoine).	16
mercuriel (Vénériens).	16

Liniment narcotique (Hôtel-Dieu).	Page 157
autre (Hôpital des Enfants).	163
opiacé (Hôtel-Dieu).	158
autre (Vénériens).	159
autre (Saint-Antoine).	161
autre (Maternité).	<i>Ib.</i>
autre (Hôpital des Enfants).	163
résolutif (Saint-Antoine).	160
savonneux (Hôtel-Dieu).	158
(Saint-Antoine).	164
alcoolique (Saint-Antoine).	161
spiritueux anodin (Maison de Santé).	162
stimulant (Hôtel-Dieu).	157
sulfuro-savonneux (Hôp. des enfants, M. Jadelot).	165
volatil camphré (M. Dubois).	162
térébenthiné (M. Récamier).	374
Liquueur de Van-Svieten (Vénériens).	242
cuivreuse et mercurielle (<i>id.</i>).	245
de Pollini (<i>id.</i>).	320
Loock anisé avec le sirop d'ipécacuanha (Vénériens).	238
anisé pour les enfants (<i>id.</i>).	237
anthelmintique (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>

Looch blanc (Saint-Antoine).	Page 242
autre (Hôpital des Enfants).	264
calmant (Vénériens).	236
composé (Hôtel-Dieu).	228
émulsionné (Hôp. des Enfants).	267
gommeux (Hôtel-Dieu).	228
laxatif pour les enfants (Vénériens).	235
scillitique (<i>id.</i>).	238
simple (<i>id.</i>).	236
autre (Hôp. des Enfants).	267
térébenthiné (M. Récamier).	373
LOTION alcoolique savonneuse (Hôp. des	
Enfants).	124
autre (Saint-Louis, M. Lugol).	120
anti-psorique (Hôtel-Dieu,	
M. Dupuytren).	115
de kina (Hôpital des Enfants).	124
avec l'alcool camphré (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de M. Alibert (Saint-Louis).	121
de sureau avec l'alcool camphré	
(Hôp. des Enfants).	123
mercurielle (Saint-Louis, M. Manry).	119
autre, comme eau rouge (<i>id.</i> , M. Alibert).	121
sulfuro-savonneuse (<i>id.</i> , M. Lugol).	122

Lotion vineuse (Hôp. des Enfants).	Page 123
------------------------------------	----------

M.

MAISON ROYALE DE SANTÉ.	56
pratique de M. Dubois.	<i>Ib.</i>
MAISON D'ACCOUCHEMENT.	58
pratique de M. Chaussier.	<i>Ib.</i>
Maniluves.	96
Médecine commune (Vénériens).	235
autre (<i>id.</i>).	236
MIXTURE contre les engelures (Hôtel-Dieu,	
M. Marjolin).	159
de quinquina (Hôp. des Enfants).	267
éméto-anodyne (Maison de Santé).	255
fébrifuge métallique (Maison de Santé),	
M. Dubois.)	<i>Ib.</i>
musquée (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	253
thériacale (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	254
tonique (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	253
Morphine (emploi des sels de).	381

N.

Nitrate d'argent. Son emploi.	395
-------------------------------	-----

O.

ONGUENTS. Considérations générales.	Page 166
Onguent brun (Vénériens).	173
digestif animé (<i>id.</i>).	170
mercuriel (<i>id.</i>).	172
digestif opiacé (Vénériens).	16
simple (<i>id.</i>).	169
autre (Maison de Santé).	18
autre (Charité).	18
mercuriel (Vénériens).	171
mercuriel mitigé (<i>id.</i>).	16
mercuriel opiacé (<i>id.</i>).	17
napolitain (<i>id.</i>).	17
soufré (<i>id.</i>).	17
Opiat térébenthiné (M. Récamier).	37
Oxycrat (T. L. H.).	28

P.

Petit-lait (T. L. H.).	31
de Weiss modifié par M. Boyer.	32
PILULES. Considérations générales.	190
aloétiques (Maison de Santé).	21

anti-syphilitiques Hôtel-Dieu , M. Dupuy-	
tren).	Page 196
anti-spasmodiques (<i>id.</i> , M. Petit).	199
autre (Maison de Santé, M. Dubois).	215
autre (Hôtel-Dieu, M. Petit).	200
autre (<i>id.</i> , M. Montaigu).	<i>Ib.</i>
anti-dartreuse (Maison de Santé, M. Du-	
bois).	216
anodines (Hôtel-Dieu, M. Récamier).	200
avec l'aloès (Vénériens).	201
astringentes (M. Récamier).	199
calmantes (<i>id.</i>).	194
autre (<i>id.</i>).	195
contre la pourriture d'hôpital (M. Dupuy-	
tren).	<i>Ib.</i>
contre l'épilepsie (<i>id.</i>).	197
contre la blennorrhagie (Geoffroy).	209
anti-septiques (Saint-Antoine).	193
anti-hystériques (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
asiatiques (Saint-Louis, M. Bielt).	221
de kina camphrées (M. Dupuytren).	198
de Belloste (Vénériens).	202
de sublimé (<i>id.</i>).	203
de Méglin (T. L. H.).	204

Pilules de gomme ammoniacque (St-Ant.).	Pag. 204
de musc (<i>id.</i>).	205
de savon (Charité).	210
de savon composées (<i>id.</i>).	211
de calomélas (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
dépuratives (M. Dubois).	216
de nitrate d'argent.	217
de noix vomique (M. Fouquier).	376
d'acétate de plomb (M. Fouquier).	214
d'onguent napolitain (<i>id.</i>).	219
d'arséniate (Saint-Louis , M. Biett).	220
de strychnine (M. Fouquier).	380
d'hahnmann (Saint-Antoine).	194
emménagogues (M. Fouquier).	212
fondantes (M. Récamier).	197
mercurielles (M. Dubois).	215
autre n° 1 (Saint-Louis).	218
autre n° 2 (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
autre n° 3 (<i>id.</i>).	219
suédoises (Hôtel-Dieu).	205
styptiques (M. Duméril).	213
avec l'hydriodate de potasse.	394
POMMADES. Considérations générales.	166
Pommade alcaline (Vénériens , M. Cullerier).	174

anti-dartreuse (Maison de Santé, M. Du-	
bois).	Page 183
anti-herpétique (Vénériens, M. Cullerier).	173
autre (Charité, M. Fouquier).	182
avec le cyanure de mercure (Saint-Louis,	
M. Biett).	189
autre (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
avec l'hydriodate de potasse.	394
avec l'oxide de mercure (Maternité).	175
campbrée (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
contre la névralgie (Charité, M. Fouquier.)	182
contre la teigne (Saint-Louis, M. Alibert).	180
contre la gale (Saint-Louis, M. Meslier).	179
contre les dartres (Hôtel-Dieu, M. Dupuy-	
tren).	168
contre les ophthalmies scrofuleuses (Hô-	
pital des Enfants, M. Jadelot).	174
contre l'ophthalmie (Hôtel-Dieu, M. Du-	
puytren).	166
autre (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	167
autre (<i>id.</i> , M. Pelletan).	166
de belladone (Maternité, M. Chaussier).	176
de turbith minéral (Saint-Louis, M. Alibert).	177
d'iode (Saint-Louis, M. Biett).	187

Pommade autre (Saint-Louis, M. Bielt).	Page 187
dite n° 1 (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	185
dite n° 2 (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
dite n° 3 (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	186
dite n° 4 (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
dite n° 17 (<i>id.</i>).	178
épispastique (Hôtel-Dieu, M. Marjolin).	168
autre avec le camphre (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
épispastique (M. Roux).	182
mercurielle opiacée (Maternité).	176
opiacée (Vénériens).	171
résolutive (Hôtel-Dieu, M. Dupuytren).	167
savonneuse (Saint-Louis, M. Lugol).	181
stibiée (T. L. H.).	184
sulfuro-alcaline (<i>id.</i> , M. Alibert).	178
sulfuro-savonneuse (<i>id.</i> , M. Lugol).	180
Posologie.	413
Potions. Considérations générales.	222
Potion acide (Maternité).	262
alumineuse (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
apéritive (Vénériens).	240
anti-croupale (Hôpital des Enfants).	266
anti-émétique (M. Dubois, Maison de Santé).	252

de Rivière (Hôpital Saint-Antoine).	Page 248
(Charité).	276
scrofuleuse (Hôtel-Dieu).	230
septique (<i>id.</i>)	<i>Id.</i>
(Saint-Antoine).	246
spasmodique (Hôtel-Dieu).	225
autre (Saint-Antoine).	246
(Hôpital des Enfants).	264
syphilitique (Maternité, M. Chaus-	
sier).	263
astringente (M. Cayol).	278
autre (Vénériens).	241
(Charité, M. Fouquier).	275
(<i>id.</i> , <i>id.</i>).	276
(Saint-Antoine, M. Beauchêne).	247
(Saint-Antoine).	<i>Id.</i>
anti-hystérique (Vénériens).	239
avec le kina pulvérisé (Hôtel-Dieu).	239
l'eau de menthe (Saint-Antoine).	246
le polygala (<i>id.</i>).	249
le quinquina (<i>id.</i>).	250
alcool nitrique (Maternité).	260
l'acétate d'ammoniaque (<i>id.</i>).	261

Potions avec l'acétate de potasse (<i>id.</i>).	Page 261
l'acide carbonique (Charité).	276
le polygala seneka (M. Cayol).	278
béchique (Hôtel-Dieu).	223
autre (<i>id.</i> , M. Petit).	<i>Ib.</i>
(<i>id.</i> , M. Récamier).	224
calmante (<i>id.</i>)	<i>Ib.</i>
(<i>id.</i> , <i>id.</i>).	229
autre (Vénériens).	239
(Maternité, M. Chaussier).	263
(Hôpital des Enfants).	264
calmante et antispasmodique (<i>id.</i> , M. Jadelot).	<i>Ib.</i>
calmante (Maternité).	258
camphrée (Vénériens).	241
cordiale (Hôtel-Dieu).	225
majeure (<i>id.</i>).	226
(Vénériens).	241
diurétique (Charité).	269
d'aunée composée (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de manne composée (<i>id.</i>)	270
de manne (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de mousse de Corse (Hôpital des Enfants).	265
de jalap (<i>id.</i>).	276

de menthe (Maternité).	Page 260
de quinquina (Charité).	275
autre (M. Cayol).	280
de quinquina composé (Charité).	274
de Chopart (<i>id.</i>).	277
de Copahu composée (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de savon (Maternité).	261
dite mixture tonique (Maison de Santé, M. Dubois).	253
musquée (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
thériacale (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	254
fébrifuge métallique (<i>id.</i> <i>id.</i>).	255
éméto andoyne (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
de quinquina (M. Jadelot).	267
d'huile de ricin (Charité).	277
diurétique (Hôtel-Dieu).	231
autre (Charité, M. Lermnier).	278
<i>Id.</i>	231
<i>Id.</i>	<i>Ib.</i>
(Charité, M. Fouquier).	275
éméto-cathartique (Vénériens).	234
autre (Saint-Antoine).	249
emménagogue (<i>id.</i>).	248
émulsive de manne.	262

Potion éthérée (Maternité).	Page 259
gommeuse (Hôpital des Enfants).	263
autre (Charité).	271
kermatisée (Charité).	1h.
éthérée (<i>id.</i>).	272
opiacée (<i>id.</i>).	1b.
scillitique (<i>id.</i>).	271
huileuse (Hôtel-Dieu).	231
autre (Vénériens).	238
(Saint-Antoine).	243
(M. Dubois).	252
(Maternité).	259
(Hôpital des Enfants).	260
(Charité).	273
nitrée (Charité).	266
pectorale amère (Saint-Antoine).	249
autre (Charité).	273
purgative (Hôtel-Dieu, M. Récamier).	220
autre (<i>id.</i>).	233
(<i>id.</i>).	1h
(Vénériens).	233
(<i>id.</i>).	233
(<i>id.</i>).	1h
(Maternité).	253

(Maternité).	Page 258
(Hôpital des Enfants).	266
(Charité, M. Lerminier).	270
(M. Cayol).	279
purgative avec l'huile de ricin (Saint-Antoine).	232
autre (Hôtel-Dieu).	<i>Ib.</i>
(<i>id.</i>).	251
purgative avec rhubarbe (Maternité).	257
purgative ordinaire (Saint-Antoine).	251
saline purgative (Maternité).	256
stibio-opiacéc du Dr Peysson.	375
stomachique (Saint-Antoine).	250
autre (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
sudorifique (<i>id.</i>).	252
tonique (Hôtel-Dieu).	226
autre (<i>id.</i> , M. Dupuytren).	227
(<i>id.</i> , M. Récamier).	<i>Ib.</i>
(Vénériens).	239
(Saint-Antoine).	251
(Hôpital des Enfants).	265
(Charité, M. Fouquier).	274
(<i>id.</i> , <i>id.</i>).	275
vermifuge (Maternité).	256

Potions vineuse (<i>id.</i>).	Page 260
vomitive (Vénériens).	234
autre (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
(Maternité).	255
(<i>id.</i>).	256
dite eau bénite (Charité, Hôtel-Dieu).	268
vomitive ordinaire (M. Cayol).	279
POUDRES COMPOSÉES. Considérations générales.	280
Poudre absorbante (Maternité).	283
anti-spasmodique (Hôtel-Dieu, M. Récamier).	280
anti-psorique (Maternité).	284
anti-chlorique (Maison de Santé, M. Dubois).	285
anthelmintique (Hôtel-Dieu, M. Dupuytren).	282
aromatique (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
arsenicale (Maison de Santé, M. Dubois).	286
contre la gastrodynie (Hôtel-Dieu, M. Récamier).	284
de Plummer (Saint-Antoine).	283
de Rousselot (T. L. H.).	285
de tribus (Hôtel-Dieu, M. Récamier).	283
d'ipécaeuana et rhubarbe (Hôtel-Dieu,	

M. Récamier).	Page 281
expectorante (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
purgative (Maternité).	283
stomachique (Hôtel-Dieu).	282
autre (Maternité).	284
Poudre de M. Dupuytren contre les dartres phagédéniques ou rongeantes.	345
Pulpes de casse composée (Charité).	209
Punch (Hôpital des Enfants).	265

Q.

Quinine (des préparations de),	384
et sulfate de quinine (M. Guilbert).	408

R.

Rhus radicans. Son emploi (M. Fouquier).	407
--	-----

S.

Sachet résolutif (Maison de Santé, M. Dumé- ril).	334
Scrofuleuses (traitement des maladies) (M. Du- puytren).	337

Scrofuleuses (sur l'usage du soufre dans les affec- tions) , (M. Guilbert).	Page 336
Sinapisme (Vénériens).	104
(presque T. L. H.).	<i>Ib.</i>
mitigé (Hôpital des Enfants, Charité).	<i>Ib.</i>
SOLUTION d'arséniate d'ammoniaque (Saint- Louis, M. Biett).	360
de Fowle (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	358
de gomme (T. L. H.).	292
de Pearson (Saint-Louis, M. Biett).	359
d'hydriodate de potasse.	394
mercurielle (Vénériens).	242
Stramonium datura (M. Fouquier).	406
Strychnine , son emploi.	379
Syrop de quinine.	385
Syrop de Cuisinier réformé (Vénériens).	333

T.

Taies de la cornée. Traitement de M. Dupuy- tren.	342
Teinture anisée (M. Alibert).	357
Teinture de gentiane (M. Dubois).	335
d'iode.	303

Teinture de strychnine.	Page 380
Ténia (remède de Bourdier contre le).	331
(remède de M. Dubois contre le).	332
(note de M. Guilbert sur le traitement du).	332
TISANES. Considérations générales.	287
Tisane alcoolique (Hôtel-Dieu).	317
amère (<i>id.</i>).	315
angélique (Saint-Antoine).	323
anti-scorbutique (Hôtel-Dieu).	316
apéritive (<i>id.</i>).	315
béchique (<i>id.</i>).	316
commune (T. L. H.).	288
de Feltz (Vénériens).	321
de salsepareille (<i>id.</i>).	320
dite liqueur de Pollini (<i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
diurétique (Hôtel-Dieu, M. Récamier).	317
autre (Maison de Santé, M. Dubois).	325
sudorifique (<i>id.</i> , <i>id.</i>).	<i>Ib.</i>
autre (Hôtel-Dieu).	316
sudorifique économique (Vénériens).	319
autre ordinaire (<i>id.</i>).	320
vulnéraire (Hôtel-Dieu).	315

Traitement anti-syphilitique employé dans les

498 TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

salles de chirurgie à l'Hôtel-Dieu (M. Dupuy-
tren).

Page 348

Traitement du délire nerveux (M. Dupuytren). 348

V.

Vin diurétique amer de la Charité (Corvisart). 334

de quinine. 387

VIN DE LA TABLE.

